



DÉCLARÉ ORGANE OFFICIEL DE L'ACTION CATHOLIQUE DANS LE DIOCÈSE DE SAINT-JEAN-DE-QUÉBEC, LE 22 JUIN 1937

Vol. XXVII — No 3

SAINT-JEAN, JEUDI LE 30 NOVEMBRE 1961

92



● UN GROUPE DES MEMBRES de l'équipe Saint-Jean-Valparaiso qui rencontraient S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre à l'évêché de Saint-Jean la semaine dernière. De gauche à droite, assis: Mme Yvan LEGAULT, M. Lionel SOREL, Son EXCELLENCE, M. Wilfrid HEBERT et Mlle Marthe BEAUDRY; debout, dans le même ordre: Mlles Jeanne FORTIN, Cécile BOUDREAULT, Lucie BEAU-CHEMIN, Marie DUPUIS, M. Jean TELLIER, Mgr FOUCAULT, Mme H. GRUENHOLZ, MM. Henry GRUENHOLZ, Gilles ROY et Gilles LEDOUX. (Photo Philippe Petiot)

## À L'ÉVÊCHÉ DE SAINT-JEAN

### L'équipe S.-Jean-Valparaiso rencontre Mgr G.-M. Coderre

La semaine dernière une quinzaine de personnalités de différents milieux du diocèse se réunissaient à l'évêché de Saint-Jean en compagnie de S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre en vue de jeter les bases d'un programme d'aide et de fraternisation entre le diocèse de Saint-Jean et celui de Valparaiso, au Chili. On sait qu'à la demande même de Jean XXIII les évêques d'Amérique du Nord ont entrepris d'aider leurs collègues d'Amérique du Sud. Pour sa part le diocèse de Saint-Jean va fraterniser avec celui de Valparaiso.

Quelle aide le diocèse de Saint-Jean pourra-t-il donner à celui de Valparaiso? Questionné à ce sujet par les membres de l'équipe Saint-Jean-Valparaiso, Mgr Coderre a fourni plusieurs réponses. Il a d'abord commencé par décrire le diocèse de Valparaiso, qui à plusieurs aspects ressemble au diocèse de Saint-Jean. Comme à Saint-Jean, le diocèse de Valparaiso est un diocèse-clé en ce sens qu'il connaît des problèmes que les autres diocèses d'Amérique du Sud sont appelés à connaître plus tard. Le premier de ces problèmes est celui de la mutation d'un diocèse qui de rural devient urbain. Cette transformation est la source de difficultés économiques, sociales et spirituelles auxquelles doit faire face l'évêque de Valparaiso. Au Chili comme dans toute l'Amérique du Sud il y a une pénurie alarmante de prêtres et d'apôtres laïques. Il y a, par exemple, 186 écoles dans le diocèse de Valparaiso où l'on n'enseigne pas le catéchisme. Il faut payer des professeurs pour enseigner la religion, mais il faut aussi former ces professeurs de religion. La Fédération des Ligues du Sacré-Coeur du diocèse de Saint-Jean veut bien apporter son concours en installant dans les foyers des boîtes ou tirelires, en vue de recueillir des fonds qui serviront à payer des heures de catéchisme.

Mgr Coderre a insisté sur le fait que le diocèse de Valparaiso n'est pas un diocèse de mission. Il ne s'a-

git pas d'aller coloniser le Chili ou l'Amérique du Sud mais de collaborer à la régénération du catholicisme qui doit lutter contre le communisme. La population du Chili a ses traditions entachées il est vrai d'un paternalisme qui ne veut pas déborder. Il n'y a que deux classes sociales, les riches et les pauvres. Jusqu'en 1960, le clergé était soutenu financièrement par la classe riche dirigeante, ce qui établissait un lien entre l'Eglise et le capitalisme, lien exploité par le communisme.

Il faut aider la classe pauvre à sortir de son paupérisme. Il faut l'aider à s'instruire et à améliorer son niveau de vie. Cette aide pourra être technique. Des laïques sont donc invités à rendre dans le diocèse de Valparaiso pour collaborer à la formation là-bas des techniciens compétents et des ouvriers habiles; il va sans dire que ces laïques devront être compétents eux-mêmes dans

leur spécialité et qu'ils devront connaître l'espagnol, langue parlée dans toute l'Amérique du Sud sauf au Brésil où l'on parle le portugais.

Le Chili n'a pas besoin que de techniciens mais aussi des travailleurs sociaux, d'infirmières, d'apôtres laïques qui seconderont le clergé paroissial et qui aideront les paroisses à s'organiser. Mgr Coderre a également suggéré qu'on aide l'évêque de Valparaiso à établir le mouvement scout au Chili afin d'aider les enfants des écoles primaires à vivre leur christianisme.

C'est donc tous les milieux du diocèse de Saint-Jean qui sont appelés à venir en aide à tous les milieux du diocèse de Valparaiso. L'équipe Saint-Jean-Valparaiso s'organise à cet effet et s'appliquera à faire connaître les besoins du diocèse chilien et l'aide que le diocèse de Saint-Jean pourra donner.

### Bénédiction du Saint-Père

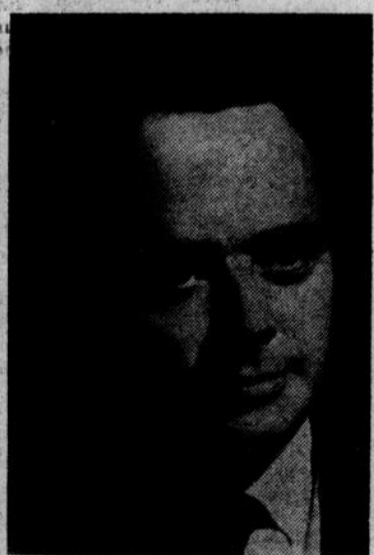
En réponse aux vœux adressés par Monseigneur l'Evêque à Notre Saint-Père le Pape à l'occasion de son 80e anniversaire de naissance, samedi dernier, le Cardinal Secrétaire d'Etat a fait parvenir au nom du Pape le télégramme suivant:

Cité du Vatican

A Mgr Coderre  
Evêque de  
Saint-Jean-de-Québec

Le Saint-Père sensible au message de votre Excellence remercie pour les vœux et prières et envoie de grand cœur à l'Evêque, au clergé, communautés religieuses, militants d'Action catholique et fidèles, une paternelle bénédiction apostolique.

Cardinal CICOGNANI



● M. RODRIGUE POTVIN, de St-Remi, qui a été réélu pour un 2e terme président diocésain des Cercles Laïcistes, lors du congrès tenu dimanche dernier à Napierville.

### Le Québec mène la marche dans le monde pour l'organisation des cours du SPM

Invité à adresser quelques mots à l'issue d'une journée d'étude qui avait lieu dimanche dernier pour les responsables paroissiaux du Service de Préparation au Mariage (SPM) à l'Externat classique de Longueuil, le Père Paul-Emile Pelletier, o.m.l., a déclaré que le Canada et principalement la province de Québec, menait la marche dans le monde catholique pour l'organisation des cours de SPM. En faisant cette remarque l'aumônier national du SPM a rapporté que c'était là la conclusion que les participants au congrès international de la JOC tenu à Rio de Janeiro avaient tiré de la présentation du rapport canadien sur le Service de Préparation au Mariage tel qu'il fonctionne au Québec et dans quelques diocèses du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario. Le Père Pelletier a encouragé les responsables locaux du diocèse de Saint-Jean à poursuivre l'oeuvre du SPM si bien amorcée par leurs devanciers.

Cette journée d'étude se tenait dans le but d'organiser les cours du SPM qui reprendront après les Fêtes dans les paroisses. Le président du SPM, M. Michel Brouillette, souhaita la bienvenue à quelque 30 responsables locaux qui entendirent ensuite un entretien religieux donné

par l'aumônier diocésain, M. l'abbé Paul Deland.

Le secrétaire diocésain du CDA M. Jean-Marc Lebeau, prononça une causerie dans laquelle il décrivit l'état d'esprit qui était souvent celui du jeune fiancé ou de la jeune fiancée qui se présente aux cours SPM. Avant d'aborder les cours SPM les jeunes fiancés ont souvent une conception très personnelle de l'amour. Cette conception s'est ébauchée peu à peu au contact des camarades de travail à l'usine ou au bureau. Les conversations entendues, les petits romans lus et aussi les expériences vécues ont parfois orienté l'amour et la conception que les jeunes fiancés s'en font sur un plan dangereuse et fausse. Le SPM doit alors corriger cette mauvaise orientation, proposer et faire accepter l'amour tel que doivent le concevoir des jeunes fiancés authentiquement chrétiens.

M. Lebeau parla également de problèmes financiers rencontrés par les petits salariés qui désirent se cheminer vers le mariage. Il termina son exposé en démontrant la nécessité évidente des cours du SPM en faisant ressortir le rôle important que du responsable de l'Organisation de ces cours dans chaque paroisse.

A l'issue du dîner qui suivit la messe, le président diocésain de la JOC, M. Alain Meunier, qui est également responsable d'un secteur SPM, vint entretenir les organisateurs paroissiaux sur la structure du SPM. Son entretien fut suivi d'un mot explicatif de Mme Jean-Marc Lebeau sur les finances du SPM.

A la fin de l'après-midi, Mlle Collette Racicot, de Boucherville, expliqua le rôle de l'équipe locale SPM et M. Richard Garneau, de Montréal-Sud, vint commenter les conclusions apportées par les commissions d'études qui avaient approfondi le travail que doit faire l'équipe paroissiale.

### Nomination ecclésiastique

Par décision de Son Excellence Monseigneur l'Evêque, Monsieur le curé Pierre Lanctôt, de la paroisse Saint-Eugène, a été nommé aumônier moral et responsable des Loisirs de la Cité de Saint-Jean. Il remplace M. l'abbé Bertrand Gaboriau, retenu au Séminaire de Saint-Jean par ses fonctions de second Vice-Recteur.

LA CHANCELLERIE

### Précieuses indulgences accordées par le Pape pour l'offrande à Dieu du travail quotidien

Désirant que, par l'offrande à Dieu, le travail humain, tant manuel qu'intellectuel, soit ennobli et élevé, Jean XXIII a accordé les indulgences suivantes:

- 1—plénière, aux conditions ordinaires de la confession et de la communion, pour les fidèles qui le matin offriront à Dieu les travaux de toute la journée, quelque soit la formule employée.
- 2—partielle de 50 jours, chaque fois qu'on offrira dévotement son travail actuel à l'aide de l'invocation que l'on voudra.

#### CONDITIONS:

La Confession faite dans les 8 jours précédents suffit; de même aussi la Communion faite la veille. La Confession et la Communion peuvent encore se faire dans les 8 jours qui suivent. Enfin, les personnes qui se confessent régulièrement au moins deux fois le mois, ou qui ont l'habitude de la Communion quotidienne, peuvent gagner l'Indulgence sans avoir à se confesser de nouveau (Can. 931).

#### INDULGENCES:

Par indulgences, il faut entendre une remise due au péché déjà pardonné, remise faite devant Dieu par l'autorité ecclésiastique au moyen du trésor de l'Eglise. Elle offre en échange à Dieu les peines que tant et tant de fidèles ont subies au cours des siècles et qui font partie de ce qu'on nomme le trésor de l'Eglise.



M. MICHEL CHOQUETTE (à droite) reçoit des mains de M. Expédit LEMAIRE, officier régional, le certificat de surintendant de la Brigade Ambulancière de Saint-Jean. M. Choquette vient d'être promu à ce poste pour remplacer M. Boulet. (Photo Ken Wallett)

## CHRONIQUE JUDICIAIRE

### Mme Blanche Pyke est acquittée

Une quinquagénaire de Clarenceville, Mme Blanche Pyke, a été acquittée d'une plainte de négligence criminelle qui avait été portée contre elle.

C'est à la suite d'un accident survenu le 23 juin dernier, près de Sabrevois et au cours duquel un adolescent de 13 ans, Roger Bonnette, avait perdu la vie et ses deux compagnons, Jean Lachance et André Gélinau, avaient subi de graves blessures que Mme Pyke avait été accusée.

L'enquête préliminaire, des témoins étaient venus déclarer qu'en passant de Sabrevois sur la route 7, ils ont vu l'auto conduite par Mme Pyke quitter la pavage et aller frapper les enfants qui étaient sur l'accident. A ce moment, l'auto allait à environ 50 m.p.h.

Lundi matin, Mme Pyke, avec des sanglots dans la voix, est venue déclarer qu'elle ne se souvenait pas avoir vu les enfants et ne savait ce qu'est à la suite d'un étourdissement d'un moment d'inattention qu'elle avait renversé les adolescents. Elle déclara qu'elle avait beaucoup de difficulté à dormir depuis l'accident étant qu'étant institutrice, elle aimait beaucoup les enfants. De plus, elle renvoyé depuis, son permis de conduire aux autorités gouvernementales désirant plus conduire de véhicule. Elle mentionna regretter amèrement avoir causé cet accident involontairement.

Comme la preuve de la Couronne n'avait pas démontré de négligence criminelle et que le témoignage de la révérende venait éclairer ce fait, le tribunal renvoya la plainte.

Le procureur de la Couronne a aussi analysé, dans ses remarques, qu'il avait plutôt dans ce cas, responsabilité civile et que l'accusée avait des assurances nécessaires.

### POUR ABANDON D'ENFANTS

Mme Roméo Ouimet, mère de huit enfants, dont cinq ont déjà été mis en garde par la Cour, a été trouvée coupable d'avoir abandonné les trois enfants qui lui avaient été confiés.

Le juge André Régnier a déclaré que l'accusée, Mme Roméo Ouimet, avait quitté le foyer et s'était enregistrée sous un faux nom dans un hôtel de Napierville, en laissant ses trois enfants sans surveillance.

Lors du procès, la preuve a révélé que le mari était revenu dans la soirée du 10 août et avait trouvé les trois enfants seuls dans la maison dans les conditions d'hygiène étaient déplorable, d'après la police. Le lendemain, il retrouvait son épouse à l'hôtel King Edward, de Napierville, où elle s'était enregistrée la veille sous le nom de Betty Lamarre.

Le tribunal rendra sa sentence lundi prochain. En attendant, l'accusée est derrière les barreaux.

### CHRONIQUE DU TR

Mayer, d'Iberville a pratiqué dans la ville d'Iberville, près du Canadian Pacific, et il visait des canards, il en a même abattu quelques-uns. Il a avoué sa culpabilité et a été condamné à \$10 d'amende et les frais; il obtient un délai de 15 jours pour payer.

Raymond Tremblay a nié sa culpabilité à l'accusation d'avoir obtenu de l'argent sur de faux prétextes. Le procès expéditif est fixé à lundi prochain. L'accusé n'a pas obtenu de cautionnement, étant donné qu'il avait fait défaut de se présenter lors des assises criminelles et qu'un mandat d'arrestation avait été émis contre lui.

### FAUX PRETEXTES

Guy Palin, 20 ans, a passé l'après-midi d'un beau dimanche dans un hôtel à S.-Paul Ile aux Noix et il a pris plus de bière que nécessaire, suivant son procureur. En sortant de l'hôtel, il s'est emparé d'une brouette, a continué sa route. Un peu plus tard, il prit un paletot qui était dans une voiture et le déposa dans la brouette; un peu plus loin, il aperçut un bicyclette et s'en empara pour aller faire un tour. Le lendemain matin, toujours d'après le procureur, il s'empressa d'aller porter la bicyclette et voulut faire de même avec la brouette, mais les limiers avaient déjà été alertés. Il a avoué sa culpabilité aux accusations de vol de ces articles. Il a obtenu la clémence du Tribunal parce qu'il en était à sa première offense, fait partie d'une famille de 18 enfants. Le juge Régnier l'a condamné à \$15 d'amende et il devra fournir un cautionnement de \$300 pour garder la paix durant deux ans. Il obtient un délai d'un mois pour payer.

### VOL ORIGINAL

Yvan Sansoucy, accusé d'avoir volé une montre sur une personne et de l'avoir frappé pour cette fin, a été condamné au temps fait, soit trois mois, par le juge André Régnier. Sansoucy qui avait avoué sa culpabilité à l'accusation portée contre lui devra également signer un cautionnement de \$300 pour garder la paix durant une période d'un an. Quant à son compagnon André Lussier, qui a comparu sous un chef d'accusation semblable, la Couronne n'a pas fourni de preuve, mais il est toujours détenu parce qu'au moment de cet incident, il était en liberté conditionnelle.

### CONDAMNE AU TEMPS FAIT

Toutes les Filles d'Isabelle du Cercle de S.-Jean sont convoquées pour une heure d'adoration à l'occasion des Quarante-Heures à la Cathédrale le 4 décembre de 10 à 11 h. du soir. Mgr Martineau présidera cette heure d'adoration qui sera précédée de la messe à 9 h. 30 durant laquelle on distribuera la sainte Communion.

Qu'on se le dise et nous savons d'avance que nous serons nombreuses au pied de Jésus-Hostie afin de bien se préparer à la belle fête de Noël. Insigne et chapeau pourront être portés.

### Aux Filles d'Isabelle

La cause de contestation de l'élection de M. Philodor Ouimet a été remise une autre fois. C'est maintenant la date du 10 janvier 1962 qui a été choisie.

## L'enquête sur les poulets Bar-B-Q

On ne connaît pas encore les résultats de la grande enquête commencée le 17 novembre et qui s'est terminée quatre jours plus tard, soit le 21 novembre. Le bureau du Procureur général a envoyé au Palais de Justice, en effet, un enquêteur parce qu'il appert que, durant le séjour de Jean-Marie Bériault à la prison locale, un citoyen de Saint-Jean, sympathique à ce prisonnier, lui a porté par deux fois, un repas spécial consistant en poulets Bar-B-Q. Pendant quatre jours, on a étudié minutieusement, méticuleusement, consciencieusement (pour ne pas dire ridiculement) tous les dessous et tous les dessus de cette affaire. On ne connaît pas encore le résultat de l'enquête.

Tout de même, il nous est bien permis de dire que cette chose se pratiquait, de temps à autre, depuis toujours, de mémoire d'homme. Mais les prisonniers favorisés n'étaient pas aussi célèbres ou aussi notoirement connus.

## Le tirage à la Maison C. O. Gervais

Voici le rapport du tirage préliminaire de samedi soir, le 25 novembre dernier. Re: voiture Rambler American de Luxe 1962.

Le nom chanceux: M. Albert Fortin, Napierville, Tél. CH. 5-3294. M. Fortin participera donc, le 2 décembre au soir, au tirage final qui aura lieu à Montréal, à l'école Meilleur, située à 2237 rue Fullum.

Le 1er prix: Un Buffet Royal Corning Ware, valeur \$12.95 a été gagné par Mlle Hélène S.-Germain, 106 rue Richelieu, S.-Jean.

Le 2e prix: un gallon de peinture Email Semi-Lustre Carousel, valeur de \$8.75: M. André Lagacé, 14 rue Grégoire, S.-Jean.

Le 3e prix: un gallon de peinture Email Semi-Lustre Carousel, valeur de \$8.75: M. Conrad Landry, L'Acadie.

Le 4e prix: une couverture de couleur jaune or, de marque Thermotex, valeur de \$6.95: M. A. Ouimet, 36-8e Ave, Iberville.

Dans la prochaine édition, nous vous ferons connaître les résultats du tirage final du 2 décembre.

## Un prêt et non pas un contrat

Dans notre édition de la semaine dernière, nous mentionnions dans une légende au bas d'une photographie que M. Sarcoli était à signer un contrat au nom de Pirelli Cables Conduits Ltd. avec la Coopérative d'Habitations. Ce n'est pas un contrat que nous aurions dû écrire mais bien un prêt.

## Nouvelles brèves

Avec le premier dimanche de l'Avent, ce sera l'ouverture des Quarante-Heures, à la Cathédrale. Son Excellence Mgr l'Evêque chantera la grand-messe d'ouverture de ces jours d'adoration qui se termineront mardi matin.

M. F. Bedford sera le conférencier invité au dîner annuel de la C.W.L., à l'occasion des fêtes, à l'hôtel St-Jean, dimanche le 10 décembre.

Les Chevaliers de Colomb du 4e degré célébreront les célébrations du 25e anniversaire de fondation de l'Assemblée Marquis Louis de Montcalm par un souper qui sera servi au Séminaire, dimanche le 10 décembre. Son Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre sera l'invité d'honneur à ces agapes.

Le programme comprend des pièces chorales touchant tous les domaines: chacun y trouvera quelque chose qu'il puisse apprécier. Bref, les membres présentent, chaque année d'ailleurs, le résultat de leurs travaux d'études et de leurs répétitions assidues.

## Au fond de l'encrier



### ★ Le sens unique:

On projette d'établir le sens unique sur les rues Notre-Dame et Laurier, comme on pourra le lire dans le compte rendu de la dernière assemblée au Conseil de Ville. Deux autres sens uniques, oui, et ce n'est pas surprenant, et on ne peut faire autrement, c'est la rançon du progrès. Le problème de la circulation est aigu à Saint-Jean, comme ailleurs. Les rues Notre-Dame et Laurier, par exemple, qui existaient, il y a cinquante ans, ne sont pas plus larges qu'à cette époque mais il y a bien dix fois plus de véhicules qui y circulent. Le sens unique n'est ordinairement pas populaire pour les résidents de la rue où il est imposé, mais nous vivons en collectivité, le bien général doit primer le bien particulier. A Montréal, on voit maintenant des artères commerciales comme Saint-Denis et Berri à sens unique et c'est accepté quand, il n'y a pas si longtemps, on s'opposait à un sens unique pour des rues résidentielles. Et non seulement c'est accepté, mais on se rend compte qu'on aurait dû le faire beaucoup plus tôt. A Saint-Jean, pouvons-nous rappeler que, il y a environ six ans, un comité d'étude sur le problème de la circulation dans la ville de Saint-Jean, après des semaines de recherches sérieuses et de consultations, avait soumis un rapport au Conseil de Ville. On a voulu mettre en pratique les recommandations de ce rapport, on sait ce qu'il est advenu. Pas nécessaire de rappeler tout ça. Mais ce qui, tout de même doit être souligné, c'est qu'aujourd'hui on revient aux recommandations de ce rapport, petit à petit, sens unique sur les rues Champlain, Jacques-Cartier, Notre-Dame, Laurier, etc. Et parmi ceux qui sont prêts à prendre leurs responsabilités, il s'en trouve qui étaient des adversaires acharnés de la défunte Commission de la circulation. Tôt ou tard, il faut se rendre à l'évidence.

### ★ Le séparatisme:

Il faut bien en dire un mot quand ce ne serait que pour montrer qu'on lit un peu de tout ce qui s'écrit. Il n'y a pas à se le cacher c'est le sujet d'actualité au Québec et on en a sûrement aussi des échos, ailleurs, à Ottawa, par exemple. Nous n'y croyons pas trop, du moins pas pour maintenant, pas avant une décennie ou deux même. L'idée du séparatisme n'est pas forcément absurde, dans l'ordre économique, mais les obstacles seraient nombreux et redoutables. Ce qui ne veut pas dire que le mouvement est inutile, il ne peut que nous aider à progresser, nous Canadiens français dans le cadre de la Confédération. En fin de semaine dernière, Me Albert Leblanc, de Valleyfield, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, lors d'une conférence prononcée à Rouyn, a qualifié de "solution de désespoir" le mouvement séparatiste au Québec. "Tout comme dans le cas d'une grève, dit-il, le séparatisme ne doit entrer en ligne de compte qu'en tout dernier ressort". L'expression est sensée.

### ★ Quelques perles à l'assemblée du Conseil de Ville, lundi:

AU SUJET DU PROBLEME DE LA CIRCULATION, RUE LAURIER:

Un échevin: —Ce n'était pas la place pour construire un salon funéraire. On m'a pas cru.

Un autre échevin: —On a assez de trouble avec les vivants, laissez donc faire les morts.

\*\*\*

AU SUJET DE RETROACTIVITE SUR UN REGLEMENT D'IMPOSITION DE TAXES:

Un échevin: On n'est pas pour revenir sur la rétroactivité continuellement. C'est comme la peine capitale, par exemple, quand elle sera abolie, les pendus n'auront pas le droit et ne pourront pas revenir demander la rétroactivité.

\*\*\*

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de la Chambre de Commerce qui demande l'élargissement de la rue Notre-Dame:

Un échevin: —Ils veulent élargir la rue, accordons-leur un permis! Bernard BEDARD

## Neuvième concert annuel du Choeur du Richelieu le 7 décembre prochain

C'est jeudi soir prochain, le 7 décembre, à 8 h. 30 en l'auditorium de la Centrale Catholique de S.-Jean que le Choeur du Richelieu donnera son neuvième concert annuel. M. Fernand Charest dirigera le choeur mixte qu'il a lui-même fondé il y a neuf années. Cette année, près de 40 voix mixtes composent cet ensemble musical qui lui fait honneur.

Le Choeur du Richelieu désire lancer une invitation bien cordiale à venir assister à cette soirée artistique en même temps que récréative: ce sera là un excellent moyen de venir encourager un groupement de chez nous qui essaie depuis bientôt dix ans à propager la culture du chant choral dans notre cité. Chaque année, et de plus en plus, le public répond au travail des membres du Choeur du Richelieu et vient encourager ces artistes qui méritent certainement d'être appréciés à leur juste valeur.

## Cours d'art culinaire

Le prochain cours d'Art culinaire qui aura lieu au Foyer Notre-Dame du Bon-Consell, 172 rue Laurier, mardi le 5 décembre à 7 h. 30 p.m. plaira sûrement aux dames, puisqu'il portera sur le menu du Réveillon de Noël: Velouté aux huîtres, Tourtières des Fêtes, Petits pains au fromage farcis, Sandwiches hors-d'oeuvres, Buche fleurie, Glace au beurre, Pâte de guimauve (pour confection de fleurs), Melon glacé

Le programme comprend des pièces chorales touchant tous les domaines: chacun y trouvera quelque chose qu'il puisse apprécier. Bref, les membres présentent, chaque année d'ailleurs, le résultat de leurs travaux d'études et de leurs répétitions assidues.

Il y aura des billets en vente au guichet le soir même du concert; si vous voulez réserver tout de suite les vôtres, vous pourriez le faire en signalant FI. 8-5078.

Le prix d'entrée est de \$1 et toute la population des environs est également invitée à se joindre à celle de S.-Jean, pour venir passer une soirée instructive et intéressante.

\*\*\*

### A L'HOPITAL

Nos vœux de prompt et complet rétablissement à M. Philippe Villeneuve, actuellement hospitalisé.

# La Cour Municipale est active

**Eloge du Directeur de la Police — Sens unique rues Notre-Dame et Laurier. — Commission des Loisirs en activité.**

A l'assemblée spéciale de lundi soir, M. le juge municipal Maurice Demers a eu une entrevue avec les membres du Conseil de Ville. L'échevin Armand Pilon était absent. D'après des statistiques fournies par Me Demers, notre Cour municipale a entendu une moyenne de 740 causes par année depuis sa fondation, il y a neuf ans. Mais au cours des dernières années, ce tribunal a connu une activité très accentuée. La Cour doit siéger assez souvent durant la semaine, outre sa séance statutaire du vendredi soir. Dans la seule soirée de vendredi dernier, on a entendu 18 causes pénales, à part les causes civiles. Durant la seule année 1961, on enregistrera environ 260 causes de plus que l'an dernier.

M. le juge Demers a voulu terminer son exposé en faisant l'éloge du Directeur de la Police, M. J.-T.-A. Charron. "Chez votre Directeur de la Police, dit-il, il n'y a pas d'excès de zèle, mais accomplissement de son devoir. Il n'est pas question de règlement de causes en cachette, dans le dos et sa coopération pour la bonne administration de la justice municipale mérite d'être soulignée".

Depuis la nomination du juge municipal en mai 1952, il n'y avait eu qu'un réajustement de salaire, soit il y a dix ans. Devant ce surcroît de travail continu, à l'unanimité, le Conseil a décidé de porter à \$3,000 par année le salaire du juge municipal, ce qui est le salaire payé au juge municipal de Saint-Hyacinthe, par exemple; ce salaire n'atteint pas, cependant, le salaire payé dans d'autres villes.

### ● Sens unique

Dans un rapport soumis au Conseil de Ville, le Directeur de la Police avait suggéré, entre autres, l'établissement d'un sens unique sur la rue Laurier, à cause de l'embouteillage fréquent à maints endroits sur cette rue et plus particulièrement en face du Centre Notre-Dame. On a fait remarquer que plusieurs résidents de cette rue s'étaient déjà fortement opposés à ce sens unique pourtant devenu nécessaire.

L'échevin Alphonse Lorrain a dit être capable de prendre ses responsabilités et a donné avis de motion qu'à la prochaine assemblée il proposera d'amender le règlement de circulation pour faire sens unique de la rue LAURIER, du sud au nord, depuis le boulevard Saint-Joseph jusqu'à la rue Saint-Paul et sens unique aussi, rue NOTRE-DAME du nord au sud, du boulevard Saint-Joseph à la rue Saint-Charles. Il y aura aussi stationnement des deux côtés de la rue.

Pour s'assurer de la légalité, étant donné que l'ordre du jour ne mentionnait pas l'item de la rue Notre-Dame, il a été décidé que l'avis de motion ne serait donné

qu'à la prochaine assemblée. (On lira en page deux, quelques commentaires sur la nécessité de ces sens uniques).

### ● Commission des loisirs

Bien que les cadres de la Commission des Loisirs ne soient pas complètement formés — il manque un représentant de l'élément de langue anglaise — il a été décidé de rencontrer les membres déjà nommés, jeudi soir, de procéder à l'assurément et de leur demander de commencer immédiatement leur travail.

On a accepté de défrayer d'ici le 1er janvier, les dépenses nécessaires au Comité Central de l'O.T.J. et aux associations de paroisses pour qu'on puisse procéder à l'organisation des jeux d'hiver. M. l'abbé Gaboriau et M. Bisailon ont été invités à fournir quelques renseignements nécessaires.

### ● Caisse de retraite

Au 31 octobre 1960, les employés municipaux avaient contribué à la Caisse de retraite pour un montant de \$11,095. La part de la Cité est de \$6,323.33. Une résolution est adoptée pour autoriser, à l'avenir, le secrétaire à verser quand ce sera nécessaire, la part de la Cité à la caisse de retraite.

La rétroactivité à cette caisse de retraite s'élève à \$6,685 pour l'année 1961. La Cité a déjà versé un montant de \$5,000, lors de l'établissement de la Caisse; M. le secrétaire est donc autorisé à verser la balance, soit \$1,685.

L'échevin Lorrain dit qu'il demeure encore contre cette rétroactivité, parce que ce n'est pas honnête envers les contribuables.

L'échevin Fortier signale que M. Lorrain veut toujours demeurer dans le système du paternalisme. "Autrefois, quand un employé prenait sa retraite, dit-il, on versait tel montant à Un Tel, un autre montant (suite à la page 6)

## Jeunesses Musicales

Mardi soir, le 5 décembre, à 8 h. 30 p.m., les JMC de S.-Jean présenteront deux oeuvres lyriques.

"L'Enfant Prodigue", cantate qui mérita à Claude Debussy le Prix de Rome, ouvrira le concert et mettra en vedette Cécile Vallée, soprano, Pierre Boutet, ténor et Jules Bruyère baryton.

Une oeuvre canadienne de Jean Vallerand "Le Magicien", opéra en un acte, formera la deuxième partie du programme. Les interprètes seront Louise Gosselin, soprano, Claude Gosselin, ténor, et Napoléon Bisson, baryton.

Cette représentation est sous la direction artistique de Raoul Jobin. Les costumes sont de Yoland Lefebvre et Colombe Pelletier tiendra la partie de piano.

Un service d'autobus accommodera les membres, partant d'Iberville à 8 h. 05, de l'école S.-Jeanne d'Arc à S.-Gérard, à 8 h. 10, du Centre Notre-Dame à 8 h. et de la Centrale Catholique à 8 h. 10.



● **DISTINGUÉS VISITEURS:** Dans l'après-midi de lundi dernier, au Département des Incendies de notre ville, on recevait la visite de deux personnalités dans le domaine des incendies, soit les directeurs du service des incendies de Montréal et de Québec ainsi qu'un échevin de la vieille capitale. Ils ont été particulièrement intéressés à notre nouvelle échelle aérienne, qui est unique dans son genre dans la province de Québec. Sur la photo, de gauche à droite, le sous-chef Antoine MORIN; le président du département feu et police; l'échevin Fernand ROY; un échevin de Québec, M. Gaston FLIBOTTE; le directeur du service des incendies de la ville de Québec, M. A. TALBOT; le maire suppléant Joseph MORIN; le directeur du service des incendies de Montréal, M. Armand DURETTE; le directeur de police de Saint-Jean, M. J.-T.-A. CHARRON. (Photo Ken Wallett)

## Trouvé coupable de conduite dangereuse

Devant l'honorable juge Maurice Cousineau, qui préside le terme des Assises criminelles, Yvan Guay a avoué sa culpabilité à l'accusation de conduite dangereuse. Il devait subir son procès sur l'accusation de négligence criminelle. Son procureur, Me Stanislas Dery, a manifesté le désir de M. Guay de plaider coupable à une accusation moindre. Les jurés qui ont été choisis ont accepté et ont déclaré l'accusé coupable de conduite dangereuse. La sentence sera rendue le 6 décembre. D'ici cette date, Guay est confiné aux cellules.

L'accusation de négligence criminelle avait été portée à la suite d'un accident qui avait causé la mort d'une fillette de 15 ans, Raymonde Alexandre et qui s'était produit le 17 septembre 1960 sur le chemin du Petit Bernier.

## Message du Directeur de Police

Avec la venue de l'hiver, je demande la collaboration de tous les citoyens de S.-Jean qui possèdent des automobiles ou autres véhicules-moteurs de bien vouloir stationner ceux-ci en dehors des rues afin de permettre le déblaiement de la neige.

Le règlement 391 de la Cité de S.-Jean défend à tout propriétaire de stationner dans les rues de la Cité durant la nuit et ce, à l'année longue et durant l'hiver aucune tolérance ne sera permise pour permettre un déblaiement plus efficace.

J. T. A. Charron, Directeur

## Changement important au Comité Central de l'OTJ de S.-Jean

A cause du surcroît de travail que lui imposent ses nouvelles fonctions de vice-recteur du Séminaire attiré aux parents, et à cause d'importants travaux universitaires à accomplir, notre aumônier général depuis trois ans, M. l'abbé Bertrand Gaboriau,



M. l'abbé Bertrand Gaboriau

doit quitter un poste auquel tous, jeunes et adultes, s'étaient habitués à le voir déployer avec ardeur son activité apostolique.

Quatrième aumônier général de l'Oeuvre des Loisirs et Terrains de Jeux de la Cité de Saint-Jean Inc., après Mgr Laurent Brault, M. le chanoine Armand Racicot, et M. l'abbé Lucien Labelle, M. l'abbé Bertrand Gaboriau, "le père" comme l'appelaient affectueusement les jeunes, s'est trouvé providentiellement en

place pour inaugurer de nos activités modernes de loisirs tant les garçons que chez les filles, et aider à opérer un changement d'orientation dans nos loisirs de S.-Jean. Sa plume agile et sa foi persuasive ont aidé à faire ce pas sans heurts irréparables.

M. l'abbé Gaboriau sera remplacé au Comité Central et aux sociétés récréatives par une équipe d'aumôniers venus des paroisses dont le curé Pierre Lanctôt sera le directeur. Bienvenue à cette nouvelle équipe.

L'abbé Gaboriau continuera son travail de recherches et études dans le domaine des loisirs comme membre de l'Office d'information et de recherches en Loisirs, et il sera le délégué officiel de cet organisme à l'Association Canadienne.

Je pense me faire le porte-parole de tout notre Comité Central en remerciant M. l'abbé Bertrand Gaboriau de son dévouement si totalement persévérant. Il fut pour tous une source de joie comme aux heures de cultes une inspiration et un réconfort. Il nous manquera et il manquera tout aux jeunes. Il était si près de nous.

Nos meilleurs voeux l'accompagnent dans son apostolat nouveau. Nous espérons qu'il y servira l'Eglise avec la même ardeur et qu'il apportera les solutions aux problèmes les plus délicats.

## UCFR à S.-Michel

Mercredi soir prochain, le 6 décembre, à 8 h. p.m. il y aura au sein de l'église, une petite soirée récréative pour les membres de l'UCFR. Jeux de cartes, bingo, prix de présence et autres.

## L'HOMME de la Semaine



● **Le Dr Edgar LeRoux, de Saint-Jean, qui vient d'être élu à la présidence de la Ligue Navale du Canada, division du Québec.**



● **AU PARTI D'HUITRES DE LA FANFARE.** — Le Cercle Philharmonique de Saint-Jean recevait vendredi soir dernier, dans ses locaux, à l'occasion du parti d'huitres annuel. Sur la photo, assis, de gauche à droite: M. Louis ROBERT, vice-président; l'échevin Alphonse LORRAIN; M. Léo DUGAS, secrétaire; M. Adrien LEFEBVRE, organisateur; debout, dans le même ordre: MM. Germain PRAIRIE, Paul-Emile MOREAU, directeurs; Amable LUPIEN, bibliothécaire; Gérard BEAUVOLK, organisateur; Léo PARISEAU, directeur et Aimé LAINESSE, directeur musical. (Photo Ken Wallett)

Mémoire présenté par les SSJB du diocèse de Saint-Jean

# Le droit à l'autodétermination

Lors du congrès qu'elles tenaient récemment à Saint-Luc, les SSJB du diocèse de Saint-Jean, à la suite de la SSJB de Québec et de celle de l'Outaouais-Nord, ont soumis un mémoire sur le droit à l'autodétermination pour le Québec. Voici le texte de ce mémoire:

Les Canadiens français comme collectivité possèdent objectivement et subjectivement tous les éléments essentiels de la nation authentique:

## I — ELEMENTS OBJECTIFS

### 1. Un peuple

Ils sont un peuple homogène, distinct de tout autre nettement caractérisé par des origines ethniques communes, une même langue, une même religion, des souvenirs communs, les mêmes intérêts actuels, des aspirations semblables, une même mentalité. Ils se conforment ainsi à tous les critères qui définissent sociologiquement la nation et que sanctionne le droit des gens.

### 2. Un territoire

Ils vivent principalement sur un territoire délimité, le Québec, géographiquement un, et qu'ils sont les seuls à posséder à l'exclusion de tout autre peuple en vertu de la loi naturelle des premiers occupants et de la loi positive contenue dans l'article 109 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Ils ont ainsi la garantie fondamentale de possession du sol, exigée par le droit international qui reconnaît, dans ce cas, les aspirations nationales à la souveraineté.

### 3. Un gouvernement

Le peuple canadien-français est organisé sur son territoire en société et reconnaît un gouvernement réel auquel il obéit.

Ce gouvernement est entièrement souverain dans les limites de sa juridiction. Le peuple canadien-français possède l'Etat du Québec et peut juridiquement se déclarer nation souveraine.

Un peuple distinct, un territoire autonome, un gouvernement réel et démocratiquement reconnu fondent objectivement la nation canadienne-française. Son vouloir-vivre et son pouvoir-vivre collectifs la fonderont subjectivement:

## II — ELEMENTS SUBJECTIFS

### 1. Le vouloir-vivre collectif

Les Canadiens français ont toujours manifesté une grande volonté de vivre et de progresser. Ils ont triomphé de tous les malheurs qui menaçaient de les anéantir. Même conquis par des armes étrangères, ils ont toujours refusé de se rendre. La nation canadienne-française est historiquement façonnée par trois siècles d'épreuves.

### 2. Une société complète et moderne

Les Canadiens français ont édifié toutes les institutions nécessaires à la vie d'un peuple moderne et civilisé. Une littérature originale s'affirme et un art propre s'exprime. Le Québec peut compter sur toutes les équipes d'hommes indispensables à une vie distincte. Il a des savants éminents, des architectes, des ingénieurs, des artistes reconnus, des hommes de lettres, de nombreux intellectuels, économistes, sociologues, démographes, des hommes politiques, des fonctionnaires, des diplomates. Nous formons une société complète.

### 3. Le pouvoir-vivre communautaire

Les Canadiens français ont en main tous les atouts du pouvoir-vivre communautaire. Au nom-

bre de quatre millions et demi, suffisamment nombreux, ils vivent dans un pays très grand et aux richesses illimitées. Le Québec peut économiquement vivre seul et il peut établir lui-même toutes les relations internationales permises aux peuples évolués.

## Les confessions religieuses aux Etats-Unis

Selon l'édition 1962, de l'annuaire des Eglises — qui donne les chiffres de 1960 — 114,449,217 Américains, dans les cinquante Etats de l'Union, appartiennent à des Eglises, à des communautés religieuses ou à des synagogues. Ce total représente une augmentation de 2,222,312 fidèles inscrits à une confession en 1960 par rapport à 1959, soit une augmentation de 1.9% alors que celle de la population des Etats-Unis a été de 1.8%.

Sur les 259 communautés religieuses mentionnées dans l'annuaire, 227 sont protestantes. L'Eglise catholique avait, en 1960, 42,104,900 membres contre 40,871,302 en 1959, ce qui représente une augmentation de 3.2% du nombre des catholiques aux Etats-Unis.

En dix ans, le nombre des membres inscrits des diverses Eglises aux Etats-Unis est passé de 88,673,005 en 1950 à 114,449,217 en 1960, le nombre des protestants passant de 52,162,432 à 63,668,835. L'augmentation du nombre des membres inscrits aux différentes dénominations protestantes des Etats-Unis est marquée par le fait qu'en 1926, ils représentaient 27% de la population totale, 38.3% en 1950 et 35.4% en 1960. La proportion du nombre des catholiques est de 16% en 1926 à 23.6% en 1960.

Par ailleurs, citant les statistiques du Département du Commerce, l'annuaire des Eglises indique que la valeur totale des constructions d'immeubles religieux est passée de \$28,000,000 en 1935 année de dépression, à 1,016,000,000 en 1960.

Voici selon l'annuaire, les principales confessions aux Etats-Unis: Bouddhistes: 53 églises, 20,000 membres; Vieux-catholiques et Géorgiens: 450 églises et 589,819 membres; Orientaux et orthodoxes: 1,423 églises et 2,698,663 membres; Juifs: 4,079 synagogues et 5,367,000 membres; Catholiques romains: 23,393 églises et 42,104,000 membres; Protestants: 289,299 églises et 63,668,835 membres. (CCC).

## Ne vous en faites pas...

Ce n'est pas encore l'hiver... juste un avant-goût de quelque dix pouces de neige.

Les chaînes ne sont pas le symbole de la liberté, mais elles aident à libérer... les automobilistes.

Il fut un temps où le mot "autonomie" tenait le haut du pavé, à Québec, et le mot "communisme" aussi... vous vous souvenez?

Et maintenant, le mot à la mode, "séparatisme"... pauvre lui, que de mots inutiles, on dit en son nom!

Quand on est si bien ensemble, pourquoi se SEPARER... se demandait-on après la soirée, qui a suivi le souper mixte du Club Richelieu...

Et M. Barbeau, lui-même, en personne et sa gentille épouse... ne voulaient plus se SEPARER de nous...

L'Ecole St-Patrick a été inaugurée, samedi dernier... à l'insu des membres de la Commission scolaire.

D'ailleurs, les deux pages d'inauguration ne mentionnent pas ces Messieurs Commissaires... qui ont eu la désinvolture de refuser... l'obole publicitaire.

Petit carnet: Les directeurs des incendies de Montréal et de Québec ont rendu visite à notre échelle aérienne, lundi.

Il y aura grande réunion, dimanche prochain, pour assurer dans notre paisible ville... la continuité de "la paix".

Un confrère écrit et ce n'est pas banal: "Le cheval qui prenait le mors aux dents, a été remplacé par le conducteur qui prend son verre et tout ce que l'on met dedans..."

### HONNETETE:

—Mais vous n'avez pas honte, à votre âge, de tendre la main et de demander de l'argent aux passants.

—Vous en avez de bonnes, vous? Je n'ai pas de faire un an de prison pour en avoir pris sans le demander...

NORBERT...



Directeur: PAUL L'ECUYER  
 REDACTION ET ADMINISTRATION  
 C.P. 216 — Saint-Jean, Qué.  
 Publié par  
 LES EDITIONS DU RICHELIEU LIMITEE  
 rue Saint-Jacques Téléphone FI. 7-7529  
 Abonnement: \$2.00 — Etats-Unis et pays étrangers: \$3.00  
 Autorisé comme envoi postal de 2e classe,  
 Ministère des postes, Ottawa.

SAINT-JEAN, JEUDI LE 30 NOVEMBRE 1961

## Il est temps plus que jamais!

La province de Québec vit actuellement des moments difficiles.

Placé dans un contexte nouveau depuis la dernière guerre mondiale, le Canada français voit ses espoirs sociaux éclater à peu près partout; il voit même temps surgir ici et là des gens qui s'offrent comme des spécialistes pour donner à notre peuple la physionomie moderne qu'il lui faut.

Comme s'ils dévoueraient tout à coup un monde qui vit pourtant depuis des décades, certains chefs de file se révoltent devant des systèmes qu'ils jugent devenus tout-à-coup "vieux jeux" et proposent de tout corriger par des réformes radicales.

De ce désir de tout chambarder, ceux qui observent s'inquiètent justement... et s'inquiètent d'autant plus que le gros de la population semble rester indifférent, apathique devant ce conflit. Car conflit il y a.

On discute de l'avenir de la province et l'on parle d'autodétermination, puis de séparatisme et de confédération révisée. — Combien de gens savent réellement le sens véritable de chacun de ces termes? Combien pourraient vraiment nous dire où ira l'un ou l'autre de ces systèmes? Et pourquoi en est-il ainsi? Pourquoi seraient-ils prêts à se faire tuer pour implanter, par exemple, l'idée du séparatisme nous.

Dans le domaine de l'éducation, la situation est pénible encore. Utilisant des termes mal définis, le sens n'a pas été pleinement saisi, des hommes qui se croient sincères poussent toutes les réformes, et réclament hâtivement un changement, après avoir violemment critiqué ce qui existe et surtout tout ce qui a été entrepris et réalisé par le clergé ou avec son concours. Ils et si ouvertement on a autant critiqué tout ce qui "sent" la religion!

Dans un geste de rébellion ou dans une recherche de liberté, poussés par un vent de laïcisme, même d'athéisme, soutenus par des disciples zélés, des extrémistes là aussi réclament des réformes radicales, des réformes radicales qui ont transformé en un rien de temps tout un système scolaire en une vaste école neutre.

Et nous ne nous en préoccupons pas!

En pleine page, dans les grands quotidiens de notre province, il est actuellement question des besoins de notre enseignement. De cela, il ne faut pas s'étonner, encore moins se scandaliser. Notre système d'éducation a besoin de retouches, cela va sans dire. On peut toujours rendre meilleur ce qui est bon. Ce qui doit plutôt nous inquiéter, c'est de voir si telle réforme, si telle solution, si tel remède améliorera vraiment le problème de l'éducation chez nous, dans notre province, à 95% catholique... ou s'il l'aggravera.

Et j'ai l'impression que trop de gens restent indifférents devant ce problème et devant les solutions proposées. Les corps intermédiaires qui sont censés dans notre société, les nombreuses associations catholiques de chez nous, les chefs de file groupés de toutes sortes de façons doivent s'occuper — et le plus sérieusement possible — de ce qui se passe dans le Québec et présenter leurs vues de vue aux autorités de la province.

Il serait désastreux et vraiment criminel s'il en était autrement et qu'à cause de notre mutisme et de notre indifférence s'implantent peu à peu chez nous des idées qui demain nous donneront inévitablement des écoles neutres. Or c'est ce qui se passe actuellement.

Pendant que nous rêvons béatement devant nos écrans de TV, des réformistes tirent des ficelles, ont des idées et revendiquent toutes sortes de systèmes pour implanter des systèmes que jamais, nous catholiques, n'accepterions si nous étions seuls, si nous voyions à nos affaires.

Éveillons-nous de grâce et prenons une part active aux discussions qui agitent actuellement la province de Québec. Sans être des extrémistes nous-mêmes, soyons des parents qui fermement veillent sur leur patrimoine comme sur l'éducation chrétienne de leurs enfants.

Il est plus que jamais temps d'y voir.

Paul L'ECUYER

## PLEBISCITE

A la suite du mémoire des SSJB du diocèse de Saint-Jean (publié dans cette page) et des autres SSJB sur le droit à l'autodétermination, et, supposant que ce droit qu'a une nation de choisir ses institutions politiques est reconnu pour la province de Québec, LE RICHELIEU, au moyen d'un plébiscite veut connaître l'opinion de ses lecteurs sur un sujet d'une brûlante actualité: l'INDEPENDANCE DU QUEBEC. Les lecteurs qui veulent participer à ce plébiscite devront répondre par OUI ou par NON à la question: "Etes-vous en faveur de l'indépendance du Québec?" et adresser leur réponse à Plébiscite du Richelieu, C.P. 216, Saint-Jean, Qué.

Etes-vous en faveur de l'indépendance du Québec?

OUI..... NON.....

## LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE du diocèse de Saint-Jean

Comment ne pas reconnaître, en effet, qu'une des causes, peut-être moins observée, mais non moins vraie, de l'expansion de tant d'immoralité, n'est pas due à un manque de précautions MAIS A LA REACTION INEXISTANTE OU FAIBLE DES GENS HONNETES, qui n'ont pas su dénoncer à temps les infractions faites à la loi des bonnes moeurs.  
(Pie XII, 1-1-54)

— Article 402 —

### Québec: un centre majeur du tourisme

L'association des hôteliers vient de faire quelques recommandations au Conseil du Tourisme. Parmi ces recommandations, il y en a d'excellentes comme celle réclamant la fondation d'une école hôtelière, une autre suggérant la création d'un office de la bonne table en vue de faire du Québec un centre gastronomique; telle autre demandant un contrôle très sévère sur la publication de tout guide touristique et sur l'exploitation de tout bureau de renseignements, etc.

Il est évident que ces recommandations témoignent du souci de l'association des hôteliers d'améliorer le service des hôtels et de tenter de les hausser au standard international. Le Conseil du Tourisme devrait prendre en sérieuse considération les recommandations relatives à l'amélioration du service et de la tenue des hôtels et faire les pressions voulues auprès des autorités pour permettre l'expansion nécessaire en vue d'attirer le touriste.

Cependant, vouloir hisser le standard des hôtels du Québec au niveau international c'est également accepter de se soumettre aux règles et aux normes qui font les bons hôtels. Or, quiconque a un peu voyagé et par surcroît a pris la peine de se renseigner constate facilement que ce qui contribue à la bonne renommée d'un hôtel ce n'est pas le fait qu'on vent à cet hôtel de la boisson alcoolique sur une plus grande période de temps, mais que cela tient plutôt au bon site d'un hôtel quand il n'est pas dans une ville, à la propreté impeccable que l'on retrouve partout dans l'hôtel et à ses abords, à la politesse et au service empressé de tout le personnel, à la bonne table, au bon gîte, etc.

Dans le Québec, à part une trentaine de bons hôtels, le voyageur ou le touriste ne voit partout qu'auberges minables et sans attrait où le propriétaire semble plus empressé de vendre de la bière aux buveurs locaux que de se mettre au service des clients de passage.

L'association des hôteliers devrait classer les hôtels en diverses catégories comme cela se fait en plusieurs pays. Un guide, comme il en existe en France devrait indiquer au moyen d'étoiles ce que vaut la table des différents hôtels; il devrait renseigner le voyageur et le touriste sur les plats typiquement régionaux de tel ou tel hôtel; il devrait aussi comporter des renseignements sur les attraits touristiques de chaque coin particulier de la province. En ce faisant, l'association des hôteliers donnerait l'impression de ne pas défendre uniquement les intérêts commerciaux de ses membres mais elle manifesterait aussi le désir de conserver et d'aider à mettre en valeur le patrimoine du Québec vraiment digne d'être offert au touriste.

Il y a trop d'hôteliers dans la province qui ne sont que des vendeurs de bière. L'association ne fait rien pour le tourisme en demandant des amendements à la Loi de la Régie concernant la vente des alcools le dimanche, elle ne songe qu'au profit de ses membres. On n'est pas meilleur hôtelier parce qu'on vent plus de bière. Et personne de vraiment sérieux ne croira que les "touristes-buveurs-de-bière-du-dimanche" sont une clientèle désirée par un hôtel vraiment digne de ce nom.

X X X

Commandité par le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean. — N.B.: Toute souscription sera la bienvenue. Elle peut être envoyée à l'adresse suivante: LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE du diocèse de Saint-Jean, C.P. 520, Saint-Jean, P.Q.

## GRANDE VENTE

— ET —

### GRATIS: Un beau calendrier WATKINS VOUS OFFRE

Régulier	2 BOUTEILLES	En spécial
\$1.75	Essences Van	\$ 3.00
\$1.85	Poivre 1/2 8 oz.	\$ 3.25
\$4.49	Vit. Min. enfants	\$ 6.68
\$6.69	Vit. Min. adultes	\$ 9.98
\$8.49	Vit. Min. Gériatric	\$12.98

Cadeaux pour les fêtes — 20% d'escompte

GERARD ROY

100, rue Grégoire SAINT-JEAN Tél. FI. 8-5005

Vendeurs demandés: hommes et femmes

— Chaque dollar donne droit à un coupon "Go-Mexico" —

# Tribune de nos lecteurs

## Ecole confessionnelle... Ecole neutre...

"Qu'est-ce que l'homme?"

Madame Gouin-Décarie, Monsieur André Lussier,  
Monsieur Théo Chentrier

Je suppose, madame et messieurs, que vous vous faites de l'homme une idée philosophico-religieuse. Sans cette "idée ontologique", le dialogue devient impossible. "Si nous essayons de fonder l'éducation et de mener à bien son oeuvre sur la seule idée scientifique de l'homme, dit Jacques Maritain, nous ne pourrions que déformer et fausser cette idée même; car nous serions obligés de poser la question de la nature et de la destinée de l'homme, et il nous faudrait presser la seule idée à notre disposition, à savoir l'idée scientifique, pour obtenir une réponse à notre question; et nous essayerions alors contrairement à la structure typique de cette idée, de tirer d'elle une espèce de métaphysique. Le résultat du point de vue logique, serait une métaphysique bâtarde déguisée en science et dépourvue de toute lumière philosophique; et du point de vue pratique, un refus ou une conception erronée, de ces réalités et de ces valeurs elles-mêmes sans lesquelles l'éducation perd toute signification humaine ou devient le dressage d'un animal au profit de l'Etat.

Il reste ainsi que l'idée complète, l'idée intégrale de l'homme qui est pré-requis à l'éducation ne peut être qu'une idée philosophique et religieuse de l'homme. Je dis philosophique, parce que cette idée a pour objet la nature ou l'essence de l'homme; je dis religieuse, à cause de l'état existentiel de la nature humaine par rapport à Dieu et à cause des dons spéciaux, des épreuves et de la vocation impliquée par cet état. L'éducation de l'homme doit donc être basée sur l'idée chrétienne de l'homme. Cependant il reste malgré tout qu'en fait l'homme de notre civilisation est l'homme chrétien plus ou moins laïcisé.

A notre question: "Qu'est-ce que l'homme?" nous pouvons donner en réponse l'idée grecque, juive et chrétienne de l'homme; l'homme est un animal doué de raison dont la suprême dignité est dans l'intelligence; et l'homme est un individu libre en relation personnelle avec Dieu, dont la suprême "justice" ou droiture est d'obéir volontairement à la loi de Dieu; et l'homme est une créature pécheresse et blessée appelée à la vie divine et à la liberté de la grâce, et dont la perfection suprême consiste dans l'amour.

Alors, Madame Décarie, pourquoi "le certificat de baptême n'a pas à intervenir à l'école? Pourquoi "s'impose la nécessité urgente de déconfessionnaliser l'enseignement de toute matière autre que la religion? D'abord il reste à prouver que la "confessionnalisation" dont vous parlez a existé ou existe. Les étudiants de la génération d'hier et d'aujourd'hui vous fourniraient facilement la preuve du contraire. Le relent de l'école confessionnelle que décrit votre expression "déconfessionnalisation etc." se retrouve dans l'imagination des humains chrétiens plus ou moins laïcisés.

M. André Lussier, "constate qu'il y a des enfants qui sont les nôtres". "qu'il existe en eux un désarroi psychologique dont la cause est l'école confessionnelle". Que le français se veut raisonnable, donc libre. "Que la raison n'a rien à voir avec la Foi, mais avec le culte de la raison". "Que l'humanisme se forme indépendamment de la chrétienté". "Que la rencontre avec l'école est empoisonnée". "Que l'école confessionnelle a empoisonné et dégradé l'humanisme depuis longtemps". "Que l'école laïque représente une chance exceptionnelle: celle de repartir à zéro, à neuf". "Que rien n'est garanti, sinon la foi en la condition humaine, en une marée unique de tous ceux qui pensent".

M. André Lussier, ce désarroi psychologique, chez ces enfants qui sont les nôtres, comme vous dites, dont l'école confessionnelle serait la cause, n'existe pas. Ces enfants "qui sont les nôtres", nous les connaissons, nous les parents, nous les éducateurs, qui depuis près d'un quart de siècle les couvoyons, et nous ne relevons aucune trace de désarroi. Au contraire, leur rencontre avec l'école confessionnelle les aide à s'épanouir et à devenir des hommes complets. La raison et la Foi se prêtent un appui mutuel pour faire d'eux des hommes libres, porteurs d'un sain humanisme chrétien.

Quant à laïciser l'école confessionnelle, c'est-à-dire y "supprimer tout enseignement religieux", cf. Quillet, pour repartir à zéro, c'est une expérience à ne pas tenter, car demain, nous serions mis nous-mêmes de côté, pour permettre à nos successeurs de repartir à zéro. Ce qu'il est bien de faire en 1961, pourquoi ne pas le répéter en l'an 2,000? et tant que durera l'histoire humaine. Il se trouvera certes des hommes demain qui croiront

que l'espèce humaine a commencé à penser à leur arrivée sur notre planète. Et pourtant, il y aura eu plus longtemps que La Bruyère écrit: "Vous arrivez trop tard deux mille ans... tout a été dit

Voilà pourquoi, d'ailleurs, on se demande ce que vient faire Théo Chentrier dans cette grammaire. N'affirme-t-il pas dans sa conférence que "le but essentiel de l'enseignement est de former des hommes pour ajouter cependant que "le professeur n'a pas à dire ce qu'il a sa tâche est de savoir ce que les élèves comprennent. Le professeur n'est pas un homme à croire, mais à comprendre". "La neutralité" c'est de ne froisser personne". Notion de l'homme, M. Chentrier, pas de "l'homme éternel", mais de l'homme l'âme immortelle, notion de l'homme complet, notion que depuis Aristote au moins, l'homme sage, le vrai philosophe a toujours acceptée au part. Vous avez raison de dire que le maître n'a pas à dire ce qu'il est car ce qu'il est l'affirme assez nettement. C'est pour cette raison très simple d'ailleurs, que le professeur neutre ne peut pas exister partant l'école neutre ou l'école que. La raison raisonnable se tiens on ne peut mieux servir par vos affirmations. "Le professeur... homme non à croire mais à comprendre... la neutralité consiste à froisser personne..." On ne peut même pas considérer cela comme des notions descriptives ou des définitions à la négative. Comme Jean-Jacques vous devez en vous-même très fort naïfs ceux qui prennent ces affirmations au sérieux... l'homme pas que soixante ans...

Jean-Marie AYOTTE  
père de famille  
Longueuil

## Le chaleureux accueil au Sanctuaire de Mère d'Youville

Révérènde Soeur Emma Henri  
Sanctuaire Mère d'Youville,  
Varenes.

Révérènde Soeur,

Voici déjà trois semaines depuis notre pèlerinage à Varenes et l'impression de cette journée demeure. Je reviens aujourd'hui en arrière pour vous remercier de l'accueil fait à notre groupe des Fraternités de Notre Dame de l'Assomption.

Deux choses ont contribué, il me semble, à faire de cette journée une halte reposante et enrichissante.

D'abord, le site très bien choisi, donne à ce sanctuaire beauté et pureté: beauté de cette perspective aux larges horizons sur le fleuve, si gracieux à cet endroit; pureté de ce lieu, qui, dans le village, reste cependant isolé à l'ombre de l'église paroissiale. Beauté et pureté qui se retrouvent dans le sanctuaire lui-même, qui se dégage de la sobriété de ses lignes, de ses matériaux, de sa décoration.

Rien ne vient distraire le regard, ni le coeur. C'est bien le lieu de la prière, qui par les mains et le coeur de Mère d'Youville monte vers Dieu.

L'âme de notre peuple est sensible à ces choses, c'est pourquoi nos Fraternités ont tant goûté l'atmosphère de paix et de sérénité qui se dégage de cet ensemble.

Ce pèlerinage symbolise encore les deux grandes richesses de notre peuple: la foi et la famille. On sent le

raponnement de l'influence de première Bienheureuse Canadienne qui fut une mère de famille, souligne puisque notre oeuvre est sacrant à la famille ouvrière, les Fraternités qui composent nos Fraternités peuvent trouver auprès d'elle un modèle.

La messe célébrée à midi, par Jean Genest fut très pieusement suivie et priée par tous. Les chants étaient la joie et la reconnaissance. Les 180 personnes qui ont vécu cette journée en ont emporté un réconfort.

L'accueil si fraternel et bienveillant trouvé au Sanctuaire en fait halte reposante, où chacun se sent "chez soi".

Je tiens à vous remercier aussi des participants pour toute la joie que vous avez prise dans la préparation de cette journée; préparation au sanctuaire, puis de la salle de la pour la conférence.

Merci au Scouts, qui, pour tout faciliter, ont été si généreux de temps et de leur fatigue.

En recommandant encore nos Fraternités à la protection de Mère d'Youville, nous souhaitons que ce pèlerinage se développe et fasse beaucoup de bien; et nous vous assure de la part de notre Revérende Soeur, de notre religion union in Xto.

Sr M. Françoise de la Visitation  
Supérieure

## Le Courrier de la Charité

— No 83 —

Dans une famille où le père (34 ans) est paralysé, une fillette (la famille compte 4 enfants) manque absolument de tout en fait de linge: manteau d'hiver, couvre-chaussures, gants, bas, gilets de laine, robes, etc., etc. Cette fillette a 7 ans. Nous comptons que quelqu'un voudra bien donner de son superflu pour venir en aide à cette enfant. L'argent sera aussi accepté et servira à l'achat de vêtements signalés. Que l'on n'hésite pas à faire sa part, si petit soit-elle.

On signale FI. 7-4718.

REMERCIEMENTS: Pour le poêle demandé la semaine dernière et qui a rendu un jeune ménage très heureux. Pour les matelas et le sofa offerts à la Société Saint-Vincent-de-Paul. Pour la sympathie qu'on témoigne à ce Courrier. Pour l'indulgence aussi car il s'y glisse des oublis involontaires; on ne remercie peut-être pas pour tout et pas assez.

LES EQUIPIERES DE LA CHARITE

## Soirée canadienne à la salle Lemaire

à tous les samedis soirs à 8 h. 30  
à partir du 2 décembre avec

André Grenier

ET SES MUSICIENS

Admission: \$1.00

# DÉCÈS

## Décès de M. Ylvio Fortin

Le 14 novembre dernier est décédé Ylvio Fortin, après une longue maladie. Il était âgé de 85 ans et 6 mois.

Il laisse son épouse née Mary Heleymour (Simard), il laisse quatre garçons: Louis, de Saint-Jean; Joffre Fortin, d'Angus, Ont.; Arthur Fortin, de Denver, Colo.; Sgt Léo Fortin, de Saint-Jean; sept filles: Mme E.-D. Plouffe (de Phillipsburg); Mme L.-Martel (Eva), de St-Jean; Mme J. Choquette (Marie-Rose), Armand Boyer (Blanche), de St-Jean; Mme Ste Kodela (Cécile), de Troy, N.Y.; Mme Wade Brown (Léa), de Troy, N.Y.; Mlle Georgette Fortin, de Saint-Jean; ses gendres: MM. E.-D. Plouffe, Lucien Choquette, Gérard Choquette, Arcand, Steve Kodela et Wade Brown; ses neveux: Mmes Louis Fortin (Yvon-oberge), Joffre Fortin (Lucille), Léo Fortin (Marie Nova), 56 petits-enfants et 18 arrière-petits-enfants; ses sœurs: Mmes Baptiste Thibodeau (Marie), de Iberville; Napoléon Dextradeur (Nella) de Adams, Mass. et Del-Samoisette (Joséphine) de St-Jean; ses belles-sœurs: Mmes Ana-Fortin (Laura Longtin), Louis Fortin et Fortunat Fortin, de St-Jean, Mass.; ses demi-frères et sœurs: MM. Georges Fortin (Épold Fortin, de Saint-Jean); Arthur Barré, de Montréal; Arthur Picard, de Montréal; ses belles-sœurs et beaux-frères: M. Seymour, de Champlain, N.Y. et Mme Mary Giroux, de Melville, N.Y.

Le service fut chanté en l'église Sainte-Auxiliatrice par M. l'abbé J. D. neveu du défunt, assisté de M. et sous-diacre. Les porteurs furent MM. Marcel, Normand, André et René Plouffe, Jacques Choquette et Claude Martel, tous petits-enfants du défunt.

Le service funéraire dirigé par M. Rochas, a rendu la messe de Perosi. M. Renaud était à l'orgue. L'inhumation se fit au cimetière de St-Jean.

Nos sincères condoléances à la famille.

## Décès de Mme Horace L. Dobson

Le 28 novembre dernier est décédé après une longue maladie, Mme Horace L. Dobson née Kate Carroll. Agée de 63 ans, la défunte était née en Irlande et était venue s'établir à St-Jean, dès son jeune âge. En 1936, elle épousait M. Horace L. Dobson, alors directeur des Royal Canadian Druggists.

Ses funérailles ont eu lieu lundi matin en l'église de St-Edmond.

Le service fut célébré par M. R. P. Pascal Gurga, o.f. Conv., de St. Thomas Moore, a officié. Parmi les personnes venues de l'étranger, mentionnons deux neveux: M. et Denis Kaene, de Montréal; ses cousins et cousines: Mlle Margarete Doyle, Mme George Nolan, M. et M. Cullingham, de Montréal; M. et M. Kelley, de Waterbury, Conn.; M. et M. Marshall, de Longue-Pointe. Nos sincères condoléances à la famille.

## Décès de M. Emile Custeau

Notre concitoyen, M. Emile Custeau, est décédé après avoir été atteint d'être éprouvé par la mort de sa mère, Mme Gaudias Custeau, survenue le 21 novembre, à Greelay, près de Windsor Mills. Agée de 79 ans, la défunte laisse deux fils, quatre filles, sept petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu samedi matin le 25 novembre.

Nos sincères condoléances à M. E. Custeau et aux membres de sa famille.

## Décès de M. Augustin Gibeau

Dans la matinée de mardi, est décédé à l'hôpital de St-Jean, après une longue maladie, M. Augustin Gibeau, époux en premières noces de Valentine Monette et en secondes noces de Lina Marchessault qui lui survit. Il était âgé de 58 ans.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil trois fils: Yvon, Alain et René; sa mère: Mme Frédéric Gibeau, de St-Jean; sa belle-mère: Mme Joseph Roy; deux belles-filles: Mme Gérard Roy, de Granby et Mme Gilles Lussier, de St-Jean; trois frères: MM. Isidore, Ulric et Alfred Gibeau, de St-Jean; trois sœurs: Mlle Prescille Gibeau, de St-Jean; Mme Vildas Thibert (Rose-Alma), de St-Jean et Mme Romain Ménard (Berthe), de Huntingdon; ses beaux-frères et belles-sœurs ci-haut mentionnés ainsi que MM. et Mmes Armand, Roméo, Réginald, René, Georges-Henri et Richard Marchessault; M. et Mme Roméo Yelle, M. et Mme Alcide Giroux; plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au Salon Langlois, rue Jacques-Cartier et les funérailles auront lieu vendredi matin à 10 heures à la Cathédrale.

Le défunt était membre actif de la Ligue du Sacré-Coeur.

Nos sincères condoléances à la famille.

## Mlle Aline Phénix est décédée

Nous apprenons le décès de Mlle Aline Phénix, d'Henryville et autrefois de notre ville, survenue à Longueuil, après une courte maladie. Agée de 76 ans, elle était la fille de feu le docteur Théodore Phénix et de feu Marie-Anne Lecomte.

Elle laisse dans le deuil trois frères: le docteur Georges Phénix, de St-Jean; M. Emile Phénix, de St-Sébastien et M. Charles Phénix, d'Henryville; deux sœurs: Mlle Bertha Phénix, d'Henryville et Mme Lucien Brouillette (Jeanne), de Montréal; son beau-frère et ses belles-sœurs, neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu lundi matin à Henryville.

Nos sincères condoléances à la famille.

## Syndicat National des Coiffeurs et Coiffeuses de St-Jean et Iberville

Il y aura grande démonstration de coiffure, lundi le 4 décembre 1961, à l'hôtel Richelieu, 265 rue Richelieu, Saint-Jean, à 1 heure de l'après-midi et à 7 h. 30 du soir.

Nous aurons comme artistes invités, MM. Robert Léonardi et Paul Derycke, de l'école Guillaume et Robert, Mme Mildred Aubry, technicienne en teinture.

Nous espérons que tous les coiffeurs et coiffeuses se feront un devoir d'assister à cette démonstration qui sera très profitable à l'approche des fêtes, pour leur salon.

### PROGRAMME DE LA JOURNÉE

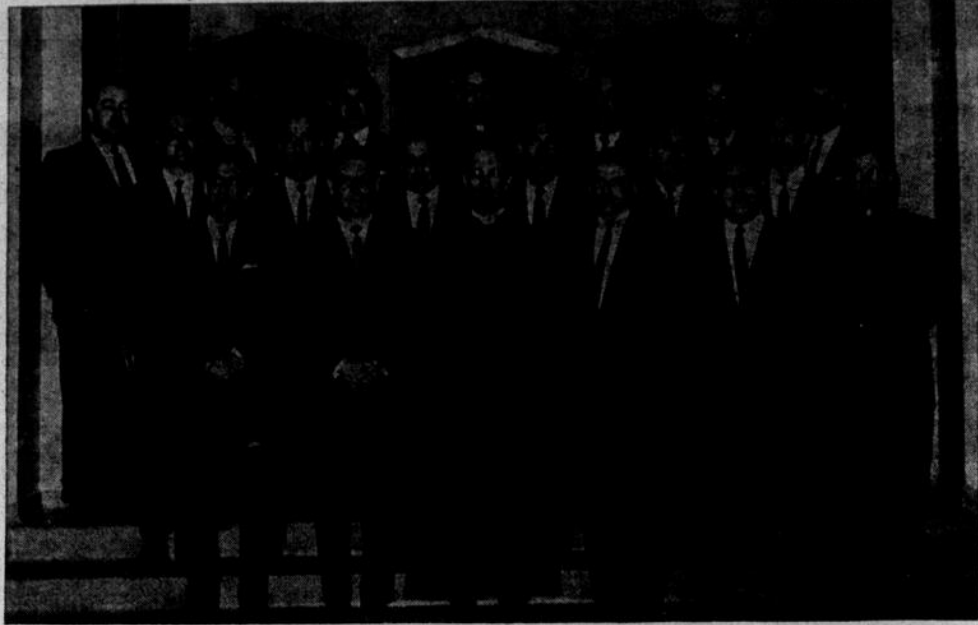
2 heures p.m.: Teinture, mise-en-plis, coupe de cheveux. MM. Paul et Robert vous expliqueront la technique de la coiffure; Mme Mildred Aubry se fera un plaisir de vous guider vers de nouvelles teintures.

5 heures p.m.: Souper libre.

7 h. 30 p.m.: Démonstration de coiffure, coups de peigne, coiffure élaborée, coiffure salon et de fantaisie.

Cordiale bienvenue aux coiffeurs de l'extérieur.

Gaston RONDEAU, président



● CONVENTUM 1951-1961. — Dernièrement les membres du 40e Cours se sont réunis au Séminaire de Saint-Jean pour célébrer le 10e anniversaire de leurs études collégiales. Étaient présents, 1ère rangée, de gauche à droite: M. Marcel PAQUET, notaire; M. Jacques LECONTE, ingénieur professionnel; Mgr Bernard COURVILLE, p.d., recteur du Séminaire; M. Jean-Guy RAYMOND, conseiller financier; M. André MARTIN, ingénieur professionnel; M. l'abbé Claude GUILLET, prêtre des Missions Étrangères; 2e rangée: M. Luc CHARBONNEAU, pharmacien; M. Richard COURCHESNE, représentant médical; M. Gaétan HOULE, inspecteur; M. Gérard GUERIN, agent d'immeubles; M. Gilles PRINCE, pédiatre; M. Rémi TOUGAS, ingénieur professionnel; 3e rangée: M. André JAREST, pharmacien; M. Paul-Émile RENAUD, chirurgien; M. Jean-Guy CHOQUETTE, dentiste; M. l'abbé René PERRON, professeur au Séminaire; M. Claude BELANGER, Relations Industrielles; M. Jacques DENAULT, avocat; M. Normand LUCIER, dentiste.

## Décès de M. Edmond Garceau

Mercredi est décédé M. Edmond Garceau, époux de feu Philomène Boucher. Il était âgé de 84 ans et 3 mois.

Il laisse dans le deuil six fils et une fille: MM. Albert, Pierre, Henry, Léo, Noé et Georges Garceau ainsi que Mlle Ida Garceau.

Il est exposé au Salon Langlois, rue Jacques-Cartier. Ses funérailles auront lieu samedi matin à 11 h. à la Cathédrale.

Nos sincères condoléances à la famille.

## La Cour Municipale...

(suite de la page 3)

plus ou moins élevé à Un Autre, suivant qu'on l'aimait ou qu'on l'aimait moins".

L'échevin Roy veut souligner que les pensions payées à quatre employés municipaux avant l'établissement de la Caisse de retraite dépassaient de \$2,000 le montant qu'ils reçoivent aujourd'hui, et pas un ne recevait la même base.

### ● Divers

On remet à une autre assemblée la décision de l'octroi à la Fédération des Oeuvres de Charité. On demandera à la Fédération un rap-

port sur la distribution entre les différentes oeuvres.

x x x

Le règlement 653 est adopté. Il prévoit la réservation d'un espace de stationnement pour le personnel et les officiels de Victoria Hosier Mills sur la Place du Quai, de la rue St-Georges en allant vers le sud, soit une longueur de 71 pieds, de 6 h. a.m. à 6 h. p.m. Chaque voiture stationnée devra porter un signe distinctif dans son pare-brise.

x x x

On attendra les suggestions de l'urbaniste Bégin quant à l'aménagement d'une rue, qui reliera la rue Champlain au boulevard du Séminaire, entre les propriétés de MM. Gamache et Clairmont.

x x x

Les Broncs recevront une part des revenus du restaurant du Stade municipal dès que le secrétaire aura calculé, au pro-rata de l'assistance.

x x x

Un avis de motion est donné à l'effet qu'on déposera, lors d'une prochaine assemblée, les réparations pour pavages et conduites d'égouts.

x x x

M. Charles Rameau réclame la somme de \$55.50 pour surplus qui lui aurait été chargé dans sa taxe d'eau, du 15 novembre 1950 au 31 décembre 1959. Le secrétaire donne les explications nécessaires, et on décide de ne pas accorder de rétroactivité parce que la charge était prévue par une résolution du Conseil en ce qui avait trait, à la charge faite pour une maison en construction. Le règlement est maintenant changé, mais on ne peut accorder de rétroactivité.

x x x

La Chambre de Commerce demande l'élargissement de la rue Notre-Dame, entre Foch et St-Charles.

x x x

On ne peut se rendre à la demande de M. André Bergeron qui demandait une réduction de taxe sur le fonds de marchandise. Cette réduction ne s'accorde que pour les taxes locatives.

## Remerciements

Mme Médéric Roy, ses fils et ses filles, Mme Arsène Sénécal et ses filles remercient bien cordialement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies soit par visites ou autrement, lors du décès de Mlle Jeanne Roy.

Lors de la prochaine assemblée, on étudiera les amendements nécessaires à apporter à la charte.

x x x

Pour répondre à une demande de Pirelli Cables, on prie le secrétaire de dire que le mot "St. Johns" peut être employé d'ici à ce que la charte de la Cité soit amendée suivant un règlement voté au début de l'année 1961. Après l'amendement de la charte, le nom officiel de notre ville sera "SAINT-JEAN".

x x x

On adopte les déboursés effectués en septembre et octobre pour dépenses statutaires et la séance est levée.

## Concours de tir aux dindes

L'Association de Chasse et Pêche de Saint-Jean-Iberville désire inviter cordialement le public de Saint-Jean et Iberville et la région, à un grand concours de tir aux dindes, qui aura lieu au champ de tir de l'Association à Saint-Jean. Ce concours se fera dimanche après-midi le 3 décembre 1961 à partir de 1 heure pour se terminer vers les 4 heures. Chaque participant devra tirer lui-même pour être éligible aux prix.

FI. 8-4874

## René Grenier

- PLOMBIER
- FERBLANTIER

Installation à eau chaude  
SERVICE RAPIDE  
OUVRAGE GARANTI

416 Laurier Saint-Jean

## DR F. BERGERON

Tél. FI. 6-3604

18, 2e Rue Iberville

Heures de bureau

Lundi - Mercredi - Vendredi

2 h. à 4 h. après-midi

7 h. à 9 h. le soir

Samedi après-midi

de 2 h. à 4 h.

sur rendez-vous

## La Briqueterie Saint-Laurent Ltée

935, EDIFICE CARRE DOMINION

MAURICE TRAHAN, agent local, Saint-Jean, Qué.

Briqueterie: LAPRAIRIE, Qué.

1010 Ste-Catherine ouest, Montréal

Tél. Université 6-8374

# Votre dernière chance!

# VENTE FINALE

## Solde du fabricant

Nous ne fabriquons plus de gilets. Nos ventes de solde du fabricant ont toujours attiré des foules considérables. Comme c'est la dernière fois que nous faisons une vente de ce genre, nous avons décidé de battre nos propres records en vous offrant des spéciaux que vous ne trouverez nulle part ailleurs. Cette vente ne se répétera plus, c'est votre dernière chance! Profitez-en pour faire vos emplettes de Noël à des prix ridiculement bas.



### Gilets façonnés

tricot fin

Prix normal \$4.95 à \$8.95

SPECIAL

**\$2.00**

ET PLUS



### JUPES

Tricotées - Tissées

Prix normal \$10.95

SPECIAL

**\$1.75**

Prix normal \$10.95 - \$12.95

SPECIAL

**\$3.00**

ET PLUS



### Robes tricotées

Prix normal \$19.50 à \$39.50

SPECIAL

**\$5.00**

ET PLUS

**TOUTE VENTE  
EST FINALE  
AUCUN ECHANGE**

**HEURES DE VENTE**

Mercredi, 29 novembre  
de 9 h. 30 a.m. à 9 h. p.m.

Jeudi, 30 novembre  
de 9 h. 30 a.m. à 9 h. p.m.

Vendredi, 1er décembre  
de 9 h. 30 a.m. à 9 h. p.m.

Samedi, 2 décembre  
de 9 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.

### Gilets gros tricot

Prix normal \$8.95 à \$17.95

SPECIAL

**\$2.00**

ET PLUS



### Pantalons tissés

Prix normal \$12.95

SPECIAL

**\$3.75**



### MANTEAUX

de matériel lamellé  
genre "Car-Coat"

Prix normal \$35.00

SPECIAL

**\$8.50**



*Chatelaine*

**CHATELAINE HOSIERY  
LIMITED**

150 FRONTENAC  
SAINT-JEAN

UN CHOIX COMPLET  
À CHAQUE  
RAYON !

TOUT EST  
À BAS PRIX !

QUALITÉ  
ET FRAÎCHEUR  
CONTRÔLÉES !

# DE TOUT À CHAQUE RAYON



Eparg.  
\$1.21

hauteur  
de 28"

**BAUDET ou  
OURSON**

en peluche



Prix de  
vente!

**4.44**

Eparg.  
\$1.00  
très  
grand

**Ourson** en  
peluche  
de 23" ou

**Chien assis**  
de 19"

Chacun  
pour

**2.98**



Epargnez  
\$2.00

**Lampe  
boudoir**  
en verre taillé ou  
noyer, 18" de hau-  
teur, abat-jour en  
Shantung  
Chaque  
lampe **\$4.99**



## FESSES DE JAMBON

Fumé, découenné, prêt-à-manger — Dégraissé!  
ENTIER OU DEMI!  
Tant qu'il y en aura!  
Limitée à une par famille

**49¢**

Bas prix spécial!

LA LB.

## SAUCISSE DE PORC 45¢

Pur à déjeuner

LA LB.

## FRANKFURTS TENDRES! 49¢

Hygrade, Coorsh ou Premium Swift

## ROTIS DE VEAU La 49¢

Désossé, sans perte

La couenne et  
l'excès de gras  
ont été enlevés  
avant la pesée!

Vous obtenez  
plus de bonne  
viande pour  
votre argent  
avec un jam-  
bon prêt à  
manger de  
STEINBERG!

### Bacon tranché sans couenne

à déjeuner, Jack Spratt

Pqt 1 lb.  
pour seulement **69¢**

Première qualité!

ALIMENT DE MER!

### SAUMON

"Red Coho"

de choix,  
morceau  
du bout!

**89¢**  
LB.



Épargnez 8¢  
**COCKTAIL** BTE **35¢**  
28 oz.

de fruits Orchard King — De fantaisie



ÉPARGNEZ 17¢  
**TOMATES 6** BTES **\$1.00**  
20 oz.

de choix, Orchard King — En conserve!

**BISCUITS** 24 au PAQUET **29¢**  
POUR SEUL.

Ti-Cop de Lido — EPARGNEZ 10¢

**CHIP DIP** achetez un **2** CONT **25¢**  
contenant, un 8 oz.  
2e gratis!

Crescent, Bar-B-Q ou Oignon — EPARGNEZ 25¢

**Buds au chocolat** SAC DE **59¢**  
1 LB.

Marque Van Kirk

ÉPARGNEZ 35¢ — ICE CASTLE — DRY  
**Ginger Ale 12** bouteilles 30 oz. **\$1.39**  
à la caisse

EPARGNEZ 4¢ — 2 bouteilles 30 oz. 25¢



ÉPARGNEZ 6¢  
**Pois verts 2** BTES **33¢**  
20 oz.

Sugarkist, non classées, Orchard King — Choix

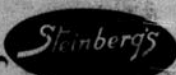


ÉPARGNEZ 9¢ — De fantaisie  
**Jus de tomates 2** BTES **49¢**  
48 oz.

Orchard King — 4 btes 20 oz. 49¢ — EPARG. 5¢



Le nouveau symbole  
STEINBERG de  
qualité, courtoisie  
et satisfaction  
garantie!



### "Pinky"

pour vos  
cadeaux de  
Noël...

**750**

timbres  
"PINKY"  
additionnels!

50 TIMBRES  
PINKY  
ADDITIONNELS  
avec ce coupon et cet achat:  
**LAIT ECREME**  
Mil-ko, en poudre  
instantané!  
Paquet  
3 lb. **\$1.09**  
Nul après le 5  
décembre.

50 TIMBRES  
PINKY  
ADDITIONNELS  
avec ce coupon et cet achat:  
**PATATES Chips**  
Fraîches, croustil-  
lantes, Duchess  
Sac de  
11 oz. **59¢**  
Nul après le 5  
décembre.

50 TIMBRES  
PINKY  
ADDITIONNELS  
avec ce coupon et cet achat:  
**Papier hygiénique**  
Couleurs diverses  
Park Place  
10 roul. **\$1.15**  
Nul après le 5  
décembre.

25 TIMBRES  
PINKY  
ADDITIONNELS  
avec ce coupon et cet achat:  
**Filets d'aiglefin**  
Frais congelés  
Booth ou Rupert  
Paquet  
16 oz. **49¢**  
Nul après le 2  
décembre.

25 TIMBRES  
PINKY  
ADDITIONNELS  
avec ce coupon et cet achat:  
**PIZZA Cham-**  
**pignons**  
de Steinberg  
Un vrai régal!  
Chacune  
pour **55¢**  
Nul après le 2  
décembre.

25 TIMBRES  
PINKY  
ADDITIONNELS  
avec ce coupon et cet achat:  
**SAUCISSON**  
de bologne, tranché  
Premium Swift  
Frais!  
Pqt 12 oz. **39¢**  
Nul après le 2  
décembre.

25 TIMBRES  
PINKY  
ADDITIONNELS  
avec ce coupon et cet achat:  
**Pommes de terre**  
pièces, instantanées  
marque Shirriff  
Paquet  
6 oz. **33¢**  
Nul après le 5  
décembre.

25 TIMBRES  
PINKY  
ADDITIONNELS  
avec ce coupon et cet achat:  
**CORNICHONS**  
Marque Coronation  
Appétissants!  
Pot de  
16 oz. **59¢**  
Nul après le 5  
décembre.

25 TIMBRES  
PINKY  
ADDITIONNELS  
avec ce coupon et cet achat:  
**ANANAS**  
tranchés, de choix  
marque Libby  
Bte 20 oz. **39¢**  
Pour seul.  
Nul après le 5  
décembre.

25 TIMBRES  
PINKY  
ADDITIONNELS  
avec ce coupon et cet achat:  
**RIZ ITALIEN**  
Gros et tendre  
Marque Gattuso  
Boîte  
de 2 lb. **35¢**  
Nul après le 5  
décembre.

25 TIMBRES  
PINKY  
ADDITIONNELS  
avec ce coupon et cet achat:  
**SOUPE au poulet-**  
**nouilles**  
mar. Stuart House  
des plus exquises!  
4 2 1/8 oz. **54¢**  
Nul après le 5  
décembre.

25 TIMBRES  
PINKY  
ADDITIONNELS  
avec ce coupon et cet achat:  
**FARINE préparée**  
**d'avance**  
Brodie XXX  
Sac 3 lb., **37¢**  
Grand sac  
de 5 lb. **55¢**  
Nul après le 5  
décembre.

# ET DES TIMBRES "PINKY"!

## STEINBERG

DES PRODUITS NON-COMESTIBLES À TRÈS BAS PRIX!

DES TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS!

SERVICE DE COMMANDES À L'AUTO, LIVRAISON QUOTIDIENNE!

Seulement 21 jours pour faire vos emplettes d'ici Noël!



ÉPARGNEZ 11¢

**PAIN**  
blanc, tranché, Big City

**2 pains 24 oz. 29¢**

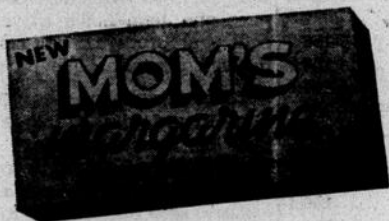
Pain enrichi enveloppé de papier ciré! — A bas prix!

Épargnez 6¢

**MARGARINE**

Marque Mom — De qualité!

POT 1 LB. POUR SEUL. **19¢**



ÉPARGNEZ 10¢

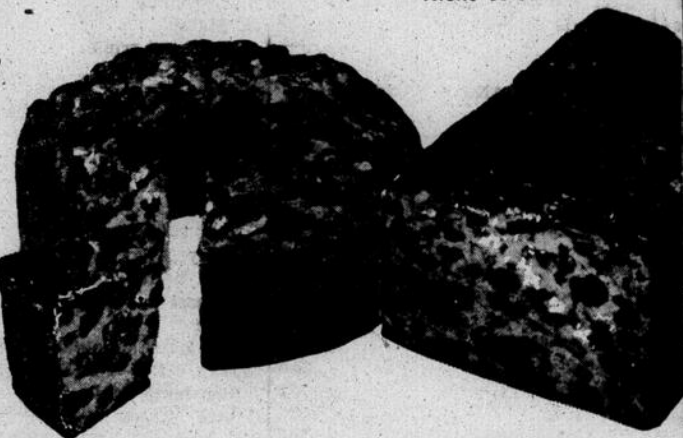
**TARTE AUX POMMES** 39¢  
FRAICHE DU FOUR

ÉPARGNEZ 10¢  
Ice Castle

**Crème glacée** 59¢  
Carton rond ou carré de 3 chop. Essences diverses.

ÉPARGNEZ 6¢

**Café** 69¢  
Pot 5 oz Instantané, Cream-O. Riche et corsé!



**GATEAUX AUX FRUITS**

DE STEINBERG  
GATEAUX CARRÉS "DES FÊTES" • COURONNES  
**53¢ \$1.05 \$1.49 \$1.29 \$1.69**  
1 LB. 2 LB. 3 LB. 2 LB. 3 LB.



DENREES FRAICHES DE QUALITE ET FRAICHEUR CONTROLEES!

UN FRUIT FRAIS DE FLORIDE!

**TANGERINES**

La pelure s'enlève en un tournemain!

En vedette à très bas prix!  
Agrume de grosseur 176

LA DOUZAINE

**29¢**

**ORANGES JUTEUSES**

Fraîches, sucrées, de Floride

Grosseur 252

LA DOUZAINE

**29¢**

**EPINARDS FRAIS**

Importé No 1

PAQUETS

10 oz.

**29¢**

**RAISIN RIBIER OU ALMERIA**

NOIR OU VERT

IMPORTE No 1  
FRAIS, LA LB

**19¢**

Les prix des denrées sont sujets aux fluctuations du marché!

**Jouets Kenner**  
à prix de vente!  
Ensemble à Peindre Presto ou Sparkle Chacun pour **\$1.00**

Très grand ensemble **A PEINDRE \$1.99**

Ensemble de poutres et **PANNEAUX \$2.49**

"Give-a-Show" **PROJECTEUR \$4.77**



ÉPARGNEZ 30¢

**NYLONS CHORINE**

de Steinberg  
Sans couture, 3 teintes micromaille

**2 PAIRES 1.69**

Toutes grandeurs!



**PERCOLATEUR**

Électrique

Pantry King  
Cap. 10 tasses!

avec cordon en spécial! **5.88**

**50 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS**  
avec ce coupon et cet achat:  
**OLIVES** Manzanilla Coronation  
'Loose Pack' Pot 16 oz. **59¢**  
Nul après le 5 décembre.

**25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS**  
avec ce coupon et cet achat:  
**SPAGHETTI** Variété '5 minutes' Marque Gattuso  
2 ppts 1 lb. **53¢**  
Nul après le 5 décembre.

**25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS**  
avec ce coupon et cet achat:  
Toute variété de **COURONNES** de Noël décoratives à un bas prix.  
Nul après le 5 décembre.

**25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS**  
avec ce coupon et cet achat:  
5 livres (ou plus) **Pommes Rouges** fraîches, McIntosh de fantaisie Culture du Québec.  
Nul après le 5 décembre.

**25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS**  
avec ce coupon et cet achat:  
5 livres (ou plus) **CAROTTES** lavées, sans coeur, fermes et fraîches, Canada classe No 1  
Nul après le 5 décembre.

**25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS**  
avec ce coupon et cet achat:  
5 livres (ou plus) **Pommes de Terre** lavée d'avance Classe No 1 Culture Canadienne  
Nul après le 5 décembre.

**25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS**  
avec ce coupon et cet achat:  
**BAS NYLON** de marque Chorine ou tout spécial de **JOUET** annoncé.  
Nul après le 9 décembre.

**25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS**  
avec ce coupon et cet achat:  
**MACEDOINE** aux légumes, Libby à un bas prix!  
2 btes 15 oz. **39¢**  
Nul après le 5 décembre.

**25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS**  
avec ce coupon et cet achat:  
**CONFITURE** de fraise pure, E.D. Smith, savoureuse!  
Pot 9 oz. pour seul. **37¢**  
Nul après le 5 décembre.

**25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS**  
avec ce coupon et cet achat:  
**Détergents** Bleu Majeur — Bte géante 89¢ plus 100 timbres "Pinky" écon. plus 200 timbres **\$1.67**  
Nul après le 5 décembre.

**25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS**  
avec ce coupon et cet achat:  
**Nettoyeur à four** avec applicateur marque ACE et **GANTS!** Bout. 9 oz. **59¢**  
Nul après le 5 décembre.

**25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS**  
avec ce coupon et cet achat:  
**BUBBLE BATH** pour les enfants Mighty House Bte 11 1/2 oz. **59¢** pour seul.  
Nul après le 5 décembre.

**25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS**  
avec ce coupon et cet achat:  
**Tissus Faciaux** blanc, rose, jaune Marque Elegant  
2 ppts (400 au pqt) **58¢**  
Nul après le 5 décembre.

**25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS**  
avec ce coupon et cet achat:  
**PAIN aux NOIX** et aux dattes de Steinberg  
En spécial cette semaine **35¢**  
Nul après le 2 décembre.



Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture, samedi, le 2 décembre 1961 chez STEINBERG à Saint-Jean, P.Q.

**AU BALLON-PANIER**

**Pas de défaite pour le Double "M"**

Le club local de ballon-panier Double "M" n'a pas encore connu la défaite. Dimanche dernier, il remportait sa sixième victoire consécutive contre le "Four Cities" par le compte de 77 à 57.

Robert Bob Comeau a dirigé l'offensive avec 19 points tout en étant solide à la défensive.

Dimanche soir prochain, à 8 heures, toujours au gymnase de l'École secondaire Beaulieu, le Double "M" rencontrera le club de l'Aviation de Saint-Jean.

**Ligue Commerciale O'Keefe d'Iberville**

**Trois blanchissages au programme**

La première position était en jeu lundi dernier à la Salle Toupin, mais le O'Keefe de Guy Phaneuf a conservé la tête de la Ligue Commerciale O'Keefe d'Iberville avec 35 points à son crédit. Sa victoire de 4-0 a produit le meilleur rendement de ses canons puisque nous remarquons des triples de 483 pour Jean Marcoux, 470 pour Gilles Rémillard et 444 pour Buzz Balfrey. Leurs adversaires, en l'occurrence le Marcel Chaussures du capitaine John Barry, auraient pris la tête du classement en renversant les rôles mais ils connurent une soirée désappointante; J.-Guy Fortier réussissait 409 chez eux-ci.

Ce classement résume la première moitié de la saison dans le circuit Marcel McCaughan, la première série de détail devant débiter lundi prochain.

Le Iberville Fittings de Florian Goyette constitue quand même une menace constante, trois points des meneurs. La dernière exhibition de ses joueurs a compilé 2690, grâce à des performances de 537 pour J. P. Lafond, 536 pour Roger Garceau et 483 pour Adrien Denis. La puissance de ce club fut des plus régulières durant la première partie de la cédule et elle n'a pas fait exception dans sa victoire de 4-0 aux dépens des Serres Toupin. Pour les perdants, R. Lebeau fut le meilleur avec 435.

Le troisième blanchissage au même programme fut réussi par le Restaurant Granger de Jean Hébert aux dépens du Dominion Store. C'est une victoire encourageante depuis que G. Lamoureux s'est réveillé comme poète. "Chap" réussissait 490 et J. C. Ménard 434; J. Brochu fut le meilleur des perdants avec 390.

**MARCEL CHAUSSURES 0**

John Barry	377
Raymond Huckle	292
Maurice Gagné	394
Marcel McCaughan	359
J. G. Fortier	409
Ernest Hemmings	395

**O'KEEFE 4**

Guy Phaneuf	335
Maurice Gauthier	397
Jean Marcoux	483
Gilles Rémillard	479
Buzz Balfrey	444
André Lacasse	419
<b>Total</b>	<b>2557</b>

**SERRES TOUPIN 0**

Alain Rome	387
Dummy	348
R. Lebeau	435
P.-Emile Toupin	398
Frank Toupin	361
Dummy	357
<b>Total</b>	<b>2286</b>

**IBERVILLE FITTINGS 4**

Florian Goyette	387
G. Girard	410
Reuben Patterson	337
Jean-Paul Lafond	537
Roger Garceau	536
Adrien Denis	483
<b>Total</b>	<b>2690</b>

**RESTAURANT GRANGER 4**

André Galipeau	380
Marcel Desnoyers	412
Jean Hébert	398
Claude Ménard	434
Maurice DeBeaujour	350
Gilles Lamoureux	490
<b>Total</b>	<b>2464</b>

**DOMINION STORE 0**

Dummy	303
Raymond Poulin	313
Gonzague Ruest	293
René Galipeau	372
J. Brochu	390
Yves Corriveau	368
Handicap	112
<b>Total</b>	<b>2061</b>

**Bienvenue à la Ligue Big Four**

Tous les joueurs qui appartenaient à la Ligue du Big Four l'an passé et tous ceux qui désireraient appartenir à cette ligue de grosses quilles sont priés de se rendre vendredi soir à 6 h. 45 p.m. au Bowling S.-Luc-S.-Jean.

Les capitaines seront nommés sur le champ et la Ligue commencera ses activités immédiatement.

Raoul Fortin, président  
R. Rouleau, sec.-trés.

**Autres nouvelles sportives en page 39**

**CENTRE N.D.A.**

**Heure des quilles O'Keefe**

A l'heure des quilles O'Keefe au Centre Notre-Dame, le champion Aurèle Brazeau de Farnham a triomphé d'Hermile Vachon de Granby. Il roulait des simples de 184, 193 et 170 pour un total de 547. Hermile Vachon jouait des simples de 217, 135 et 173 pour un total de 525.

Aurèle conservait son championnat par la marge de 22 points. Une assistance nombreuse s'était rendue au Centre Notre-Dame pour voir ces deux quilleurs à l'oeuvre.

Samedi le 2 décembre, Aurèle aura comme adversaire J.-Claude Dulac de Granby qui se classait 19e au tournoi avec une moyenne de 166.

Vous êtes invités à venir voir ces deux quilleurs à l'oeuvre sur les allées du Centre Notre-Dame à 7 h. 30, samedi soir le 2 décembre.

**Ligue de quilles mixte Labatt 50**

**SEMAINE**

Individuel	
Plus haut simple:	
A. Lachance	199
H. Massé	199
Plus haut triple:	
M. Coupal	537

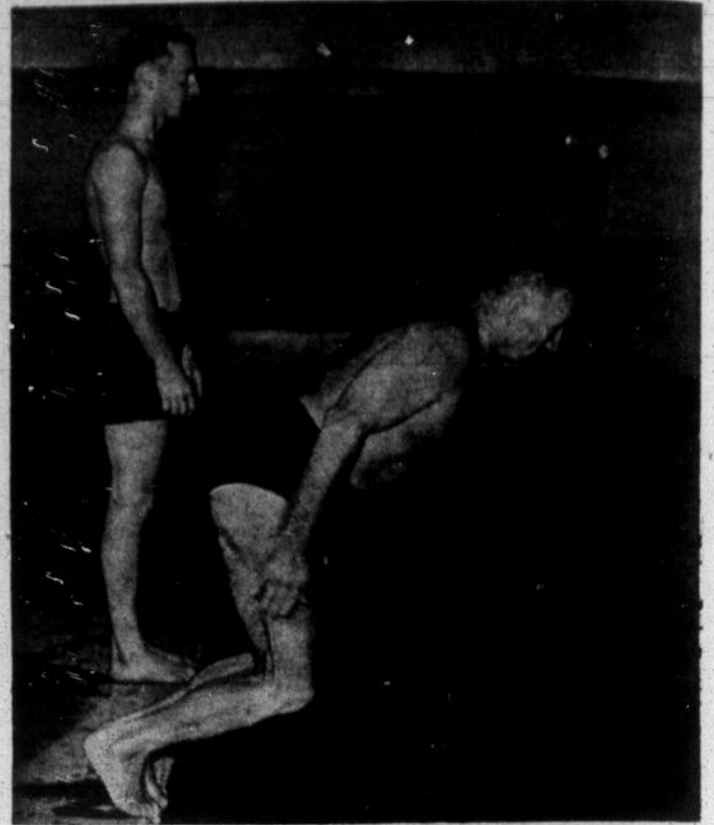
**SAISON**

Equipe:	
Plus haut simple:	
Centre NDA	859
Plus haut triple:	
Centre NDA	2448

**CLASSEMENT**

A. Goyette	214
Plus haut triple:	
H. Massé	564
Equipe	
Plus haut simple:	
Centre NDA	874
Plus haut triple:	
Centre NDA	2448

A. Goyette	168.2
H. Massé	166.3
Ja. Pétrin	164.1
H. Lefebvre	159
C. Lachance	158.6
G. Lacroix	157.3
A. Boudrias	157
J. Fortin	156.4
C. Choquette	156
A. Lachance	154.4
Ga. Pétrin	154.3
G. Ste-Marie	153
J.-C. Halde	147.3
M. Coupal	147
Ge. Pétrin	146.7
N. Choinière	144.6
A. Beauvais	143.3
P. Savoie	142
Y. Bonnette	142.4
A. Delisle	138.5
G. Choquette	136
D. Pétrin	135
Ju. Pétrin	135



● PREMIERS Baigneurs: Les deux premiers baigneurs dans la piscine de la Palestre de Saint-Jean, dans la journée de mardi. On reconnaît les toujours jeune et populaire Wellie THERIAULT, (à droite) et un jeune sportif de chez nous, Marcel TREMBLAY (à gauche), au moment où ils s'apprentent à faire le premier plongeon.

(Photo Ken Wallett)

**Hockey Olympique O.T.J.**

Comme il a été prévu plus tôt, l'exécutif de la ligue du président Gérard Pépin a groupé un bon nombre de joueurs, pour former quatre équipes qui, nous l'espérons, fourniront un très haut calibre de jeu.

En premier lieu, nous avons l'équipe Les Comètes avec comme instructeur notre bon ami et infatigable compétiteur Jean-Louis Blondeau qui, l'an passé, était à la tête des Bisons de l'Association Sportive NDA. Tous savent comment il aime les jeunes et ceux-ci nous disaient lors des pratiques que Jean-Louis n'avait pas son égal pour prodiguer des conseils, tant du côté discipline que du côté jeu.

Ensuite viennent Les Météores de Guy Picard, qui a fait ses preuves par les années passées; Guy tout comme Jean-Louis, s'avère un précieux actif pour la ligue et les rencontres opposant les Comètes et les Météores nous réserveront sans aucun doute d'aussi palpitants moments que lors des rencontres Alouettes-Bisons de la saison dernière.

Les deux autres équipes, soit les Satellites de Luc Boivin et les Cyclones de Gilles Gervais entendent bien prouver qu'ils ne sont pas influencés par la présence des deux autres inséparables de la cédule et les Comètes de que Gilles nous confiaient que c'est à leur tour de se faire valoir à la tête d'une équipe, même s'ils en sont à leurs débuts. A tout événement, nous leur souhaitons les meilleurs souhaits

possibles à leur baptême comme instructeurs.

Hier soir, avait lieu au Collège Militaire, la dernière pratique avant le entraînement. Les équipes seront fermées que les Cyclones se sont lancés sur la glace dès 7 h. pour démontrer leurs capacités; alors que les Météores et les Satellites faisaient les frais de la 2e pratique.

N.B. — Actuellement une ligue Bantam est en voie de formation, et nous vous donnerons des nouvelles bientôt.

**Il fêtera ses 2 ans**

Mardi soir le 5 décembre à 8 h. 30 au sous-sol de l'hôtel de ville de St-Jean, le Forum "Matt-Talbot" de cette ville fêtera ses deux années d'existence. M. Jean Arbour, le fondateur de ces forums dirigera lui-même ce forum anniversaire qui sera mixte pour l'occasion. Venez donc vous renseigner, jeunes et vieux sur la façon d'aider l'alcoolique à se réhabiliter en sachant comprendre ses problèmes. Parents, venez réaliser le danger de laisser vos enfants fréquenter trop jeunes les lieux de boissons (grills, tavernes, clubs de nuit, etc...). Si vous connaissez le danger vous serez aptes à l'éviter. A la fin de la soirée il y aura distribution de café et gâteaux.

**Ballon-volant à l'école F.-G. Marchand**

Voici les résultats des parties de ballon-volant disputées la semaine dernière:

LUNDI, 4 heures: Les Dynamiques gagnent la première partie jouée contre les Braves au compte de 12 à 5. Celles-ci remportent les honneurs des deux autres au compte de 14 à 9 et 11 à 10.

7 heures: Les Aigles prouvent leur supériorité sur les Castors en remportant les trois parties au compte de 20 à 11, 13 à 11 et 16 à 8. Chez les gagnantes, signalons le beau jeu de Louise Deslauriers et Claire Barbeau.

MARDI, 4 h.: Micheline Labonté permet à son équipe, les As de la 5e C, de remporter deux victoires des mains des Chats Surnois au compte de 11 à 5 et 11 à 5. Celles-ci défont les As à la 3e partie au compte de 6 à 2.

MERCREDI, 4 h.: De nouveau, les Vaillantes font subir un humiliant blanchissage aux Fusées. Compte final, 17-4, 16-10 et 12-11. L'étoile de la soirée, Denise Bourassa.

JEUDI, 4 h.: Une autre équipe qui

promet beaucoup, les Etoiles du capitaine Louise Goyette se montre à la hauteur de leur position en battant les Alouettes au compte de 23-4, 26-8 et 24-14. Suzanne Desjardins et Ghislaine Homier brillent.

7 h.: Les Feux Follets qui avaient perdu leurs trois parties la semaine dernière les gagnent cette semaine au compte de 20-9, 18-11 et 22-20. Louise Lefebvre et Huguette Gosselin ont su déjouer leurs adversaires les Castors.

VENDREDI, 4 h.: Les Hirondelles du capitaine France Pinonnault se sont surpassées pour défaire les Sportives au compte de 13-11, 18-7 et 13-7.

Comme vous pouvez le constater, l'enthousiasme règne à l'école. Toutes les équipes tentent de se hisser à la tête du classement. Félicitations aux trois classes de 5e année qui viennent si nombreuses encourager leurs équipes. Présence totale cette semaine: 168 élèves et 169 élèves la semaine précédente. Merci à Miles Suzanne Brodeur, Monique Goyette et Marthe Delorme qui arbitrent nos parties.

**L'Heure des quilles à la Salle Toupin**

Mlle Jacqueline Leblanc a défendu avec succès son titre de championne, alors que samedi soir dernier, elle remportait la victoire, pour la deuxième semaine consécutive, aux dépens de Mme Florence Rome, lors du tournoi de l'Heure des Quilles pour les dames, qui se dispute chaque samedi soir à la salle Toupin d'Iberville.

La championne, Mlle Jacqueline Leblanc, a réussi un total de 386 contre 330 pour Mme Florence Rome.

Samedi soir prochain, à 7 h. 30, la championne, Mlle Leblanc, aura comme adversaire, Mme Jeanne d'Arc Greendale, qui avait terminé en 8e place, lors du tournoi de qualification, avec une excellente moyenne de 144.

Comme à chaque semaine, il y aura le concours des réserves, commandité par M. Jean-Paul Leclerc, fabricant des Auvents Richelieu Enr. qui permet aux personnes présentes de gagner des prix en argent, en réussissant des réserves faciles.

La réserve spéciale, don de la Salle de Quilles, vaudra samedi soir prochain, à la personne dont le numéro sera tiré au sort, et qui réussira cette réserve, la somme intéressante de \$10.

**EXERCICES PHYSIQUES**

dans le confort et l'intimité

AU

**Salon de Santé Upshaw**



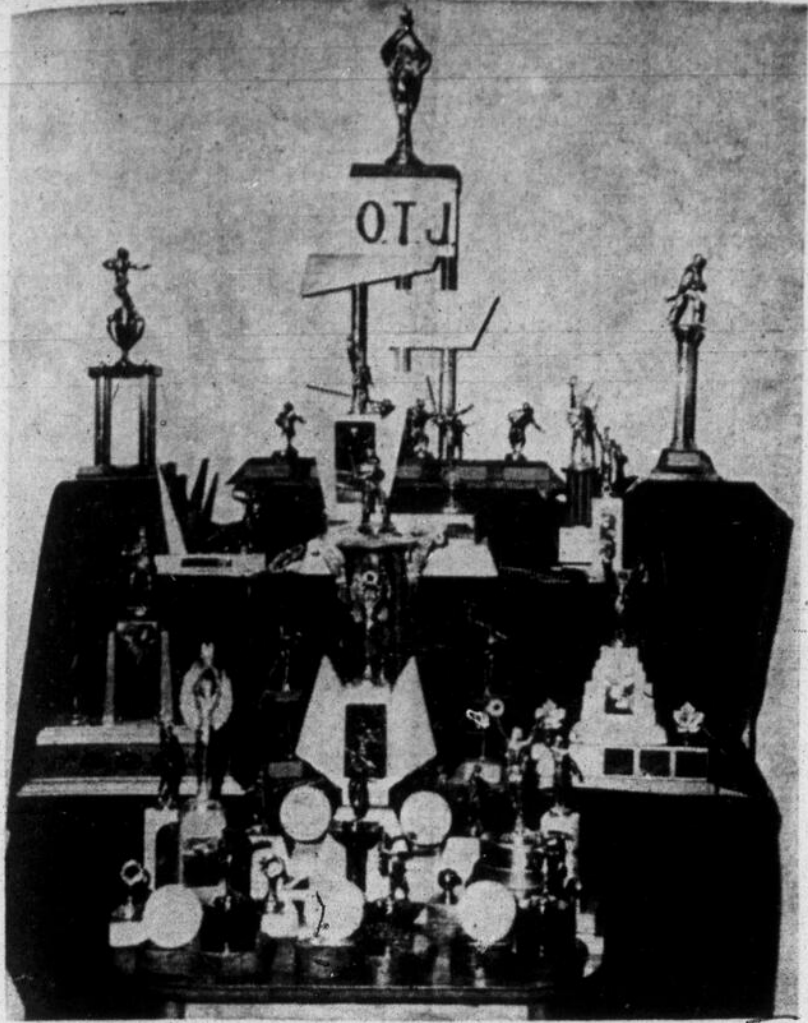
Traitements avec un équipement moderne pour exercices physiques

Bain à la vapeur ● Ultra-violet ● Lampes soleil

Ouvert de 2 h. p.m. à 11 h. p.m.

31, rue Saint-Charles

Saint-Jean



VOICI UN MAGNIFIQUE ETALAGE DE TROPHÉES décernés aux clubs et joueurs les plus méritants dans les ligues de Baseball O.T.J., catégories Pee-Wee à Midget. Aussi il y a quelques trophées mérités par les clubs de Football Midget, gagnants de la saison et des éliminatoires, ainsi que le champion compteur de la Ligue.

## Distribution des trophées du baseball et du football de l'O.T.J.

A cause de la pauvreté de nos moyens financiers cette année, il n'est pas possible d'organiser pour les joueurs, les gérants, les arbitres et les Comités, la traditionnelle fête intime qui rassemblait les quelque 500 joueurs des différentes ligues otéjistés de baseball, soccer et football.

Cependant, les Comités d'organisation de ces sports qui ont tout de même fonctionné, ont voulu récompenser les vainqueurs et souligner le travail de beaucoup de bénévoles.

Ils ont donc obtenu des Trophées qui seront distribués directement aux gagnants. Si ceux-ci veulent fêter l'événement, ils n'auront qu'à se préparer eux-mêmes des réceptions d'occasion.

Dés maintenant, l'OTJ remercie les donateurs de Trophées, les bienfaiteurs des ligues, les Comités et les gérants, les instructeurs, les officiels. Merci aussi aux journalistes qui nous ont ouvert si largement les colonnes de leurs journaux.

Voici la liste des Trophées alloués cette année.

### BASEBALL

Les Trophées du Junior et du Juvé-

### Tournoi des champions Dow

ROYAUME DES QUILLES	
Michel Beauchesne	525
Eddy Laplante	512
SALLE BAILLARGEON	
Charles Duchesneau	497
André Alexandre	482
CENTRE DE QUILLES	
Georges Lazure	450
Marcel Barrette	431
CENTRE NOTRE-DAME	
Conrad Couture	574
Denis Huard	562
SALLE IBERVILLE	
Roméo Deslauriers	539
André Lacasse	531
SALLE HENRYVILLE	
Josaphat Beaudin	486
Louis Gauthier	464
SALLE DU BASSIN	
André Robichaud	471
Gaston Coupal	469
SALLE FORT-CHAMBLY	
Gérald Roy	517
Alfred Leblanc	492

Lisez "LE RICHELIEU"  
Vous serez très heureux,  
Confiez-lui votre publicité,  
Ce sera votre prospérité.

nile restent entre les mains des gagnants de 1960, étant donné que ces ligues n'ont pu fonctionner faute de fonds.

### LIGUE MIDGET

Championnat de la saison: don perpétuel de M. Guy Gervais, ex-président, remporté cette année par les Corsaires du gérant F. Degongre.

Championnat des séries éliminatoires: don perpétuel de Roland Gaboriault, remporté par l'équipe du gérant Duval.

Trophée du meilleur lanceur: don d'un ami des jeunes, gagné par le lanceur B. Lamoureux du club des Corsaires.

Trophée du meilleur frappeur: don de Roland Viau, gagné par le joueur B. Lamoureux.

Trophée au joueur de distinction: don de F. Raymond Lefebvre, gagné par le joueur J.-Noël Audette.

Ligue des Petites Étoiles (Bantam) Championnat de la saison: don perpétuel de M. Roméo Poutre, remporté par le club des Mousses du gérant P. Garceau.

Championnat des séries: don perpétuel de M. Ariste Lorrain, remporté par les Mousses de P. Garceau.

Trophée du meilleur lanceur: offert par M. Roméo Poutre, gagné par Luc Boudreau, des Mousses.

Trophée au meilleur frappeur: offert par Maurice Trahan, gagné par le joueur Dextraze, des Orioles.

Trophée au joueur de distinction: offert par Roy & Richard Ltée, gagné par le joueur Dextraze des Orioles.

### LIGUE PEE-WEE

Trophée perpétuel au premier club: offert par Yves Prince Enr., gagné par les Condors de Denis Thibodeau.

Trophée perpétuel au 2e club: offert par Roy & Fils Enr., gagné par le club des Aigles du gérant L. McNulty.

### FOOTBALL

Trophée perpétuel au premier club: don de Yves Prince Enr., gagné par les Faucons de Denis Pétrin.

Trophée perpétuel au 2e club: don du Comité Central OTJ, gagné par les Aigles de Gilles Ménard.

Trophées des séries éliminatoires: don de Pirelli Products, gagné par le club des Condors de Serge Laurendeau.

Trophée au meilleur compteur: don de Roland Gaboriault, bijoutier, gagné par D. Pétrin, des Faucons. Merci à tous nos généreux donateurs et supporteurs.

A l'an prochain, pour de nouveaux plaisirs.  
Merci à la Cité pour le Stade.  
Comité de baseball OTJ  
Comité de football OTJ

## Dans les Ligues de Quilles Dow

### S.-JEAN

Le club André Tougas, la seule équipe à gagner 4 points jeudi dernier, a vaincu le Gene Théberge 3 parties d'affilée et a ainsi porté son avance à 3 points en première position du circuit Dow. Le capitaine André s'est tout particulièrement distingué avec un formidable triple de 496, dont une partie de 201. Le Gaston Chenail a annulé 2-2 avec Gilles Gaudette, mais conserve néanmoins les honneurs de la seconde place avec 21 points. Gaston et Paul Dextraze furent les plus en évidence avec 405 et 429. Lucille Gaudette roula le plus haut match soit 357. Le club Doc Trépanier a disposé du Normand Laflamme 3-1 grâce à Doc lui-même qui joua 396 et à Jean-Paul Desnoyers qui obtint 415. Cette victoire place ce dernier club au 3e rang avec 20 points.

Le Roland Boivin a vaincu le Buzz Balfrey 3-1 alors que Lise et Bob Villeneuve s'avèrent les principales vedettes avec des triples de 355 et 437. Buzz et Céline Balfrey ont connu d'éclatants succès avec des matches de 345 et 477, y compris les plus hauts simples pour hommes et femmes, soit 205 et 169. Le Gérard Tremblay a battu le Pierre LeSieur 3-1, en dépit de la tenue de Pierre Binette qui roula 443 pour les perdants. Nicole et Gérard Tremblay furent le plus en vedette chez les gagnants. Le Marcel Ménard a également gagné 3 points, aux dépens du André Rondeau alors que Roger Granger s'avéra la principale étoile des gagnants avec 427. Marcel Prévost fut le meilleur des vaincus avec 389.

Ti-Bi Plouffe a encore dirigé l'offensive des siens pour conduire son club à une victoire de 3-1 contre Réal Roy, lequel se surpassa avec 474. Lucie Roy et M. Camaraire ont aussi bien joué. Guy L'Heureux a disposé du Guy Lanoue 3-1, alors que Jeannette Houle, Joanne Christopher et Yvan Huard se signalèrent. Roch a connu l'une des meilleures soirées avec 391. Finalement le Guy Régnier est demeuré dans la course, en raison d'un gain de 3-1 contre le Johnny Caron. Claude Mailloux fut responsable du gain d'un point grâce à son triple de 474. Pour les vainqueurs, Réjeanne Brais, Françoise Régnier et Guy Régnier furent le plus en évidence.

### BIG SIX

A. Tougas	24
G. Chenail	21
G. Trépanier	28
G. Régnier	18
C. Tremblay	18

### IBERVILLE

Vendredi soir dernier, au sein du circuit de bowling Dow d'Iberville, les Lionceaux d'Albert Mailloux ont fait match nul, 4-4 contre les Cardinaux de René Génier, mais sont tout de même demeurés en première place, avec un total de 56 points. Les principaux héros de cette importante rencontre furent Cécile Caillier, 324; Ernest Hemmings, 443; Albert Mailloux, 426; André Gadoury, 405.

Les Corbeaux de Raymond Huckle ont infligé un revers de 6-2 aux castors de Georges Daigneault, pour ainsi gagner 3 places dans le classement officiel. Les principaux responsables de cet important triomphe furent le capitaine R. Huckle qui joua 410; Rodolphe Toupin qui obtint 389 et J. D. Greendale qui totalisa 373. Chez les perdants, Violette Goyette se surpassa en enregistrant un triple de 428, dont le plus haut simple de la soirée, 165.

Dans l'autre match, les Alouettes de Florian Goyette et les Renards d'Alain Goyette ont fait match nul, 4-4, alors que Florian se surpassa avec un total de 455, y compris la plus partie, soit 172. Gaby Girard se si-

Tél. FI. 6-5347

Nous achetons toujours des poules à prix très avantageux

**Jean-Paul Dagenais**  
MARCHAND DE  
**VOLAILLES EN GROS**  
L'Acadie, cté Saint-Jean

gnala pour les Renards avec 437, tandis que Lise Alexandre le seconda parfaitement avec 366.

Les cadeaux de la semaine étaient des dons de la Brasserie Dow, du Restaurant Chinois Golden Dragon, Martin Nettoyeur et Théâtre Impérial.

### CLASSEMENT

Lionceaux	56
Alouettes	52
Corbeaux	46
Cardinaux	46
Renards	44
Castors	44

### S.-LUC

La nouvelle Ligue de Quilles Dow de S.-Luc dont le sympathique président est Jean-Paul Francoeur, est appelée à connaître de grandes succès avant la fin de la présente cédule, tout fonctionne à la perfection et les capitaines des 12 équipes ne négligent rien afin d'apporter le plus d'entrain possible sur les allées de ce spacieux bowling.

Les clubs vainqueurs au cours du dernier match, ont été les Hiboux, les Pingouins et les Flamands qui ont remporté le maximum de points, soit 8. Les Condors, les Autruches et les Canards ont pour leur part, gagné 6 points, pour n'en perdre que deux.

Les principales vedettes de cette intéressante soirée, furent Mlle Bessette, Mme Massé, Marcel Barrette et Bernard Mailloux. Mentions spéciales sont adressées à Gilberte Francoeur, J.-P. Robert et M. Dépelteau.

Ci-dessous, nous reproduisons le classement des équipes, ainsi que le total de points obtenus depuis le début de la cédule.

Autruches	22
Flamands	20
Condors	18
Aigles	14
Goélands	13
Canards	13
Pingouins	10
Hiboux	10
Grives	8
Tourteraux	8
Hérons	6
Outardes	2

## Quilleurs étoiles à S.-Jean, mardi

La fameuse équipe d'étoiles de Quilles, composée des frères Bolduc, de Léonard et Morin, sera parmi nous, mardi soir prochain 5 décembre. Elle fera face à l'équipe d'étoiles de Saint-Jean, composée de joueurs qui ont figuré à la TV. La rencontre débutera à 8 heures au Bowling Saint-Luc-Saint-Jean.

### AU ROYAUME DES QUILLES

## Ligue O'Keefe mixte

POSITION DES EQUIPES		
Les Etoiles	28	12, 20,139
Les Spitfires	26	14, 20,315
La Boule Noire	24	16, 20,505
Les Eperviers	24	16, 19,931
Les Alouettes	23	17, 19,810
Les Renards	18	22, 20,241
Les Champions	16	24, 19,772
La Boule Morte	15	25, 19,706
O' Keefe	14	26, 19,188

## Ville de Brossard (SAINT-ALPHONSE)

### CED

La prochaine assemblée du CED se tiendra mardi le 5 décembre, à 8 h. p.m., 2145 rue André.

### CAISSE POPULAIRE

La Caisse Populaire de Ville de Brossard ouvrira officiellement ses portes au sous-sol de la chapelle S.-Alphonse, vendredi 1er décembre, de 7 h. à 9 h. p.m.

### VEILLE BIBLIQUE

Une veillée de préparation pour l'Avent et Noël aura lieu samedi 2 décembre à l'église de Notre-Dame du Sacré-Coeur à 7 h. 30 p.m. (Les messieurs sont assurés d'être de retour chez eux pour leur émission favorite de télévision...)

V
otre Santé
R

### Préparez-vous aux joies de Noël

Durant ce mois de décembre vous vous épuiserez sans aucun doute en courses et préparatifs nécessaires à la célébration des Fêtes de Noël et du Nouvel An.

### Fêtes en santé Fêtes joyeuses

Nous sommes en mesure de vous servir tous les médicaments nécessaires la semaine de Noël comme toutes les autres semaines de l'année, mais comme nous savons que vous aurez beaucoup plus de plaisir à acheter des CADEAUX que des remèdes, alors...

### Faites-vous ce cadeau maintenant

Laissez votre médecin vérifier votre état de santé et s'il vous prescrivait quelques médicaments ou vitamines pour vous protéger et vous renforcer, suivez ces conseils.

**Pharmacie Lafontaine**  
Roger Lafontaine, B.A., B.Ph., L.Ph., prop.

**Tél. FI. 8-4321**  
**410 rue Laurier Saint-Jean**

# Nouvelles d'Iberville

## ● Paroisse Saint-Athanase:

### Premier vendredi du mois

A l'occasion du premier vendredi du mois, il y aura séance de confessions pour les adultes, jeudi après-midi à 3 heures et le soir à 7 heures. Vendredi soir à partir de 8 h. 30.

**MESSES:** 6 h. 30 le matin, messe, confessions, communions; 10 h. 45 a.m.: messe et communions; 5 h. 15 p.m.: messe, confessions et communions; 9 h. 30 p.m.: Messe solennelle du Sacré-Coeur.

A 9 heures le soir à l'exposition du Saint-Sacrement il y aura prédication de quelques minutes, chants par la foule et prières au Saint-Sacrement.

Les fidèles sont invités à participer nombreux à ces offices.

### Lunettes

Une paire de lunettes double foyer, pour enfants a été rapportée au Bureau du presbytère. Le propriétaire est prié de la réclamer.

### Naissances

A Saint-Athanase d'Iberville, le 26 novembre 1961 a été baptisé Joseph, Lucien, Michel, né le 16 courant à l'hôpital de Saint-Jean, enfant de M. Lucien Thériault, poseur de tuiles et de Huguette Côté, de cette paroisse. Le parrain a été M. Ernest Thériault, de Saint-Jean et la marraine Albertine Gagné, son épouse, grands-parents de l'enfant.

A Saint-Athanase d'Iberville, le 26 novembre, a été baptisé Joseph, Valérien, Pierre, né le 25 courant au Pavillon Iberville, enfant de M. René Boulais, journaliste et de Rose-Aïma Labrecque, de cette paroisse. Le parrain a été M. Valérien Laplante, cultivateur et la marraine Anna Boulais, de Farnham, oncle et tante de l'enfant.

## ● Paroisse St-Noël Chabanel:

### 1er vendredi du mois

Il y aura confessions la veille du premier vendredi à 7 h. 30 p.m. et le vendredi même à l'occasion de messes 7 h., 7 h. 30 a.m. et 4 h. 30 p.m. et le soir à 9 heures. C'est une belle occasion pour se bien préparer à la grande fête de Noël.

### Collecte

Dimanche prochain le 3 décembre se fera la collecte de l'offertoire de la messe pour la mission de Saint-Hyacinthe au Brésil.

## Initiation aux trois degrés de l'Ordre chez les Chevaliers de Colomb d'Iberville

Tel que cédulé depuis plus d'un mois, les Chevaliers de Colomb d'Iberville, ont le grand honneur d'informer les membres du Conseil 3206 et les Conseils environnants que l'initiation aux trois premiers degrés de l'Ordre se déroulera à Iberville même dans les salles du Conseil, dimanche le 10 décembre prochain.

La programme détaillé de la journée sera communiqué à votre journal la semaine prochaine.

Cinquante candidats recevront l'explication des 1er, 2e et 3e degrés; l'équipe locale confèrera les

AU CANADA, chaque paroissien fait sa part dans la quête du dimanche, la dime, la Part de Dieu, les soirées paroissiales.

A CARURUPU rien de tout cela! Comment offrirons-nous à notre mission de Cururupu cette année? Il est encore temps de secourir les catholiques de l'Amérique latine.

### Promesse de mariage

Entre Alain Dufresne, fils de Charles Dufresne et de Louise Morncy de la paroisse St-Luc et Monique Poirier, fille de Jean-Marie Poirier et de Albertine Bilodeau de cette paroisse.

### Sécurité routière

Du 1er au 7 décembre, semaine de la Sécurité Routière. Chaque chrétien

## Souper-causerie chez les Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc d'Iberville

Samedi dernier, avait lieu, à la salle Saint-Charles, sous les auspices du Cercle Lacordaire et Jeanne d'Arc, un souper-causerie suivi d'une partie récréative, le tout en l'honneur des catherinettes du jour.

Pour la circonstance, les tables étaient décorées de marguerites jaunes alors que les ballons aux multiples couleurs se dandinaient allègrement au-dessus des invités nombreux qui avaient répondu à notre appel.

A la table d'honneur, se trouvaient outre le conférencier invité, M. l'abbé Wilfrid Miclette, de Bedford; MM. les abbés Roland Bibeau, aumônier local, Antoine Rémillard, aumônier diocésain de Saint-Jean, Paul-André Bernier, ex-aumônier local maintenant de Sorel; M. l'abbé Denis Messier, de St-Noël Chabanel; M. Roland Tétrault, président diocésain et son épouse; M. Gérard Brunelle, vice-président diocésain et son épouse; M. Raymond Daneau, président régional et son épouse; M. Germain Bienvenue, président régional et son épouse; MM. et Mmes Léopold St-Denis, Raymond Archambault, Laurier Labelle, Origène Raymond, Miles Léonne Léger, Irène et Rita Chagnon, tous du cercle local, M. Donat Durmel, et sa fille, de Sainte-Angele.

Après les agapes où tout en dégustant les délicieuses fèves au lard, les convives causaient gaiement, M. l'abbé Miclette nous offrit un bijou de conférence pendant laquelle une

lien a une responsabilité morale de réduire au minimum le nombre des accidents routiers qui causent chaque année d'irréparables pertes à notre société.

### Naissances

A Saint-Noël Chabanel, le 26 novembre 1961, a été baptisé Joseph René, Gérard, François, né le 21 courant à Iberville, enfant de M. René Parent, meunier et de Gabrielle Grenon, de cette paroisse. Le parrain a été M. Gérard Lord, cultivateur de Clarenceville, cousin de l'enfant, et la marraine Irène Parent d'Henryville, tante de l'enfant.

A Saint-Noël Chabanel, le 2 novembre 1961, a été baptisé Joseph Marcel, Sylvain, Daniel, né le 9 courant à Iberville, enfant de M. Léopold Choinière, cultivateur et de Georgette Belisle, de cette paroisse. Le parrain a été M. Marcel Choinière, inspecteur de St-Lambert, et la marraine Denise Choinière, étudiante de Saint-Jean, oncle et sœur de l'enfant.

pointe d'humour permettait d'accepter plus facilement les lourdes vérités qu'il a bien voulu nous servir.

Son thème portait sur la "Responsabilité qui nous incombe, face aux promesses que l'on a faites". Nous avons des armes puissantes entre les mains dont le chapelet que tous ont récité avant le souper; les sacrifices à offrir, notre propre vie qui se doit d'être un exemple vivant partout où nous passons; notre sourire qui est la prolongation d'une vie intérieure forte mais rayonnante. Dans tout mouvement, il y a les tièdes et les actifs; les premiers attendent tout du mouvement, alors que les seconds, seuls vrais apôtres, travaillent et se donnent pour le bien de ceux qui ont besoin d'eux. Il faut être fidèles malgré les sarcasmes de quelques esprits forts qui ne portent pas "le bouton bleu", fidèles malgré le sourire ironique de ceux qui nous plaignent, fidèles malgré la lassitude causée par un effort continu à aider les autres. Oui, fidèles, toujours. La Jeanne d'Arc a un rôle prépondérant à jouer; son influence peut se transposer dans un univers dépassant les cadres du foyer; le sexe que l'on dit faible doit être conscient de sa force et doit employer son énergie afin de détruire un mal qui est trop enraciné dans nos moeurs. Soyons fidèles et nous cueillerons la récompense de notre constance".

Telle est la substance du magnifique exposé servi par M. l'abbé Mi-



● LE MAIRE D'IBERVILLE, le Dr Jean-Guy LALANNE a inauguré la campagne des membres honoraires du club de hockey Iberville. Le président du club, M. Jules BOULAIS, 6'2", 230 livres, remet la première carte remise pour ce recrutement. Les partisans du hockey sont invités à imiter ce geste.

## La semaine du hockey à Iberville

### Trente joueurs à l'entraînement. — Campagne de membres honoraires — Vente de "tags-day"

Trente joueurs à l'entraînement ont accueilli l'appel du club de hockey Iberville samedi dernier à l'Aréna de Granby; samedi prochain; deux autres heures de pratique pourront révéler un alignement plus précis des nouveaux Renards d'Iberville.

La première clinique d'entraînement a imposé des épreuves d'endurance aux recrues. Et la rivalité entre trois gardiens de buts a procuré une heureuse réserve à ce poste et un choix non moins difficile pour le titulaire. Ces trois aspirants sont Pierre Lareau, Gilles Hébert et Jacques Deslauriers.

### MEMBRES HONORAIRES

Son Honneur le maire d'Iberville, M. Jean-Guy Lalanne a accueilli ce réveil sportif en assurant sa sympathie à une cause qui lui est familière. Il a posé son geste officiel en achetant la première carte offerte aux membres honoraires et qui d'ailleurs

glette. Une partie récréative soigneusement préparée par MM. Jean-Pierre Ruest et Royal Messier a eu l'heur de déridier l'assistance qui s'est dit satisfaite de la soirée dédiée aux catherinettes de notre cercle.

a été imité de plusieurs partisans du hockey depuis. Le rythme accéléré de cette participation évoque sûrement l'absence de ce sport depuis trop d'années.

### THEME DE LA CAMPAGNE

La population d'Iberville aura également l'occasion d'encourager ce mouvement samedi et dimanche prochains les 2 et 3 décembre. "Hockey à Iberville, saison 1961-62" sera le thème de cette campagne alors que de charmantes demoiselles des auxiliaires bénévoles, offriront les "tag-day" emblématiques à l'occasion de cette campagne.

### DECISIONS VITALES

Pour ce qui est du travail intense de l'exécutif du club, présidé par Jules Boulais, leur troisième réunion en autant de semaines, avait lieu mercredi soir. Il en fut de même pour autant de présences de nos porte-paroles à l'assemblée de la Ligue BMS tenue à Farnham, mardi.

L'achat de l'équipement, le paiement du dépôt à la Ligue et la production de la liste de négociations de joueurs, ont reçu leur approbation à ces réunions.

# LA GRANDE VENTE

## du magasin de chaussures de famille bat son plein chez

# W. L. DESNOYERS

## Nous vous invitons à participer aux nombreuses aubaines à

.39 1.00 1.49 1.95 2.95 3.95 4.95

Notre assortiment de pardessus et bottes d'hiver est au complet

## Nous allouons 10% sur patins

# W. L. DESNOYERS

Magasin de chaussures de famille

165, rue S.-Jacques

Fl. 7-1589

S.-Jean

### ATTENTION

Afin de donner à notre clientèle un service de réparations impeccable, nous nous sommes assurés les services de M. Richard Roy. — M. Roy qui compte plusieurs années d'expérience dans la ligne RAMBLER sera à votre disposition à compter du lundi, le 4 décembre prochain.

— Nous vous invitons à nous visiter —

## Albert Berger & Fils Limitée

Vendeurs autorisés de RAMBLER

Tél. Fl. 6-4422

143, 1ère Rue

IBERVILLE

## Triduum du Tiers-Ordre à Saint-Lucien

Les 12, 13 et 14 novembre dernier avait lieu la visite canonique de la fraternité S.-Antoine de Padoue par le R. P. Serge Lefebvre, o.f.m., commissaire provincial du Tiers-Ordre.

Lors de son premier sermon, dimanche, il fit connaître à l'assemblée, ce qu'est le Tiers-Ordre et ses avantages spirituels.

Sa parole enflammée appuyée d'exemples réels et pratiques, a suscité l'intérêt d'un bon nombre de personnes.

Mardi soir, à la clôture du triduum le R. Père a donné l'habit du Tiers-Ordre Franciscain à neuf femmes et trois hommes, trente-sept novices ont fait profession dont trente et une femmes et six hommes.

A cette occasion, notre dévouée maîtresse des novices avait préparé les beaux chants pour la circonstance.

Le tout se termina par le Salut du S.-Sacrement. Tous en garderont un bon souvenir.

Le discrétore se compose maintenant des personnes suivantes: Mme Léo Boudreau, présidente; M. Marcel Petitpas, vice-président; Mlle Simone Lanclault, maîtresse des novices et directrice du chant; Mme Yvan Cartier, secrétaire; Mme Alfred Richard, trésorière; Mme Albert Cédras, infirmière; Mme Conrad Pétrin, zélatrice de la revue franciscaine MM. Ubald Cadieux, Germain Beauvais, Mmes Napoléon Brault, Léo Guérin, Conrad Pétrin, Honoré Richard, discrètes; Mme Pierre Gran-

ger, organiste.

D'ici peu, nous espérons que le noyau des jeunes s'accroîtra dans des proportions gigantesques sans pour cela diminuer sa valeur. Ce qui manque ce n'est pas la générosité mais le courage pour faire le premier pas. Qui sera le chef de file? Jeunes gens sérieux et plein d'idéal, nous avons besoin d'être épaulés par vous. Venez l'invitation est faite à tous.

## Quête pour le chauffage

### CHEZ LES SERVANTES DU S.-SACREMENT

La quête autorisée par S. E. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque du diocèse de S.-Jean, en faveur des religieuses les Servantes du S.-Sacrement, chapelle située au boul. Lajeunesse et boul. Gouin, à St-Jean, Qué., qui devait avoir lieu en septembre, avait été retardée, pour des raisons majeures, aura lieu dimanche le 3 décembre prochain à N.-D.-A.

Toutes les paroisses environnantes ont généreusement répondu à cette demande et dimanche prochain ce sera le tour de Notre-Dame-Auxiliatrice.

Il est certain que notre paroisse gardera sa bonne réputation d'âme servante et généreuse à cette occasion.

Un don est une preuve de votre volonté et de votre générosité.

## A la réunion de la section H. Boulé

A leur assemblée du 23 novembre, les 40 membres présents et leur aumônier ont discuté:

I) le droit à l'autodétermination des Canadiens-français;

Etudier ce problème, car nous devons prendre position un jour.

II) l'émancipation économique des Canadiens-français. Acheter chez nos compatriotes. D'abord nos membres et les marchands de notre paroisse. L'épicerie, les assurances, déposer dans nos banques C.-F. et caisses populaires.

III) étiquettes françaises Notre section est à mettre sur pied un concours d'étiquettes françaises, afin de promouvoir le français pour les produits alimentaires; le concours se fera dans les écoles et des prix en argent seront distribués aux écoliers, qui recueilleront le plus d'étiquettes.

IV) prêt d'honneur. La campagne s'est terminée avec un beau succès, ceux qui en bénéficient se feront un devoir d'être membre actif de la SS JB.

Nous demandons à tous nos membres d'assister aux assemblées de leur section.

Mme R. Lessard, publiciste

★ Pour être bien renseigné, lisez "Le Richelieu", le journal qui publie, chaque semaine, EN PRIMEUR, les nouvelles locales.



● A SAINT-LUCIEN, dimanche dernier, M. le curé Benoit Legrand a présidé à la bénédiction des travaux de construction de l'école de 24 classes pour cette paroisse. Dans une courte allocution, M. le curé Legrand a dit sa reconnaissance aux autorités de la Commission scolaire et les a félicitées de prendre toutes leurs responsabilités dans le domaine primordial de l'éducation. Outre M. le curé, on voit sur la photo, M. Elie PROULX, Dr Vial LAVOIE, président de la Commission scolaire; M. l'abbé Bernard GAREAU, visiteur des écoles; M. Réal OUIMET, représentant M. le député Philodor Ouimet; M. Joseph MORIN, maire suppléant; MM. les commissaires F.-R. LEFEBVRE, Gustave SIGNORI, Mathieu BINETTE, Charles ROY, Bernard MILOT; Léopold MENARD, président de la Commission scolaire N.D.A.; Joseph MARCOUX, Marcel LANDRY, d'Iberville; M. Omer BRAULT, entrepreneur; M. Jacques TOUGAS, architecte; MM. Peter CLARKSON, président du Protestant School Board, William BROWNRIGG et C.A. SMITH, commissaires; l'échevin Richard MERCIER; M. Marcel THUOT, MM. Robert LACHAPPELLE, Ubald CADIEUX, etc. Après la cérémonie, il y eut réception dans le sous-sol de l'église. (Photo Ken Walllett)

## LAPRAIRIE (CHRIST-ROI)

### LIGUE DU SACRE-COEUR

La messe et la communion du mois pour les membres, aura lieu dimanche prochain le 3 décembre à 10 h. 30 a.m. et immédiatement après la messe à la sacristie, aura lieu la réunion mensuelle.

### LES LOISIRS

Vous avez sans doute remarqué que depuis quelques jours sur le terrain de jeux prenaient place les bandes de notre patinoire: ceci contribue toujours à procurer à nos jeunes de nombreuses heures de délassement sain. C'est pour cela que le comité des loisirs organisent encore cette année la vente des arbres de Noël. Nous espérons qu'un nombre toujours plus grand de citoyens sauront les aider en se procurant les arbres qui ornent leur maison. Les arbres seront sur le terrain de stationnement. Merci d'avance au nom des jeunes pour votre coopération.

### VISITE

Dimanche dernier nous avons le plaisir de recevoir M. l'abbé Hector Robert, curé de Duck Lake, Saskatchewan qui a dit la messe de 9 h. 30.

M. l'abbé Robert a passé sa jeunesse à S.-Jacques-le-Mineur où il a encore un frère, M. Adrien Robert, il fut aussi concitoyen de notre curé, M. l'abbé Legrand, dont il garde un bon souvenir. Il fait présentement un voyage de repos dans notre province visitant parents et amis. Il est le frère de M. Jean-Louis Robert et oncle de M. Maurice Robert, Mmes Edouard Tessier et Jack Rogers, de notre paroisse.



Grande ouverture  
MERCREDI, LE 29 NOVEMBRE

— DU —

## Marché de Poissons National GROS & DETAIL

situé à 27 S.-Charles, Saint-Jean

FI. 7-4021

R. DROUIN — G. BOUCHER, props

● Assortiment complet de produits de lacs et de mers: Homards vivants, crevettes fraîches, poissons fumés, salés, etc . . .

DORE FRAIS — BARBOTTE

## Adrien Boivin Inc.

ouvrira un tout nouveau magasin

à 41, rue Saint-Jacques

VENDREDI, le 8 décembre

Spéciaux des derniers jours avant déménagement

Robes \$4.95 — \$7.95 — \$9.95

Bas

29c

SOUS-VETEMENTS

"Slips" courtes "Kayser" 89c et plus

Gants, couleurs assorties, 19c et plus

Brassières

29c et plus

**Attention!**

# Annonces Classées

## A VENDRE

### Maisons

Si vous désirez vendre le plus rapidement possible... ou acheter le plus avantageusement possible, propriétés de toutes sortes incluant maisons de rapport, immeubles commerciaux, chalets, fermes, commerces, terrains, etc., consultez les "Immeubles Saint-Jean", 315 rue Jacques-Cartier, tél. Fidélité 6-4232, qui ont à votre disposition, dans toute la région de Saint-Jean et Montréal, un vaste choix de propriétés de toutes sortes, avec ou sans revenu, pour placement, etc. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec les représentants suivants des "Immeubles Saint-Jean": M. J.-R. Robert, tél. Fidélité 6-4232 ou V. Dupuis, Fitzroy, 8302.

A VENDRE: Maisons de tout genre, à très bon prix. Pour informations, s'adresser à 45, 2e Rue, Iberville; tél. jour: FI. 6-6024; après 7 heures, FI. 6-6922. (2409)

POUR TOUTE TRANSACTION IMMOBILIERE, consultez Fernand Guérin Enr., courtier en immeubles, 455 Carré Dieppe, St-Jean. Tél. FI. 8-4362. (2470)

A VENDRE: Restaurant — Aussi réservoir à eau chaude "Ruud", 30 gallons, garanti. S'adresser au Restaurant Grégoire, 233 St-Jacques, St-Jean. Tél. FI. 6-9333 ou 6-9907. (2716)

A VENDRE ou à louer: Maison neuve, finie brique et pierres, située à Iberville, sur la route 40a. Prix raisonnable. Bonne condition. S'adresser à J.-H. Janelle Ltée, Napierville. Tél. CH. 5-3348 ou 5-3397. (2729)

A VENDRE: Maison de trois logis, en briques, 2 étages avec garage. S'adresser à 192, rue Saint-Michel, Saint-Jean, P.Q. (2737)

A VENDRE: Boulevard Edouard VII, 518 coin Lyons: Bungalow 5 1/2 pièces, deux garages, Brossardville près de Prévile, grand terrain, possession immédiate. S'adresser par tél. OR. 1-9647 ou LA. 1-3083. (2742)

A VENDRE: Ameublement de maison comprenant 1 commode, 4 tiroirs, 1 meuble, 1 tiroir, 1 laveuse électrique, 1 machine à coudre, 1 studio, 2 lits grandeur trois-quarts, 1 sommier, 2 tables, 9 chaises doubles. Le tout en bon ordre. S'adresser à Albert Vinet, tél. 454-2513, St-Remi de Napierville. (2745)

A VENDRE: Maison de 9 1/2 pièces, 5 chambres à coucher, tapis mur à mur dans le salon et salle à dîner, bonne vue de la rivière, \$26,000.00. S'adresser à tél. FI. 8-3220. (2751)

A VENDRE: Maison de 4 1/2 pièces, chambre de bain, pour être démenagée. Prix: \$3,000. S'adresser à Jean-Paul Trahan Ltée, tél. 6-4497, 178 rue Mercier, Saint-Jean. (2754)

### Terrains

## DEVELOPPEMENT STE-MARGUERITE

A VENDRE: sur route L'Acadie, 250 terrains 70' x 120', aucun dépôt initial, \$10.00 par mois, sans intérêt, ni taxes. S'adresser à Roger Deland, 197 rue Saint-Jacques, tél. FI. 7-3866; projet: FI. 6-3265, St-Jean. (2442)

A VENDRE: Terre de 110 arpents, avec roulant, maison et bâtiments, quota de lait pour Montréal. S'adresser à Bruno Beaulieu, Saint-Isidore, cté de Laprairie; tél. 454-2683. (2768)

### Autos - Motos

A VENDRE: Camion "Métro International" 1953, en bonne condition, \$1,000.00. S'adresser à Oulmette Tire Shop, 275 rue Bouthillier, Saint-Jean. Tél. FI. 6-4648. (2327)

A VENDRE: Automobile Mercury 1959, tout équipé, à l'état de neuf. S'adresser à 475 boulevard du Séminaire, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3525. (2757)

A VENDRE: Automobile Chevrolet 1948, 4 portes en très bon état. S'adresser par tél. FI. 7-7163. (2759)

### Chalets

A VENDRE: Chalet d'été situé sur le bord de l'eau à 3 milles d'Iberville. S'adresser à: Oulmette Tire Shop, 275 Bouthillier, Saint-Jean. Tél. FI. 6-4648. (2326)

## Divers

A VENDRE: Meubles usagés de tout genre. S'adresser à Armand Rémillard Ltée, 142 Montée Saint-Luc, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3644. (1160)

A VENDRE: Poêle blanc, très propre, avec réchaud; 2 brûleurs à l'huile ABC de 6 pouces, pied et cruche. Tél. FI. 7-7993. (2526)

A VENDRE: Vaches et taures venant de l'Ontario, sur le point de véler. S'adresser à Mme Philippe Favreau, 148 Côte Ste-Catherine, cté de Laprairie. Tél. NE. 2-0569 ou NE. 2-2938. (2535)

A VENDRE: Faisans prêts pour cuire, \$2.50 par faisand. S'adresser à P.-E. Moreau, FI. 6-5501. (2704)

A VENDRE: Ameublements de maison: 1 lot de sets de chambre complets; 1 lot de lits réguliers et bibliothèques; 1 lot de lits superposés; matelas à ressorts, tables et chaises à cartes; bureaux de commode, tables de chevet, 1 et 2 tiroirs et aussi bibliothèques, bureaux, secrétaires. Coffres en véritable cèdre, sommiers à ressorts de toutes grandeurs; 1 lot de miroirs de différentes grandeurs, planches à repasser, télévisions, batteries de cuisine, éviers, bidons et chaudières à lait, tables à café, accessoires électriques et aussi beaucoup d'autres choses. Adressez-vous à Emile Duteau, Henrysburg, P.Q. Tél. CH. 6-3538. (2710)

A VENDRE: 1 jument percheronne, âgée de neuf ans, pesant 1700 livres; aussi vache devant véler au mois de décembre. S'adresser à téléphone: 454-3865. (2730)

A VENDRE: Poulie à tracteur, "Ford" 1952. S'adresser à téléphone: FI. 6-5147. (2733)

A VENDRE: Deux paires de patins pour garçon, pointures 5 et 6 et une paire de patins de fantaisie avec chaussures blanches, pointure cinq; presque neufs. S'adresser à 11, 8e Avenue, Iberville. (2741)

A VENDRE: Cinq barils vides, presque neufs, capacité 45 gallons, à \$5.00 chacun. S'adresser à Réal Potvin, 72 Saint-Luc, Ville Saint-Remi, tél. 454-3175. (2744)

A VENDRE: Boite de camion en contreplaqué (Plywood) avec côtés et couverture, grandeur 7 1/2 x 12 1/2 pieds. S'adresser à Gérard Lefrançois, Grand Rang, en bas, Saint-Remi de Napierville; tél. 454-3503. (2746)

A VENDRE: Carrosse "Gendron", tout neuf. S'adresser à tél.: FI. 8-2418. (2750)

A VENDRE: Manteau de rat musqué en très bon état. S'adresser le soir après 5 heures à 317 rue St-Charles, Saint-Jean. Tél. FI. 7-4088. (2752)

A VENDRE: Sécheuse automatique de marque "Kenmore" de luxe, en parfait état. S'adresser par tél. FI. 7-7333. (2755)

A VENDRE: Machine à coudre usagée, "Singer", en bon ordre. S'adresser à 22, boulevard Propost, St-Remi de Napierville; tél. 454-2267. (2766)

A VENDRE: Télévision RCA Victor, 17 pouces, conditions de paiements faciles. S'adresser à Wilfrid Rémillard, 55 Perras, Ville St-Remi. Tél. 454-2414. (2767)

A VENDRE: Souffleuse à neige, marque "Richardson" de 6' et 8' de largeur, bon ordre. Prix spécial: \$1,200.00. Petite souffleuse à neige "Bolens" de 3 c.v. et 4 c.v. et sur quatre roues de 7 c.v.; 5 scies à chaîne usagées de \$30.00 à \$90.00; scie "McCulloch", nouveau modèle. Meilleur prix. S'adresser à Gérard Braut et Frères, 582 rue St-Jacques, St-Jean. (2774)

## A LOUER

### Logis

A LOUER: à 272 St-Germain, logis de trois grandes pièces modernes, ménage fait à neuf. S'adresser par tél. à FI. 6-5279. (2405)

A LOUER: Logis de 4 grandes pièces, ménage fait à neuf, eau chaude, 220 v., libre le 1er novembre, à 280, rue Chaussé, Saint-Jean. S'adresser par tél. FI. 6-5989. (2216)

A LOUER: Logis de 3 pièces. S'adresser à 229 rue Laurier, Saint-Jean. Tél. FI. 6-3709. (2582)

A LOUER: Logis 3 pièces, sis au 2e étage, à 468 rue Rémillard (cul-de-sac), à Saint-Jean, près de la Tillotson Rubber Co. Ltd., de la Pirelli, Crane, Singer, Doric, etc. \$40. par mois. Téléphoner entre 9 h. a.m. et midi et entre 2 h. p.m. à 5 h. p.m. à FI. 6-6817. (1793)

A LOUER: Logis de 4 pièces avec garage, sur la rue St-Hubert, en face du parc Beaulieu. S'adresser par tél. FI. 6-3455. Libre maintenant. (2545)

A LOUER: Logis, Ile Ste-Thérèse, 4 pièces, bain, douche, eau chaude, 220 v., cuisine moderne, très propre, jardin. S'adresser à M. Emile Lapalme, tél. FI. 8-2792. (2731)

A LOUER: A Iberville, logis de 3 pièces, dans un bas, chambre de bain, eau chaude, 220 v. Situé à 72, 3e Rue, Iberville. Libre le 1er décembre. S'adresser par tél. FI. 6-5147. (2734)

A LOUER: Logis de 5 pièces, à 570 Lanctôt, Laprairie, chambre de bain, eau chaude. S'adresser à Fernand Coupal, tél. CH. 8-2844, Bedford. (2735)

A LOUER: Logis de 6 pièces, situé dans Notre-Dame-Auxiliatrice. S'adresser à 484 rue Mercier, Saint-Jean (après 5 heures). (2740)

A LOUER: Logis, libre immédiatement, 5 pièces et chambre de bain, au centre de la ville. S'adresser à 68, rue St-André, Ville St-Remi, Napierville. Tél. 454-2213. (2747)

A LOUER: Logis de 4 pièces, sur le même plancher, ménage fait à neuf. Situé sur la rue Collin. S'adresser à 160 rue Trahan, Saint-Jean. Tél. FI. 6-4131. (2749)

A LOUER: Logis moderne à Notre-Dame-Auxiliatrice, 4 grandes pièces, chauffé, prélatris neufs incrustés, dans cuisine, passage, salle de bain, autres pièces, planchers bois franc, fini plâtre, peinture fait à neuf, réservoir à eau chaude, près de l'église et école. Possession le 1er décembre. S'adresser à 285 DeSala-berry, Saint-Jean; tél. FI. 8-3361. (2760)

A LOUER: Logis chauffé, 3 pièces, solarium, ménage fait à neuf. S'adresser à M. Lucien Cormier, St-Philippe, cté de Laprairie. (2761)

A LOUER: Logis à 100, rue Ste-Marie, Laprairie, 4 pièces fermées, dans un bas, 220 v., \$45.00 par mois. Autobus, près de l'église et école. Le mois de janvier gratuit. S'adresser par tél. LA. 4-5126 ou OL. 9-0821. (2762)

A LOUER: Logis de 5 pièces, chauffé, eau chaude, 220 v., 2e étage au centre de la ville. Libre maintenant. S'adresser à FI. 7-1402. (2763)

A LOUER: Logis à 175 Collin, logis de 5 pièces, avec garage. S'adresser à Samuel Bessette, tél. FI. 7-7974. (2764)

A LOUER: Logis libre. S'adresser à Gabriel Garand, 51, rue Notre-Dame, Ville Saint-Remi. Tél. 454-9612. (2765)

A LOUER à Laprairie: Logis de 2 1/2 pièces, 220 v., bain, près de l'église, école et autobus, 2e étage, \$30.00 par mois. S'adresser à 243 Saint-Ignace, Laprairie. Tél. WE. 2-8690. (2771)

A LOUER: Logis de 4 pièces, chauffé. S'adresser après 5 h. 30 à 78a rue Mercier, Iberville. (2772)

A LOUER: Logis, libre, 5 pièces, eau chaude, 220 v., grande cave, une cour. S'adresser à 83 rue St-Pierre, St-Jean. Tél. FI. 6-6760. (2773)

A LOUER: Logis de 3 ou 4 pièces, très modernes, 220 v., service d'autobus, très proche de l'école et de l'église. Tél. à 6-3860. (2776)

A LOUER: Logis neuf de 5 pièces, moderne, planchers finis et prêt à occuper. Système de chauffage installé. S'adresser à 217 Chemin Richelieu, Saint-Jean; tél. 6-9988. (2777)

## Divers

A LOUER: Maison seule de 5 pièces, sur rue Ste-Anne. S'adresser à Lucien Lavoie, 94 Ste-Anne, Ville Saint-Remi; tél. 454-3325. (2714)

A LOUER: Maison de 5 pièces, vacante, située au village de Saint-Isidore. S'adresser à Bruno Beaulieu, Saint-Isidore cté de Laprairie, tél. 454-2683. (2769)

## ON DEMANDE

FEMMES DEMANDEES FAITES jusqu'à \$26.00 par semaine en cousant chez vous dans vos loisirs. Ecrivez à BUNY'S, Boîte 7010, Bureau de Poste Adélaïde, Toronto, Ont. (2106)

## DIVERS

LA VITRERIE SAINT-JEAN ENR. peut réparer vos vieux miroirs tachés, noircis ou brunis, remodelage, taillage, perçage, dentillage, dessus de bureau en verre, cristal, côtés repolis, ouvrage garanti, estimation gratuite. VITRERIE SAINT-JEAN ENR., C. Allx, rep. 365, rue Collin Saint-Jean. Tél. FI. 6-5200. (2217)

## PEDICURE

J.-L. HOULE, pédicure (frère de J.-D. Houle, décédé), sera à l'hôtel Saint-Jean, les 8 et 9 novembre; 13 et 14 décembre pour traitements sans douleur des pieds: cors, durillons, ongles épais et incarnés. Pour rendez-vous à l'hôtel Saint-Jean, tél. FI. 6-6886. (2506)

COUVREUR DE TOITS: Couvreur responsable, qualifié et approuvé par "Building Products Ltd." et "Alexander Murray Ltd." aussi par plusieurs manufacturiers de papiers et d'asphalte à toitures. Mes années d'expérience m'ont appris à employer seulement la plus haute qualité de matériaux pour votre toit et pour votre protection. La limite de garantie pour tout toit en papier est de 20 ans mais ces toits ont duré beaucoup plus longtemps. Assurances contre accidents et dommages. Prix modiques. J.-Albert Morin, R.R. No 40, tél. FI. 6-5260, Iberville (1035)

DAIGNEAULT & LUSSIER VENTE ET SERVICE—LAVEUSE, réparation de tous accessoires électriques, moulin à gazon, service de réfrigération. 50 rue Des Carrières Saint-Jean. Tél. FI. 7-3396. (1404)

MADAME! pour réparation de machines à coudre, laveuses ou pièces de rechange, adressez-vous en toute confiance à L. Nadeau, 87, rue Grégoire, tél. FI. 8-4294; ouvrage garanti; installation de moteurs et ventes d'accessoires. (1245)

## REPARATIONS DE MACHINES A COUDRE

ATTENTION: pour vos réparations de machines à coudre de toutes marques, adressez-vous au représentant de la "New-Williams", à Saint-Jean, 177, rue Larocque, M. Yvon Benoit, tél. FI. 7-1118. (2548)

## INFORMATIONS

TOUTES PERSONNES désirant recevoir des renseignements sur le remboursement de la taxe de gaz, pourraient s'adresser à Roger Doyon 57, rue Perras, Ville Saint-Remi. Tél. 454-2153. (2743)

PERDU: Un chapelet en cristal de roche, dans un étui brun doublé de velours rouge, soit à l'église ou de celle-ci à la rue de Grand-Pré, via rue Notre-Dame. S'adresser à Mme Paul Jolin, 29 de Grand-Pré, appartement 2, Boucherville, P.Q. (2770)

## CANNE BLANCHE

L'ARBRE DE NOEL à vendre à la Canne blanche. Je voudrais savoir si vous avez des arbres de Noël à vendre au prix du gros. S'adresser à: Bureau des Aveugles, à la Canne Blanche, 215b rue St-Georges, St-Jean. Tél. FI. 7-1249, 7 a.m. à 11 p.m. (2756)

## STUDIO CHARMIS

MADAME! plus vous pincez ces poils superflus, plus ils poussent; pourquoi ne pas vous rendre en toute confiance au Studio Charmis, 242 rue St-Jacques, Saint-Jean. Vous pourrez constater la nouvelle méthode garantie. (2775)

## Terrains à vendre

65 ± 111 au prix de \$750.00 — \$20.00 comptant, balance \$10.00 par mois; pas d'intérêt, situés à Saint-Luc, vis-à-vis les constructions des vétérans, environ 1/2 mille de l'église de Saint-Luc.

S'ADRESSER A

JOSEPH MAILLOUX

No 200, Talon

:-:

FI. 8-3672

POUR TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES...

## LES IMMEUBLES LAURIER ENR.

ARSENE LEBLANC

COURTIER EN IMMEUBLES

Vente — Evaluation — Administration — Placement

330 Laurier

Tél. FI. 6-9890

Saint-Jean



Province de Québec  
MINISTÈRE DE LA  
JEUNESSE

## AVIS DE DEMANDE DE SOUMISSIONS (Plan dépositaire)

Des soumissions cachetées seront reçues pour les travaux d'agrandissement d'une école de Métiers situés à Saint-Jean, suivant les plans et devis préparés par MM. René et Gérard Charbonneau, 6260 Côte de Neiges, Montréal, et à l'adresse du Ministre de la Jeunesse, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Les entrepreneurs intéressés ayant leur principale place d'affaires dans les comtés au nord du comté de Lavolette et à l'ouest des comtés de St-Maurice, Trois-Rivières, Verchères, Rouville et Missisquoi à l'exception des comtés de l'île de Montréal, pourront s'adresser au "Bureau des soumissions déposées", 3532 ouest, rue Jean-Talon, Montréal, le ou après le 20 (vingt) mois de novembre 1961, pour l'obtention des documents nécessaires, plans, devis, formules, directives dans les cas suivants:

- Pour les travaux généraux l'entrepreneur obtiendra les documents nécessaires et les soumissions devront être adressées pour le mardi 13 (dix-neuf) du mois de décembre 1961 à 2 heures p.m. heure normale de l'est, à la chambre A-167.
- Pour les travaux détachés maçonnerie, charpente d'acier mobilier, couvertures et tôle plâtre et tuile acoustique peinture, fenêtres vitrées plomberie et chauffage, électricité et signalisation, pour mardi le 12 (douze) du mois de décembre 1961 à 2 heures p.m., au Bureau dépositaire 3532 ouest, rue Jean-Talon, Montréal.

Les plans et devis seront obtenus sur versement d'une somme de \$10 (cent dollars). Cette somme de \$10 ainsi que les mandats-poste ou chèques visés faits à l'ordre du Ministère des Finances, seront remis si les documents sont retournés en bon ordre le 26 (vingt-six) du mois de décembre 1961 au bureau des soumissions déposées.

Les soumissions des entrepreneurs généraux, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé par une banque à charte de Canada et fait à l'ordre du Ministère des Finances, pour un montant égal à 10% de la soumission globale.

Le Ministère de la Jeunesse ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.  
Gustave POISSON, C.R.  
Sous-Ministre

## A VENDRE

Maison neuve, 5 pièces (Bungalow)

S'adresser à

84, 15e Avenue, Iberville



LA CITE DE SAINT-JEAN, P.Q.  
Hôtel de Ville  
188, RUE JACQUES-CARTIER  
CABINET DU MAIRE

# PROCLAMATION

Est par le présent donné que des bureaux de votation seront ouverts dans la bâtisse de l'Hôtel de Ville (salle du sous-sol) samedi et lundi, les 9e et 11e jours de décembre 1961, afin de soumettre à l'approbation des propriétaires de cette Cité le règlement No 650 dont copie se trouve ci-annexée, concernant la création d'un fonds industriel au montant de \$1,000,000.00.

Ces bureaux de votation seront ouverts les deux jours ci-haut mentionnés, samedi et lundi, les 9 et 11 décembre 1961, à l'Hôtel de Ville de neuf heures du matin jusqu'à 7 heures de l'après-midi. Saint-Jean, Qué., ce 24 novembre 1961.

(Signé) Jean DESMARAIS,  
Maire de la Cité de Saint-Jean.

A une séance spéciale du Conseil Municipal de la Cité de Saint-Jean, Qué., tenue à l'Hôtel de Ville, lundi, le 23 octobre 1961, sous la présidence de Son Honneur le Maire Jean Desmarais, et à laquelle assistaient Messieurs les Conseillers Municipaux Fernand Roy, Alphonse Lorrain, Richard Mercier, Édouard Fortier et Armand Pilon, formant le QUORUM.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la loi 9-10 Elizabeth II, chapitre 83, les statuts refondus 1941, ont été modifiés, en insérant après le chapitre 219 le chapitre 219A, autorisant les cités et villes à constituer des fonds industriels;

CONSIDÉRANT que divers projets importants se présentent au Conseil Municipal dans le domaine de la promotion industrielle en cette Cité;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal estime avantageux pour la Cité de pouvoir disposer d'un fonds industriel du montant de \$1,000,000.00 et que l'emploi qui sera fait des disponibilités de ce fonds contribuera dans une large part au progrès de cette Cité;

CONSIDÉRANT que les ressources provenant de ce fonds seront destinées à faciliter l'établissement de nouvelles industries dans le territoire de la Cité et, le cas échéant, à favoriser l'expansion d'industries déjà existantes;

CONSIDÉRANT que la Cité vient d'être informée, par le Ministère des

Affaires Municipales de la province de Québec, qu'à la suite d'une étude préliminaire, la demande de création d'un fonds industriel, du montant ci-haut mentionné, semble acceptable;

CONSIDÉRANT que la Cité de Saint-Jean, Qué., désire prendre avantage des dispositions de la loi usdite;

CONSIDÉRANT que l'avis de motion en vue de l'adoption du présent règlement a été régulièrement donné lors de la séance tenue le 16 octobre 1961;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le Conseiller Fernand Roy, appuyé par Monsieur le conseiller Richard Mercier:

QUE SOIT EDICTE le présent règlement:

Règlement No 650  
concernant la création d'un fonds industriel au montant de \$1,000,000.00

10. La Cité de Saint-Jean, Qué., est autorisée à constituer un fonds industriel d'un montant n'excédant pas un million de dollars (\$1,000,000.00).

20. Aux fins du présent règlement le Conseil Municipal de cette Cité sera tenu de se conformer en tous points aux articles de la loi 9-10 Elizabeth II, chapitre 83 (1960-61);

30. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi (Signé) Jean Desmarais, Maire.

(Signé) J.-Wilfrid Boutin  
Secrétaire-trésorier.

## LA COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-SEBASTIEN D'IBERVILLE

### VENTE DES ECOLES

A Saint-Sébastien lundi le 4 décembre, il y aura vente à l'enchère de deux terrains avec bâtiments d'écoles situés au rang Ste-Marie (des Irlandais) pour le premier et ensuite au rang du Brochet (route 7); la vente commencera à une heure de l'après-midi précise.

Mardi le 5 décembre deux autres terrains avec bâtiments d'écoles situés au rang des Dusseault; la vente commencera à une heure de l'après-midi précise.

Samedi le 9 décembre 1961, à une heure de l'après-midi précise le terrain avec bâtiments d'écoles situés au village de Saint-Sébastien.

Le contenu des écoles sera aussi vendu à l'enchère; ces ventes se feront sur les lieux mêmes.

Conditions: le quart devra être comptant, la balance dans les 30 jours.

Pour informations, s'adresser à la Commission scolaire de Saint-Sébastien; tél. 13-S-1.

Edgar DUVAL,  
secrétaire-trés.

Membre de la Corporation des Courtiers en Immeubles de la province de Québec.

## Les Immeubles Richelieu Enr.

GUY NORMAND

COURTIER EN IMMEUBLES

Vente, évaluation, administration, placement

59, rue Cousins FI. 7-4527 Saint-Jean, Qué.

Très spécial cette semaine

RESTAURANT: Equipement très moderne et complet, loyer chauffé, à prix modique, long bail, stationnement. Affaire intéressante à ne pas manquer.

Le choix et le service le plus complet dans le domaine immobilier.

# L'emprunt de \$146,000 à Iberville

Mardi, le 28 novembre, le Conseil de la ville d'Iberville tenait une assemblée spéciale sous la présidence de Son Honneur le maire Dr J.-G. Lalanne; tous les échevins étaient présents.

Dès le début de l'assemblée le secrétaire fit la lecture des soumissions faites par différentes compagnies de finance en réponse à la demande du Conseil au sujet d'un emprunt de \$146,000, divisé en deux tranches. La première pour un montant de \$53,500 dont l'échéance des coupons s'échelonnait de 1962 à 1971 inclusivement et la seconde pour un montant de \$92,500 de 1972 à 1981 inclusivement.

La première soumission ouverte fut celle de la maison Laval Cliche Ass Ltd. \$95.01 pour \$100 avec intérêt à 5% l'an. La seconde par Crédit Inter Provincial \$98.59 pour \$100 avec intérêt de 5% pour la première tranche et 5 1/2% pour la seconde. Geoffrion Robert & Gélinas Inc. \$98.87 pour \$100 avec intérêt 5% première tranche et 5 1/2% sur la seconde. Crédit Québec Inc. \$98.45 pour \$100 avec intérêt de 5 1/2%. Banque Canadienne Nationale MacNeil Monta Inc. \$98.37 à 5% première tranche et 5 1/2% seconde tranche. Société de Placement Ltée de Montréal \$96.02 à 5%. Nesbitt Thompson & Co. et la Banque Provinciale du Canada \$98.526 à 5% et 5 1/2%. Graham Armstrong Securities Ltd \$98.23 à 5% et 5 1/2%.

L'échevin Fontaine propose que ces soumissions soient envoyées immédiatement à Québec afin que le ministre approuve celle qui sera la plus avantageuse pour la ville.

Le secrétaire fait lecture de deux lettres émanant des maisons Yvon Boulanger Ltée de Montréal et Les Editions du Richelieu Ltée, de S.-Jean qui offrent leurs services pour l'impression des obligations. Après discussion, les membres du Conseil décident qu'à prix et qualité de papier égaux, le travail soit confié aux Editions du Richelieu Ltée, de S.-Jean.

Deux soumissions pour achats de costumes pour les membres de la force constabulaire sont ouvertes, une émanant de M. Adolphe Burn et l'autre de M. Aldéric Arès; après étude, l'échevin Gagnon secondé par M. Monast, propose que la soumission de M. Arès soit acceptée.

Un montant de \$2,250 est voté pour la brigade des pompiers. Ce montant sera divisé entre les membres de la brigade, suivant le nombre de présence aux appels durant l'année.

L'échevin Daudelin est chargé de s'occuper de la décoration de l'arbre de Noël et de l'éclairage du kiosque du parc Mercier.

Les dirigeants de Caritas font parvenir une lettre accusant réception du montant de \$500 que le Conseil a voté et les remercient de leur générosité.

M. le maire fait lecture d'une lettre signée par un groupe de dames félicitant le Conseil pour son opposition à l'augmentation des taux de transport par Les Autobus Boulais Ltée.

M. le maire ajoute qu'il a reçu plusieurs plaintes qu'après 5 h. le samedi il n'y a plus d'autobus qui circulent entre S.-Jean et Iberville; le Conseil décide donc d'essayer de se lier avec les autorités de la ville de S.-Jean afin de faire une demande pour améliorer cet état de chose.

Le Prêt d'Honneur de la Société S.-Jean-Baptiste sollicite l'appui financier du Conseil; après étude il est décidé que les finances de la Ville ne

permettent pas de répondre favorablement à cette demande pour cette année.

Le Club Richelieu demande la permission d'installer près du pont Gouin un poteau indiquant le jour de leur réunion. Accepté.

La Municipalité Scolaire d'Iberville fait parvenir copie d'une résolution informant le Conseil qu'un montant de \$600 sera payé à la ville quand les travaux d'aménagement d'une patinoire seront terminés à l'école du Sacré-Coeur.

Un regrattier de Montréal s'informe du coût d'un permis pour exercer son commerce dans la ville. Le Conseil est opposé à ce qu'un autre commerce de ce genre vienne s'ajouter aux deux qui existent présentement.

Lettre venant du Dr Prévost, demandant au Conseil d'étudier les pentes de terrain et les possibilités d'affiliation avec les villes ou villages environnants en prévision de l'installation d'une usine d'épuration des eaux.

Le secrétaire est autorisé à faire une demande auprès du ministère des affaires municipales pour obtenir la remise de 4% sur le coût des travaux d'égout faits dans la ville tel que promis au cours du mois d'avril dernier.

Une demande devra être faite à M. le député Laurent Hamel pour faire poser l'asphalte sur les rues Régner, Beauregard, Courtemanche, Champlain et 4e Avenue, le printemps prochain.

D'après l'échevin Daudelin, président de la Voirie municipale, il en coûterait actuellement environ \$1,000 par mois pour la location d'une machine excavatrice pour faire les travaux à travers la ville. Il suggère donc que tel que déjà proposé et accepté, la ville fasse immédiatement l'achat d'une telle machine. Après avoir étudié la chose et constaté qu'une telle machine était indispensable aussi bien l'hiver pour l'enlèvement de la neige, qu'en été pour les travaux d'excavation, il est décidé que M. Daudelin s'occupe d'acheter une machine Allis Chalmers au coût de \$19,270 ainsi qu'une pelle et une souffluse s'ajoutant à cette machine au coût respectif de \$5,830 et \$5,235. Cette dépense sera placée au fond de roulement et payable sur le budget de 1962.

L'échevin Monast secondé par l'échevin Gagnon propose que la ville achète le terrain de M. Jetté d'ici 2 mois pour la somme de \$16,000 et qu'une option soit prise immédiatement.

Une soumission au montant de \$330 pour l'abattage de 4 arbres sur la 9e Avenue et la 1ère Rue sera référée à l'ingénieur Bessette.

M. B. Dumouchel, surintendant de la Commission des Liqueurs, demande à la ville le coût des services d'un constable municipal comme surveillant dans le magasin local de la Commission les 21, 22, 23, 28, 29 et 30 décembre. Après étude de la chose, il est décidé de demander \$125 pour les 6 jours.

M. D. Valtera offre ses services pour diffuser la musique sur les patinoires de la ville au coût de \$39 par patinoire pour l'hiver. Il est décidé de faire l'essai de ce système à la patinoire du Centre pour commencer.

Une discussion s'élève ensuite sur la question du sens unique, sur la 1ère Rue entre les 4e et 5e Avenues. Il semblait ressortir de cette discussion que des gens qui étaient pour ce sens unique quand le règlement fut passé, seraient contre aujourd'hui. Après avoir délibéré un bon moment il fut décidé de faire enlever les deux gros arbres qui sont dans la rue en face de la maison de Mme Farrar, de faire poser des avis de stationnement de 30 minutes et de faire observer ce règlement de 30 minutes de façon de permettre, à un plus grand nombre d'automobilistes de stationner à cet endroit quand ils ont affaire chez les marchands de ce secteur.

## A VENDRE Arbres de Noël

- 5 à 20 pieds
  - Beaux arbres de choix
- Faites votre commande aussitôt que possible. Nous livrons à domicile

Adressez-vous à  
**LIONEL BRAULT**  
STATION BP Coin Cousin et  
Tél. FI. 7-3776 St-Jacques

## A vendre: propriété spacieuse de 10 pièces sur les bords du Richelieu, à Iberville

Vue de toutes les pièces sur la rivière, intérieur sobre et imposant hall d'entrée de 10 pièces par 20, salon de 15 x 25 avec foyer naturel, salle à diner de 12 x 15, en plus "family room" de 15 x 24 avec cuisine attenante des plus modernes incluant poêle et fourneau, 4 chambres dont une de 15 x 25, tapis mur à mur, système eau chaude, garage annexé, le tout sur terrain ombragé de près de 25,000 pieds carrés dont 200 pieds longent la rivière. Cause de départ.

Pour détails supplémentaires, s'adresser à:  
**LES IMMEUBLES RICHELIEU ENR.**  
Téléphone FI. 7-4527

## ★ ENTREPRISES

# BELANGER & DI FABIO

YVES DUCLOS

COURTIERS EN IMMEUBLES  
VENTE - EVALUATION - ADMINISTRATION - PLACEMENT

175, Chemin Saint-Jean, LAPRAIRIE MONTREAL  
Tél. OL. 9-0447 - OL. 9-0796 RA. 8-8772 - DU. 8-5518

- Rue Saint-Charles — 6 logis de 4 1/2 pièces, sur un coin, briques et pierres, revenu de \$4,100. Comptant à discuter.
  - Rue Saint-Henri — Bungalow, 5 1/2 pièces, terrain 45' x 110', ombragé, système eau chaude. Demandez à visiter.
  - Rue Ste-Rose — Duplex, 6 - 4, papier brique, Comptant: \$4,500, bien situé.
  - Rue Ste-Rose — Duplex, briques, cave cimentée, situé sur un coin; comptant: \$5,000; revenu: \$1,200.
  - Rue Godin — Placement, 6 logis, revenu de \$4,200, comptant: \$7,000. Demandez à visiter.
  - Rue Rouillier — Bungalow de 5 pièces, très bien situé, système air chaud, cave de 8 pieds, \$13,500.
  - Rue St-Laurent — Bungalow de 5 pièces, système air chaud, garage, cave semi-finie. Faut vendre cause de santé.
  - Rue Ste-Elisabeth — Duplex moderne pierres et briques, complètement détaché, finition en frêne; terrain 66 x 100; près église et école; \$10,000. comptant.
  - Rue Ste-Elisabeth — 4 logis modernes, système eau chaude, garage, revenu \$4,100.00, très bien situé.
  - Rue Ste-Elisabeth — Restaurant avec équipement très moderne, gros chiffre d'affaire, très bien situé, Aubaine. Cause de départ.
  - Rue Ste-Marie, Laprairie — Restaurant bien situé, face à l'hôtel Tourist, très achalandé, gros chiffre d'affaires, aubaine.
  - Rue Lamarre — 4 logements briques et pierres, cave cimentée, bien située, revenu de \$2,880.00; \$7,000.00 comptant requis. Faut voir.
  - Chemin Saint-Jean — Restaurant bien situé, tout équipé, bâtisse comprise, faut voir.
  - Boulevard Salaberry — Bungalow 6 pièces, châssis en aluminium, garage, cour en asphalte, Aubaine.
  - Rue Longtin — Bungalow 6 pièces, garage, système eau chaude, cave cimentée, bien situé.
  - St-Michel de Napierville — Terre de 87 arpents avec propriété de 11 appartements, avec roulant. Faut voir. \$18,000.00.
- Aussi terrains dans Chambly, Laprairie et Ville Brossard. —

## Vendeurs demandés

Jusqu'à \$60. par semaine à temps partiel  
AUCUN RISQUE

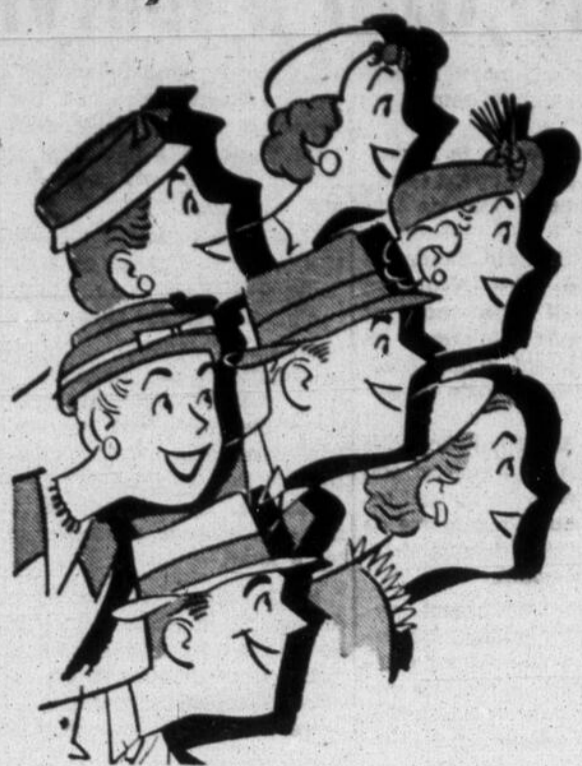
S'adresser à  
**GERARD ROY**  
100, rue Grégoire  
Représentant Watkins  
Saint-Jean Tél. FI. 8-5005

## Voici AVON

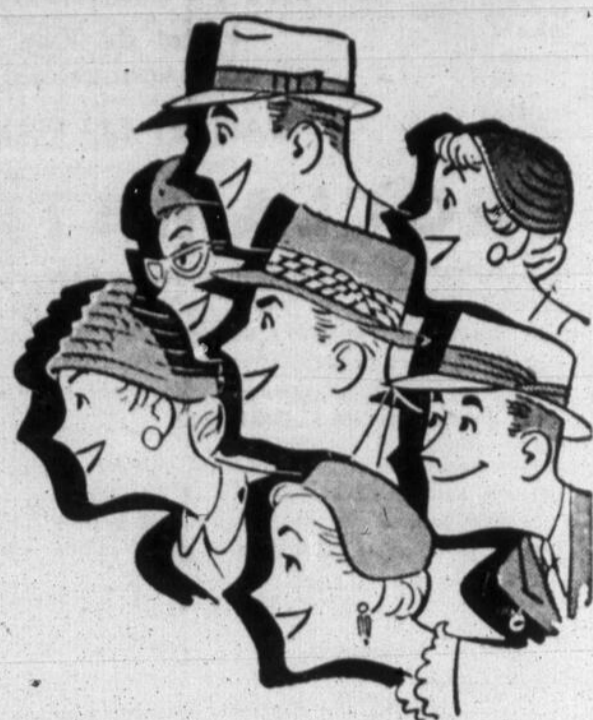
Noël sera bientôt parmi nous. Profitez de cette période de ventes extraordinaires. Offrez les magnifiques cadeaux AVON et gagnez un revenu substantiel immédiatement.  
— Ecrivez à —  
C.P. 112, Outremont 8, P.Q.

## Filles demandées

On demande des filles avec ou sans expérience.  
S'adresser à:  
**ST. JOHN'S SHIRT MANUFACTURING CO.**  
NAPIERVILLE, P.Q.



# ATTENTION SPORTIFS



Jeunes, moins jeunes  
et adultes

Ouverture le 1er décembre 1961 de...  
**Equipements Sportifs Iberville**

Un magasin d'articles de sport pour vous servir à

**18B, 9e Avenue**

**IBERVILLE**

Sous la gérance de  
**J.-MICHEL MONAT**

- Patins
- Articles de ski
- Equipement de hockey

Tout ce que vous pouvez désirer  
dans les articles de sport.

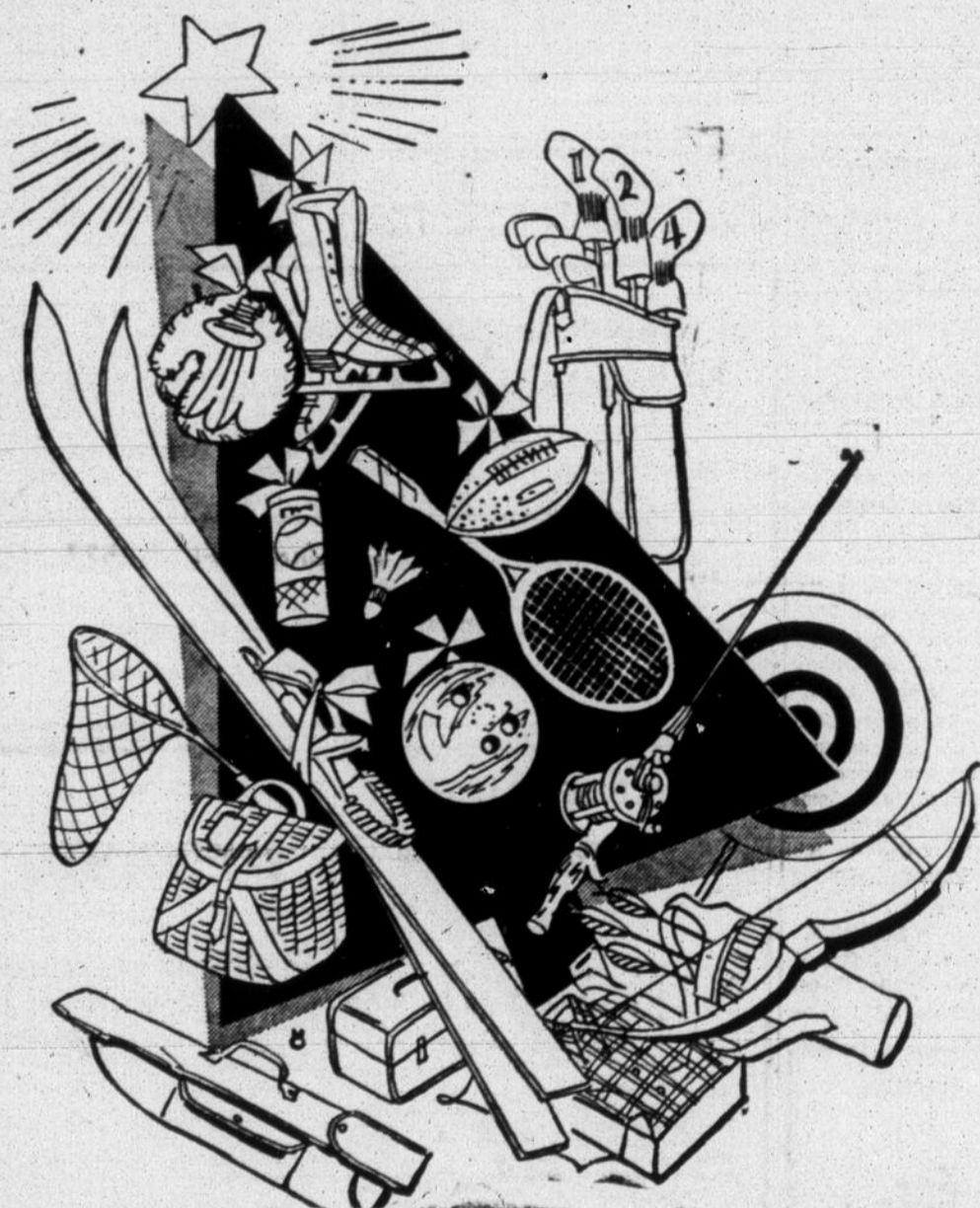
*Profitez de 10 années d'expérience  
en équipement sportif.*

**Sportez-vous bien en vous rendant aux  
Equipements Sportifs Iberville**

18B, 9e Avenue

**Tél. Fl. 7-1157**

**IBERVILLE**



Fl. 6-4476

**Honoré Meunier**

Courtier d'assurance agréé

112, rue Richelleu

Saint-Jean, Qué.

Edifice Lasnier & Galipeau



Directeur: Paul L'ECUYER

Fl. 6-4476

**Honoré Meunier**

Courtier d'assurance agréé

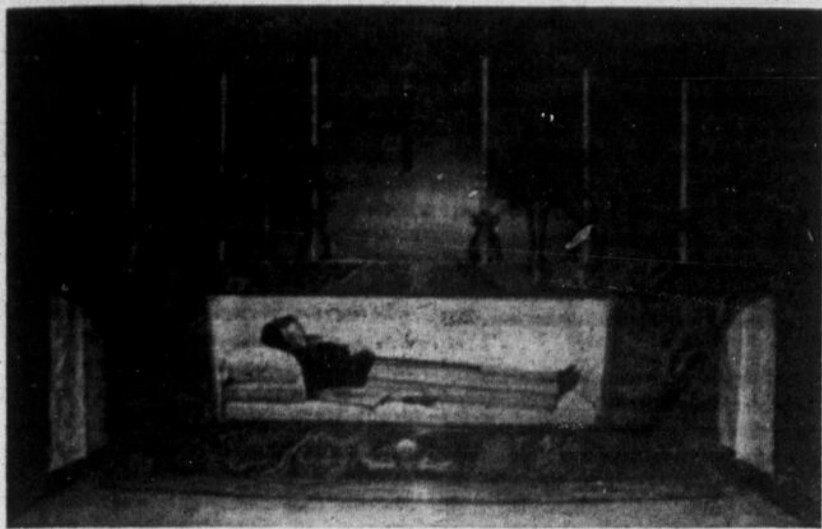
112, rue Richelleu

Saint-Jean, Qué.

Edifice Lasnier & Galipeau

SAINT-JEAN, JEUDI LE 30 NOVEMBRE 1961

Imprimé aux Éditions du Richelieu



## En pèlerinage au tombeau de la bienheureuse Marguerite d'Youville

S.-MAXIME (dnc) — La Section féminine de la Société Saint-Jean-Baptiste de Ville Lemoyne s'honore d'un nom de choix: "Cercle Mère Marguerite d'Youville". Il lui fut donné en 1959, lors de sa fondation, quelques mois à peine après la béatification de la première femme canadienne de chez nous.

C'est dire avec quelle fierté le petit groupe s'engagea dans les rangs de cette Société à but patriotique sous l'égide de la nouvelle Bienheureuse.

Il est resté fidèle à sa titulaire. En mai dernier, nous eûmes même les personnes n'appartenant pas au Cercle, le plaisir d'être invitées à une conférence des plus intéressantes donnée par Soeur Estelle Mitchell, des Soeurs Grises, auteur du livre bien connu: "Elle a beaucoup aimé". Dans les minutes des assemblées, nous lisons encore ceci: "Participation au défilé lors de l'inauguration du Sanctuaire dédié à Mère d'Youville à Varennes.

Aller connaître Marguerite d'Youville dans le climat de sa vie religieuse, s'agenouiller près de ses restes mortels, était donc au programme depuis longtemps. La semaine dernière, un groupe nombreux s'organisa. Pour les lecteurs ne connaissant pas le Centre Marguerite d'Youville je raconte cette visite avec certains détails susceptibles de vous intéresser.

Le Centre Marguerite d'Youville est situé rue St-Mathieu, près de Dorchester, à Montréal. Il fait partie de la maison mère des Soeurs de la Charité mieux connue sous le nom de Soeurs Grises. C'est dans cette maison datant de 1871 qu'ont été transportés, un siècle après sa mort, les restes de la Bienheureuse fondatrice. La première maison mère se trouvait à la Pointe-à-Callières. (Aujourd'hui Pointe-S.-Charles).

20.000 pèlerins, nous dit-on, ont visité, ces dernières années, ce Centre

de prière et de recueillement où nous nous dirigeons à notre tour.

"Notre Mère vous attendait". Quelle phrase magnifique pour souhaiter la bienvenue. Nous n'avons pas connu Mère d'Youville, dame de la noblesse, mais celles qui se feront nos hôtes ont été à bonne école, sûrement. On nous invite à passer à la chapelle. Nous voici dans une atmosphère du XVIIIe siècle. Style roman, autels peints sur verre, parquets en mosaïques de bois. Chaque statue, chaque tableau raconte l'histoire de la communauté, parfois d'une façon pittoresque, toujours marquée du sceau visible de la Providence.

De la chapelle, nous descendons à la crypte. Ici reposa durant un siècle la dépouille de Mère d'Youville. L'heure de la victoire ayant sonné, en 1959, le cercueil fut ouvert en présence de Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, pour reconnaître

(suite à la page 29)

## Cours de tissage des Fermières

Le cours de tissage que nous avons depuis une semaine, donné par Mme Jeanne Denis Bernard, technicienne attachée au Ministère de l'Agriculture de Québec, est suivi avec beaucoup d'intérêt par nos Fermières, surtout les nouvelles, qui sont très intéressées et qui se promettent de faire de très jolies choses quand elles sauront manier la navette!

Ce cours de deux semaines est prolongé d'une semaine vu le nombre imposant de dames qui veulent apprendre à tisser.

Nous sommes donc privilégiées et remercions les responsables de l'École des Arts domestiques du Québec qui font beaucoup pour encourager l'artisanat chez nous.

## "Sortons de la Confédération, et ça press"

(M. Raymond Barbeau)

La province de Québec est une société économiquement en faillite, a déclaré en substance M. Raymond Barbeau, président de l'Alliance Laurentienne, qui était le conférencier invité au souper mixte du Club Richelieu, mercredi le 22 novembre. Le conférencier a démontré que, selon lui, l'indépendance du Québec est économiquement possible. Après

une causerie de près d'une heure, M. Barbeau a répondu à de nombreuses questions de l'auditoire. Mé Roland Tremblay, président du souper et il avait à ses côtés, outre M. Barbeau, le Dr Gérard Cloutier et M. André Langlois qui ont présenté et remercié le conférencier, le docteur Roméo Marcoux qui était le conférencier-éclair du souper. A une

table adjacente, on pouvait voir Marcel Robitaille, pharmacien, ancien de Saint-Jean et son épouse Mme Barbeau, MM. Omer Beauduc, Rosario Bilodeau et Raymond Duc, professeurs au Collège Royal de Saint-Jean et épouses.

M. Barbeau dit d'abord que la souveraineté brisera les frontières autour du Québec et ouvrira une société sur le monde. Il brosse ensuite un tableau de la situation présente dans la Confédération. Le conférencier cite des chiffres alarmants: 85% de notre économie est entre des mains étrangères; nous ne contrôlons que 10% de notre économie naturelle. "L'ensemble des industries du Québec est les mains des étrangers", a-t-il dit. Et il ajoute: "Si vous êtes contre la souveraineté, vous accepterez que nous sommes en faillite".

Quelques industries

Inversement, nous avons toi-même quelques industries canadiennes françaises, reconnaît le président de l'Alliance Laurentienne.

Mais, il faudrait protéger ces industries et régir nos frontières. Hélas, toute la politique est faite à Ottawa et nous ne pouvons rien dire. M. Barbeau dit que la B.C. du Canada bloque l'action des industries françaises parce qu'elle suit une politique d'ensemble pour le Canada. Il affirme même que cette politique est surtout à l'avantage de l'Ontario. En conséquence, il me une banque canadienne-française dont la principale préoccupation serait de prêter davantage aux industriels canadiens-français. "Il faut une banque du Québec nous faut sortir de la Confédération", a dit le conférencier. Les membres du Richelieu-St-Jean.

M. Raymond Barbeau soulève l'ingérence du gouvernement fédéral en disant qu'Ottawa cherche la limitation économique et qu'il dictateur du dollar. Il déplore le fait que notre société n'ait pas une bourgeoisie économique. Il n'y a pas de grands financiers canadiens-français. Pour relever la faillite de notre province, il faut naitre, comme l'Ontario, nos ressources énergétiques à 100%. La proposition actuelle n'est que de 30% au Québec.

\$18 milliards

Selon M. Barbeau, l'ensemble économique de la province vaut 18 milliards de dollars. Or, les étrangers contrôlent sur cette somme \$16 milliards. Afin de relever notre économie et d'en prendre le contrôle, Barbeau suggère que le Québec

(suite à la page 21)

Un service, à tous, accessible:

## La Société des Infirmières Visiteuses

Toujours sourire, apaiser, réconforter et soulager, telle est en principe la devise de l'infirmière visiteuse. Soleil ardent ou pluie, froid ou neige, l'infirmière brave tout pour se rendre où l'on requiert ses soins, son secours.

C'est ainsi que durant les dix premiers mois de cette présente année, l'infirmière du bureau de Saint-Jean a prodigué des soins à 128 malades, totalisant un nombre de 1439 visites, soit une moyenne d'environ 12 visites par patient.

Ces visites sont réparties en différents cadres, soit: 118 aux cancéreux, 363 pour des injections, 195 pansements ou traitements, 153 surveillances, 136 à des cardiaques, 43 de soins généraux, 12 à des diabétiques, 22 pour des nouveaux, 190 visites chez les cas chroniques c'est-à-dire malades qui ont bénéficié de soins quotidiens ou hebdomadaires, 207 visites à diverses autres catégories de malades.

Quelques explications sur la nature de ces visites? Visites aux cancéreux: soit pour pansements, traitements, injections, soins généraux ou autres. Les injections: sous-cutanées ou intra-musculaires prescrites par un médecin. Les intra-veineuses ne sont pas permises. Les pansements post-opératoires ou usuels; les traitements, lavements ou autres.

Aux cardiaques ou diabétiques les soins et enseignements requis. Tous les soins ci-haut mentionnés se font sur recommandation du médecin traitant. Les soins généraux impliquent ordinairement des bains quotidiens ou hebdomadaires à des personnes alitées ou impotentes. Les visites de contrôle, comme le nom l'indique, il s'agit de visites pour certaines firmes ayant pour but la motivation de l'absence de l'employé. Les nouveau-nés, ceci consiste à faire la toilette du bébé, préparation des boires et enseigner à la maman comment en prendre soin.

Le tarif des visites: à tous la Société dispense ses soins. Toutes les classes sociales: indigents au plus fortunés peuvent bénéficier de ces soins. Le tarif varie donc selon les conditions financières de la famille. Pour certains, le tarif régulier sera de rigueur, chez d'autres le coût variera entre semi-payant ou gratuit. La question financière ne doit pas importer lorsqu'il s'agit de soulager des êtres humains. C'est ainsi qu'en 1961, 60.7% des visites furent gratuites, 32.6% semi-payantes, 6.7% payantes. Tout ce qu'il y a à faire pour vous prévaloir des services de l'infirmière visiteuse est de signaler Fl. 7-7537 et vous recevrez la visite d'une personne sympathique prête à vous soulager. C'est un être compréhensif qui désire vous aider dans la mesure du possible.

Voilà sous un aspect bref, le travail accompli par la Société des Infirmières Visiteuses. En plus des soins réguliers l'infirmière tiendra compte également de la santé de tous les membres de la famille. Elle enseignera à ceux qui sont malades comment récupérer leurs forces en prenant la vie au ralenti. La base de ce travail est évidemment constitué de beaucoup d'amour et d'un immense don de soi. Tous sont unanimes à souligner leur grand dévouement. La santé est un bien positif ne l'oublions pas. Prévenir est le mot clef et vaut toujours mieux que guérir. Tel est un autre but que poursuit l'infirmière visiteuse. Leur travail à ce moment-là devient donc: prévention.



F.-R. LEFEBVRE, prés.

## La Cie F.-R. Lefebvre Limitée

BUREAU D'ASSURANCES GENERALES



Pour vous  
Pour vos biens  
Pour votre famille

Nous sommes aussi REPRESENTANTS de

La Société d'Assurances  
des Caisses Populaires

BUREAU: 62, rue St-Jacques, Saint-Jean — Téléphone Fl. 7-7585

Tél. M. F.-R. Lefebvre, rep.  
à sa résidence: Fl. 6-6491

Tél. M. Jean Payette, rep.  
à sa résidence: Fl. 8-3675



JEAN PAYETTE,  
Secrétaire

**AU SERVICE DE  
VOTRE BONHEUR**

**Les jeunes doivent savoir  
que le travail est un trésor**

par le Dr Adrien Plouffe



grand nombre de jeunes gens nent à tort que les alouettes ces vont leur tomber toutes dans le bec. Au début du siècle en 1961, la seule et unique permet de réussir, c'est le travail et toujours le trop se fier à son talent et tendre de la chance c'est un calcul. Certes, le talent est admirable et tant mieux on en a, mais dans toutes les ons et dans tous les métiers être constamment à l'oeuvre. nce, d'ordinaire, n'arrive qu'vailleurs. N'a-t-on pas dit que est une longue patience? les jeunes demandent à leurs a raison de leur succès et, 10 10, on leur répondra que le assidu est le seul secret des e file. elez-vous de la fable de La e "Le laboureur et ses en-

fants" le père avait dit à ses futurs héritiers: "Cherchez, fouillez dans le champ, un trésor y est caché". Et les enfants se mirent à retourner la terre, ils n'y découvrirent rien, mais ils se rendirent compte que le travail est un trésor. Napoléon 1er avait du génie mais cela ne l'empêchait pas de travailler jusqu'à 20 heures par jour. Le grand pianiste Paderewsky faisait une demi-heure de gammes tous les jours, même lorsqu'il était devenu un pianiste célèbre par tout l'univers. Et notre compatriote, le chef d'orchestre Wilfrid Pelletier disait récemment aux musiciens avec qui il venait de répéter: "Travaillez, faites des gammes tous les jours". Louis Pasteur, Branly, Edison, Einstein, furent des hommes de science qui travaillaient constamment. On n'arrive jamais au pinacle du succès sans se soumettre constamment à la discipline du tra-

vail. Alors qu'est-ce que les jeunes attendent pour travailler à l'école, au collège, à l'université, à la maison? Si la paresse est la mère de tous les vices, le travail, c'est la base de tous les progrès. C'est ainsi qu'on aboutit aux belles situations qui apportent la joie, l'aisance, le bonheur et la richesse à l'homme. La lutte pour la vie sera de plus en plus difficile, de plus en plus âpre demain. Elle s'avèrera plus belle et plus florissante à ceux qui auront travaillé pour meubler leur cerveau de toutes les connaissances humaines, utiles et fécondes. Au crépuscule de l'existence, les hommes de-talent, même les hommes de génie apprennent encore quelque chose à tous les jours! Que penser alors des jeunes gens qui croient n'avoir plus rien à apprendre? N'oublions pas que la morale de la fable de La Fontaine contient une vérité éternelle: "Le travail est un trésor".

**Charlatanisme médical**

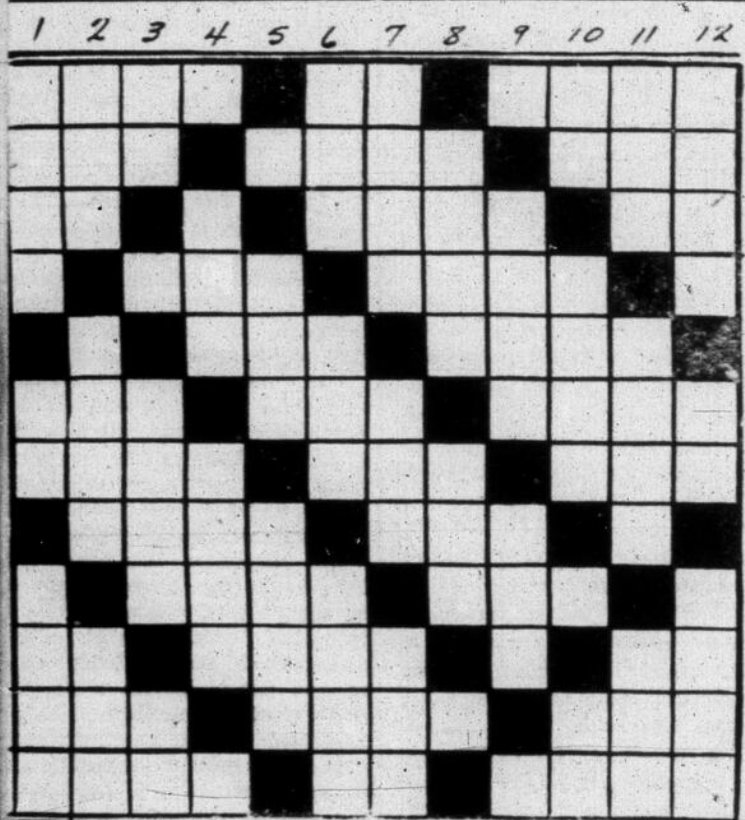
L'Association Médicale Américaine fait remarquer que l'un des plus misérables escrocs de notre époque est le charlatan médical. L'homme aux soldisant traitements et remèdes "miraculeux", aux aliments "de santé" et aux machines électriques "attrape-nigaud", exploite le public américain à raison d'un million de dollars par an. Certains des produits de ces charlatans sont réellement nuisibles, d'autres sont inoffensifs mais inutiles. La Ligue Canadienne de Santé est en plein accord avec le Service d'Enquête de l'Association Médicale Américaine qui a mis au point les six règles simples qui suivent pour permettre de dépister un charlatan: 1. S'il utilise une machine ou une formule spéciale ou "secrète" avec laquelle il prétend pouvoir guérir la maladie. 2. S'il garantit une guérison rapide. 3. S'il fait de la publicité ou utilise les histoires de guérisons passées ou le témoignage de ses anciens "malades" pour répandre sa méthode. 4. S'il réclame constamment et à grands cris une enquête médicale qui devrait, soi-disant, faire reconnaître ses mérites. 5. S'il prétend que les médecins le persécutent ou craignent sa concurrence.

**Votre enfant et son sommeil**

Les bonnes habitudes de sommeil sont établies dans l'enfance. De même que les enfants varient entre eux pour leur taux de croissance et leur besoin de nourriture, de même ils diffèrent pour leur besoin de sommeil et leurs habitudes de sommeil. Pour aider l'enfant à dormir bien et paisiblement il est essentiel de faire de l'heure du coucher une heure agréable et non une heure de bataille. Nul ne peut forcer un enfant à dormir s'il ne le veut point et la violence et les querelles ne sont guère propres à favoriser le repos ou le sommeil. Il n'existe aucune règle fixe qui permette de déterminer la durée de la sieste de l'enfant ou bien à quel âge il peut s'en passer. En général, c'est le besoin de l'enfant qui en décide. De même il n'existe aucune règle fixe qui dit que l'enfant DOIT dormir un nombre d'heures déterminé. En moyenne, un enfant de 2 à 6 ans a besoin d'environ douze heures de sommeil la nuit, un enfant de 6 à 9 ans environ onze heures, un de 9 à 12 ans, environ 10 heures. L'enfant devrait avoir un lit confortable pour lui seul et si possible sa propre chambre. Naturellement, la quantité appropriée de couvertures, une température agréable et l'absence de bruits provenant de la rue ou des activités familiales, aident l'enfant à dormir. La plupart des enfants n'aiment pas aller se coucher. Si l'heure du coucher n'est pas transformée en corvée, le calme des parents, leur bonne humeur et leur attitude confiante que l'enfant ira se coucher sans discussion, peuvent contribuer grandement à éviter les difficultés à l'heure du coucher. Il n'est pas juste d'interrompre un enfant qui est en train de jouer, de lire ou de faire ses devoirs et d'annoncer soudain qu'il est temps d'aller se coucher. L'enfant n'aimera pas cela et c'est bien naturel. Si l'on transporte un jeune enfant au lit cela ne le gênera point. L'heure du coucher devrait être un moment d'affection, de paix et de tranquillité, si pressés que puissent être ses parents. Dans le cas d'un écolier, c'est une bonne idée de lui demander assez tôt dans la soirée s'il a fait ses devoirs

et appris ses leçons et, sinon, de s'assurer qu'il s'y mette aussitôt. Laissez l'enfant dormir avec ses objets favoris, qu'il s'agisse de poupées, d'un morceau de couverture ou de jouets durs. L'enfant qui discute, proteste et fait traîner l'heure du coucher reflète la mauvaise méthode qu'emploient ses parents. Les mères se tracassent souvent parce que leurs enfants se tournent et se retournent dans leur lit, parlent en dormant, crient, grincent des dents. Cette conduite peut avoir bien des raisons. Assurez-vous que rien ne gêne le confort physique de l'enfant, qu'il n'est pas malade ou qu'un bruit violent ne l'a pas transi, si de telles causes n'existent pas, une telle conduite provient souvent des craintes et des soucis que causes les difficultés au foyer ou avec les camarades et le travail scolaire. Les rêves des enfants ont un sens, ils ne sont pas seulement "bêtes" ou "saugrenus". Ils révèlent à ceux qui étudient la psychologie, les luttes, les tensions, les craintes et les espoirs qui animent le monde intérieur de l'enfant et nous aident à comprendre sa conduite parfois surprenante et même la source de ses difficultés de sommeil. Les cauchemars et les terreurs nocturnes, bien que n'étant point nuisibles à l'enfant, révèlent quelque chose qui le tracasse et s'ils se produisent fréquemment, il est recommandé de solliciter un avis compétent. Un enfant qui est somnambule requiert l'aide d'un spécialiste car des problèmes difficiles sont à la source d'un tel symptôme.

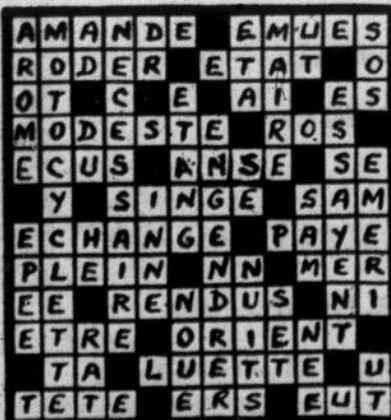
**DOTS-CROISES HEBDOMADAIRES**



**QUARANTE-DEUXIEME PROBLEME**

**Horizontalement**  
Homme marié — Période de douze mois — Direction. Chréti — Pénible — Règle obligatoire. Temps du verbe rire — Temps du verbe aller — Abr. de numéro. Adjectif possessif — Déesse égyptienne. Adjectif possessif — Temps du verbe être. Point d'union du membre antérieur du cheva. avec le poitrail — Proton personnel — Volcan de la Sicile. Liquide sucré des abeilles — La plus belle saison — Petite monnaie japonaise. Dieu grec de "amour" — Point cardinal. Fils mourir — Genre de légumineuse. Préposition latine — Observé secrètement — Temps du verbe pouvoir. Petit rongeur — Poursuis en justice — Souverain. Plus qu'il ne faut — Deux voyelles, pronom neutre latin — Petites monnaies de cuivre.

**Verticalement**  
Femme qui a eu des enfants — Avant-midi — S'en va. Genre de Mahomet — Un des grands lacs — Débit de boissons. Petit ruisseau — Rend de bons offices à — Préposition anglaise qui exprime la destination. Signe de détresse universelle. ment reconnu — Emprunte en payant. 5 — Adjectif possessif — Détruit, rase. 6 — Confident — Patriarche — Située. 7 — Fondateur de l'Oratoire — Prière dite par le prêtre à la fin de la messe — Lettre grecque. 8 — Coupé jusqu'à la peau — Dans la rose des vents. 9 — Paysage considéré au point de vue de ses qualités pittoresques — Triage. 10 — Article en espagnol — Manches au jeu de tennis — Lettre grecque. 11 — Particule négative — Prince troyen — Parasite du corps humain. 12 — Une des collines de Jérusalem — Période de douze mois — Temps du verbe être.



*Crédit Interprovincial Inc*

VALEURS DE PLACEMENT

Membre de

The Investment Dealers' Association of Canada

**Achat et Vente d'Obligations**

31 ouest, rue St-Jacques MONTRÉAL Tél. 849-6081  
QUÉBEC TROIS-RIVIÈRES MONCTON

Représentants dans la région:

WILLIAM S. ALBERT  
Hôtel St-Jean  
Saint-Jean, Qué. — Tél. FI. 6-9795

MAURICE J. FARAND  
Hôtel St-Jean  
St-Jean, Qué.  
FI. 6-6986

ANDRE CHOQUETTE  
15, rue Goyette  
Iberville, Qué.  
FI. 7-2351

*J. L. Lévesque Inc.*

Membre de

La Bourse de Montréal - La Bourse Canadienne

31 ouest, rue St-Jacques MONTRÉAL Tél. 849-6088

**Tuile céramique**  
pour  
Chambre de bain, cuisine,  
foyer, buanderie, entrée.  
**BERNARD DUSSAULT**  
CONTRACTEUR  
347, rue Sainte-Marie  
FI. 8-2949  
SAINT-JEAN P. QUE.

# Films à la TV

Canal 2 — Montréal  
Canal 7 — Sherbrooke  
Canal 10 — Montréal



## CBFT—2

Vendredi, 1er décembre  
1 heure 30:

**"DEUX NIGAUDS  
CONTRE FRANKENSTEIN"**  
(Abbott and Costello  
Meet Frankenstein)  
Américain. 1948. Comédie burlesque de Charles T. Barton avec Bud Abbott et Lou Costello. — Abbott et Costello ont maille à partir avec un savant qui fabrique des monstres. — Plutôt lourd. Des bons moments. Réalisation assez habile. — Scènes assez horribles. **Adultes.**

9 heures:  
**"LA BONNE COMBINE"**  
Américain. 1948. Comédie humoristique d'Edmund Gouling avec Edmund Gwenn et Burt Lancaster. Un agent de la trérorerie de Washington tente de retracer un faux monnayeur. Humour et fantaisie. Réalisation habile. Excellente interprétation. **Adultes et adolescents.**

11 heures 34:  
**"JIM LA HOULETTE"**  
Français. 1935. Comédie policière de Audré Berthomieu avec Fernandel et Marguerite Moréno. — Un écrivain en vogue fait composer ses romans par son secrétaire, amoureux de sa femme. Pendant une réception, pour mousser la publicité de son dernier livre, il imagine de faire tenir à son secrétaire le rôle d'un célèbre cambrioleur. Il sera pris à son propre jeu. — Scénario destiné à mettre Fernandel en vedette. Réalisation plutôt terne. Interprétation artificielle sauf celle de Marguerite Moréno. Amour coupable. **Adultes.**

Samedi, 2 décembre  
11 heures 34:  
**"NOUS LES COUPABLES"**  
Franco-italien. 1953. Mélodrame de Guide Brigone avec Yvonne Samson et Tamara Lees. — A l'époque de l'après-guerre, en Italie, deux amoureux connaissent de nombreuses épreuves. — Mélodrame classique, lourd et confus. — Comportements préhensibles. Ambiance de boîtes de nuit. **Adultes.**

Lundi, 4 décembre  
1 heure 30:  
**"VIVRE-VENT"**  
Français. 1949. Comédie de moeurs de Jean Faurez avec Roger Pigaut et Sophie Desmarets. — Un montagnard entre comme gendre dans une famille de gens insouciantes et paresseux et bouleverse leurs habitudes. — Atmosphère provençale bien rendue. Beaux extérieurs. Bonne interprétation. — Dialogue souvent très cru. Triomphe final de la fainéantise. **A déconseiller (R.G.F.).**

Mardi, 5 décembre  
1 heure 30:  
**"LE SECRET DU FLORIDA"**  
Français 1947. Comédie policière de Jacques Houssin avec Albert Préjean et Lysiane Rey. — Trois amis, en vacances sur la Côte d'Azur, y ouvrent un bar sur un yacht et sont bientôt pris pour des trafiquants de drogue. Film sans prétention et rempli de bonne humeur. — Libertés d'attitudes et de gestes. **Adultes.**

Mercredi, 6 décembre  
1 heure 30:  
**"LEÇON DE CHIMIE A 9 HEURES"**  
Italien. 1943. Comédie dramatique de Mario Mattoli avec Alida Valli et Bianca Della Corte. — Le séduisant professeur de chimie du pensionnat de Valflorita provoque une véritable épidémie sentimentale dans le coeur de ses élèves. — Fraîcheur du sujet ternie par les rebondissements mélodramatiques. Mise en scène honnête. **Adultes et adolescents.**

Jeudi, 7 décembre  
1 heure 30:  
**"LES PETITES PESTES"**  
Américain. 1946. Comédie de Richard Wallace avec Gloria Jean et Robert Cummings. — Une fillette pauvre passe des vacances dans une colonie d'enfants fortunées où elle connaît des difficultés et découvre l'amitié. — Assez simplet. Réalisation terne. Interprétation inégale. **Tous.**

## CFTM—10

Vendredi, 1er décembre  
3 heures 30:

**"LA FEMME COUPEE  
EN MORCEAUX"**  
Français. 1946. Comédie d'Yvan Noé avec Claude Dauphin et Gaby André. — Une femme a quatre amants qu'elle abandonnera pour s'enfuir avec un cinquième. — Médiocre. Interprétation inégale. — Atmosphère amoral et cynique. **A proscrire (R. G. F.).**

11 heures 10:  
**"HAREM NAZI"**  
Italien. 1949. Comédie vaudeville de Giorgio C. Simonelli avec Nino Taranto et Lucia Rossi. — Les aventures d'un chansonnier pris pour un capitaine allemand chargé de la procréation nazie dans un camp de femmes sélectionnées. — Assez décousu. Interprétation correcte. — Mauvais goût. Impression pénible. **Adultes, des réserves.**

Samedi, 2 décembre  
3 heures 30:  
**"LA LOI DU FAR-WEST"**  
(The Woman of the Town)  
Américain. 1943. Western de George Archambaud avec Claire Trevor et Barry Sullivan. — Une femme étrange, à la fois pieuse et débordante de gaieté s'occupe à distraire les clients d'un cabaret du Kansas tout en consacrant ses loisirs à soigner les enfants tuberculeux. — Rouages conventionnels d'une intrigue assez mélodramatique. Ensemble malgré tout attachant. — La conduite de l'héroïne doit être jugée dans le contexte de l'époque. **Adultes et adolescents.**

8 heures 15:  
**"LA ROUTE SEMEE D'ETOILES"**  
(Going my Way)  
Américain. 1946. Comédie dramatique de Leo Mac Carey avec Bing Crosby et Barry Fitzgerald. — Les rapports entre un vieux curé bougon et de son jeune vicaire, sportif et hardi. — Intéressant et bien réalisé. Naturel des personnages: Bonne interprétation. — Film tonique. **Tous.**

11 heures 10:  
**"LE GUERISSEUR"**  
(Ciné-revue)  
Français. 1953. Film thèse d'Yves Ciampi avec Jean Marais et Danièle Delorme. — Un guérisseur tente en vain de guérir sa fiancée qui meurt bientôt. — Thème intéressant traité de façon ambiguë. Réalisation moyenne. — Sujet pour adultes.

Dimanche, 3 décembre  
3 heures 30:  
**"UN HOMME REVIENT"**  
Italien. 1942. Etude sociale de Max Neufeld avec Anna Magnani et G. Cervi. — Après cinq ans de guerre, un ingénieur italien remet de l'ordre dans ses affaires et dans son foyer. Assez mélo. Réalisation indigente. Interprétation inégale. — Belle figure d'ingénieur. Problèmes délicats. Mises morales. **Adultes.**

7 heures 30:  
**"LA ROUE"**  
Français. 1956. Drame psychologique d'André Haguet avec Jean Servais et Pierre Mondy. — Un homme rend la vie impossible à sa fille adoptive. — Banal et conventionnel. Réalisation terne. Interprétation faible. Amour filial. Camaraderie. Sens du devoir. **Adultes et adolescents.**

11 heures 10:  
**"L'HOMME DE MA VIE"**  
Franco-italien. 1952. Mélodrame de Guy Lefranc avec Madeleine Robinson et Henri Vilbert. — Mésaventures d'une prostituée, de sa fille et de l'amant de cette dernière. — Très mélo. Réalisation soignée. Excellents interprètes. — Histoire pénible. Situations délicates. Dialogue parfois grivois. **Adultes, des réserves.**

Lundi, 4 décembre  
3 heures 30:  
**"CREPUSCULE"**  
(Sundown)  
Américain. 1947. Film colonial de Henry Hathaway avec Gene Tierney et Bruce Cabot. — Durant la dernière guerre, au Kenya, des indigènes qui combattent les Anglais sont ap-

provisionnés en armes par un trafiquant. — Mise en scène inégale. Partie documentaire intéressante. Belles images. Excellente création d'atmosphère. — **Adultes et adolescents.**

11 heures 20:  
**"DES JEUNES FILLES  
DANS LA NUIT"**  
Français. 1944. Comédie à sketches de René Le Hénaff avec Gaby Morlay et F. Ledoux. Le feu ayant éclaté dans un pensionnat, six jeunes filles retournent chez elles à l'improviste et surprennent leurs parents qui sont pour la plupart embarqués dans des situations assez délicates. — Réalisation moyenne. — Amour libre. Dialogue cynique et dur. **Adultes, des réserves.**

Mardi, 5 décembre  
3 heures 30:  
**"MA FEMME EST UNE SORCIERE"**  
(I Married a Witch)  
Américain. 1943. Comédie fantaisiste de René Clair avec Frédéric March et Veronica Lake. — Les âmes d'un sorcier et de sa fille repaissent pour se venger sur le descendant de leur bourreau. Mais la sorcière s'éprend de la présumée victime de leur vengeance et renonce à ses pouvoirs surnaturels. — Ironie, légèreté, rythme souple du récit visuel. — **Adultes et adolescents.**

11 heures 10:  
**"AU P'TIT ZOUAVE"**  
Français. 1950. Drame sentimental et policier de Gilles Grangier avec Dany Robin et François Périer. — La police recherche un dangereux criminel dans un bistrot d'un quartier populaire. — Assez bonne réalisation. Interprètes d'un naturel parfait. — Milieu de gens tarés. Turpitudes étalées. Amour libre. **A déconseiller.**

Mercredi, 6 décembre  
3 heures 30:  
**"LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE"**  
(Stagecoach)  
Américain. 1939. Western psychologique de John Ford avec John Wayne. — Le voyage en diligence de neuf personnes, dans une région infestée de bandits. — Un classique de l'écran et un prototype du western. — Spectacle sain et viril. Scènes réalistes. Personnages à la morale peu élevée. **Adultes.**

7 heures 15:  
**"DEUX LEGIONNAIRES  
AU HAREM"**  
(Ciné-roman)  
Italien. 1950. Comédie burlesque de Mario Mattoli avec Ioto et Tamara Lees. — Parti rejoindre son jeune maître dans la Légion Etrangère, un majordome échoue par erreur chez des indigènes rebelles. — Comique, mais pauvrement réalisé. — Images et propos libres. **Adultes des réserves.**

11 heures 10:  
**"J'ETAIS UNE PECHERESSE"**  
Italien. 1949. Drame de moeurs de Giorgio Patina avec Géraldine Brooks et Vittorio Gassman. — Un jeune homme de bonne famille sauve de la noyade une pensionnaire de maison close qui se sacrifiera pour assurer l'avenir de la soeur de celui qu'elle aime. — Pauvre et commercial. — Thème scabreux. Impression de fatalisme. **A déconseiller.**

3 heures 30:  
**"JEUX DANGEREUX"**  
Américain. 1941. Comédie satirique d'Ernest Lubitsch avec Jack Benny et Carol Lombard. — En 1939, à Varsovie, une troupe répète une pièce sur la Gestapo. L'arrivée des troupes allemandes continueront ce "jeu dangereux". Grâce à l'expérience acquise les acteurs continueront à mystifier les ennemis. — Fantaisie sympathique habilement mise en scène et bien interprétée. — L'attitude de l'héroïne et certains comportements des occupants envers elle font réserver le film aux adultes.

8 heures 30:  
**"C'EST UNE FILLE DE PANAME"**  
Français. 1957. Comédie dramatique de Henri Lepage, avec Philippe Lemaire et Lise Bourdin. — D'abord mé-

connu, un jeune compositeur finit par réussir, grâce aux efforts d'une jeune actrice qui s'est éprise de lui. Histoire classique. Ensemble moyen. Interprétation inégale. — Héros honnête. Milieu aux moeurs faciles. **Adultes.**

11 heures 10:  
**"HOTEL BIJOU"**  
Français. 1946. Drame de milieu de Marcel Blistène avec Françoise Rosay et Paul Meurisse. — La patronne d'un hôtel mal famé dénonce un ancien complice et est tuée par lui. — Film bien réalisé, mais dépourvu d'humanité. — Morbidité. Etalage de mauvaises moeurs. **A déconseiller.**

## CHLT-TV—7

Vendredi, 1er décembre  
11 heures 30:  
**"LA BONNE COMBINE"**  
(voir canal 2, 1er décembre)

11 heures 30:  
**"C'ETAIENT DES HOMMES"**  
(The Men)  
Américain. 1949. Documentaire romancé de Fred Zinnemann avec Marlon Brando et Teresa Wright. — Un jeune soldat grièvement blessé retrouve son équilibre et sa foi grâce à l'amour et au dévouement de sa

fiancée. — Style dépouillé, parfois rigoureux mais extrêmement émouvant. Interprétation excellente. — Ensemble tonifiant. **Adultes et adolescents.**

Samedi, 2 décembre  
11 heures 30:  
**"LE TRAIN SIFFLERA  
"TROIS FOIS"**  
(High Noon)  
Américain. 1952. Western de Fred Zinnemann avec Gary Cooper et Grace Kelly. — Abandonné par tous les citoyens, le shérif d'une petite ville de l'Ouest doit affronter seul un bandit qui revient se venger. — Western de grande qualité se haussant parfois à la tragédie. Technique remarquable. Interprétation excellente. — Film tonique. Sens du devoir. Evocation d'une liaison. **Adultes.**

Mercredi, 6 décembre  
11 heures 30:  
**"ETRANGE DESTIN"**  
Français. 1946. Comédie dramatique de Louis Cuny avec Renée St-Cyr et Aimé Clariond. — Veuve de la guerre de '14, une jeune femme est aimée de son tuteur. Mais, en fait, son mari n'est pas mort. Amnésique, il vit avec l'infirmière qui lui a sauvé la vie. Un accident et quelques morts viendront tout arranger. — Un mélo invraisemblable. — Note religieuse déplaisante. **Adultes.**

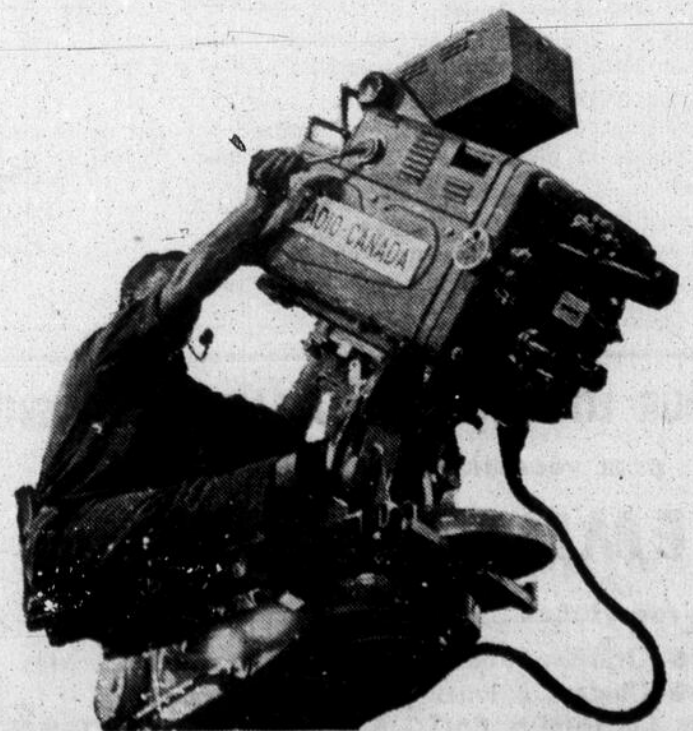
L'élan d'un quart de siècle

- 2 réseaux de télévision
- 3 chaînes nationales de radio
- 1 chaîne bilingue FM
- 1 service international

pour informer et divertir tous les Canadiens

25<sup>e</sup> anniversaire

de **RADIO-CANADA**



**Arthur Beaudry**

Réparations  
d'accessoires électriques

186, rue NOTRE-DAME

FL. 8-4789 Saint-Jean

# Carrefour des Arts

Vous pouvez participer à cette chronique en nous envoyant vos informations une semaine à l'avance.

## Au coin de l'Artisanat A Saint-Jean

Chez Roger Boulais, 71 rue Saint-Jacques.  
En primeur cette semaine: les sculptures sur bois de Albert Nadeau, J. Julien Bourgault, Paul-E. Caron, Trefflé Picard, Gérard Fortin et autres.

## MONTREAL:

### Cinéma:

- CENTRE D'ART DE L'ELYSEE** 35 ouest, rue Milton:  
Tous les soirs, dans les deux salles, projections à 5 heures, 7 h. 30 et 10 heures.
- SALLE ALAIN RESNAIS:**  
"Le 41e", film-soviétique de Tchoukhrai. (V.O. sous-titres anglais).
- SALLE EISENSTEIN** (places réservées seulement):  
"Pick Pocket", film de Robert Bresson.  
Aussi: "Trois fois passera..." de Desjardins (film canadien).
- SEVILLE, rue Ste-Catherine ouest — WE. 2-1139**  
"SMILES OF A SUMMER NIGHT", d'Ingmar Bergman avec Gunnar Bjornstrand. — V.O. (sous-titres anglais).

### Les Expositions:

- MUSEE DES BEAUX-ARTS DE MONTREAL, 1379 ouest, Sherbrooke:**  
EXPOSITION de l'Académie Royale des Arts du Canada.  
Du 11 novembre au 10 décembre.
- GALERIE DE L'ETABLE:**  
Du 31 octobre au 10 décembre, oeuvres des chefs d'école les plus éminents de l'art canadien.
- GALERIE XII:**  
Panneaux de fibre de verre et tapisseries de Jean-Paul Mousseau et de Marie Rousseau-Vermette.
- CANDLELIGHT:**  
Jusqu'au 10 décembre, huiles de Alexander Kwartler.
- CENTRE MAISONNEUVE:**  
Art religieux, jusqu'au 17 décembre, de 1 h. 30 à 10 h., tous les jours.
- GALERIE AGNES LEFORT, 1504 ouest, rue Sherbrooke:**  
Jusqu'au 9 décembre: Exposition Marcelle Ferron.  
La galerie est ouverte de 10 h. a.m. à 6 h. p.m.
- GALERIE DENYSE DELRUE, 2080 rue Crescent:**  
Du 13 novembre au 2 décembre, oeuvres récentes de Paterson Ewen.  
La galerie est ouverte du lundi au vendredi, de midi à 6 h., le soir de 8 h. 30 à 10 h. 30, le samedi de 11 h. à 6 h.
- GALERIE LIBRE, 2100 rue Crescent:**  
Bijoux de Georges Delrue, collection permanente et sélection récente.  
La galerie est ouverte tous les jours de 10 h. à 6 h. le mercredi jusqu'à 10 h.
- GALERIE WADDINGTON:**  
2e exposition au Canada, des peintures de Kit Baker. La galerie est ouverte du lundi au samedi de 9 h. 30 à 5 h. 30.

### Spectacle et Concerts:

- FORUM:**  
"MAZOWSZE" le premier ensemble folklorique de Pologne qui compte cent danseurs, chanteurs et musiciens. — 14-15 décembre.
- EGLISE NOTRE-DAME, Montréal:**  
L'Orchestre, Symphonique de Montréal présente mercredi le 6 décembre à 8 h. 15 p.m. "LE MESSIE" de Haendel sous la direction de Zubin Mehta. — En vente à 1476 ouest, rue Sherbrooke.
- THEATRE SAINT-DENIS:**  
Le pianiste BRAILOWSKY présentera un récital tout CHOPIN le 8 décembre à 8 h. 30 p.m.

### Théâtre:

- ORPHEUM (Sainte-Catherine ouest):**  
Le Théâtre du Nouveau-Monde présente à partir du 11 novembre, L'Opera de Quat' Sous, de Bertold Brecht.
- COMEDIE CANADIENNE:**  
Jusqu'au 3 décembre: Reprise de "L'HEURE EBLOUISSANTE" d'Anna Bonacci et Henri Jeanson. Spectacle du Théâtre-Club.
- STELLA (4664 Saint-Denis):**  
Reprise de "DEBERAU" de Sacha Guitry. Spectacle du Rideau Vert.  
Tous les soirs à 8 h. 30. Le dimanche à 2 h. 30 et 7 h. 30.
- THEATRE-CLUB (1053 rue St-Luc):**  
La Compagnie Nina Diaconesco présentera, à partir du 13 novembre et jusqu'au 17 décembre: "L'homme nu", une comédie de Marc Camoletti...
- THEATRE DU GESU (rue Bleury):**  
Le Théâtre du Gesù présente: "Les Trois coups de minuit", d'André Obey, dans une mise en scène de Gilles Marsolais.

## Expositions de Mousseau et de Vermette

Jean-Paul Mousseau, artiste canadien dont les talents variés ne se comptent plus et Mariette Rousseau-Vermette, qui a gagné plusieurs prix artistiques en raison de la qualité de ses tapisseries, seront les prochains artistes à exposer au Musée des

Beaux-Arts de Montréal à partir du 21 novembre dans le cadre des expositions de la Galerie XII.

Cette exposition, qui se terminera le 3 décembre, présentera des sculptures lumineuses de Mousseau et des tapisseries de Mme Vermette.

M. Mousseau habite au 975 est, avenue Chaumont. Il est né à Montréal en 1927. Ses tableaux furent exposés au Canada, à Prague aux Etats-Unis en France et en Belgique notamment.

Il a été professeur d'art et juge de concours artistiques. Il s'occupe de décors, d'effets scéniques et de costumes de théâtre, fait des recherches dans le domaine de l'affiche, du panneau-réclame, de l'illustration de livres et autres publications. La décoration, la murale, la céramique, la création de bijoux et de rideaux l'intéressent également.

Ses divers travaux, dans des domaines aussi variés qu'inusités, lui attirent d'année en année nombre de prix et de distinctions nationales. Il fut, entre autres, boursier du Conseil des Arts du Canada.

Ses panneaux en fibre de verre — dont l'un a récemment remporté le premier prix au concours de l'Hydro-Québec — permettent au spectateur de participer à la création de l'artiste par le jeu des manettes de contrôle électrique.

Mme Vermette, qui réside maintenant à Ste-Adèle en Haut, est née à Trois-Pistoles en 1926.

Elle a étudié à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, au Collège des Arts et Métiers d'Oakland, en Californie, ainsi qu'au studio Dorothy Liebes, à San Francisco.

Elle a exposé à Montréal des tapisseries d'après des cartons de Mousseau et, sous l'égide de la Galerie Nationale une autre collection itinérante à travers le Canada.

En 1957, elle remportait le premier prix de la Province et cette année, le deuxième prix à l'exposition-concours de la Société canadienne des arts et métiers.

"Mon but, dit-elle, est de trouver la qualité dans la couleur, dans la texture, dans la disposition des masses. Cela pourrait, je crois, ajouter de la chaleur et de la gaieté à nos édifices de conception architecturale contemporaine"

## Emissions religieuses

VOICI un aide-mémoire des émissions religieuses transmises par Radio-Canada, tant à la télévision qu'à la radio.

La prière quotidienne, la messe dominicale nous introduisent au coeur même de nos relations avec Dieu et le prochain.

Du visage innombrable et angoissé de l'actualité. Les uns les autres, Terre nouvelle, Place Saint-Pierre s'efforcent de souligner les traits les plus humains, les plus significatifs, qui ébauchent, dans la patience féconde de la grâce et l'engagement des hommes de bonne volonté, la figure du Christ total.

Enfin, après le message missionnaire de la Bonne Nouvelle, proposé avec insistance depuis plus de deux ans, nous nous mettrons à l'écoute de cette Parole vivante, qui est création de Dieu, nourriture et joie.

### Radio-PRIERE

Le dimanche, 8 h. 55 — 9 h. 00 du matin (CBF)  
Du lundi au samedi, 7 h. 02 — 7 h. 15 (réseau)

Un peu de levain dans la pâte quotidienne. Titulaire: T.R.P. Louis-Marie Régis, o.p. ou un invité. Réalisateur: R. Beauregard-Champagne.

### TV-MESSE DOMINICALE

10 h. 00 — 11 h. 00 du matin  
Messe paroissiale, en la chapelle du Collège de St-Laurent, préparée en vue de sa diffusion et s'inspirant du renouveau liturgique. Délégué de la Commission de liturgie de Montréal: M. l'abbé Denis Rivest. Réalisateurs: Roger Leclerc, Maurice Champagne.

### Radio-TERRÉ NOUVELLE

Le dimanche, 1 h. 30 — 2 h. 00 de l'après-midi:  
Problèmes d'aujourd'hui et jeunesse de l'Eglise. Animateur: M. l'abbé Marcel Brisebois. Réalisateur: R. Beauregard-Champagne.

### TV-LA BONNE NOUVELLE

(jusqu'à la fin déc. 1961) Le dimanche, 5 h. — 5 h. 30 du soir  
Missionnaires canadiens à l'oeuvre en Afrique. Films tournés sur les lieux par l'équipe. Témoignages de missionnaires et conclusion de la série. Animateurs: Jean Pellerin et le T.R.P. Louis-Marie Régis, o.p. Cameraman: Jean-Marie Couture. Réalisateur: Claude Désorey.

### TV-LA PORTÉ VIVANTE

(à compter du 7 janvier 1962) Le dimanche, 5 h. — 5 h. 30 du soir  
La Bible et nous. Grandes étapes de l'histoire du salut. Propos et lectures bibliques dans un contexte éclairant de films tournés en Terre-Sainte par l'équipe. Animateur: M. l'abbé Jean Martucci. Cameraman: Jean-Marie Couture. Réalisateur: Claude Désorey.

### Radio-PLACE ST-PIERRE

Le samedi, 1 h. 30 — 2 h. p.m.  
Chaque semaine, une émission en provenance de Rome. Nouvelles du Concile, activités canadiennes, la vie au coeur de la chrétienté. Organisateur: Gérard Lemieux. Animateur: R. Père Enfile Legault, c.s.c.

### TV-LES UNS LES AUTRES

Le samedi, 5 h. 30 — 6 h. p.m.  
La vie qui passe; coups d'oeil et coups de filet. Equipe: M. l'abbé Marcel Brisebois, Guy Viau, R.P. Julien Laperrière, s.j., Raymond Laplante. Réalisateurs: Roger Leclerc, Maurice Champagne.



JEAN PELLERIN est l'animateur de la nouvelle émission *Vous, familles* diffusée le mercredi soir à 10 h. 30, au réseau français de télévision de Radio-Canada. Chaque semaine, cette série se propose d'étudier un aspect des problèmes sociaux de la famille canadienne. *Vous, familles*, une émission du Service des émissions éducatives et d'affaires publiques de Radio-Canada, est réalisée par Jean Valade. Radio-Canada — l'élan d'un quart de siècle

## Vos cartes de Noël de deux sous

En raison du succès remporté l'année dernière pour le traitement de la carte de Noël, le ministère a décidé de continuer à expédier séparément la maille de première classe de la carte de 2c.

Ces jours-ci, des étiquettes "Courrier pour l'Extérieur" et "Courrier local" vous seront distribuées et il serait recommandable que vous conserviez ces étiquettes afin de les utiliser lors de la mise à la poste de vos cartes.

Il s'agirait de bien ficeler vos paquets de cartes de Noël séparément et apposer l'étiquette qui convient pour les déposer ainsi dans les grosses boîtes rouges.

Pour bénéficier de plus de service, il y aurait lieu d'affranchir vos cartes au tarif des lettres, dans ce cas, elles profiteraient du service par avion au Canada, à l'occasion.

Afin d'accélérer la vente des timbres, le Ministère a préparé des enveloppes cello contenant 50 timbres de 2c pour \$1.

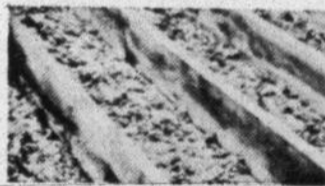
Date de dépôt pour Noël, province de Québec, 15 décembre. Distribution locale, 17 décembre.

Veuillez acheter vos timbres à l'avance pour éviter les foules aux guichets et postez tôt vos cartes de Noël afin de vous éviter des désappointements.

Pas de distribution le jour de Noël.  
POSTEZ TÔT  
J. C. BOUTIN,  
Maître de Poste

## UN VOLEUR DE CHALEUR

se cache dans votre grenier et vous dérobe des dollars de combustible



SI un isolant granulé s'affaisse ou rétrécit

SI des coussins perdent leur efficacité...



### RE-ISOLEZ avec ZONOLITE

Le Voleur est là, si votre grenier n'est pas isolé ou si un vieil isolant s'est détérioré. Pour écarter ce bandit, vous n'avez qu'à verser l'Isolant Zonolite sur votre isolan tûsé du grenier. Zonolite ne perd jamais son efficacité. Et coûte si peu. Pourquoi ne pas arrêter nous voir aujourd'hui pour un estimé gratuit?

## Maurice Trahan Ltée

André Thibodeau, prop.

143, rue Mercier

Tél. FI. 6-6897

## POUR LOCATION DE VAISSELLE, VERRERIE

pour réceptions, mariages, etc., voyez:

## EMILE PELOQUIN

180, rue Trahan Saint-Jean FI. 6-4500

● Grandes tables pour banquets, tables à cartes

● Chaises à louer pour toutes occasions

LIVRAISON FAITE A DOMICILE GRATUITEMENT

Les films de la semaine à Saint-Jean

# Dans nos cinémas

**SIGNIFICATION DES COTES MORALES**

**T TOUS.** Films visibles par tous, y compris les enfants.  
**Aa ADULTES ET ADOLESCENTS:** Films, qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).  
**A ADULTES:** Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils représentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. — Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.  
**AR ADULTES avec RESERVES:** Films qui présentent des dangers, soit à cause de scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.  
**D A DECONSEILLER:** Films dangereux pour tous, ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.  
**P A PROSCRIRE:** Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

**\* FILMS A VOIR**

L'astérisque à la suite d'un titre signifie qu'il s'agit d'un film qui mérite d'être positivement encouragé. Pas nécessairement un film artistique, jamais un film banal. Toujours un film tonique.

**CARTIER**

Jeudi à samedi, 30 novembre, 1-2 décembre: **"BRUNE BRULANTE"** AR Film américain, comédie de mœurs réalisé par Leo McCarey avec Paul Newman, Joanne Woodward et Joan Collins.  
 Appréciation: Malgré le ton de comédie, des situations délicates traitées à la légère font réserver le film aux adultes avertis.

Aussi: **"VIOLENCE AU KANSAS"** A Film américain, western réalisé par Melvin Frank avec Jeff Chandler, Fess Parker et Nicole Maurey.  
 Appréciation: L'attitude répréhensible d'un protagoniste envers les femmes et l'amoralisme qui baigne l'ensemble font réserver le film aux adultes.

Dimanche à mercredi 3-4-5-6 décembre: **"LES EPOUSES DE DRACULA"** A Film britannique. Film d'honneur réalisé par Terence Fisher avec Peter Cushing, Yvonne Monlaur et David Peel.  
 Appréciation: L'atmosphère tendue et les nombreux meurtres font réserver ce film aux adultes.

Aussi: **"LE BOSSU"** Aa Film français. Aventures de cape et d'épée réalisées par André Hunebelle avec Jean Marais, Bourvil, Sabina Selmán et François Chaumette.  
 Appréciation: Ce film de cape et d'épée est un excellent divertissement. Adultes et adolescents.

**IMPERIAL**

Jeudi à samedi, 30 novembre, 1-2 décembre: **"HOMICIDAL"** ?  
 Aussi: **"THE DEADLY COMPANIONS"** A Film américain, western réalisé par Sam Peckinpah avec Maureen O'Hara, Brian Keith et Steve Cochran.  
 Appréciation: Certaines scènes assez osées font réserver ce film aux adultes.

Dimanche à mercredi 3-4-5-6 décembre: **"DAVID AND GOLIATH"** Aa Film italien réalisé par Richard Pottier et Ferdinando Baldi avec Orson Welles, Ivo Payer et Eleonora Rossi Drago.  
 Appréciation: Cette évocation biblique met en relief la loi de David et la puissance de Dieu. Elle contient des scènes de violence et quelques danses de courtisanes. Adultes et adolescents.

Aussi: **"AT WAR WITH THE ARMY"** A Film américain, comédie loufoque réalisée par Hal Walker avec Jerry Lewis, Dean Martin et Mike Kellin.  
 Appréciation: Comédie sans consistance où se glissent quelques sous-entendus de goût contestable. Pour adultes.

**CAPITOL**

Jeudi à samedi, 30 novembre, 1-2 décembre: **"TRAHISON A ATHENES"** A Film américain. Drame de guerre réalisé par Robert Aldrich avec Robert Mitchum, Elisabeth Mueller et Stanley Baker.  
 Appréciation: Certaines scènes dures, inévitables dans un film de

guerre, font réserver le film aux adultes.

Aussi: **"LA MAISON DES SEPT FAUCONS"** Aa Film américain, drame policier réalisé par Richard Thorpe avec Robert Taylor, Nicole Maurey et Linda Christian.  
 Appréciation: Les criminels sont présentés sans sympathie et la justice triomphe. Adultes et adolescents.

Dimanche à mercredi 3-4-5-6 décembre: **"SALOMON ET LA REINE DE SABA"** AR Film américain. Film pseudo-biblique réalisé par King Vidor avec Yul Brynner, Gina Lollobrigida et George Sanders.  
 Appréciation: L'adaptation très fantaisiste et les nombreuses altérations du texte sacré, de même que certaines scènes suggestives motivent de nettes réserves.

Aussi: **"HAPPY ANNIVERSARY"** AR Film américain, comédie réalisé par David Miller avec David Niven, Mitzi Gaynor et Carl Reiner.  
 Appréciation: Bien que le mariage soit traité fort légèrement, parfois avec vulgarité, le genre comique atténue beaucoup le ton osé de l'ensemble. Adultes, des réserves.

## Le séparatisme au pays du Québec

Dans sa chronique hebdomadaire, *Scot's Symons*, note qu'il devient à la mode de parler de séparatisme au Québec. Depuis six mois, y écrit-il, j'ai consacré beaucoup de temps à tenter de comprendre ce mouvement et à en estimer la portée. Je crois y être parvenue et j'estime qu'un rôle important revient à ce mouvement, rôle qui n'est toutefois pas celui qu'il s'attribue.

Le vrai rôle des séparatistes, d'après lui, serait de permettre une prise de conscience. Ce serait de donner une clef de voûte, intellectuellement parlant, à la pensée nationale des Canadiens français. Cela, dit-il, est moralement et spirituellement nécessaire et souhaitable. En outre, cela peut, d'après lui, contribuer à forcer les Canadiens anglais à prendre conscience du fait français au Canada.

Pour sa part, le R.P. Lamarche, c.s.v., considère que le droit du Québec à se constituer en Etat indépendant repose à la fois sur la nature et sur les conventions internationales. En plus de ce droit, ajoute-t-il, il a le devoir de rechercher son indépendance pleine et entière, donc de dénoncer le pacte confédératif de

## Les SSJB du diocèse de S.-Jean invitées à provoquer la fondation de comités parents-maitres

Récemment le Groupement des Comités "Parents-Maitres" exprimait le désir de se former en association sous l'égide de la Fédération des SSJB du Québec.

Depuis ce temps, l'on nous a prié d'inviter toutes les sociétés Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Saint-Jean à favoriser dans leurs villes ou paroisses respectives, lorsqu'ils n'existaient pas déjà, des Comités "Parents-Maitres".

Pour l'information des dirigeants de nos SSJB qui aimeraient connaître les fins et objets de ce groupement, tels que contenus dans la charte, mentionnons les suivants:

- 1) Permettre à toutes personnes intéressées à la question des relations parents-maitres, foyer-école, de langue française, de s'unir en mouvement.
- 2) Offrir l'occasion de rencontres et d'échanges ou de contacts aux organismes intéressés aux relations parents-maitres.
- 3) Permettre la réunion des représentants des différents organismes mentionnés plus haut pour la

discussion et l'étude de leurs problèmes communs.

4. Parmi les facteurs qui militent en faveur de telles associations, est celui de l'influence du foyer et de l'école sur la jeunesse, de la part des parents et de leurs délégués, les instituteurs, dans l'éducation des enfants et de jeunes gens qui leur sont confiés. Cette oeuvre importante d'éducation doit être réalisée en collaboration intime entre les deux.

En mettant ainsi en commun leurs expériences respectives les parents et les maitres peuvent espérer réellement atteindre leur but, celui de donner aux enfants, l'éducation la plus soignée et la plus complète possible. Et quel endroit plus approprié pour ces rencontres que l'école comme cela se fait déjà à Saint-Jean. Il faut que ces associations se généralisent par tout le diocèse de Saint-Jean.

## "Sortons de la . . ."

(suite de la page 17)

puisse émettre ses propres obligations. Toutefois, cela est impossible à cause de la Confédération. Nous possédons \$700 millions d'obligations fédérales. Il faudrait faire le transfert de ces \$700 millions dans la province de Québec et les faire servir à l'achat des sociétés contrôlées par les mains étrangères. Ainsi, nous pourrions prendre la direction d'au moins \$6 milliards de notre économie. Le confédéricier recommandant ensuite de cesser de faire des achats de pays étrangers et des provinces voisines. "Vous travaillez contre vous-même . . . c'est facile à constater lorsqu'on réfléchit à son destin. Il faut aussi contrôler l'immigration chez-nous", a-t-il dit.

M. Raymond Barbeau souligne que "ce n'est pas par plaisir mais par nécessité absolue qu'il faut sortir de la Confédération". Le Nouveau Brunswick sympathise à cette idée. Plus tard, il y aura les autres provinces maritimes et même l'Ontario.

Le confédéricier dit que lorsque le parti Laurentien sera au pouvoir, il tiendra un référendum afin que le peuple se prononce lui-même sur l'idée de séparation. Cependant, le confédéricier affirme que son mouvement n'est pas séparatiste, mais souverainiste. Il dit enfin que l'Alliance Laurentienne n'est pas raciste, et qu'elle n'a aucune influence juivique.

**Donneur DE SANG**  
**Donneur DE VIE...**



**DONNEZ A LA CROIX-ROUGE**



# Attention

Il y a plusieurs bons distributeurs d'huile à chauffage mais **AUCUN** ne peut vous offrir l'huile traitée au Kleen-Flo.

## Michel Lymburner & Fils

Agents Champlain Oil Prod. Ltd.  
378, RUE CHAMPLAIN  
sont les SEULS DETENTEURS de la franchise



1. Moins de suie, de carbone et d'odeurs d'huile.
2. Chauffage plus propre et plus rapide.
3. Conserve la propreté du réservoir et du brûleur.
4. Réduit les frais d'entretien.
5. Plus de chaleur avec moins d'huile.

• L'huile traitée au Kleen-Flo produit une différence importante dans votre combustible de fournaise et l'huile de votre poêle.

• L'huile combustible traitée au Kleen-Flo est une huile de haute qualité avec le "Rénovateur Kleen-Flo" qui s'y trouve ajouté pour améliorer le rendement de votre brûleur à l'huile.

**POURQUOI ne pas obtenir ces avantages sans frais supplémentaires par notre service constant**  
**Téléphones: Bureau Fl. 7-3242**  
 DE 8 A 12 — DE 1 A 6  
**Résidence Fl. 8-4369**

Service Social du diocèse de Saint-Jean

**PLACE-PUBLIQUE**

● par: Rosaire MATHIEU, t.s.p.  
Responsable section Enfance



Je suis une mère de trois enfants dont les âges sont 12, 9 et 4 ans. Mon mari est mort, il y a six ans parce qu'il buvait trop. Il nous maltraitait les enfants et moi quand il était ivre. Je me suis remariée avec un homme sobre qui fait tout pour nous rendre heureux. Or voici que mon aîné est en révolte contre mon mari. Il ne veut plus lui obéir et je crains que ses mauvais coups à l'école et dans le voisinage ne le mènent à la prison. Mon mari l'a même menacé de l'École de Réforme, mais rien ne change. Je suis désespérée et demande vos conseils.

Une mère sans défense  
Chère Madame,

Je crois d'abord rectifier votre idée au sujet de ce que vous appelez "École de Réforme". Cette formule institutionnelle n'existe plus. Nous possédons aujourd'hui dans la province, des Ecoles de Protection et des Ecoles de métiers, genre pensionnat, mais soyez assurée qu'elles sont sans barreaux.

Nous envisageons la révolte de votre fils comme une crise émotive de son enfance. Cette crise se prolonge et nous tâcherons d'en découvrir les causes. Si d'une part, votre premier mari battait votre fils, il est cependant qu'en vous, il avait une alliée et possédait toute votre affection, votre amour. Vous étiez en quelque sorte liguée contre cette brute.

L'homme qui, si bon soit-il, lui vole néanmoins l'affection de sa mère, devient son ennemi. En outre, lors de la naissance de votre dernier, votre époux et vous-même avez dû donner plus d'attention à ce bébé. Votre mari a certainement laissé voir toute la fierté qu'il ressentissait d'avoir un enfant issu de lui-même.

Le rejet n'était pas réel, mais votre fils s'est senti rejeté hors de cet univers. Un enfant de 6 ans ne peut analyser tous ses sentiments et il a réagi de la seule façon possible pour lui. Si en demeurant le même enfant,

il ne pouvait pas vous conquérir, il se devait de recourir aux cent coups pour attirer l'attention sur lui. Nous croyons que votre mari a envenimé la situation en le menaçant de la police et de l'École de Réforme. L'enfant avait déjà le sentiment d'être rejeté et maintenant il croit que cet homme veut se débarrasser de lui. Alors pourquoi ne pas l'aider?

Votre rôle est très délicat et vous devez employer toutes vos ressources pour redonner la sécurité à votre enfant.

Votre premier pas à faire est de ne plus parler de votre époux comme s'il n'était pas le père de votre fils. Dans toutes vos décisions, conseils, réprimandes, il faut que votre fils sente qu'il existe entre vous la véritable union de deux êtres qui s'oublient pour leurs enfants.

L'affection réelle de son père, ne doit plus être entachée d'agressivité. Vous devez maintenant manquer de confiance envers votre enfant. Commencez par lui redonner une confiance sans borne mais en choisissant vous-même les situations, par exemple, lui donner \$2 pour acheter un article qui ne coûterait que \$1 sans parler de la monnaie. Votre mari pourrait l'amener s'acheter un complet ou encore assister à une partie de hockey. Choisissez enfin toutes les occasions pour revaloriser votre mari, mais de façon nuancée.

L'atmosphère du foyer doit redevenir gai et exempt de tension nerveuse.

Examinez avec votre mari les conditions essentielles d'une bonne éducation et corrigez ces défauts.

Nous avons grande confiance que vous saurez à deux surmonter les obstacles parce que vous possédez la condition essentielle qui est l'amour.

Si la tâche vous semble trop ardue, notre service social pourra vous aider à analyser tous les aspects de la situation.

**Les parents aisés devraient-ils acquitter des honoraires pour adopter un enfant?**

Telle est la question soulevée par le Conseil canadien du Bien-Être dans le dernier numéro de sa revue d'expression anglaise "Canadian Welfare". Sur ce sujet de controverse, le Conseil n'a pas d'opinion formelle mais il souhaite simplement poser la question sans parti pris, à la lumière des faits.

"Canadian Welfare" met en relief dans un éditorial que dans la plupart des cas d'adoption se greffent déjà divers frais pour les services des tribunaux, les honoraires juridiques et médicaux. Il ajoute que, parfois, les parents adoptifs offrent leur participation financière aux agences sociales appelées à effectuer les démarches appropriées au Canada. Cependant, il ne cache pas que l'aptitude des parents adoptifs à acquitter tel ou tel droit n'entre pas et ne devrait d'ailleurs jamais entrer en ligne de compte en matière d'adoption.

Cette question n'est plus à débattre aux Etats-Unis où 60% des agences sociales en communication avec la "Child Welfare League of America" ont établi des honoraires pour l'adoption en 1960, comparativement à 41 pour cent en 1954. Après avoir mis ce fait en relief, l'éditorial ajoute: "Il ne nous incombe pas de soutenir que les agences canadiennes de service à la famille ou à l'enfance doivent suivre la voie tracée par les agences américaines. Toutefois, nous pensons qu'il est normal de voir ces chemins diverger de façon aussi manifeste".

L'éditorial signale ensuite que lors de sa réunion annuelle de mai dernier, l'Ontario Association of Children's Aid Societies, a décidé, après beaucoup de controverses, de confier à un comité l'étude de la question des honoraires en matière d'adoption, afin de connaître l'opinion des membres de l'Association sur ce sujet. Puis

il poursuit: "A notre avis, la question primaire à laquelle il convient de répondre touchant l'établissement d'honoraires, est la suivante: cela permet-il en certains cas d'adopter une amélioration aux placements adoptifs? Les parents adoptifs en mesure d'acquitter des honoraires, et à qui l'on offre la possibilité de le faire, ressentent-ils une satisfaction plus profonde du fait qu'ils ont rempli leurs obligations conformément aux normes de notre société?"

Précisant qu'on pourrait considérer comme un paiement pour service rendu les honoraires établis par les agences sociales dans les cas d'adoption, "Canadian Welfare" poursuit ainsi: "Sur le plan médical et juridique courant, l'acquiescement d'une note de frais signifie d'ordinaire que l'intervention des spécialistes de la profession a donné satisfaction au client. Bon nombre de parents adoptifs, semble-t-il, sont privés de la satisfaction que procure à leurs yeux la rémunération d'un service. On peut le constater, par exemple, lorsqu'ils témoignent leur reconnaissance de façon tangible aux agences qui leur donnent un service de casework dans un cas d'adoption".

**Raoul-R. Lafleur, d.c.**

**CHIROPATICIEN**  
Gradué de Palmer  
RAYONS-X

234 Champlain St-Jean

Heures de bureau:

TOUS LES JOURS

10 à 12 h. a.m. et 2 à 5 h. p.m.

Lundi, mercredi et vendredi

soirs: 7 à 9 heures

Le samedi: fermé.

Pour rendez-vous, FI. 7-3488

**Cartes Professionnelles**

**Gérard CHARBONNEAU**

ARCHITECTE  
B.A., A.D.B.A., I.R.A.C.

\*\*\*

54, rue Saint-Jacques  
SAINT-JEAN Tél. FI. 6-4455  
6260 Côte des Neiges  
MONTREAL Tél. AT. 1669

Tél. FI.7-1629

**JACQUES TOUGAS**

B.A., A.A.P.Q., I.R.A.C.

ARCHITECTE

215 Jacques-Cartier Saint-Jean

**A votre service pour**

**IMPRESSIONS**

DE TOUTES PAPETERIES  
PROFESSIONNELLES

Les Editions du Richelieu  
LIMITEE

170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

Téléphones:

VI. 2-4924 Saint-Jean  
10 St-Jacques O. FI. 7-4592  
MONTREAL

**Gaudette & Gaudette**

COMPTABLES AGRES

J.-A. Gaudette - G.-P. Gaudette

TELEPHONES

Bureau: FI. 6-3783  
Rés. FI. 7-1600

**JACQUES TETREAU**

Comptable agréé

BUREAU

239, rue Jacques-Cartier  
Saint-Jean, Qué.

BUREAU:

227, rue Champlain, Saint-Jean  
Tél. FI. 6-4612

**Jean HÉBERT, l.c.s., c.a.**

COMPTABLE AGRÉÉ

RESIDENCE:

568, rue Lamarche, Saint-Jean  
Tél. FI. 6-4612

Tél. FI. 6-6377

**Alex J. Brosseau**

C.D.A.A.

Courtier en assurances

Etabli en 1936

295, rue St-Jacques St-Jean

Expérience et compétence  
réunies

SAINT-JEAN

54, rue Saint-Jacques  
FI. 6-6986

MONTREAL

1750, rue Saint-Denis  
VI. 9-1127 (frais collecté)

**BESSETTE, GAGNON**

& ASSOCIES

INGÉNIEURS CONSEIL

Egouts - Aqueduc - Usine de  
filtration - Structure - Béton  
armé - Mécanique - Electricité

Tél. FI. 8-3262

**Jean-Paul Grégoire**

Comptable agréé

\*\*\*

BUREAU A SAINT-JEAN

38, rue Saint-Denis

**Jean-Marie Thuot, b.a., b.ph., o.d.**

Docteur en optométrie

\*\*\*

Optométriste-Opticien

27, rue Saint-Jacques,

Saint-Jean, P.Q.

FI. 7-2347

Bureau ouvert

tous les jours

de la semaine

Tél. Bur. FI. 6-3816 Rés. 7-1520

HEURES DE BUREAU:

9 h. a.m. à 5 h. p.m.

(Mercredi: 9 h. à 12 h. a.m.)

Le soir: rendez-vous seulement.

**Dr Jacquelin Bernier**

B.A., O.D.

OPTOMETRISTE

EXAMEN DE LA VUE

231 Longueuil SAINT-JEAN

Tél. FI. 7-2535

**Dr J.-R. MEUNIER**

OPTOMETRISTE

\*\*\*

SPECIALISTE DE LA VUE

218, rue Richelieu ST-JEAN

**Dr Gérard CLOUTIER**

OPTOMETRISTE

Spécialiste pour la vue

Tous les jours: 9 à 6 h.

EXCERPTÉ le mercredi, 9 h. à

midi - Vendredi: 9 h. à 9 h.

Le soir, sur rendez-vous.

150 St-Jacques (coin Laurier)

Tél. FI. 7-4884 Saint-Jean

**Me Marc-André LAZURE**

NOTAIRE

Saint-Constant Saint-Remi

Mercredi: 2 à 5 h. p.m. et soirs

7 à 9 h. p.m. 30 Saint-André

Tél. NE. 2-3565 Tél. 257

Rés. 305 Saint-Hubert

FI. 8-2802

**MAURICE BOULAIS, a.p.a.**

Auditeur Public Accrédité

SYNDIC DE FAILLITE

Bureau: 39 Saint-Jacques

FI. 7-7503 - 04

Honorable Paul BEAULIEU, C.A.

Roger DUGRE, C.A.

**BEAULIEU & DUGRE**

COMPTABLES AGRÉS

10 est, rue Saint-Jacques

Tél. UN/versité 1-6776

MONTREAL

168, rue Jacques-Cartier

Tél. St-Jean: FI. 7-3440

ST-JEAN, P.Q.

**A. BEAUDRY & FILS**

ENTREPRENEUR - ÉLECTRICIEN - LICENCIÉ

\*\*\*

Fixtures électriques et accessoires de toutes sortes.

BICYCLETES "C.C.M."

235 Jacques-Cartier FI. 6-3783 Saint-Jean, P.Q.

Tél. OL. 2-2525

Si possible, fixes vos  
rendez-vous d'avance.

BUREAU:

Le matin: 9 à 12 - Le soir: 7 à 9

**Me JULES PHANEUF**

B.A., L.L.B.

NOTAIRE

1, rue Guèvremont,

coin Ste-Anne VARENNES

Entre nous



Francine LUSIGNAN, rédactrice

Mesdames

La vie: un calice

—Aujourd'hui, un morceau du ciel s'est effondré sur ma tête. Je suis encore étourdi.

—Des trucs semblables arrivent à tout le monde.

—Je sais. Une voix s'est approchée de mon oreille et m'a murmuré que c'était la vie. Mais dis-moi, toi qui a l'hiver sur la tête, qu'est-ce que la vie?

—Question vraiment pertinente, mon p'tit. La vie, c'est une grande forêt. Si tu y découvres un sentier, tu atteindras ton gîte avant la nuit. Si tu préfères errer à droite et à gauche, il est probable que tu passeras ta nuit sous les étoiles ou sous l'orage.

—Mais comment trouver ce sentier dont tu parles?

—Lorsque tu franchiras le seuil de la porte qui s'ouvre dans la forêt, emporte le soleil sous ton bras et n'accroche pas tes yeux dans tes cheveux. Ne fixe que ton âme accrochée à je ne sais quel cime.

—Où mon âme est-elle suspendue? Quelle cime la retient?

—Je ne peux te répondre. Seul le feu qui embrase tes entrailles peut le faire à ma place. Interroge-le.

—Dis-moi, qu'est-ce que la vie?

—C'est un calice d'or dans lequel reposent des gouttes vermeilles. Il n'a de valeur que si on l'offre au Seigneur.

—C'est dur offrir son sang...

—Une fois mort, à qui aura servi notre sang? A rien. Alors, aussi bien le donner de bon cœur et agoniser sans blessure, agoniser dans la joie. Mourrir dans le dénuement, mourrir quand plus rien nous lie à la terre, est le couronnement d'une existence qui repose dans le calice d'or. Le Sauveur la boira et trouvera dans notre offrande la force de s'immoler à nouveau.

—La vie ressemble à une rose...

—Une rose d'amour qui cache dans sa tige la souffrance. Quand tu aimes, tu souffres. Vivre, c'est aimer. Tant que ton feu intérieur t'incitera à t'abreuver de larmes, ainsi tu vivras, ainsi tu finiras, tôt ou tard, à atteindre ton gîte.

FRANCINE



Gardez-moi de fouiller

le passé

O SEIGNEUR, garde-moi de fouiller le passé et de vouloir revivre les heures douloureuses d'une vie révolue...

De toujours contempler tout au fond de moi-même ces visages aimés, ces sourires perdus, et tout ce vieux bonheur qui n'a duré qu'un temps. Garde-moi de scruter mes misères.

O SEIGNEUR, fais-moi calme et détaché de tout, mais sans indifférence.

Que je sois large et bon, instruit par la souffrance, prêt à donner aux autres ce que je n'ai pas eu.

Il ne me reste rien. A quoi tiendrai-je encore? Et je voudrais pourtant que la joie de tout homme

Trouvât comme un écho dans mon cœur apaisé.

Plutôt que de souffrir sans profit pour personne, et d'aggraver encore les tristesses du monde, je voudrais que d'avoir tant pleuré, m'advienne le pouvoir de comprendre les autres jusqu'au fond de leur être, là où ils sont eux-mêmes et attendent l'amour.

Je voudrais faire servir mes misères.

Lucien JERPHAGNON

(éd. Ouvrières)

Cadeaux personnels cousus au foyer

EN FAISANT vos emplettes de Noël, vous remarquerez que ce sont souvent les "petites choses" qui font les cadeaux les plus intéressants et qui, parfois, sont les plus dispendieuses. C'est que ces "petites choses" sont différentes... elles possèdent ordinairement un cachet personnel qui les classe dans la catégorie du "fait à la main".

C'est ce même cachet personnel qui s'avère un bienfait pour celle qui coud à la maison, car chaque cadeau qu'elle confectionne peut posséder la qualité tant appréciée du "fait exclusivement pour vous".

Si votre temps et vos talents sont limités, les spécialistes de votre cercle de couture local vous conseillent d'acheter de simples articles auxquels vous pouvez donner un cachet de luxe. Par exemple, une banale petite robe de nuit en flanellette prendra une mine tout à fait mignonne si on la garnit de rangs de fine dentelle, à l'aide du fronçeur, ou de broderie pastel, à la machine à coudre.

Tabliers, gants, blouses, lingerie et écharpes peuvent tous acquérir une note personnelle par l'application de monogrammes, motifs, dentelle, lisérés ou garnitures de ruban.

Pour les cadeaux de l'adolescente, nos suggestions comprennent une ceinture turban de ses couleurs préférés et une jupe circulaire en feutre blanc. Pour la saison des fêtes, garnissez le ceinturon de petites cloches argentées et la jupe d'appliques de feutre rouges et vertes. Vous pourriez aussi découper des coeurs et des motifs de Pâques en feutre et les lui donner, pour qu'elle puisse garnir sa jupe au gré des saisons.

Un ensemble comprenant petit manchon et chapeau, en velours ou en imitation de fourrure, gagnera le coeur de n'importe quelle petite fille; tandis que son grand frère raffolera d'une impressionnante cravate-foulard ornée de ses initiales, pour porter à l'encolure de son gilet de ski. Quant à papa, il sera enchanté d'une blague à tabac en velours côtelé ou tartan de laine, doublée de matière plastique, surtout si elle porte son monogramme.

L'hôtesse des fêtes appréciera un chemin de table ou des napperons en feutre de couleur gaie, garnis d'attrayants motifs appliqués, à l'aide de zigzagueur.

Les petites serviettes de table et les sous-verres en toile rouge et verte sont très amusants, surtout lorsque la signature de l'hôtesse y est brodée à la machine.

Noël est le temps où une piqure faite à temps non seulement en sauve cent, mais épargne aussi de précieux dollars; ceci, tout en vous gagnant la réputation d'une donatrice de cadeaux originaux et vraiment personnels.



● Lorsque vous sortez pour vos courses, surtout maintenant l'approche de Noël, rappelez-vous que porter un bon soulier fait toute la différence entre revenir fourbue ou souriant. Les deux nouveaux trotteurs ci-dessus et autres modèles de genre fabriqués par les manufacturiers canadiens feront le plaisir de toutes les activités qui exigent que vous soyez debout, ils sont en vente d'un bout à l'autre du pays. A gauche, escarpin de veau grené beige et brun à talon laminé et bout carré. A droite, le soulier pour accompagner le tailleur, il est aussi de veau grené, talon cubain laminé, bas solide et bout allongé arrondi, la garniture de perforations prolonge sur la barrette. Ces deux souliers qui ne sont pas doublés, sont souples et leur semelles sont rendues moelleuses par un coussinet de caoutchouc-mousse.

Portez la chaussure appropriée

"Trop nombreuses sont les femmes que j'ai vues dans les magasins bondés de monde, et s'efforçant de faire tous les achats, en souliers de toilette", nous dit Elizabeth Ham, Directrice du Centre d'Information de l'Industrie Canadienne de la Chaussure.

"Je sens qu'elles sont brisées de fatigue à cause de leurs pieds endoloris. Si seulement", dit-elle, "on pouvait les convaincre que l'élégance consiste à porter la chaussure appropriée à chaque occasion différente, elles s'évitent beaucoup de fatigue et de malaise".

Madame Hammond ajoute que les souliers effilés, à talons hauts, se portent pour les réunions sociales et ne sont guère de mise avec le tailleur de tweed; pas plus qu'un lacé ghillie en cuir texturé, à talon superposé, qu'on s'aviserait de porter avec la robe de bal.

A l'approche de Noël, les femmes passent de longues heures au magasin. A moins de porter des souliers convenant aux longues marches, ou aux longues heures debout, votre bonne humeur s'en ressentira à la fin de la journée.

Aucune femme au Canada n'a besoin de sacrifier l'élégance au confort. L'industrie de la chaussure a joint l'utile à l'agréable: tous ses modèles sont jeunes et chics, que ce soit pour la marche, le magasinage, les loisirs, ou pour l'ensemble tailleur, et il est maintenant permis de prendre le lunch, avec des amies, dans un restaurant de luxe sans changer de souliers portés toute la matinée.

Cet automne, tous les souliers sont d'une grande élégance. On a ajouté à leur confort une grande variété de formats de talons, de bouts carrés, ou en forme de croissant — dont la largeur est basée sur la hauteur du talon, — tout cela dans le but d'éliminer la fatigue de la marche et des longs stages debout. Beaucoup de modèles sont sans doublure. Les renforts sont souples, tout comme le sont d'ailleurs les cuirs unis, tex-

turés, ou à gants. Le cou du caoutchouc mousse ajoute le confort. Les modèles genre "trotteur" sont délacés, d'aspect sportif avec perforations délicates, qu'ils soient moccasins, qu'ils soient minces coutures, gamme de couleurs pour accompagner les accessoires. Fines garnitures, tel que drapés sobres, noeuds à même, boucles moulées.

Quoi de plus nouveau que le tricot de laine noir ou brun qu'un escarpin à bout carré croissant sur talon superposé haut, noir sur brun fini, et dont l'encolure est ornée de très petites perforations? C'est un lacé à trois oeilletons en cuir verni, talon mi-haut avec un costume couturier.

"Au restaurant, au spectacle, au concert", nous dit Mme Ham, "changez pour des souliers pointus à talons hauts, que vous aurez cachés dans un de ces grands sacs à main, à avoir ajouté quelques bijoux bas de nylon frais".

"Ne magasiniez pas toute la journée sans donner quelque chose à vos pieds", conseille-t-elle, "prenez dans la salle de repos, vos pieds sur votre sac à main pour les relever un peu, et ne vous occupez pas de ce que les autres pensent. Rien de meilleur pour vos pieds. Aussitôt à la maison, un bain de pieds au sel d'Epson séchez et frottez avec une serviette de bain afin d'activer la circulation; enfin, massage des pieds avec des crèmes, avec lotion ou crème à mains, Merveilleux pour les muscles et pour votre bonne humeur aussi", dit-elle.

quelque 40 personnes qu'un nouveau Comité de Loisirs prit forme. Le président d'élection fut M. R. Guay et MM. Jean Mercier et O. Héroux ont été les scrutateurs. Après l'élection terminée, voici donc les noms des nouveaux membres du comité des loisirs.

Président: M. J. J. Desparois; 1er vice-président: M. Marcel Ste-Marie; 2e vice-président: M. Robidoux; secrétaire: M. Jean Bilodeau; trésorier M. Jacques Ménard; publiciste: M. Jean-Guy Renaud. Félicitations aux nouveaux élus!

#### TROPHÉES

Dimanche soir dernier, le 19 novembre, eut lieu la remise des trophées aux méritants des ligues de baseball mineures de Longueuil, y compris la paroisse Ste-Louise de Marillac.

M. Mongrain remporta le championnat de la ligue Bantam. Celui de la ligue Mosquito de la série des éliminatoires, ont été remportés par M. J. J. Masson. M. Jean-Guy Masson gagna le trophée de la ligue Pee-Wee.

Le jeune Guy Renaud, celui de la série des éliminatoires de la classe Pee-Wee.

Nous remercions tous ceux qui ont encouragé ce sport durant la saison terminée et espérons que les jeunes de la paroisse s'adonneront davantage à la pratique du baseball, qui est un sport qui développe l'esprit d'équipe. A l'an prochain!

#### TROUPE SCOUTE

Nous assistions mardi soir dernier le 21 novembre, l'assemblée du Comité des Amis des Scouts de la paroisse Ste-Louise. L'assemblée présidée par M. Marcel Cazabon, commença par la prière dite par M. le curé, qui assistait à l'assemblée accompagné de M. J.-M. Lavallière, secrétaire du commissariat diocésain de la branche Eclaireurs, dont notre paroisse fait partie.

M. M. Cazabon, le président, a fait l'éloge de M. Belocq, qui fut le chef fondateur de la troupe scout; il le remercia de son dévouement pour les jeunes. C'est grâce à son intervention si la troupe scout Ste-Louise

peut exister, qui a été assigné à ce poste par le Commissariat diocésain. Bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

M. A. Gagné qui fut secrétaire du Comité, depuis presque un an, fut remercié pour les nombreux services rendus à la cause scout.

M. l'aumônier, M. l'abbé R. Parenteau, adressa la parole aux personnes présentes, tout en les remerciant d'être venues à l'assemblée. Il remercia particulièrement M. Cazabon qui, à la tête du mouvement scout de la paroisse depuis près d'un an, s'est dévoué corps et âme pour les jeunes. Il surmonta de nombreuses difficultés et fit des démarches merveilleusement secondé par les membres du conseil, pour que notre troupe soit toujours à la hauteur. Ensuite, M. l'abbé Parenteau expliqua en quelques mots en quoi consiste le rôle de l'aumônier dans la troupe scout. Si le chef a la charge de la troupe, en elle-même, l'aumônier a le droit d'exercer une surveillance sur les jeunes. Il voit à la sanctification des jeunes et leur propose les moyens d'y parvenir afin de posséder les trois principales qualités

du nouveau Conseil de régie des scouts en voici les noms.

Président réélu: M. M. Cazabon; vice-président réélu: M. Déziel; trésorier réélu: M. P. Caron; secrétaire: M. D'Amours; conseillère: Mme J. Garceau.

M. J.-M. Lavallière a agit comme président d'élection et M. L. Lefrançois comme secrétaire.

M. le curé remercie le Conseil de régie des scouts et les amis des scouts. Il remercia également M. le vicaire en tant qu'aumônier, lui qui consacre tous ses moments de loisirs pour les jeunes de la paroisse.

M. le président termina l'assemblée sur une note gaie, par une récitation apprise durant ses années de collège, elle avait pour titre: "Mon cauchemar".

M. Cazabon remercie, chaleureusement son vice-président et son trésorier pour tout le travail accompli et pour celui qu'ils accompliront durant les prochains mois.

#### GRANDE SOIREE DE JAMBONS

Au profit des clubs de hockey à l'école Ste-Louise, 902 Gardenville, samedi le 2 décembre à 8 h. p.m.

Admission: 20 tours pour \$1. Cette soirée est organisée par les directeurs du hockey. Invitation à tous ceux qui veulent s'amuser.

#### CHORALE PAROISSIALE

La chorale aurait besoin de chanteurs supplémentaires pour la messe de minuit, d'ici le 1er décembre.

Prière de se rendre à la pratique de chant du lundi à la salle paroissiale à 8 h. p.m.

#### NAISSANCE

Le 25 novembre a été baptisée Marie, Délia, Diane, née le 19 novembre enfant de M. Claude Lapierre et de Monique Champagne. Le parrain a été M. Roméo Lapierre et la marraine Délia Milhomme, grands-parents.

#### CITE DE LAFLECHE

(N.-D.-de-l'Assomption)

#### LA MESSE

#### COMMUNAUTAIRE

Nous avons assisté depuis au delà d'un an à un renouveau liturgique dans notre paroisse.

Au début nous recevions quelques explications sur les différentes parties de la messe, sur les gestes du prêtres et les différentes attitudes, soit à genoux, debout, assis, le sens des réponses tel que le "Dominus vobiscum" qui revient plusieurs fois durant l'office et que les fidèles répondent cordialement à ce souhait "Et cum spiritu tuo" et peu à peu



M. George L. Rattée, président de Southern Canada Power Co. Ltd., reçoit des mains de M. Clark Middleton Hope, à droite, représentant du Research Institute of America, une plaque "en reconnaissance de sa participation aux travaux de recherches de l'Institut en matière de gestion administrative et de ses nombreuses initiatives dans le domaine de la formation personnelle et professionnelle de ses employés". A gauche, M. F.-E. RINFRET, vice-président de SCP. Le programme de perfectionnement en cinq points de SCP comprend un cours de formation technique d'une durée de deux à cinq ans, des cours universitaires en administration pour le personnel de direction, des conférences et travaux pratiques en régie interne, des cours de formation sur tous les aspects de son exploitation ainsi que le remboursement intégral des frais d'études complémentaires des employés. Fondé en 1935, le RIA compte plus de 30,000 sociétés-membres.

nous avons été entraînés à participer extérieurement en dialoguant avec le célébrant.

En mai dernier lors de la rencontre durant la "Semaine de l'Apostolat des laïques" un micro était demandé sur l'autel afin que le célébrant soit entendu dans la nef, ce qui fut fait à la satisfaction de tous les fidèles.

Avant chaque messe on y indique le dimanche et dans quel sens nous devons diriger nos prières, ceci pour nous aider à mieux comprendre la liturgie de la messe; qui va se célébrer, un rappel nous est fait également au "Kyrie", "Gloria", à l'Oraison, l'Offertoire, etc. L'Épître et l'Évangile y sont lus en français.

Un pas de plus a été fait car nous avons maintenant le "Livre des fidèles" qui est placé dans les bancs et dont nous pouvons disposer durant les différents offices. Déjà, les fidèles ont été initiés à chanter durant la messe lue du premier vendredi du mois et nous avons tout lieu de croire qu'en alternant réponses et chants nous communions davantage au Saint Sacrifice de la Messe. Sincère reconnaissance à M. le

Curé et au Père vicaire pour leur dévouement inlassable à notre égard.

#### PREMIER VENDREDI

La première messe aura lieu à 8 heures et la seconde à 11 h. 15. Le Saint-Sacrement sera exposé de 1 h. à 3 h. 30 et sera suivi du Salut du Saint-Sacrement. Également à 8 h. 30 le soir il y aura heure sainte suivie de la messe lue qui sera dialoguée et chantée par les assistants.

Cette participation active à la messe nous aidera à mieux comprendre le sens profond de la liturgie dans toute notre vie. Allons-y de tout notre cœur!

#### BOUCHERVILLE

#### NAISSANCES

A Boucherville, le 26 novembre, a été baptisé Joseph, Alexandre, Yves, Michel, né le 18 novembre, enfant de M. Paul Roy et de Louise Favreau. Le parrain a été M. Alexandre Favreau et la marraine Germaine Sicotte, grands-parents. — A Boucherville, le 26 novembre, a été baptisé Joseph, Emile, Jean,

né le 15 novembre, enfant de M. Léo Valois et de Lucille Garceau. Le parrain a été M. Emile Valois et la marraine Germaine Labelle, grands-parents.

— A Boucherville, le 26 novembre a été baptisé Joseph, Gaston, Marc, né le 15 novembre, enfant de M. Roch Carignan et de Alice Langlois. Le parrain a été M. Gaston Péloquin, neveu, et la marraine Simone Carignan, tante.

— A Boucherville, le 18 novembre a été baptisée Marie, Jeanne, Diane, Albertine, née le 12 novembre, enfant de M. J.-Jacques Côté et de Claire Germain. Le parrain a été M. Albert Riendeau et la marraine Jeanne Germain, oncle et tante.

— A Boucherville, le 19 novembre a été baptisée Marie, Monique, Chantal, née le 10 novembre, enfant de M. Jean Parthenais et de Colette Richard. Le parrain a été M. Gilles Parthenais et la marraine Monique Parthenais.

— A Boucherville, le 19 novembre, a été baptisée Marie, Camille, Manon, née le 5 novembre, enfant de M. Henri Boisvert et de Suzanne Elie. Le parrain a été M. René Lamarche et la marraine Camille Elie, oncle et tante.

#### FEU Mme DECELLES

Le 21 novembre est décédée à Montréal à l'âge de 73 ans, 6 mois et 17 jours, Mme Marie Germain, épouse de feu Henri Decelles.

Le libéra a été chanté le 25 novembre à Boucherville en l'église paroissiale par M. l'abbé Gaston Lamarche vicaire de la paroisse.

#### FEU Mlle E. PARIZEAU

Le 22 novembre est décédée à Montréal à l'âge de 87 ans et 11 mois, Mlle Ernestine Parizeau, fille de Maurice Parizeau et de...

# Une invitation et un défi

*A tous ceux qui considèrent l'achat d'une voiture neuve de n'importe quelle marque. Comparez la LARK à toute autre voiture de n'importe quel prix et vous découvrirez que c'est la Lark qui vous offre le plus d'avantages de toutes.*

#### RAMBLER?

Comparez les mesures de la LARK à 2 portes à celles de la sedan Club-Rambler Classic à 2 portes et vous découvrirez que la LARK vous donne un empattement de 1" de plus, un intérieur plus spacieux, un choix de moteur 6 cylindres ou V-8 au lieu d'un 6 cylindres seulement, une gamme de puissance de 112 à 195 c.v. au lieu de 90 à 138 c.v. Sans majoration de prix, la LARK a aussi un tableau de bord rembourré et des phares jumelés. Voilà quelques exemples des nombreux avantages de la LARK sur la Rambler. Notez aussi que les prix de la LARK commencent à \$147 de moins.

#### TEMPEST?

Pourquoi choisir le moteur 4 cylindres de la Tempest quand la LARK vous offre le choix d'un 6 cylindres ou d'un V-8 avec la grande économie d'essence et la puissance allant jusqu'à 195 c.v.? Pourquoi vous contenter de la Tempest qui vous donne 2" de moins d'espace pour la tête et presque 5 1/2" de moins pour les jambes dans la sedan 4 portes?

moteurs de la LARK, ni la transmission automatique à 3 vitesses à n'importe quel prix. Voilà un exemple de l'avantage de la LARK sur la Corvair à des prix commençant à \$37 de moins.

#### COMET?

Pourquoi choisir l'empattement de 1" plus long et la longueur de 7" de plus de la Comet lorsque la LARK vous donne un intérieur plus spacieux; 5" d'espace de plus pour les jambes à l'arrière dans la sedan à 4 portes? La LARK vous offre jusqu'à 100% plus de puissance, des garnitures de freins collées et un choix de moteurs que la Comet n'a pas. Voici un exemple éditant de la supériorité de la LARK sur la Comet; et les prix de la LARK commencent à \$135 de moins que la Comet.

#### F-85?

Pourquoi payer les prix d'une F-85 commençant à \$856 de plus que la LARK? De plus, la LARK a 2" d'espace de plus pour les hanches à l'avant et à l'arrière jusqu'à 5 1/2" d'espace de plus dans la sedan 4 portes?

Chevy II et Acadian n'ont pas? Voilà quelques exemples des grands avantages de la LARK sur la Chevy II et Acadian. Les prix de la LARK commencent à \$37 plus bas que la Chevy II à 4 cylindres et \$62 plus bas que l'Acadian à 4 cylindres.

#### FAIRLANE & METEOR?

Pourquoi acheter une Fairlane ou une Meteor qui sont 9" plus longues que la LARK, alors que leur intérieur plus étroit offre moins d'espace pour les jambes et les hanches, qu'elles ont de petites roues de 13" ou 14", un moteur 6 cylindres et un V-8 plus petits, un plus petit choix de modèles et d'accessoires? Cela n'est qu'un aperçu des raisons qui font que la LARK surclasse la Fairlane et la Meteor à des prix commençant à \$185 de moins que la Fairlane et \$299 de moins que la Meteor.

#### PLYMOUTH & DODGE?

Pourquoi payer des prix de

"N...non!...Mes cinquante dollars, ça veut dire tout cela...?"

## FALCON?

Comparez la LARK à la Falcon! Vous découvrirez que la Falcon a un empattement 3 1/2" plus court, qu'elle est plus étroite et qu'elle offre moins d'espace pour la tête, les jambes et les hanches. La Falcon n'offre qu'une gamme de puissance de 85 à 101 c.v. au lieu de celle de 112 à 195 c.v. de la LARK. La Falcon n'offre pas la transmission automatique à trois vitesses ou les phares jumelés. Voilà un exemple de la supériorité de la LARK sur la Falcon et pourtant les prix de la LARK commencent à \$37 de moins.

## CORVAIR?

Pourquoi descendre dans une Corvaire lorsque vous pouvez monter dans une LARK qui a les planchers de niveau avec le seuil des portes, 9 pouces d'espace de plus pour les jambes, des portes plus grandes et plus larges! La Corvaire à moteur de 101 c.v. la plus chère est plus petite que la plus petite LARK de 112 c.v. De plus, la Corvaire n'offre pas le choix de

## BUICK SPECIAL?

Pourquoi payer une prime de \$722 pour une Buick Special lorsque la LARK vous offre davantage? Plus de spaciosité, plus de puissance de freinage (172" contre 129") plus grand choix de moteurs puissants (195 contre 185), plus grandes dimensions de roues (15" contre 13"). Voilà un exemple des nombreuses raisons pour lesquelles la LARK est plus avantageuse et bien meilleur marché.

## CHEVY II & ACADIAN?

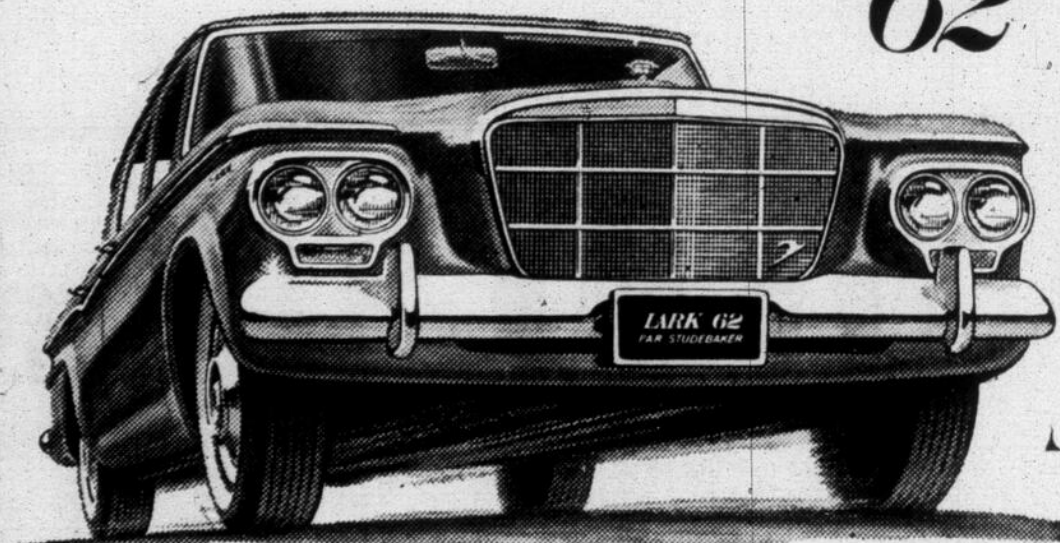
Pourquoi se contenter d'une demi-mesure en choisissant une Chevy II ou Acadian lorsque la LARK vous offre le choix de moteurs 6 cylindres ou V-8 au lieu d'un moteur 4 ou 6 cylindres, plus de spaciosité, le confort des ressorts à lames multiples et des

Pourquoi payer des prix de grosses voitures pour la Plymouth et la Dodge lorsque la LARK vous donne plus d'espace pour la tête et les jambes, à l'avant et à l'arrière et 4" d'espace de plus pour les jambes dans la sedan à 4 portes? Avec son moteur V-8 et sa transmission automatique, la LARK Regal à capitonnages et tapis luxueux, vous coûte moins cher que la Plymouth et la Dodge 6 cylindres à changement de vitesses manuel. Voilà un autre exemple des avantages de la LARK qui vous donne plus de confort que les grosses voitures et à bien moins cher.

## VALIANT?

Pourquoi laisser le prix de \$36 de moins de la Valiant vous priver des avantages valant des centaines de dollars que vous donne la LARK? La LARK à 4 portes a un empattement de 6 1/2" de plus. Comparez la gamme de puissance de 112 à 195 c.v. de la LARK avec celle de 101 à 145 c.v. de la Valiant. Les dimensions plus grandes de plusieurs pouces de la LARK vous offrent plus d'espace. La LARK possède des planchers de niveau avec les portes plus larges et des rembourrages de sûreté sans majoration de prix. Voilà un exemple des nombreux grands avantages de la LARK sur la Valiant.

# PAS DE DEMI-MESURE CONDUISEZ la nouvelle LARK '62



MODÈLES: sedans 2 portes, hardtops 2 portes, sedans 4 portes, station-wagons 4 portes et décapotables. CHOIX: Moteurs 6 cylindres ou V-8 et 3 gammes de puissances • Transmissions automatiques, standard, 4 vitesses à levier au plancher et surmultiples • Servo-direction • Servo-freins • Sièges inclinables • Sièges baquet • Radios (boutons-poussoirs ou manuels) • Haut-parleurs arrière • Freins de côte • Lampes de recul • Laveurs de pare-brise

8-L-62F

**Faile Automobile Enr.**  
105 Chemin Richelieu — SAINT-JEAN

**Allard Automobile Enr.**  
BEDFORD

**Garage R. McDermott**  
COWANSVILLE

**Garage Benoit Enr.**  
MARIEVILLE

**Garage Daigneault**  
SAINT-REMI

**Valley Motor Sales**  
VALLEYFIELD

**General Auto Parts of St. Hyacinthe**  
SAINT-HYACINTHE



Oui, Mlle Jocelyne Ladouceur, c'est vrai.

Votre dépôt de \$50... et les dépôts de trois millions d'autres Canadiens dépassent largement trois milliards de dollars à la Banque de Montréal.

Et voici pourquoi c'est important: Ce "trois milliards et plus" ne reste pas oisif au fond d'une voûte de banque. Cet argent, y compris vos cinquante dollars, travaille du matin au soir sans arrêt, sous la forme de prêts qui aident les Canadiens à se procurer les objets dont ils ont besoin.

Cet argent remplit mille et une fins tant commerciales que personnelles. Il aide les cultivateurs, les pêcheurs, les mineurs, les exploitants pétroliers, les forestiers... les petites et grandes entreprises... les gens de toutes conditions.

Cet argent est employé à la construction de maisons, à l'achat de voitures, de camions, de tracteurs... il solde les frais de l'instruction à l'école et à l'université et pourvoit aux besoins de toutes sortes de la famille, d'organismes communautaires, ainsi que des gouvernements provinciaux et municipaux... il

travaille au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie.

Lorsque vous déposez vos économies à la B de M, non seulement vous gardez cet argent en lieu sûr et le faites fructifier par les intérêts qu'il vous rapporte, mais vous faites un placement qui vous est utile en aidant au développement du Canada maintenant et dans les années à venir.

Si vous désirez économiser de l'argent ou en emprunter dans un but utile, vous avez avantage à vous adresser à la B de M. Donc, s'il s'agit d'argent, voyez en premier lieu la première banque au Canada.

## BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada



Ressources: \$3.949.615.542

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

de Maurice Parizeau et de Azelda Dubois.

Le libéra a été chanté le 25 novembre à Boucherville en l'église paroissiale par M. l'abbé Gaston Larmarche, vicaire de la paroisse.

## Unité Sanitaire comté de Chambly

LUNDI LE 4 DECEMBRE:

Longueuil (111 Guilbeault): 9 h. a.m.: Cartes de santé.

MARDI LE 5 DECEMBRE:

Cité de J.-Cartier (Fatima): 10 h. a.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins. Ecole Marie-Victorin, rue Guillerm.  
Cité de J.-Cartier (S.-Jean Vianney): 2 h. p.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins. Ecole Lambert Crosse, 1100 Beauregard.

MERCREDI LE 6 DECEMBRE:

Longueuil: 9 h. Clinique dentaire. Laflèche (N.-D. Assomption): 10 h. a.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins. Ecole Maurice Duplessis, rue Windsor.  
Laflèche (S.-Jean Eudes): 2 h. p.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins. Hôtel de Ville, 3350 Grande Allée.

JEUDI LE 7 DECEMBRE:

Fort-Chambly: 10 h. a.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins. Hôtel de Ville.  
Ville Chambly: 2 h. p.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins. Hôtel de Ville.



Pour un séjour  
agréable

dans une atmosphère de rêve, un ensemble charmant de distinction, de tranquillité et d'accommodations. Dans le chic quartier Mayfair voisin du Central Park... près des théâtres, des restaurants et de l'exclusif centre de magasinage. Chambres et suites richement meublées.

Site du très populaire restaurant Passy.

The  
**Lowell**  
28 est, 63e Rue,  
entre Madison et  
Park Avenue  
**NEW YORK**

# Le Pape du Concile — Le Concile du Pape

Angelo Roncalli est né le 25 novembre 1881 à Sotto il Monte, dans la province de Bergame. Il a reçu l'ordination sacerdotale le 10 août 1904 dans l'église Santa Maria in Monte Santo, de Rome. En 1905, il rentra dans son diocèse de Bergame pour y occuper les fonctions de secrétaire de son évêque et de professeur au grand séminaire. De 1915 à 1918, il servit dans l'armée italienne tout d'abord comme sergent sanitaire, puis comme aumônier, avec le grade de lieutenant, à Bergame. Appelé à Rome, au service de la congrégation de la propagation de la foi en 1920, il devint prêtre de la maison pontificale en 1921, archevêque titulaire d'Areopolis et visiteur apostolique en Bulgarie en 1925. Dès 1935, il occupa les fonctions de vicaire apostolique et de délégué apostolique pour la Turquie et, en même temps, celles de délégué apostolique en Grèce. En 1944, le Pape Pie XII appelait ce prêtre aux riches expériences, nonce apostolique en France et, en 1953, ce même Pie XII l'élevait à la pourpre cardinalice, quelques jours avant de le nommer patriarche de Venise. Le 28 octobre 1958, le cardinal Roncalli acceptait son élection au Souverain Pontificat et montait sur le trône de Pierre, prenant le nom de Jean XXIII.

La décision du Pape actuel de convoquer un concile a été d'une telle importance, qu'il a été difficile, tout d'abord, d'en réaliser toute l'ampleur. Et maintenant, ceux qui se rendent compte de la signification d'une telle initiative, courent le danger de s'habituer à l'idée du concile et de considérer celui-ci comme un événement allant de soi. Et pourtant, la décision de Jean XXIII de convoquer un concile oecuménique revêt une grandeur qui lui est propre. Tout d'abord, les deux prédécesseurs immédiats du Pape actuel ont également songé à la convocation d'un concile, mais il ne leur a pas été donné de réaliser ce plan. Et même, depuis près d'un siècle, aucun Pape n'a eu le privilège — et pourtant, tous ont été de grands Pontifes — de réunir un concile. Les expériences faites immédiatement avant lui ne facilitaient certes pas au Saint-Père la décision qu'il a prise.

La grandeur du Pape actuel réside non seulement dans la décision de tenir un concile, mais bien plus encore dans sa manière de procéder à la réalisation de ce projet. Certains observateurs sceptiques, en dehors de la Ville éternelle, auront certainement pensé que Rome — justement parce qu'elle est la ville éternelle — allait faire traîner en longueur les préparatifs du concile. Mais les mois qui ont suivi immédiatement l'annonce de la décision du Pontife régnant ont été marqués par l'institution de la commission antépréparatoire, et par l'invitation faite à l'ensemble de l'épiscopat du monde entier, à toutes les universités et facultés catholiques, aux supérieurs généraux des instituts religieux, de présenter leurs vœux et leurs propositions en vue du prochain concile. Alors que, avant le premier concile du Vatican, il n'y avait eu que 64 évêques qui furent interrogés, c'est l'ensemble de l'épiscopat qui,

projet et les propositions des divers organismes préparatoires et de les soumettre à un dernier examen, il y a quinze pays européens qui sont représentés, et, en outre, 13 pays d'Asie, 18 pays d'Amérique du Nord et d'Amérique latine, 10 pays d'Afrique et trois régions d'Océanie. Elle constitue donc une image fidèle de l'Eglise universelle. Certains ont cru pouvoir affirmer que certaines nominations n'avaient pas été heureuses. Le Pape, qui songe tout d'abord à l'ensemble de l'Eglise, a été le premier à se rendre compte des critiques possibles, mais il les a acceptées d'avance, agissant selon le principe que le mieux est parfois l'ennemi du bien. Quant à l'activité actuelle des commissions et des secrétariats préparatoires, elle progresse d'une manière qui est ni moins rapide, ni moins énergique. L'ensemble du matériel rassemblé lors de la phase antépréparatoire, qui constitue plus d'une douzaine de gros volumes imprimés, est entre les mains de tous les membres et de tous les consultants, qui peuvent se rendre compte des propositions et les étudier. Une fois que les sous-commissions ont procédé à une première étude des questions qui sont de leur compétence et préparé un premier projet, elles soumettent les résultats des travaux aux séances plénières des organismes préparatoires; ces séances plénières se réunissent périodiquement et la session dure plusieurs jours, chaque journée comprenant de six à sept heures de travail en commun. Peu à peu, le matériel élaboré est transmis à la commission centrale et, dès la mi-

cette fois, a été appelé non seulement à "remplir un questionnaire, mais encore, en toute liberté, de proposer tout ce que chacun estime comme le principal et le plus urgent pour le bien de l'Eglise et des âmes. Nous sommes ici en face d'une manière d'agir qui est très caractéristique du Saint-Père: il veut la collaboration des autres, il sait l'estimer, la comprendre, la susciter même. Et cela prouve dans quelle estime il tient l'épiscopat! Après la définition du dogme de l'Infaillibilité pontificale, plusieurs ont estimé que les conciles étaient devenus une institution superflue et que le Pape infaillible était désormais en mesure de tout décider lui-même. Cependant, c'est l'ensemble de l'épiscopat — et par lui l'ensemble de l'Eglise — qui vient d'être appelé non seulement à assister aux séances du concile, mais, dès le premier instant, à participer à la préparation de cette assemblée.

En une année, plus de deux mille documents, provenant du monde entier, sont parvenus à la commission antépréparatoire et ont été soumis à une première étude; ensuite, le Pape a institué les douze commissions et les trois secrétariats préparatoires du concile, et, parmi ceux-ci, le secrétariat pour favoriser l'unité des chrétiens, qui a tant retenu l'attention des chrétiens non catholiques. Les nominations ont suivi rapidement; il a fallu à peine trois mois pour que les organismes préparatoires soient formés dans leurs grandes lignes, et ces trois mois tombaient dans la période traditionnelle des vacances. Et il importe de souligner la composition internationale de ces commissions, qui sont constituées par des représentants du monde entier et tiennent largement compte des pays de mission.

Au sein de la commission centrale, dont la tâche est de coordonner les

projets et les propositions des divers organismes préparatoires et de les soumettre à un dernier examen, il y a quinze pays européens qui sont représentés, et, en outre, 13 pays d'Asie, 18 pays d'Amérique du Nord et d'Amérique latine, 10 pays d'Afrique et trois régions d'Océanie. Elle constitue donc une image fidèle de l'Eglise universelle. Certains ont cru pouvoir affirmer que certaines nominations n'avaient pas été heureuses. Le Pape, qui songe tout d'abord à l'ensemble de l'Eglise, a été le premier à se rendre compte des critiques possibles, mais il les a acceptées d'avance, agissant selon le principe que le mieux est parfois l'ennemi du bien. Quant à l'activité actuelle des commissions et des secrétariats préparatoires, elle progresse d'une manière qui est ni moins rapide, ni moins énergique. L'ensemble du matériel rassemblé lors de la phase antépréparatoire, qui constitue plus d'une douzaine de gros volumes imprimés, est entre les mains de tous les membres et de tous les consultants, qui peuvent se rendre compte des propositions et les étudier. Une fois que les sous-commissions ont procédé à une première étude des questions qui sont de leur compétence et préparé un premier projet, elles soumettent les résultats des travaux aux séances plénières des organismes préparatoires; ces séances plénières se réunissent périodiquement et la session dure plusieurs jours, chaque journée comprenant de six à sept heures de travail en commun. Peu à peu, le matériel élaboré est transmis à la commission centrale et, dès la mi-

octobre, des sessions régulières de cet organisme sont également prévues.

Ce n'est nullement une flatterie, mais la vérité pure et simple, lorsqu'on affirme que la progression rapide et énergique des travaux préparatoires est le fruit de la participation personnelle du Pape lui-même et de l'impulsion vivante qu'il donne à ces travaux. S'il rend visite, de temps à autre, aux différentes commissions, et se rend compte personnellement de leur méthode de travail, ce n'est qu'un signe extérieur de toute son action personnelle. On sait également qu'il a étudié lui-même les deux mille documents transmis par les évêques, les universités, etc. Et il a accompli ce travail en plus de sa "sollicitude de toutes les Eglises", du gouvernement de l'Eglise universelle. Certains estimeront peut-être que ce rythme de travail exige une activité fiévreuse. Tel n'est pas le cas. Rien ne caractérise mieux l'attitude du Saint-Père que la parole qu'il a prononcée lui-même en affirmant qu'il ne tenait pas à vivre, à tout prix, — et ce qui correspond parfaitement à sa conscience calme et confiante — c'est d'avoir suivi une heureuse inspiration et d'être prêt, maintenant encore, à tout reprendre et à tout oser pour la réussite et l'heureuse issue du concile.

Dans ce cas également, il demeure fidèle à sa devise "Obéissance et paix" qui se manifeste dans toute sa profondeur chrétienne. "Obéissance" signifie non seulement de correspondre à une inspiration intérieure, mais de prêter constamment une oreille

attentive à la voix de Dieu, qui se manifeste dans les délibérations, dans les constances diverses, dans la bénédiction qui repose sur son oeuvre; "Obéissance" signifie également l'effort constant d'obéir partout et en tout à cette voix divine, quelle que soit la façon dont elle se manifeste, que ce soit en général ou en particulier.

Un autre aspect caractéristique du Saint-Père est, finalement, la manière par laquelle il a appelé, non seulement les évêques, mais tous les fidèles, c'est-à-dire toute l'Eglise, à apporter leur concours et leur collaboration à la préparation du concile. C'est à l'ensemble de l'Eglise qu'il a demandé des prières, des sacrifices, l'offrande des souffrances, tant de la part des malades que de celle de ceux qui sont dans la peine, et même de l'Eglise du silence. Mais la pensée du Pape est plus profonde encore. On n'a pas suffisamment prêté attention à l'une de ses déclarations, d'une grande beauté et d'une grande profondeur. Il a relevé, en effet, qu'il ne craignait pas d'affirmer que ses efforts et son zèle de faire du concile un grand événement, demeureraient infructueux, si les aspirations de tous ensemble à la sainteté étaient moins unanimes et décidées. Telle est la profondeur de vue que manifeste le Pape sur la communion des saints dans le Christ et de la force d'action de la sainteté sur l'ensemble du Corps mystique du Christ, sur toute l'Eglise.

C'est à nous qu'il appartient de réaliser cet esprit profondément surnaturel et si adapté à notre époque. Ce faisant, nous ferons du concile une entreprise qui nous touchera personnellement et nous lui consacrerons toutes nos forces en priant, en nous sacrifiant, en nous sanctifiant! (CCC)

## DE L'EAU CHAUDE EN QUANTITÉ!



LES CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUES SONT SÛRS, SANS ENNUI,

SANS FLAMME!

La vie sera plus agréable et votre travail plus facile parce que vous aurez toujours à votre disposition toute l'eau chaude dont vous avez besoin... et pour quelques sous par jour seulement.

Voici trois modèles de chauffe-eau très demandés. Quel que soit votre choix, vous vous en félicitez.

✓ ACIER GALVANISÉ ULTRA-RÉSISTANT. Avantageux et économique. Garantie de 10 ans.

✓ REVÊTEMENT EN VERRE grâce auquel l'eau restera claire comme de l'eau de source. Garantie de 10 ans.

✓ ALLIAGE ALCOA EXCLUSIF À RUUD. Le meilleur chauffe-eau qui soit, le plus perfectionné. Garantie de 15 ans.

Prix à partir de \$89.50; conditions avantageuses de paiement: versements à partir de \$3.00 par mois.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOS

PRATIQUES CONDITIONS D'INSTALLATION

POUR VOS APPAREILS ÉLECTRIQUES MODERNES voyez votre marchand favori

OU

**Southern Canada Power**

Nous offrons garantie et service pour tout ce que nous vendons



**Fedérée**

**GAZ  
HUILE  
DIESEL**

VOS  
DISTRIBUTEURS

**SCA SHERRINGTON** Tél. 454-3122  
Succursale — Saint-Remi — Tél. 454-2525

**SCA NAPIERVILLE** Tél. CH. 5-3396

**ROSAIRE MORENCY**  
Saint-Philippe Tél. MI. 3-8465

**LEO CHICOINE**  
Beloeil Tél. FO. 7-3742

**GARAGE BREAULT & FRERES**  
Saint-Jean, P.Q. Tél. FI. 6-3910



## Agriculture et tourisme en vedette

Agriculture et tourisme, tel sera le thème du prochain Salon national de l'Agriculture annonce le président de cette grande exposition agricole, le Gustave Toupin. Le Salon qui célébrera son 10e anniversaire se tiendra en 1962 durant la semaine du 16 au 25 février, au Palais du Commerce de Montréal.

Le Dr Toupin souligne que la 10e édition de cette exposition est en préparation depuis déjà plusieurs mois. Le Salon '62 comportera de nombreux éléments nouveaux et ils seront du plus grand intérêt pour les citadins et pour les ruraux.

Le président du Salon révèle, par ailleurs, que plusieurs provinces ont manifesté leur intention d'organiser un kiosque. Ainsi, la province de Québec avec quatre ministères, a déjà assuré sa présence au Salon '62 dès avril dernier. La province d'Ontario a suivi cet exemple; pour la première fois, depuis les débuts du Salon, elle présentera un kiosque d'envergure portant surtout sur les fruits et légumes, non produits dans la province de Québec, ainsi que sur le tourisme. Les amateurs de camping trouveront à ce kiosque toutes les informations voulues sur les terrains de camping à travers l'Ontario. Cette province d'ailleurs a publié un excellent bulletin, fort pratique pour les amateurs, que l'on pourra se procurer au Salon même.

Le Nouveau-Brunswick, par l'entremise de son premier ministre, l'honorable J. Adrien Lévesque, a également confirmé son projet de prendre part au prochain Salon.

D'autres provinces doivent bientôt ratifier leur promesse de participation. Déjà la Saskatchewan, présente l'an dernier, a laissé entendre qu'elle reviendrait avec un exhibit sur le tourisme et l'agriculture. De son côté, l'Île du Prince Edouard songe sérieusement à monter un stand illustrant ses principales productions agricoles ainsi que ses principales attractions touristiques.

L'évolution constante des techniques agricoles sera mise en relief par un grand nombre d'exhibits de coopératives et associations agricoles. Les industries para-agricoles donneront un aperçu éloquent de leur travail visant à transformer les denrées agricoles. De leur côté, les plus importants manufacturiers d'outillage de ferme des Etats-Unis, du Canada et d'Europe exhiberont les plus récents modèles des appareils qu'ils fabriquent pour l'agriculture.

Le Dr Toupin signale en outre que le secteur féminin du 10e Salon réserve une foule de nouveautés susceptibles d'attirer et retenir l'attention de la gent féminine. Il a révélé en outre que la jeunesse aura sa large part d'activités au cours du Salon de 1962.

Tout laisse prévoir que le 10e Salon national de l'Agriculture dépassera tous les précédents en envergure et en éclat. Cet événement redonnera aux agriculteurs des motifs d'aimer leur noble profession et redira aux citadins l'importance majeure de cette industrie de base dans l'économie du Québec.

### La mort vous guette au passage à niveau

Il y a toujours lieu d'être prudent à l'approche d'un passage à niveau, rappelle le Comité provincial de Sécurité routière (Prudentia). La lutte est tellement inégale entre un simple véhicule automobile et une locomotive que ça vaut la peine d'arrêter et de regarder des deux côtés avant de s'engager sur un passage à niveau. Tous les ans, tous les mois, des personnes sont tuées, au Canada, à des passages à niveau. C'est qu'elles n'ont pas pris au sérieux ces recommandations à la prudence qui leur sont données fréquemment.

La trayeuse...

**CHORE-BOY**

de renommée mondiale

**CALIXTE COMEAU**

VENTE ET SERVICE

### St-Charles-Borromée

#### ECOLE JEAN DE BREBEUF (filles) COURS SECONDAIRE

9e année générale:  
Monique Lavallée 87.4  
Lise Poltras 83.7  
Francine Milotte 78.5  
Fleurette Daigneault 75.1  
Mireille Martin 73.9  
Prof.: Mme J. Rossignol

8e année générale:  
Renée Lortie 81.8  
Fernande Véronneau 77.2  
Jocelyne Demers 76.5  
Suzanne Péloquin 75.1  
Yvonne Sney 73.7  
Prof.: Mme A. Perreault

8e année scientifique:  
Esther Rouiller 82.4  
Danielle Dounavis 82.1  
Claire Désormeau 81.5  
Ginette Tremblay 80.8  
Nicole Beauchemin 79.6  
Prof.: Mme G. Cloutier

COURS PRIMAIRE  
7e année:  
Denise Alarie 91.4  
Nicole Duclos 90.2

Estelle Boucher 89.6  
Michèle Péloquin 89.5  
Lise Corbo 89.4

Prof.: Mme J. Turcotte  
6e année A:  
Nicole Brazeau 90.2  
Jocelyne Crevier 87.7  
Colette Bigras 79.8  
M.-Reine Hubert 79.6  
Linda Banner 79.5  
Prof.: Mme P. Brodeur

6e année B:  
Ginette Nantel 84.6  
Danielle Tremblay 83.5  
Francine Dupuis 82.5  
Diane Mondoux 81.1  
Lise Boileau 79.8  
Prof.: Mlle J. Gagnon

5e année A:  
Lucie Fontaine 85.3  
Ginette Beauchemin 83  
Ginette Emond 78.5  
Patricia Corbo 78.1  
Diane Lasalle 77.3  
Prof.: Mme M.-R. Beaudry

5e année B:  
Ghislaine Lavigne 90.1  
Monique Désormeau 89.6  
Francine Husereau 89.2  
Nicole Godin 87.6  
Louise Chicoine 87.6  
Prof.: Mlle S. Gagnon

4e année A:  
Diane Janvier 88  
Johanne Gonneville 83.2  
Nicole Houle 82.4  
Ginette Brault 81.1  
Ginette Turcotte 79.6  
Prof.: Mme C. Adam

4e année B:  
Lise Trudeau 90.5  
Louise Véronneau 89.5  
France Rhéaume 83.8  
Nicole S.-Louis 83.7  
Nicole Désormeau 82.9  
Prof.: Mme G. Charron

4e année C:  
Jocelyne Richer 95.1  
Lise Benoit 89.4  
Carolle Tremblay 86.1  
Francine Fleury 82.5  
Francine Bernard 80.9  
Prof.: Mme M. Mignacca

3e année A:  
Chantal Godin 88.5  
Marcelle Robichaud 86.1  
Nicole Girouard 82  
Lucie Smith 80.5  
Christiane Langlois 79.5  
Prof.: Mme M. Mignacca

3e année B:  
Lyne Massé 92.4  
Micheline Joannette 90.4  
Patricia Gagnon 88.1  
Micheline Robitaille 86.2  
Carole Dupré 82.9

2e année A:  
Christiane Prévost 97  
Line Lacoste 94  
Lorraine Dagenais 94  
Jocelyne Corbin 93  
Claudette Dalcourt 90  
Prof.: Mlle P. Proulx

2e année B:  
Doris Rouiller 94  
Denise Chicoine 93  
Johanne Hains 93  
Nicole Trudeau 90  
Louise Poulin 90  
Prof.: Mme T. Allain

1ère année A:  
Francine Mondoux Ex  
Sylvie Rhéaume Ex  
Ginette Hébert Ex  
Carole Fyfe Ex  
Ginette Gervais Ex  
Prof.: Mme M. Chareau

1ère année B:  
Céline Lefort Ex  
Nicole Brabant Ex  
Monique Martin Ex  
Diane Corriveau Ex  
Louise Gelineau Ex  
Prof. Mlle G. Gaudet

Félicitations à toutes ces élèves très méritantes des divers degrés et à leur dévouée institutrice.  
Berthe MARTIN, directrice  
Ecole Jean de Brébeuf,  
Cité de Jacques-Cartier

# La CHEVY II...



Sedan 4 portes Chevy II 300.

## la nouvelle vague Chevrolet

Cela saute aux yeux... la toute nouvelle Chevy II, la voiture de dimensions pratiques, est une authentique Chevrolet. Elle possède la qualité Chevrolet traditionnelle grâce à laquelle ce sont les Chevrolet qui se vendent le plus au Canada, et cela depuis toujours. La Chevy II renouvelle totalement la conception de la voiture économique... dans un style qui attire tous les regards... avec un moteur vif et nerveux qui fait de cette nouvelle venue un véritable pur-sang! La Chevy II est une vraie Chevrolet et vous en serez fier!

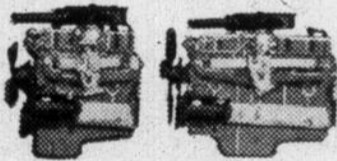
(Pneus à flanc blanc sur demande, moyennant supplément).

Allez voir et essayer la Chevy II chez votre concessionnaire Chevrolet le plus tôt possible

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

### DE NOUVEAUX MOTEURS

La Chevy II offre des moteurs capables de brillantes performances: le tout nouveau 4-cylindres de 90 cv, fougueux et économique et le 6-cylindres développant 120 cv qui demande un tantinet plus d'essence pour des performances supérieures. Quel que soit votre choix, vous ferez des économies!



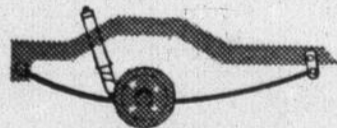
### UNE VOITURE TRÈS SPACIEUSE



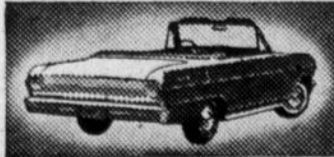
Bien qu'elle soit deux pieds plus courte que la Chevrolet normale, la Chevy II offre du confort à six adultes. Vous apprécierez la beauté de ses aménagements, de ses tissus durables et de ses coussins moelleux. Faites une randonnée dans une Chevy II, vous en serez émerveillé!

### UNE SUSPENSION NOUVELLE

Fruit de cinquante années d'expérience et de technique poussée, les ressorts monolames de la suspension arrière de la Chevy II sont véritablement révolutionnaires. Et quel roulement doux, exempt de vibrations, d'une douceur encore inégalée.



### UN STYLE NOUVEAU



La décapotable Nova 400, aux lignes pures et nettes vous prouve pourquoi la Chevy II est vraiment la voiture qui sait être à la fois pratique et très élégante. Les neuf modèles Chevy II ont le fini, le style éblouissant que vous attendez de Chevrolet, le chef de file de toujours. Voyez la Chevy II, essayez-la dès aujourd'hui chez le concessionnaire Chevrolet de votre voisinage.

H-1462DF

## LASNIER & GALIPEAU LIMITEE

114, rue Richelieu

Tél. Fidélité 7-2385 — UN. 1-2898

Saint-Jean, Qué.

Ne manquez pas "Music-Hall", à la télévision, le dimanche soir, à 8 h. 30 p.m., sur le réseau de Radio-Canada

# Journée d'étude des C. d'E. Domestique

Ces jours derniers, à S. Jean, paroisse Cathédrale, se tenait une journée d'étude pour les Cercles d'Economie Domestique.

Plusieurs dames, représentant différents cercles du diocèse, assistaient à cette intéressante journée.

Sous la présidence de Mme Annette Frégeau, présidente diocésaine, la journée débute par la prière à Notre-Dame du Foyer, la patronne de nos Cercles.

Après l'inscription et un mot de bienvenue, par Mme la présidente, nous entendons une conférence par Mme Jeanne Grisé-Allard, poète, auteur. Le sujet: "La femme d'aujourd'hui dans la vie sociale."

C'est avec des mots très bien choisis que Mme Grisé-Allard nous démontre le rôle que la femme a à jouer dans la société. Dans son foyer d'abord, dans la société ensuite, sans oublier la part active que la femme doit prendre dans l'Eglise.

A la suite de cet entretien, un forum très intéressant est alimenté par l'assemblée. La discussion porte sur l'éducation des enfants, le rôle de la femme dans tous les domaines même la politique.

A 11 h. 30, nous assistons à la sainte Messe à la Cathédrale.

Le dîner est pris en groupe, dans une atmosphère vraiment familiale.

De retour à nos activités, nous accueillons M. l'aumônier diocésain, ainsi que la Rév. Soeur Mitchell, des Srs Grises de la Croix, qui nous parle de la Bienheureuse Mère d'Youville. Le thème: Marguerite d'Youville, femme de chez nous".

Soeur Mitchell relate les principaux événements de la vie de la Bienheureuse, ses joies, ses misères, ses soucis, nous présente la jeune fille exemplaire, l'épouse modèle, la mère idéale, la veuve courageuse, la travailleuse sociale, la fondatrice de communauté. Comme complément à sa causerie, Sr Mitchell nous fait voir un film: "La béatification à Montréal".

Mme la présidente remercie Soeur Mitchell et prie M. l'aumônier de nous dire quelques mots.

M. l'aumônier diocésain, qui nous fait sa dernière visite en tant qu'aumônier diocésain, nous dit: "Son Excellence m'a relevé de mes fonctions d'aumônier, c'est donc notre dernière rencontre officielle. Je vous dis toute ma reconnaissance. Il m'a été agréable de diriger votre apostolat. C'est avec regret que je vous quitte. Les CED sont un milieu de formation, sur plus d'un plan. Secondez les directives de vos dirigeantes. Soyez de vraies chrétiennes soumisses et dévouées, qui croient en leurs missions de porteuses de lumière et de paix. Sur ce on nous présente notre nouvel aumônier diocésain, en la personne de M. l'abbé Lambert Chicoine.

Mme la présidente remercie M. l'abbé Goyette et Mme Mouton, vice-présidente diocésaine, lui remet au nom de la Fédération, un cadeau souvenir, en témoignage de son inlassable dévouement.

M. l'abbé Chicoine est prié de nous adresser la parole.

"Il me fait plaisir d'avoir l'occasion de vous rencontrer pour un premier contact. Un mot sur votre belle devise: "Travail et Charité". Le travail, personne n'y échappe, et parce qu'on y met tout son coeur, on y met aussi toute sa charité. Pas de charité, le travail est sans âme. Il a beaucoup de prix aux yeux de ceux pour qui vous vous dévouez. C'est par la charité qu'il devra être embelli, consolant, sanctifiant. Ces réunions que vous faites de temps à autre, continuez-les afin que les Cercles d'Economie Do-

mestique puissent opérer tout le bien qu'on attend d'eux.

M. l'aumônier diocésain est remercié par Mme la présidente diocésaine.

A la fin de la journée, plusieurs prix de présence furent tirés au hasard.

Nos heureuses gagnantes: Mmes Paré, Frégeau, Pelletier, Rémillard, DeGrandpré, Leduc, Dumouchel, Clément, Gouin. Félicitations à toutes.

Sincères remerciements à Mgr Martineau, curé de la Cathédrale, pour avoir mis ses locaux à notre disposition.

En terminant, MM. les aumôniers présents nous donnent leur bénédiction.

## Cercle d'Economie Domestique N.-D.-A.

Le 7 novembre dernier, se réunissaient pour leur assemblée mensuelle, les membres du CED N.-D.-A. sous la présidence de Mme Landry. Après un mot de bienvenue, viennent les choses de routine, le procès verbal, l'appel des membres, le rapport financier, également le compte rendu de notre partie de cartes. A cet effet, Mme la présidente remercie tous ceux qui ont collaboré de quelque manière que ce soit au succès de cette dernière. Des prix furent tirés au sort comme récompense: Mmes Boyer, Vigeant, Lucien et Alain Letendre, Boudreau et Mlle Micheline Ménard furent favorisées.

Mme la présidente insiste pour que chaque membre assiste à la journée d'étude le 19 novembre au sous-sol du presbytère, de la Cathédrale.

La partie morale fut faite par Mme Landry aidée par M. l'aumônier, M. l'abbé Denis Hébert. Le sujet: notre devise "Travail et Charité". Pour un bon catholique il ne suffit pas de ne pas faire de mal, mais il faut faire du bien car la religion est quelque chose d'actif mais non passif. Il ne faut pas aimer seulement ceux qui nous aiment, il y a beaucoup de mérite à faire la charité à des ingrats.

Mme la présidente donna la lecture des résolutions passées au congrès général. Les couleurs officielles des CED sont bleu et or.

Le prix de présence du mois fut gagné par Mme Poirier; il était la générosité de Mme Louis Bourdeau.

Avis à toutes les jeunes filles à ne pas manquer la réunion du mois de décembre car à cette dernière nous fêterons nos Catherinettes.

Avis également aux dames et demoiselles des Cercles environnants que notre magasin est toujours à votre disposition pour la vente de fil, coton, laine, jersey, etc., tous les jours de 2 h. à 5 h. en dehors de ces heures, sur appointment téléphonique dont voici les numéros à retenir: FI. 8-2135, 8-3279, 8-4569, 8-4045.

Invitation spéciale est faite à tous les membres qui ne se sont pas encore acquittés de leur cotisation et à toutes les dames et demoiselles qui ai-

meraient faire partie de notre cercle de le faire le plus tôt possible.

Pour clore cette réunion, nous avons eu une séance de vœux donnée par M. Jean-Louis Landry; sujet: "Ce que nous devons manger pour demeurer en santé".

La présence de chaque membre est requise pour notre assemblée de décembre qui aura lieu mardi le 5, à 8 heures précise au local habituel.

## Unité Sanitaire de Saint-Jean

LUNDI LE 4 DECEMBRE:

Saint-Jean: de 10 à 11 h. a.m.: Clinique antituberculeuse et radiographies pulmonaires. Saint-Jean: de 10 à 11 h. a.m.: Clinique du BCG.

MARDI LE 5 DECEMBRE:

Saint-Jean: de 10 à 11 h. a.m.: Séance de vaccination contre la poliomyélite. Iberville: de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture.

MERCREDI LE 6 DECEMBRE:

Saint-Jean: de 10 à 11 h. a.m.: Clinique antituberculeuse et radiographies pulmonaires.

Notre-Dame-Auxiliatrice: de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture

JEUDI LE 7 DECEMBRE:

Saint-Jean: de 2 à 4 h. p.m.: Clinique de puériculture.

VENDREDI, LE 8 DECEMBRE:

Bureau fermée: fête religieuse.



● CHEZ LES ESQUIMAUX les Missionnaires Oblats ne sont pas gâtés par les douceurs, et les banquets... Refuserons-nous de leur envoyer quelque chose?

## Partagez vos joies des fêtes avec un missionnaire!

De nombreuses personnes aimeraient rendre plus joyeuses ou plus gaies les Fêtes d'un Missionnaire; mais elles ne savent pas comment faire...

Ceux qui désirent exercer une telle charité à l'endroit d'un Missionnaire du Vicariat Apostolique du Labrador n'ont qu'à écrire à 164 est, Fleury, à Montréal (tél. DU. 8-0924) et on leur fournira tous les renseignements voulus.

Voici un exemple qu'on pourrait imiter: Nous connaissons des familles, des amis de travail, des groupes d'employés, des équipes d'étudiants, qui acceptent volontiers de préparer une boîte du Jour de l'An ou, si vous préférez, une boîte de surprises à un missionnaire. Impossible de vous dire tout, ce que renferment ces colis: décorations, tabac, bonbonnières, gâteaux aux fruits, fromages, fruits secs, noix, biscuits, (des denrées non périssables), ou toutes sortes de conserves, jouets qui pourront être distribués aux enfants, ou bien encore un livre récent. Vous pourriez joindre à cette offrande les intentions de prières que vous désirez recommander au Missionnaire.

Partagez vos joies des Fêtes avec les Missionnaires! Si la chose est possible, dès maintenant, intéressez vos amis et connaissances au "Colis de Noël du Missionnaire". Vous pouvez être assuré que sa reconnaissance et par-dessus tout, de la récompense promise par Dieu à votre action charitable. En leur nom, nous vous disons MERCI.

Adressez toute correspondance au Bureau des Missions du Labrador, 164 est, Fleury, Montréal, P.Q. Tél. DU. 8-0924.

### Marie Lefebvre

Tél. NEptune 2-0615

Pianiste - Organiste

Diplômée de l'École de Piano Paris-Montréal

Ex-élève de Victoria Cartier

246 Fabrique ST-CONSTANT

Spéciaux de la semaine du 30 nov. au 9 décembre

# Chez GERVAIS

### MERCERIE :

RAILS A DRAPERIES — Rég. 30¢ le pied; en spécial à..... 25¢ le pied  
TAPE A DRAPERIES, valeur de 30¢ la vg., pour ..... 25¢ la vg.

## Semi-ready

Pour vous Messieurs vous avez jusqu'au 12 décembre pour vous faire faire votre complet sur mesures de la fameuse marque "SEMI-READY" et à un escompte spécial de 20 pour-cent pour Noël.

### EPICERIE:

La nouvelle cafetière "Maxwell" 10 onces en spécial à ..... \$2.25  
Nestle Quick 2 livres — Seulement ..... 93¢  
Beurre "Granger", 1ère qualité ..... 67¢

### FERRONNERIE :

Escompte spécial sur les arbres de Noël métalliques dans toutes les grandeurs. Nous avons en mains tous les accessoires de patinage, hockey, etc.

POUR UN SERVICE RAPIDE SIGNALEZ FI. 6-6865

## C. O. Gervais & Frère Ltée

Lucien GERVAIS, président

Le magasin le plus complet de la région avec comme spécialité les plus bas prix sur le marché.

148-150 rue Richelieu

FI. 6-6865

Saint-Jean, P. Qué.

# AVEZ-VOUS un problème auditif?

Ne soyez plus incommodé par la surdité

Un technicien-conseil avec formation clinique sera à Saint-Jean, mercredi, le 6 décembre pour vous renseigner.

Toute personne désireuse d'avoir un examen audiométrique à domicile pourra prendre rendez-vous sans frais ni obligation. — Discutez de votre problème dans l'intimité de votre foyer.

TÉLÉPHONEZ OU ÉCRIVEZ à votre Bureau de commandes EATON de Saint-Jean

29, Place du Marché

FI. 7-7546

THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

## Caisse Populaire de Sabrevois

**SABREVOIS (DNC).** — Lundi soir dernier le 20 novembre se tenait à la salle de l'école Sainte-Anne, l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire sous la haute direction de M. Lucien Pilon, inspecteur en chef et de M. André Gingras, inspecteur, tous deux de l'Union Régionale de Saint-Hyacinthe.

L'assemblée était présidée par M. Jean-L. Villeneuve, C.A., président.

A la fin de la réunion, un très délicieux goûter préparé par M. Jacques Doucet et ses aides fut servi, après quoi, chacun prit le chemin du retour.

**Bureau de direction**

Administration: M. Jean-L. Villeneuve, président réélu; M. Léo Rochelleau, vice-président; M. Hubert Delfosse, administrateur; M. Jean-Paul Berteau, administrateur; M. Georges-R. Audet, secrétaire, élu.

Commission de Crédit: M. Charles St-Denis, M. Sarto Lefort, réélu, M. Charles Lefort, élu.

Conseil de Surveillance: M. Jacques Doucet, M. J.-B. Bissonnette, M. Germain Lefort, réélu.

Bilan au 30 septembre 1961

<b>ACTIF</b>	
Placements:	
Obligations	\$ 56,099.55
Actions union Rég.	3,000.00
Divers	875.00
	\$ 59,884.55
Prêts aux sociétaires:	
Billets	\$ 56,442.29
Hypothèques	46,147.35
	\$102,589.64
Mobilier	\$ 1,590.31
Caisse	29,646.14
	\$193,710.64
<b>PASSIF</b>	
Capital social	\$ 35,059.00
Dépôts	\$152,732.37
	\$187,791.37
<b>AVOIR PROPRE</b>	
Fonds de réserve	\$ 4,100.00

Fonds de prévoyance	1,500.00
Surplus	319.27
Total de l'avoir propre	\$ 5,919.27

<b>REVENUS ET DEPENSES</b>	
Revenus	
Intérêts prêts aux sociétaires	\$6,951.57
Intérêts sur obligations	2,360.74
Commissions sur chèques	238.15
Intérêts Union rég.	343.95
	\$9,894.41
Dépenses	
Dépenses générales	\$4,975.46
Intérêts sur dépôts	2,871.57
	\$7,847.03
Bénéfices à répartir	\$2,047.38
Répartition des Bénéfices	
Fonds de réserve	\$ 362.90
Fonds de prévoyance	200.00
Boni aux sociétaires à 5%	1,379.37
Dépréciation du mobilier	100.00
Surplus	5.11
	\$2,047.38

Les heures d'affaires de votre Caisse sont les suivantes: du lundi au vendredi de midi à 4 heures et les mardi et vendredi soirs de 7 h. à 8 h. 30.

## SAINTE-BRIGIDE

**O.T.J. (DNC).** — La Société Saint-Jean-Baptiste, locale a posé les bases d'une O.T.J. paroissiale sous le nom de Loisirs de Ste-Brigide, telle en a décidé l'assemblée spéciale du 25 novembre courant tenue sous la présidence de MM. Lévi Jacob, président de la SSJB, Jean-Paul Lasnier, maire de la municipalité de Sainte-Brigide et M. Polydore Delorme, président de la Commission scolaire.

M. le notaire Gilbert Denicourt, exposa à l'assemblée accourue nombreuse à l'école des Garçons, la constitution d'une société de loisirs, soit

sous forme de campagne soit sous forme de club de récréation; c'est à cette dernière forme que la majorité se rangea sur le champ, un comité a été formé pour poser les bases de cette organisation, étudier les règlements, établir les contacts avec le diocésain, etc; il comprend MM. Charles-Emile Decelles, Lionel Audet, Jos.-A. Brisson, Gérald Jetté et René Dé Serres.

On espère que naîtra une O.T.J. paroissiale vigoureuse, hardie autant que prudente qui sera une école de chefs chez la jeunesse, et un terrain de compréhension entre les jeunes et les aînés.

### PETIT CARNET

A l'occasion du départ prochain du R.P. Herménégilde Brisson, pour les missions d'Afrique, les organisations paroissiales: UCFR, SSJB et UCC et autres sont à préparer une veillée missionnaire.

Une de nos concitoyennes, Mme veuve Quintin a fait une malencontreuse chute et s'est fracturée une hanche, nous souhaitons qu'elle nous revienne bientôt sur pied, de son lit à l'hôpital de Saint-Jean.

### ETAT CIVIL

M. et Mme Aimé Charbonneau (Marthe Paquette) est né un fils qui a été baptisé dimanche le 26, par M. le curé Oza-Mizaël Ménard, sous les prénoms de Joseph, Maurice, Serge. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Maurice Paquette (Réa Daudelin) de St-Ignace de Standbridge), oncle et tante de l'enfant, tandis que la porteuse fut Lise Paquette, cousine du bébé.

### JEUNESSE RURALE CATHOLIQUE

Une section de la Jeunesse Rurale Catholique vient d'être implantée dans notre paroisse; c'est jeudi, le 23 novembre que M. Denis Collette prenait officiellement charge de président; Mlle Claudette Benoit, vice-présidente, Mlle Denise Gagnon, secrétaire et M. Victor Bonvouloir, trésorier; ce fut M. Georges Trem-

blay qui initia cette jeunesse à la J.R.C. laquelle succède à l'ancienne J.A.C.

Les problèmes foisonnent dans le milieu rural dans les mouvements de jeunesse, que ce soient les jeunes agriculteurs ou l'ancienne Jeunesse agricole catholique et l'actuelle Jeunesse rurale catholique. Une plume prudente autant qu'hardie y trouverait sujet à analyses profondes sur l'évolution du milieu rural et des problèmes catholiques contemporains.

Nos vœux de succès à la J.R.C.

## En pèlerinage...

(suite de la page 17)

ce officielle des restes. Seuls, les soutiers de la défunte furent retrouvés intacts et nous les reverrons, non sans émotion dans la chaise d'un petit oratoire où l'on garde maintenant ses ossements.

Nous quittons à regret ce coin si propice à la réflexion. Quel mérite ont eu ces grandes fondatrices! Leur force d'âme peu commune nous étonne. Elles-mêmes ne savent probablement pas jusqu'où entrainera la grâce. Pour songer à les imiter un peu il est une chose dont on ne peut douter, c'est qu'elles ont commencé elles aussi par les premiers pas.

Nous nous dirigeons vers le Musée. Nous retrouverons cette fois Marguerite d'Youville dans sa vie quotidienne, tant familiale que religieuse, au milieu de ses meubles d'antan, de ses livres, de maints petits articles intimes et bien personnels tels son goblet, son livre de prières, etc., près de ces menus choses où il fait bon imaginer les saints. Nous pouvons admirer encore d'autres vestiges d'un passé déjà loin de nous: ornements religieux de l'époque, travaux d'ébénisterie, peintures échappées aux incendies. Détail intéressant: un portrait de Pierre Boucher de Boucherville. Que fait-il ici? C'était un ancêtre de Marguerite Dufrost de la Jemmerais. Pour nous, de Ville Lemoyne, cela

nous enorgueillit un peu que cette future sainte ait une figure si diocésaine.

Notre pèlerinage se termine comme il se devait dans la prière auprès de la chaise de notre Bienheureuse Mère. Nous avons la faveur d'avoir la messe. Avant que nous quittions l'oratoire, monsieur l'aumônier de la maison, le R. P. Allard, sulpicien, adresse à notre groupe un dernier message, celui de la confiance en Dieu tant dans les détails de notre vie quotidienne que dans les moments d'inquiétude de notre époque si troublée. Suivant en cela, dit-il, l'exemple de celle que nous sommes venues invoquer ce soir.

Dernière gentillesse des religieuses: un bon café avant que nous reprenions la route. Encore merci pour cela et pour tout le reste. Le groupe qu'elle viennent de recevoir n'oubliera pas cette visite agréable autant qu'enrichissante.

Si, par les beaux dimanches de l'année, nos bonnes familles diocésaines entreprennent à leur tour le pèlerinage que je viens de décrire, "quel jour du Seigneur bien rempli!" pourraient-elles se dire au retour.

"Mère d'Youville vous attendait" Je crois maintenant que la bonne religieuse disait la vérité...

Martine LAPIERRE

Assurez la protection de vos biens en confiant vos problèmes d'assurances à



**J. R. Robert**  
Courtier en assurances  
Tél. Fl. 6-4232  
315 Jacques-Cartier, Saint-Jean

## CHAQUE CAMION GMC VOUS OFFRE DES AVANTAGES MULTIPLES

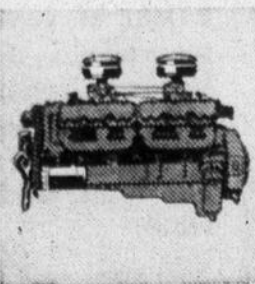


# LE PLUS DE PUISSANCE ET DE RÉSISTANCE DANS SA CATÉGORIE

## CE CAMION GMC À ESSENCE VOUS OFFRE CES AVANTAGES IMBATTABLES

**1 SURCROÛT DE PUISSANCE:** 6-cyl. jumelé exclusif

- Le plus puissant moteur à essence monté en équipement standard sur un camion.
- Couple brut maximum: 630 lb./pi. à 1600-1900 tours/minute.
- 275 CV au régime de 2,400 tours/minute sous contrôle du régulateur.
- Le couple élevé à bas régime assure économie et résistance à l'usure.
- Nombre de changements de vitesses réduit de près de 60%.



**2 SURCROÛT DE QUALITÉ:** Les cabines sont encore plus robustes

Par leur construction plus robuste que jamais, puissamment renforcée, elles assurent une protection et une isolation efficaces, sont exemptes de ferraillement et parfaitement étanches. Leur seuil surbaissé permet d'y accéder aisément. L'intérieur est élégant; les commandes sont placées de façon pratique, et les instruments de bord, surmontés d'une visière, sont faciles à lire. Le conducteur a une visibilité insurpassable.



Le robuste camion à cabine basculante en acier (modèle L7000 illustré ci-haut) a un PBC de 76,800 lb. Un mécanisme à barres de torsion permet de faire basculer la cabine aisément et en toute sécurité, dégageant tout le moteur et le bloc de commande, qui reste fixe. L'entretien est ainsi effectué rapidement et facilement. La longueur réduite de la cabine—72" hors tout\*—permet de transporter des charges plus longues. La bonne répartition du poids de tous les modèles de camions GMC 1962 est une garantie de longévité, de sécurité, de forte capacité de transport. Renseignez-vous sur tous ces avantages qui signifient pour vous économies et profits. Voyez sans tarder votre concessionnaire GMC.



\*Du pare-chocs à la paroi arrière de la cabine.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Ne manquez pas "Music-Hall", à la télévision, le dimanche soir à 8 h. 30 au réseau de Radio-Canada.

## Rodrigue Lasnier Automobile Limitée

150, rue Foch

Fidélité 7-7575

Saint-Jean, Qué.

# S.V.P. DITES-MOI

Ce courrier est ouvert à nos lecteurs qui voudraient y soumettre leurs doutes, leurs inquiétudes, leurs besoins de renseignements, et leurs légitimes curiosités... dans le domaine liturgique, religieux, spirituel, etc.

On peut tout simplement adresser sa question à  
 "S.V.P. DITES-MOI"  
 "journal "Le Richelieu"

**Q** Les nouveaux abris antiatomiques me posent un gros problème de conscience auquel je vous supplie d'apporter solution avant le déclenchement de la prochaine guerre.

Mon voisin est en train de se faire construire un abri contre les retombées radioactives. Advenant un bombardement thermonucléaire du Mont-Royal par des pétards de cinq mégatonnes, je sais bien que ma femme, mes enfants et moi, "trop pauvres pour nous acheter un abri souterrain", nous serions menacés de mort à brève échéance.

Puisqu'il est permis à celui qui meurt de faim de "voler" de la nourriture sans commettre de péché, me serait-il permis, sous les retombées radioactives - d'em-

## Ça vous regarde !

par Henri Béchard, s.j.  
 vice-postulateur de la cause de la vénérable Kateri Tekakwitha

"Le Droit" du 6 novembre publiait, sous le pseudonyme de L'Illétre (sic) un sympathique résumé du dernier livre de Pierre Théoret "Kateri Tekakwitha, vierge iroquoise". Cet ouvrage vient de paraître à Paris chez Emmanuel Vitte. L'année dernière, au mois de septembre, j'avais raconté dans mon article hebdomadaire, comment nous avions, Pierre Théoret et moi-même, parcouru le pays des Agniers à la recherche de Kateri.

L'Illétre (sic) écrit: "Il est assez curieux que le gros de la documentation sur Kateri Tekakwitha, cette vierge iroquoise que l'église appelle "servante de Dieu" et dont la canonisation n'est pas impossible, soit en anglais, réunie dans un énorme volume de 760 pages que publièrent en 1940 les presses de l'Université Fordham, de New York".

Dans sa préface, pourtant, Pierre Théoret nous avertit que la "documentation sur Kateri Tekakwitha a été réunie en un volume par la Section historique de la "Sacré-Congrégation des Rites". En effet, en 1938 et en 1940, parurent aux presses de l'Université grégorienne, deux éditions de la Positio super virtutibus de Kateri Tekakwitha. Ce sont les textes français mêmes qui, au début de 1943, ont servi à faire déclarer héroïques, les vertus de la vierge iroquoise, et à lui faire officiellement décerner le titre de vénérable dans son acceptation moderne.

S'il y a une édition anglaise, c'est grâce à la générosité des catholiques américains qui ont voulu y souscrire les fonds nécessaires longtemps avant sa parution.

"Kateri Tekakwitha, vierge iroquoise" par Pierre Théoret, se vend \$2.10. La lecture de cette biographie de 152 pages, vraiment, je crois que ça vous regarde et, en plus que ça vous intéressera! Vous pouvez commander votre exemplaire au Centre Kateri, a/s RR, PP, Jésuites à Caughnawaga, (Québec). Vous m'aidez aussi à défrayer les frais de la cause, qui ne connaît aucune source officielle de financement.

ployer la violence" pour me faire admettre avec ma famille dans l'abri antiatomique de mon voisin?

**R** Cher ami, votre problème sera peut-être "dans quelques mois" celui de 24.500 citoyens de S.-Jean. Je veux tâcher d'y apporter une solution aussi claire que possible, bien que, comme vous l'imaginez facilement, les catéchismes et les manuels de morale ne parlent "aucunement" d'une telle question.

Si votre voisin est célibataire, sans charges familiales, sans obligations de justice envers personne, et s'il veut bien partager son abri antiatomique avec vous, que Dieu le bénisse; il ne pourra jamais vous montrer un plus grand amour chrétien.

S'il a une famille envers qui il est obligé, il devra y penser deux fois avant de vous offrir imprudemment de l'espace dans son abri souterrain: ses dépendants approuveront-ils entièrement un sacrifice semblable? Car la nourriture "non-radioactivée" pourra venir à leur manquer à cause de votre présence et de celle des vôtres! De toute façon, il me serait très difficile, dans l'état actuel de la morale "antiretombées" de démontrer que votre voisin aurait une grave obligation de conscience de vous offrir une telle hospitalité sans avoir prudemment mesuré le risque de dommage "irréparable" au bien-être "essentiel" de ceux envers qui votre voisin a d'abord des obligations graves de justice.

Quand votre voisin sera, avec les siens, enfermé dans son abri, si vous essayez d'y pénétrer de force, il pourra vous traiter comme un injuste agresseur et vous repousser par "tous les moyens" qui seront nécessaires pour bloquer votre assaut.

Si vous vous installez rapidement dans l'abri antiatomique de votre voisin "avant" qu'il n'ait eu le temps d'y entrer avec les siens, il pourra par répitement et légitimement employer "tous les moyens" nécessaires pour recouvrer son abri. Si votre voisin est intelligent, psychologue et prudent, il prendra dès "maintenant" des précautions sévères pour que son abri serve d'abord à lui-même et à ceux pour qui il est construit: ce serait, par exemple, un acte élémentaire de prudence d'en dissimuler l'entrée ou de la rendre solidement inaccessible aux étrangers.

La même prudence lui conseille-t-elle d'avoir "des armes" pour disperser le "prévisible" et "inévitabile" et "effrayant" embouteillage humain qu'il y aura à la porte de son abri antiatomique? Je ne saurais dire, car tout dépendrait des moeurs habituelles de son entourage, comme du nombre d'abris dans les environs, etc. mais en principe, il n'y a rien dans la morale chrétienne qui interdise à quelqu'un de se protéger et de protéger les siens! qui oblige d'aimer le prochain "plus" que soi-même!

En somme, je constate, jusqu'à nouvel ordre, que vous n'avez pas droit d'employer la violence pour pénétrer dans l'abri de votre voisin ou pour y demeurer; et une dose élémentaire de psychologie me fait présenter que si, malgré votre "absence de droit moral", vous employez cette violence, votre voisin aura été assez "prévoyant" pour vous recevoir avec des armes.

Vivons donc en état de grâce...

**"Le Richelieu" est votre journal, faites-le lire!**



60 ANS DE VIE RELIGIEUSE. — Le R.F. Jean-de-Dieu Van Krieken vient de célébrer son soixantième anniversaire de vie religieuse. Né en Hollande en 1875, il fut au nombre des pionniers qui, en 1901, fondèrent à Québec la première maison des Pères Blancs au Canada. (cliché CCC)

# Kateri Tekakwitha

Seigneur Jésus, glorifiez votre servante Kateri Tekakwitha.

Nous vous en supplions par votre sainte croix.



## Comment s'habillait Kateri?

Beaucoup de lecteurs se demandent comment s'habillait Kateri Tekakwitha.

Nous en trouvons la réponse dans un article cité dans la revue Kateri huitième numéro, automne de 1961. Cette revue est éditée et publiée par le R. P. Henri Bouchard, s.j., vice-postulateur de la cause de Kateri. Mgr Ludien Messier, c.s.

Dans une lettre du 14 octobre 1682 deux ans après la mort du Lys des Agniers, le Père Claude Chauchetière raconte comment on se vêtait à la Mission S.-François-Xavier:

Si voulez que je vous apprenne quelque chose de la manière de s'habiller des Indiens, quoique si j'avais le temps, j'aurais plutôt fait de vous peindre quelques-uns, vous saurez qu'elle ne laisse pas d'avoir quelque grâce, surtout les jours de fête. Les femmes n'ont pas d'autres coiffures que leurs cheveux qu'elles partagent sur le milieu de la tête et qu'elles lient ensuite derrière avec une espèce de rubans qu'elles font de peau d'anguille peinte d'un bon rouge. J'y ai été trompé souvent moi-même, croyant que c'était de véritables rubans. Elles graissent leurs cheveux qui deviennent par là noirs comme du jais. Les hommes et les femmes portent les dimanches et les fêtes de belles chemises blanches, et les femmes ont un soin merveilleux de s'habiller avec tant de modestie qu'on ne voit rien de déshonnéte et de découvert en elles; car elles attachent bien cette chemise, laquelle tombe sur une cotte qui est une couverture bleue ou rouge d'une brasse et plus carré. Elles la plient en double et sans façon la ceignent autour d'elles. Et la chemise qui pend sur cette espèce de cote descend jusqu'aux genoux seulement. Ils nous ont demandé souvent s'il n'y a point de vanité en leurs habits. Ils n'ont de coutume de porter cela qu'à l'église, les jours de communion et de fête. Pour les autres jours, ils sont pauvrement habillés, quoique modestement.

(Relations des Jésuites, Editions Thwaites, vol. 62, pp. 184-186).

## Un recensement sur la pratique religieuse dans plusieurs diocèses

MONTREAL (CCC) — Un recensement sur la pratique religieuse a eu lieu dans toutes les églises et les chapelles des diocèses de Montréal, Valleyfield, S.-Jérôme et S.-Jean, le dimanche 19 novembre.

Un questionnaire a été distribué à ceux qui ont assisté à la messe et rempli par chacun d'eux après une courte explication du curé.

Ce recensement, qui coïncide avec le recensement civil national de cette année, permettra de connaître les secteurs que l'Eglise n'atteint pas.

Une lettre du cardinal Léger, lue au prône, expliquait le sens d'un tel recensement et demandait aux fidèles leur collaboration afin que l'évêque "connaisse bien les besoins spirituels de notre diocèse".

Une fois recueillies, les cartes-fiches, on en avait fait imprimer 1.300.000, seront compilées automatiquement à l'Université de Montréal, sous la surveillance du comité scientifique du département de sociologie. Les conclusions du recensement seront connues à la fin de 1962 et feront l'objet d'un rapport élaboré.

## Déclaration de la grande loge nationale française de Neuilly

PARIS (CCC) — La Grande Loge nationale française, qui a son siège à Neuilly, a remis à la presse une note précisant qu'il ne peut y avoir de maçonnerie régulière en dehors des principes ne varietur suivants: croyance en Dieu, Personne divine, grand Architecte de l'univers; croyance en Sa volonté révélée et exprimée dans le volume de la sainte Loi; croyance en l'immortalité de l'âme.

Elle ajoute qu'elle "interdit tout ce qui pourrait être considéré comme une machination contre une Eglise ou contre les pouvoirs-civils légitimes". En outre, elle "se réjouit de voir naître un climat de meilleure compréhension entre ceux qui, en toutes circonstances, placent leur seul espoir en Dieu".

Commentant cette première déclaration, le R. P. Riquet rappelle qu'il

faut distinguer entre la Grande Loge nationale de France et le Grand-Orient de France. Seule la première est reconnue comme régulière par la Grande Loge d'Angleterre et ses affiliées. Le Grand-Orient a supprimé, en 1877, l'obligation de la croyance en Dieu et en l'immortalité de l'âme, et dans beaucoup de loges prévalurent depuis l'irréligion, le laïcisme, l'anticléricalisme le plus sectaire et le matérialisme.

Le Père Riquet estime que, par sa dernière déclaration, la Grande Loge de France échappe fortement à la censure portée par le Droit canon contre les sectes "qui complotent contre l'Eglise et les autorités civiles légitimes". Il estime que ce texte constitue "un pas vers cet œcuménisme des coeurs préalable à celui des intelligences et des doctrines".

**Choisissez votre cadeau**  
 à notre comptoir de librairie

Entrez et venez explorer ce monde merveilleux de cadeaux pratiques: belles boîtes de papier à lettre; plumes et crayons; ensemble de bureaux; coupe-papier et ciseaux; et une foule d'autres suggestions pour Noël.

Nous avons aussi un choix merveilleux de très beaux livres pour tout âge... Depuis le classique jusqu'au plus récent succès de librairie.

LE MAGASIN DU BON GOUT  
**Les Editions du Richelieu Ltée**  
 170, rue St-Jacques, Saint-Jean

Téléphone FL 7-2391 Résidence FL 6-5605

# ROY & FILS

PORTES ET CHÂSSIS  
 MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Finition de maison \* Veneer \* Masonite \* Arborite  
 Vitres \* Peinture "Benjamin Moore"

197 Saint-Jacques :-: Saint-Jean, Qué.

# "Il faut écouter ce qui se dit sur notre enseignement" (Mgr Roy)

QUÉBEC (CCQ) — S. E. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat du Canada, a demandé aux instituteurs et aux institutrices de son diocèse d'écouter d'une oreille attentive les observations que l'on fait un peu partout sur les problèmes d'enseignement dans la province de Québec.

"Non pas que toutes ces critiques soient fondées, a précisé l'archevêque de Québec, mais simplement parce que, même là où nous avons fait à peu près rien, elles peuvent nous aider à faire mieux".

Mgr Roy a tenu ces propos le samedi 18 novembre, devant les membres de la Fédération diocésaine des instituteurs et institutrices.

Le prélat a souligné que le milieu où nous vivons est de plus en plus agité. "De tous côtés et de toute manière, on discute à perte de vue et souvent avec passion tout ce qui touche à l'enseignement. Rien n'échappe au crible: la grammaire et le calcul, le schisme, les programmes et les manuels, les hommes et les structures doivent y passer à tour de rôle!"

"Je vous avoue que ce qui me frappe tout d'abord en tout cela, c'est qu'il y a là une excellente chose: du haut en bas de l'échelle sociale, on s'intéresse à l'éducation de la jeunesse et, l'on veut en assurer le progrès".

Mgr Roy a indiqué qu'il partageait les vues exprimées par S. Em. le cardinal Léger sur les problèmes de notre enseignement. "En deux conférences ministérielles, a-t-il déclaré, S. Em. le cardinal Léger vous a déjà donné une admirable synthèse de ce qu'il faut penser des problèmes de l'éducation et de la promotion du talent dans notre province. Ce sont des pages que nous ne sourions trop lire et méditer et dans lesquelles je crains pas de dire que nous trouvons la pensée à la fois la plus tra-

ditionnelle et la plus actuelle de l'Eglise. Je ne saurais mieux faire que de vous inviter à assimiler ces magnifiques leçons, de manière à mettre dans vos jugements le respect des valeurs essentielles, le sens de l'unité de l'Eglise et les fécondes intuitions que donne seule une foi éclairée".

## L'EDUCATION, UN ART DIFFICILE

L'archevêque de Québec a relevé que les problèmes en éducation ne sont pas le seul apanage de la province de Québec. "Bien au contraire, dit-il, si on lit ce qui se publie dans le reste du Canada, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en France, et en bien d'autres pays, il est étonnant de voir l'unanimité avec laquelle les éducateurs se plaignent du nombre insuffisant de professeurs, des maîtres traitements qui leur sont versés, de la surcharge et du manque de coordination des programmes, de la faiblesse des manuels, du bourrage de crâne imposé aux élèves, du manque de culture constaté chez ceux qui ont parcouru le cycle complet des études".

"Cela veut dire, d'ajouter Mgr Roy, que l'éducation a été de tout temps un art extrêmement difficile et que de nos jours l'évolution rapide des institutions sociales, le progrès constant des sciences et des arts qu'il faut enseigner et des méthodes pédagogiques grâce auxquelles on les enseigne, nous obligent à reviser nos systèmes à mesure que nous les adoptons. Et ceux qui ont pris la douce habitude de dire que chez nous, tout cela est la faute du clergé pourront peut-être noter que, dans les pays où le clergé ne joue absolument aucun rôle dans l'enseignement public, les éducateurs ne se gênent pas pour faire les plus graves critiques".

## LA PROFESSIONNALITE DE L'ENSEIGNEMENT

Mgr Roy s'est dit assuré que les problèmes posés par les minorités religieuses du Québec pourront être résolus "avec un peu de réflexion et de bonne volonté". Il a ajouté qu'il avait l'impression "qu'on voyait graduellement se dessiner les grands traits d'un plan qui nous permettra de satisfaire à toutes les exigences raisonnables".

Le prélat a demandé aux instituteurs et aux institutrices de son diocèse d'étudier cette question de la "professionnalité" avec une prudence extrême.

"Notre système actuel d'éducation, qui a été bâti il y a cent ans grâce à la collaboration des évêques avec l'Etat, a eu pour premier objet de respecter une juste liberté de conscience et l'intention manifeste de ceux qui l'ont fondé fut de mettre à la disposition des parents une école qui soit conforme à leurs convictions religieuses.

Aujourd'hui comme autrefois, les évêques ne demandent pas mieux que de chercher les moyens de rendre cette organisation plus parfaite et nul d'entre eux n'a la moindre intention d'imposer à qui que ce soit un enseignement religieux dont il ne voudrait pas".

## L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Mgr Roy a insisté sur l'importance de l'enseignement religieux en éducation. "On ne peut se contenter, a-t-il dit, pour donner une formation chrétienne à la jeunesse, de quelques heures d'enseignement religieux plaquées sur toute une semaine d'activités entièrement profanes".

"Mais cela signifie, a-t-il déclaré, que dans l'étude des problèmes humains que l'on rencontre en histoire et en littérature, dans les diverses activités des étudiants, dans les relations entre les maîtres et les élèves, on se rappelle toujours qu'on a affaire à des âmes rachetées par le Sang de Jésus-Christ et dont Dieu est le premier Maître".

Après avoir rappelé que, selon le mot de Pie XI, c'est moins la bonne organisation que les bons maîtres qui font les bonnes écoles, Mgr Roy a ajouté: "Vous serez ces bons maîtres si vous avez toujours à l'égard de l'Eglise de Jésus-Christ l'affection et la confiance qu'elle vous témoigne elle-même en vous chargeant de former les âmes de ses enfants".


## Mgr O'Bready s'oppose à la création d'une seule école neutre ou athée

SHERBROOKE (CCQ) — "Une seule école neutre ou athée dans la province de Québec, catholique à 97% et croyante à près de 100%, serait un illogisme, une abomination et une disgrâce; et elle consacrerait une grosse erreur pédagogique parce que l'éducation ne se borne pas une à une simple dispensation de connaissances profanes".

Voilà ce qu'a déclaré le samedi 18 novembre, Mgr Maurice O'Bready, p.d. principal de l'Ecole normale et vice-recteur de l'Université de Sherbrooke, après que le surintendant de l'Instruction Publique de la province de Québec, M. Omer-Jules Désautels, lui eut épinglé la médaille de Commandeur de l'Ordre du Mérite Scolaire.

Le prélat a affirmé que l'enseignement neutre est une formule menongère, qui frustrerait l'adolescent de son droit à tout ce qui peut enrichir son caractère de citoyen honnête et tout ce qui peut l'orienter vers sa destinée éternelle.

"Comme éducateur et comme prêtre, a-t-il dit, je m'insurge à l'idée qu'on veuille soustraire la religion de l'éducation. Une école où l'on considérerait Dieu comme n'existant pas, où donc on éviterait d'enseigner son dogme et sa morale, où l'on cacherait à l'enfant la vérité sur Dieu Auteur de la vie et fin suprême de tout être, une école dont le programme relèguerait dans l'oubli le fondement et le motif primordial non seulement des vertus morales personnelles comme la piété, la pureté, la tempérance, la probité, mais aussi des vertus morales à résonances civiques comme le respect de la propriété, la justice, la fidélité, le patriotisme, c'est à l'école, neutre".



**L'album des SIX**

Comité des Fondateurs de l'Eglise Canadienne

25 ouest rue Jarry, Montréal 11

## Les moments d'attente dans la vie

Nous sommes dans l'Avent, période d'attente préparatoire à un événement à venir. Pour nous catholiques, c'est la promesse du Messie annoncé par les Prophètes, la venue du Seigneur enfant. Car, si nous sommes dans la joyeuse expectative que le Christ viendra bientôt, nous ne sommes pas encore dans la joie de la réalité. C'est une époque de l'année où l'Eglise nous invite à la pénitence et

au repentir afin de préparer nos âmes à recevoir dignement le roi éternel, le roi universel, l'Enfant-Dieu.

Tous les âges, tous les degrés de toute vie humaine sont ainsi tissés de constantes périodes d'attente. Ce joli poupon pleure son biberon, l'écolier et l'écolière aspirent déjà à la fin de leurs études, tel jeune homme compte sur une promotion prochaine cependant qu'une charmante demoiselle rêve à l'homme qui sera le compagnon de sa vie; la future maman se dit: "J'espère que ce sera un garçon", ou bien le contraire; le cultivateur voudrait de la pluie, le citadin entrevoit la belle saison; le vieillard, lui, attend la mort. La vie terrestre elle-même n'est-elle pas une longue préparation à la vie éternelle où nous serons tous appelés un jour?

A cette attente continue, il faut apporter patience, soumission et confiance en la Providence et croire que tout ce qui arrive ou n'arrive pas est voulu par le Divin-Maître pour le plus grand bien de chacun de nous.

Les Fondateurs de l'Eglise canadienne ont, comme nous, connu ces périodes d'attente tout au long de leur vie de sacrifices et d'abnégation. La vie de Mère Bourgeois, par exemple, fut issue d'heures, de jours, de mois, d'années au cours desquels des projets ébauchés n'aboutissaient pas, des échecs terribles l'assaillaient, jusqu'à voir son zèle réduit à l'impuissance. Il lui semblait que sa mission à elle était de tout tracer, tout commencer, tout oser sans connaître la joie de la réussite.

Jeanne Manée, Marie de l'Incarnation, Mgr de Laval, Catherine de S.-Augustin et Marguerite d'Youville connurent aussi les épreuves très douloureuses, épreuves qui, orientées vers le Christ et acceptées généreusement pour la gloire de Dieu, sont devenues des moments marqués du sceau divin et promis à un merveilleux lendemain non seulement sur cette terre, mais aussi et surtout dans la Patrie céleste, le Paradis.

(demandez notre fascicule gratuit sur les Fondateurs).

## Television et assistance à la messe dominicale

ROME (CCQ) — Le personnel de télévision qui travaille à la diffusion de la messe dominicale satisfait à ses obligations religieuses par le fait même qu'il participe à cette église. A cette question, la congrégation du concile a répondu par l'affirmative en disant que toutes les personnes qui collaborent aux prises de son et vue à l'intérieur de l'église, même près de celle-ci, remplissent leur devoir religieux par cette collaboration, si elles ont bien l'intention de le faire.

## LITURGIE

**OFFICES DE LA SEMAINE**  
 Vendredi (V) Férie — 4 cl. Comme au 27 novembre.  
 Samedi (R) Sainte Bibiane, verge et martyre. — 3 cl.  
 Dimanche (Vi) 1er dimanche de l'Avent. — 1 cl. Or. un.; Cr.; pr. Trin. — II vp. du dim.  
 Lundi (Bl.) saint Pierre Chrysologue, évêque, confesseur et docteur. 3 cl. 2e or. férie; (3e sainte Barbe).  
 mardi (Vi) Férie. — 3 cl. Messe du dimanche précédent; (2e or. saint Sabbas); après le graduel, on omet l'Alleluia; pr. comm.  
 Mercredi (Bl.) Saint Nicolas, évêque et confesseur. — 3 cl. 2e or. férie.  
 Mercredi (Bl.) Saint Nicolas, évêque et confesseur. — 3 cl. 2e or. férie.  
 Jeudi (Bl) Saint Ambroise, évêque, confesseur et docteur. — 3 cl. (Jeune et abstinence totale).  
 2e or. férie.

**Denmark Flower Shop**  
 Pour des fleurs pour toutes occasions  
**LITTLE DENMARK FLOWER SHOP**  
 S'adresser à:  
 ROXHAM ROAD  
 Tél. CHARLOTTE 7-2690  
 HEMMINGFORD, P.Q.  
 LIVRAISON GRATUITE

**Du nouveau! Assurances un paiement mensuel**

**Pour les assurances de:**

- ▶ Votre maison
- ▶ Votre commerce
- ▶ Votre santé
- ▶ Vos biens personnels
- ▶ Votre auto, camion
- ▶ Votre vie

TOUT EST INCLUS dans le programme budget de la Compagnie "Travelers de Hartford"

**SIGNALEZ**

**FI. 7-2313**

— CONSULTEZ —

**René-G. Trahan**  
 258, rue CHAMPLAIN  
 SAINT-JEAN, P.Q.



**CHANDELEUR 1962**

Nous vous invitons à nous adresser votre commande... IMMEDIATEMENT... qui vous sera expédiée, soit sur réception ou au début 1962, suivant vos instructions:

Boîtes de 5 chandelles décorées	BOITE
No 425	\$3.75
Cierges Chandeleur No 136	0.09 1/2
Chandelles Purification No 129	0.19
Chandelles Purification No 137 A	0.21
Chandelles Purification No 137	0.24
Chandelles avec sujets religieux	0.30

Chaque boîte contient deux cierges ou chandelles et comporte les instructions nécessaires bilingues pour la visite aux malades.

Nous vous recommandons spécialement nos chandelles Purification No 129 qui contiennent 25% et plus de cire d'abeilles... au prix spécial de 0.19 la boîte.

**F. BAILLARGEON-LIMITÉE**

SAINT-CONSTANT, Victor 2 MONTREAL,  
 Comté de Laprairie, Qué. 9467 51, Notre-Dame Ouest



# POUR PLUS D'AGREMENT A NOEL

Echangez votre vieil appareil de télévision  
ou radio-combiné pour un

# ADMIRAL

CHEZ LES PIONNIERS DES BAS PRIX

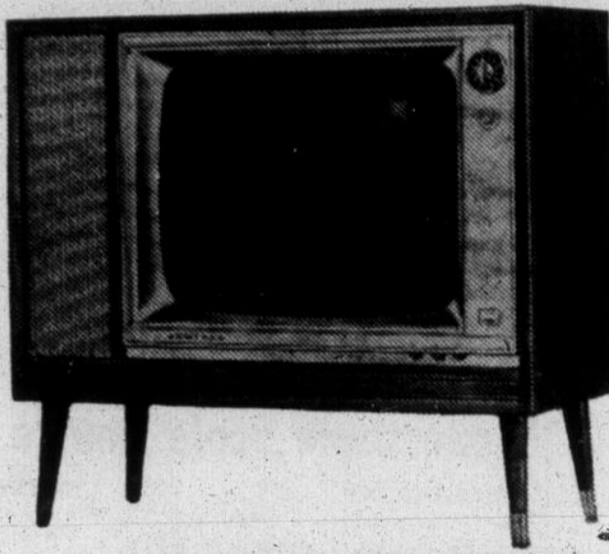
# ETHIER & FRERES

à St-Blaise

De LUXE CONSOLE ADMIRAL 23"

- 1962 -

Meubles bas et modernes! Grand indicateur de canaux visible du fauteuil, syntonisateur Cascode pour une réception lointaine. Lampe-écran aluminisée avec protecteur teinté. 5 ans de garantie sur partie ou circuit imprimé. — 2 haut-parleurs haute-fidélité. — Contrôle automatique de gain stabilisant les images. — Mise au point spéciale. — Elimination de la tache lumineuse. — Cabinet fini noyer.



OFFRE INCROYABLE

JUSQU'A

## \$150.00

D'ALLOCATION POUR VOTRE  
VIEIL APPAREIL EN BON ETAT

Téléviseur portatif Admiral

19" — Genre mallette. Son transport est facilité grâce à son poids léger. Il donne des images claires, même de stations éloignées, antenne à même.

## \$159.00

PRIX AVEC ECHANGE

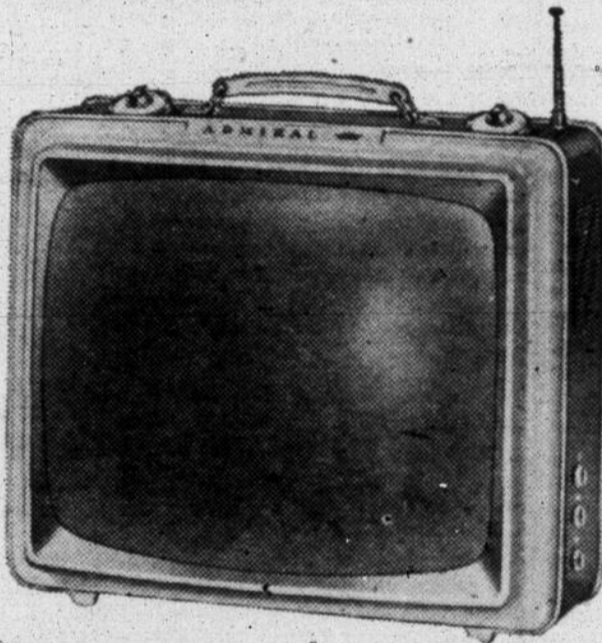
Phonographe  
"Admiral"

Contrôle de volume cartouche à 2 pointes, 4 vitesses. Joue tous les disques. — Haut-parleur de 4 pouces.

### \$18.95



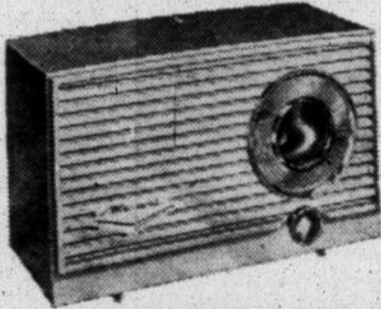
ECHANGEZ MAINTENANT,  
COMMENCEZ A PAYER EN 1962



Radio  
de table  
"Admiral"

Puissante  
antenne à  
même.

### \$14.95

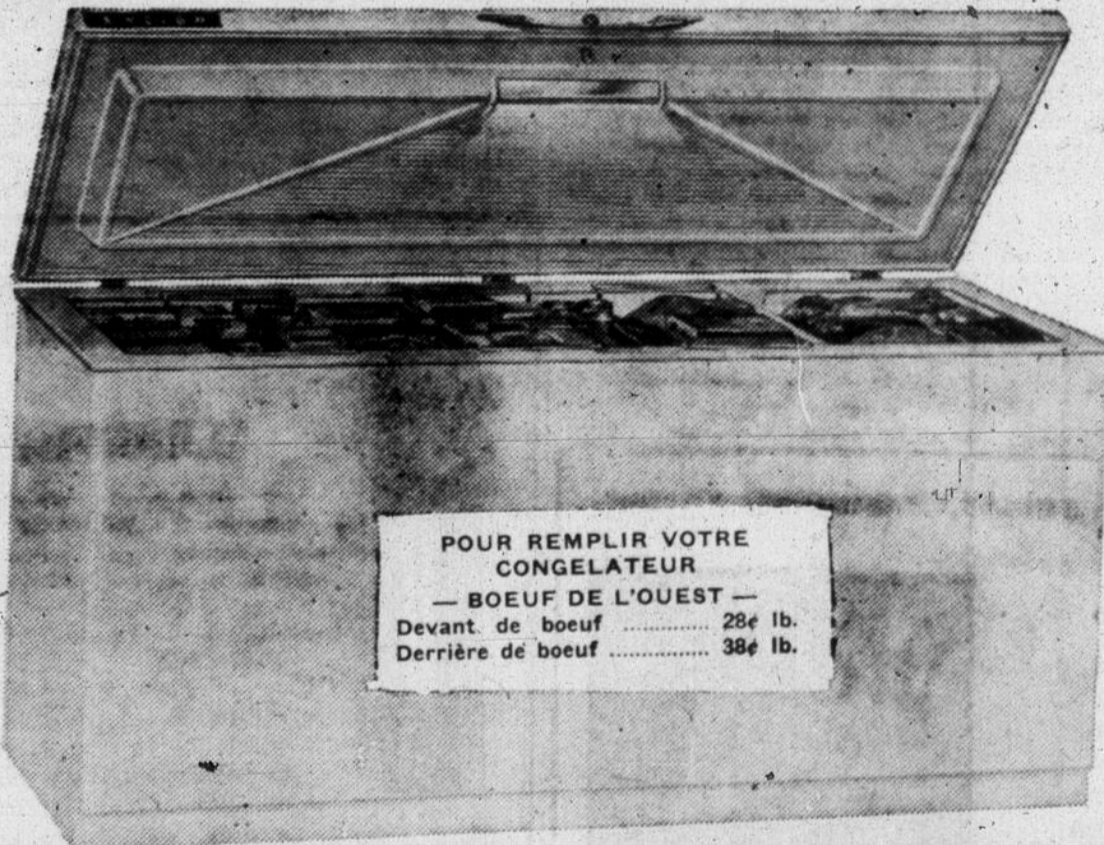


Congélateur  
"Admiral"  
21 1/2' p.c.

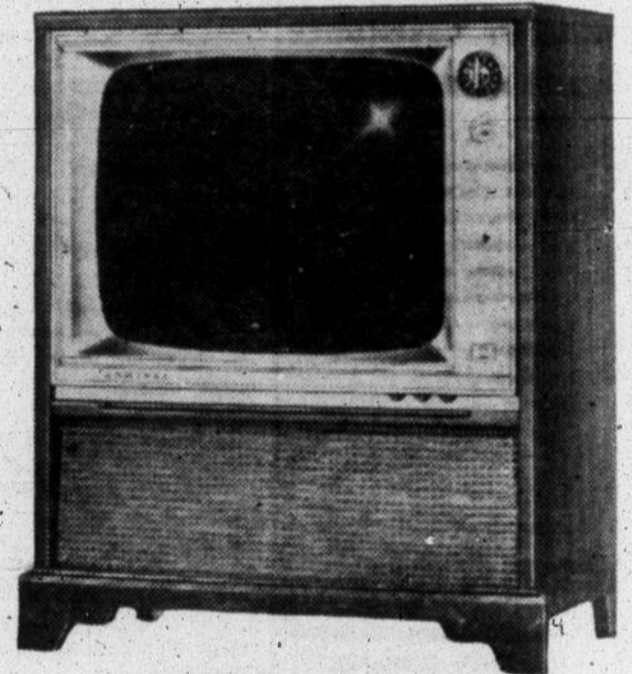
753 livres

5 ans de  
garantie.

## 259.



POUR REMPLIR VOTRE  
CONGELATEUR  
— BOEUF DE L'OUEST —  
Devant de boeuf ..... 28¢ lb.  
Derrière de boeuf ..... 38¢ lb.



CONSOLE ADMIRAL 23"

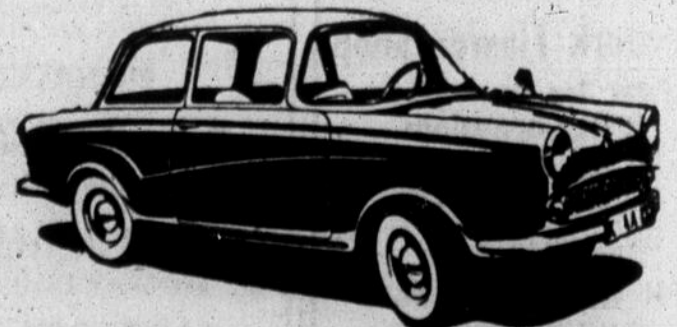
Modèle élégant, grand écran de 23" donnant une image parfaite sans en couper les coins.

Vous capturez facilement les stations éloignées. — Allocations pour vieil appareil en bon état.

## \$150.

Ouvert tous les soirs  
jusqu'à 11 heures  
Pour rendez-vous, signalez  
Fl. 6-3122

Une auto ira vous chercher  
sans obligation



1er prix: AUSTIN A-55

Venez voir notre  
grand choix de  
STEREO  
Prix à partir de  
**\$39 à \$695**

Il ne reste que 5 semaines pour participer au deuxième grand tirage de fin d'année.

Economisez de  
30 à 50% sur vos  
achats et gagnez ces  
magnifiques prix

- 1 grosse Austin A-55
- 1 Réfrigérateur "Roy"
- 2 Radios; 2 Caméras
- 2 Cafetières électriques
- 4 Montres
- 2 Grille-pain (autom.)
- 25 prix surprises

# Longueuil crée un fonds industriel de \$300,000

LONGUEUIL (DNC). — La ville de Longueuil, en vertu d'un règlement adopté en première lecture, veut créer un fonds industriel de \$300,000 pour fins de développer un lot de terrains dans la zone D, c'est-à-dire angle de la rue Lorne et de la rue St-Charles, dans la partie est. Ce terrain, voisin de Canadian Industries, d'une vaste superficie et qui pourrait être divisé pour deux ou trois petites industries. Le règlement prévoit que ce fonds sera administré séparément, comme celui du Domaine de Normandie.

Le conseil a aussi voté en 3e lecture le règlement 651 portant sur l'achat de propriétés pour la construction du garage municipal. Les propriétaires seront appelés à se prononcer sur ce règlement le 4 décembre entre 7 et 9 heures du soir à l'hôtel de ville.

Le conseil a ouvert trois soumissions pour la construction d'un drain d'un mur de soutènement et autres, au tennis municipal. Ce sont: Paul Bouchard, \$19,143.50; Chantilly Construction \$15,134.50; Bauval Construction, \$16,498. Le conseil a recommandé la soumission de Chantilly, après vérification par l'ingénieur.

Le conseil a aussi décidé de reviser les plans du Chalet St-Pierre-Apôtre dont le coût de \$117,000 dé-

passé de beaucoup l'objectif \$75,000.

Le règlement 658 fixera de nouvelles heures pour les séances du conseil et des comités.

### Les assurances

M. Jean Armand a exposé le résultat de la réunion avec la Commission d'assurance. Onze membres étaient présents sur 16. Il a été décidé que les pompiers volontaires ne tombaient pas dans ce domaine, mais relevaient de l'assurance patronale, qui est portée de \$100,000 à \$200,000.

La Commission a aussi décidé que peuvent en faire partie tous les propriétaires ayant feu et lieu à Longueuil. Un rapport détaillé sera remis à la ville.

La ville s'est engagée après entente avec la Chambre de Commerce et le club des Optimistes de poser les fils et lumières sur la rue St-Charles pour le temps des fêtes. Il restera aux marchands d'en porter le coût d'entretien. C'est ce qui sera décidé lundi.

Il a été de nouveau discuté de la circulation au conseil et de l'opportunité de modifier les règlements de stationnement, particulièrement rue St-Charles.

Et l'on a ainsi appris qu'il passe 16,000 voitures en 12 heures, angle St-Charles et chemin de Chambly, règle générale.

# Après trois années, le projet de monument à LeMoyne se concrétise

Longueuil (dnc) — Trois dates — 1958, 1961, 1962. C'est tout ce temps qu'il aura fallu pour faire reconnaître à Longueuil les mérites du fondateur que fut Charles LeMoyne.

En 1958, la ville concevait le projet d'acheter et démolir la vieille maison au Carrefour des Ancêtres, angle du Chemin de Chambly et de la rue S.-Charles et par règlement décidait qu'on y érigerait un édifice à bureaux. Il fallait passer un règlement. Ce qui fut fait, malgré l'opposition faite par la Société Historique de Longueuil, malgré la décision de la Commission des Sites et Monuments Historiques de Québec. Le règlement fut voté avec une majorité pour la vente et la démolition de la maison. Ce qui fut fait et alors apparut l'affiche "Terrain à vendre".

Des offres furent faites et finalement c'est la Banque d'Epargne de la

Cité et du district de Montréal qui acheta le terrain avec promesse de réserver une partie pour l'érection d'un monument.

Les démarches en sont là pour le moment. Mais il y a quelque chose de plus. La Banque a décidé de faire sa part dans ce monument et elle a consenti à donner une partie du terrain pour sa construction. La Commission des Sites et Monuments Historiques attend donc que la Banque ait établi son plan de construction et désigné le terrain pour le monument. Elle entend alors demander que le sculpteur qui préparera le monument soit choisi par voie de concours.

On revient toujours à la même question, savoir si Longueuil aura un monument LeMoyne. Il semble que les choses prennent une tournure nouvelle et l'année 1962 sera probablement la date ultime de cette réalisation.

## Hôtel de Ville à Contrecoeur

La brillante cérémonie de la bénédiction d'un Hôtel de Ville par notre dévoué curé, M. l'abbé Antonin Legendre, s'est déroulée au milieu des dignitaires réunissant les deux députés Me Lucien Cardin et Me Guy Lechasseur, ainsi que les maires, les conseillers, commissaires de notre localité.

Un buffet froid servi par les filles d'Isabellé groupait une soixantaine d'invités.

Cet édifice en construction depuis un an, aux lignes modernes, fait l'orgueil de notre région et de plus, il sert de local aux différentes organisations paroissiales.

Dans le comté de Verchères

## Souscription en faveur des aveugles

JACQUES-CARTIER (DNC). — L'Institut National Canadien pour les aveugles a entrepris une campagne de souscription, dans le comté de Verchères, qui a débuté le 26 novembre et qui se terminera le 2 décembre. L'objectif a été fixé à \$1,200.00.

M. Straham, le secrétaire-administrateur, nous a dit que cette souscription s'effectuera dans les municipalités de Contrecoeur, Varennes, Verchères, Ste-Julie, St-Amable, St-Marc et St-Antoine.

L'argent qui sera recueilli servira surtout à défrayer les dépenses encourues par la prévention de la cécité et pour venir en aide aux aveugles. Dans le comté de Verchères, on compte actuellement 23 aveugles qui ont bénéficié de l'aide de l'Institut et 61 autres personnes qui ont reçu des services pour prévenir la cécité.

Le comité exécutif du comté de Verchères est composé de: Dr Viateur Paradis, président; Aldéric Mauger, vice-président; M. Dubé, trésorier; Mlle Rachele Pépin, secrétaire.

# Le comté de Chambly sera-t-il divisé en deux comtés?

JACQUES-CARTIER (DNC). — Depuis la tenue récente du congrès de la fédération provinciale libérale, à Québec, il est fortement question dans les cercles libéraux de la division éventuelle du comté de Chambly, en deux comtés.

Sous prétexte qu'il est trop peuplé, il comptait 67,000 voteurs à la dernière élection, les libéraux du comté voudraient le diviser en deux comtés, comptant approximativement 30,000 électeurs chacun.

Le premier comté, qui comprendrait les villes de Jacques-Cartier et de Longueuil, compterait 29,743 électeurs, tandis que le deuxième, groupant les villes de St-Lambert,

Préville, Lemoyne, Greenfield Park, St-Hubert, Lafleche et Chambly, serait évalué à 30,712 électeurs. Ce sont là les chiffres exacts qui ont été compilés par les partisans de la division du comté.

On suggère que les villes de Boucherville, St-Basile-le-Grand et St-Bruno soient annexées au comté de Verchères. Ainsi, cette proposition respecterait le caractère urbain et rural des comtés.

Qu'advient-il de cette suggestion précise, formulée par les militants du comté? Nous le saurons lors de l'étude du bill que le gouvernement présentera à l'assemblée législative relativement à la réforme de la loi électorale.

## Le ministre Gérin-Lajoie a reçu les commissaires et les instituteurs

JACQUES-CARTIER (DNC). — Mercredi, le 22 novembre dernier, le ministre Gérin-Lajoie a reçu, à son bureau à Québec, les commissaires Duret et Bertrand, puis une délégation de huit instituteurs de l'association syndicale.

Dans les deux rencontres, le ministre de la Jeunesse a entendu parler de l'imbroglio qui règne au sein de l'administration scolaire de Jacques-Cartier.

Imbroglio concernant le cas Buisnières-Bertrand, et celui concernant

les arrrages de salaires dus aux instituteurs. Dans chacun des cas, ces problèmes n'ont pas encore été réglés, depuis quelques mois.

On sait que M. Hormisdas Buisnière occupe toujours le siège No 5 pour lequel le juge Robert Hodge a ordonné une élection. M. Bertrand avait été élu. Depuis, on lui refuse le droit de siéger. M. Bertrand a alors été forcé de demander l'émission d'un bref de "quo warranto" contre M. Buisnière. La cour doit se prononcer sur le bien-fondé de la requête.

MM. Duret et Bertrand ont annoncé qu'une décision sera prise en haut lieu d'ici le 15 décembre pour régulariser la situation.

Quant aux professeurs, M. Gendron a déclaré que le ministre a promis de faire parvenir une autre tranche de la rétroactivité, qui est due depuis juillet dernier, pour janvier 1962.

## Le NP fondera cinq nouveaux clubs dans la comté de Longueuil

JACQUES-CARTIER (DNC). — L'exécutif de l'association du NP du comté de Longueuil annonce qu'il fondera cinq nouveaux clubs municipaux d'ici février 1962. C'est le premier objectif que s'est fixé cette nouvelle association depuis qu'elle s'est constituée récemment. Le NP qui compte déjà deux clubs dans les villes de Longueuil et Lafleche en mettra sur pied dans les villes de Saint-Lambert, Jacques-Cartier, Greenfield Park, Lemoyne et Préville.

M. G. St-Vincent, élu président

L'exécutif a élu les officiers aux postes suivants: M. Gaston St-Vincent, de Jacques-Cartier, président; Norman Allen, de Longueuil, vice-président; J.-Charles Roy, de Longueuil, secrétaire-trésorier; Jean-P. Hétu, de Jacques-Cartier, Henri La-voie de Lafleche, et Julius Sharring

ont tous trois été élus comme directeurs.

Cotisation annuelle: \$3.00

L'exécutif a de plus déterminé le prix de la cotisation annuelle qui sera chargée aux membres: elle a été fixée à \$3.00 par année. L'exécutif a pris cette mesure à la suite d'une recommandation de l'assemblée générale qui l'invitait à étudier si elle serait fixée à \$2.50, comme suggéré par le comité provisoire provincial, ou à un montant plus élevé



● EXECUTIF DE L'ASSOCIATION DES PRINCIPAUX DU DIOCESE DE SAINT-JEAN. Assis de gauche à droite: M. J.-G. COUTURIER, trésorier; Mlle G. MARTEL, secrétaire-adjointe; M. Hervé FOUCAULT, président; Mlle G. MICHAUD, secrétaire; M. P. MOREL, vice-président. Debout dans le même ordre: M. J. GELINAS; M. R. RHEAULT; M. A. TRUDEAU; M. R. LACHAPPELLE.





# Sixième réunion annuelle de la division du Québec de la Ligue Navale du Canada

Samedi, le 25 novembre, lors des assises de la sixième réunion annuelle de la Ligue Navale du Canada, division du Québec, tenues au Collège militaire royal de Saint-Jean, les délégués des Sections et des Corps venus des différentes parties de la province se rencontraient pour discuter des problèmes d'intérêt mutuel se rapportant à l'administration des Corps. Royal Canadien des Cadets de la Mer dans la province de Québec. La journée entière de cette réunion a été consacrée aux problèmes de développement inhérents aux quinze Corps qui sont sous la responsabilité de la division du Québec. Les Corps présentement groupent 1,065 cadets et 100 officiers et proviennent des régions de Montréal, Saint-Jean, Grande Ligne, Varennes-Boucherville, Sorel, Trois-Rivières, Québec, Chicoutimi, Rimouski, Murdochville et Sept-Îles. La division du Québec comprend en outre 379 cadets et 33 officiers qui constituent six Corps de Cadets de la Ligue Navale dont cinq sont localisés dans la région de Montréal et un à Rimouski. Ce dernier est composé entièrement de cadets esquimaux.

Au cours de cette réunion, le Dr E.-J. LeRoux de Saint-Jean a été élu à l'unanimité président de la division du Québec de la Ligue Navale du Canada. Le Dr LeRoux était auparavant président de la section de Saint-Jean de cette même organisation.

Le président sortant de charge pour la division du Québec, M. P.B. Kimball des Trois-Rivières (apparaissant à droite sur la photo ci-dessus) a été honoré par la remise du traditionnel "marteau du président" qu'il reçut des mains du Commandeur T.R. Durley, vice-président du Conseil national de la part de la Ligue Navale du Canada.

Les délégués qui ont pris part à cette réunion apparaissent sur la photo ci-dessus dans l'ordre suivant: de gauche à droite sont assis M. R. Burns, président de la section de Sorel; M. Georges Brault, président de la section de Saint-Jean; M. N.B. Kimball, président sortant de charge de la division du Québec; le Commandeur T.R. Durley, président du Comité national des cadets et vice-président du Conseil national de la Ligue Navale du Canada; et le Lieutenant-Commandeur Roger Mann RCN, officier de liaison des Corps de Cadets de la Mer, division du Québec. De gauche à droite, sont debout le Dr E.-J. LeRoux, nouveau président de la Ligue Navale du Canada, division du Québec; M. Ar-

mand Baraby, directeur, section de Saint-Jean; M. Guy Lanoue, trésorier, section de Saint-Jean; M. C. A. Hutchins, secrétaire de la division du Québec; M. W.A. Brandum, secrétaire du Comité des Cadets de la Mer de Murdochville, Qué.; le Lieutenant S. May, Commandant du Corps RCSCC "Fort Lennox" de Grande Ligne, Qué.; le Commandeur C. Clark, RCN, Surveillant principal de la Marine Royale Canadienne, région de Sorel et directeur de la Ligue Navale du Canada, section de Sorel; M. O. Guèvremont, président de la section de Varennes-Boucherville; M. P.-E. Frédette, secrétaire de la section Varennes-Boucherville; M. Jean Hébert, secrétaire de la section de Saint-Jean; M. Benoît Champagne, vice-président de la section de Saint-Jean et le Lieutenant Emile Robichaud, Commandant du Corps de Cadets de la Mer, RCSCC "Richelieu", Saint-Jean.

## Cambrioleur arrêté à la "Western"

**JACQUES-CARTIER (DNC).** — Un chauffeur de taxi de Jacques-Cartier repose dans un état satisfaisant à l'hôpital de St-Lambert après avoir été atteint d'une balle provenant de l'arme d'un policier de cette municipalité, dimanche matin.

Le chef de police Roland Lessard, de Jacques-Cartier, a déclaré que Roger Nicolas, 22 ans, de la rue Cartier, à Jacques-Cartier, a été identifié par deux témoins à la suite d'un cambriolage au 1951 rue St-Thomas.

Les policiers ont établi un barrage près du poste principal et, lorsque l'auto-taxi de Nicolas s'en est approché, ils lui ont ordonné de s'immobiliser.

Selon le chef de police, Nicolas n'a pas obéi aux ordres des agents qui se sont vus forcés de faire feu dans sa direction. L'un des projectiles l'a atteint.

Dans l'auto de louage, les policiers ont trouvé un moteur de yacht. Le propriétaire de la voiture a dit à la police que son employé s'est vu forcé par des malfaiteurs à transporter la marchandise qui avait été volée dans une quincaillerie.

Une accusation de cambriolage sera portée contre Nicolas, dès sa sortie d'hôpital.

## Notes scolaires de Jacques-Cartier

**DES BOURSES D'ETUDES JACQUES-CARTIER (DNC).** — La Commission scolaire paie pour chaque élève de Jacques-Cartier qui étudie dans les écoles hors de son territoire: \$15.00 par mois pour le cours élémentaire; \$20.00 par mois pour le cours secondaire; \$25.00 par mois pour la 12e année. Pour avoir droit à ces bourses d'études, il faut en faire la demande au directeur des études, M. Gaston Thibault.

## NOUVEAU DIRECTEUR DES ECOLES

M. Gaston Thibault a été désigné officiellement, par les commissaires, directeur général des écoles, la semaine dernière, au salaire de \$8,500.00 par année. Le salaire du conseiller en orientation a été fixé au même montant. Les commissaires Masson et Duret ont été dissidents quant à la nomination du nouveau directeur des études, parce qu'il les trouve incompétents mais parce qu'ils estiment que le congédiement de M. Bertrand n'est pas encore réglé.

## ECOLE SECONDAIRE

Le projet de construction d'une nouvelle école secondaire pour les garçons qui devait se réaliser dans la paroisse Saint-Jean-Vianney et dont le contrat avait été octroyé à Désourdy et Frères a été arrêté sous les ordres de Québec. On se rappelle que la Commission avait accordé ce contrat à Désourdy au montant de \$759,000. Les commissaires Masson et Duret avaient été dissidents sur cette résolution.

## PAVAGE A LA COUR D'ECOLE JEAN-BREBEUF

La cour d'école Jean-Brebeuf sera pavée incessamment par la compagnie De Mix, au coût de \$304,000. C'était la plus basse soumission. Les autres soumissionnaires étaient Bail largeon, \$3,940.00; Beauchemin, \$4,025.00.

C'est le même contracteur, De Mix, qui effectuera les travaux de terrassement pour les écoles Marie-Victorin, Anasthase-Forget et de la résidence des religieuses de Saint-Jean-Vianney. Les commissaires Masson et Duret ont été dissidents parce qu'on n'a pas demandé de soumissions publiques.

## Sentence arbitrale pour les employés de l'hôpital de Saint-Jean

Vendredi soir dernier, l'Association des employés de l'Hôpital de Saint-Jean convoquait ses membres à une assemblée générale spéciale, pour leur expliquer le résultat d'une sentence arbitrale rendue publique à la suite de longues et fructueuses délibérations. Les employés de l'Hôpital n'ont rien perdu pour attendre puisque la sentence a apporté en résumé les améliorations suivantes:

Soulignons en passant que lors d'une récente campagne d'organisation à Saint-Jean (Local 78 Canadian Poteries) certains chefs ouvriers avaient prétendu que les conseils techniques de la C.S.N. ne pouvaient obtenir de rétroactivité pour leurs membres; les résultats ci-

ils devraient rougir du résultat qu'ils ont eux-mêmes obtenus.

Chaque employé qui était à l'emploi de l'Hôpital le 8 octobre 1961 et qui est encore à l'emploi, recevra au bas mot chacun \$295.00 en rétroactivité.

A compter du 1er décembre 1961, des augmentations et rajustements de salaires allant jusqu'à \$10.00 par semaine. A partir du 1er janvier 1962, les heures de travail qui sont actuellement de 44 heures seront diminuées à 40 heures avec pleine compensation du salaire et les augmentations ci-haut décrites, ainsi que l'augmentation dans les congés, temps de demi-jour en dehors des heures normales de travail, temps double si un employé est requis de demeurer à travail un jour de congé payé, congés-maladie payés, après un certain temps à l'emploi de l'Hôpital, les congés-maladies sont cumulatifs jusqu'à concurrence de 90 jours; amélioration de la procédure de règlement des griefs de manière à la rendre plus expéditive, ainsi que l'amélioration d'autres articles de la convention.

On a pu constater avec enthousiasme le résultat de la dite sentence qui améliore de beaucoup les conditions de travail des employés de l'Hôpital de Saint-Jean qui sont comparables aux autres hôpitaux dans la province de Québec et à plusieurs industries, ici-même à Saint-Jean.

Le Tribunal d'arbitrage était composé comme suit: président, l'honorable juge Roger Guimet; arbitre syndical, M. Jean-Robert Gauthier, conseiller technique de la CSN et des Employés municipaux et scolaires; Arbitre patronal, Me Filion de Montréal.

On sait que dans les services publics, les travailleurs n'ont pas le droit de grève, par conséquent la sentence arbitrale devient exécutoire à la date de sa mise en application.

par A. Beauvais

## à Ste-Catherine à l'école de St-Paul

**SAINT-PAUL (DNC).** — Grâce à l'heureuse initiative de la Commission scolaire, les élèves de l'École Centrale ont le plaisir d'assister à une représentation de films instructifs et récréatifs à la fois, tout en dégustant la bonne tire traditionnelle offerte gratuitement.

Grand merci à la Commission scolaire pour ces belles heures de congé qui font aimer l'école.

## Soirée réussie à S.-Sébastien

**ST-SEBASTIEN (DNC).** — Notre lévoué curé, M. l'abbé Jean-P. Desjardis, les organisatrices et organisateurs du souper de la Ste-Catherine désirent remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin se sont dévouées et ont collaboré au grand succès de cette soirée à laquelle ont été servis 1025 soupers.

Les numéros gagnants du tirage de deux \$10.00 qui n'ont pas été réclamés sont: Nos 2790 et 3226; le N° 3793 un \$5.00 a été gagné par M. Léo Charbonneau d'Henryville.

Les prix de présence ont été gagnés par M. André Hamel, un \$5.00 don de M. Jean-Louis Lanoue de Bedford.

Mme Gilles Surprenant, un \$5.00, don de M. Alain Bonneville de St-Sébastien.

M. Honorat Lanoue, un \$5.00, don de M. Gilles Forget de St-Sébastien.

M. Honorat Lanoue, un \$5.00, don de M. Rodrigue Forget de Montréal.

Tous s'amuseront ferme et ont emporté un bon souvenir de cette belle soirée. Encore une fois, merci à tous.

## La Famille Trapp au ciné-jeunes

**JACQUES-CARTIER (DNC).** — Au Ciné-jeunes de l'Externat Classique de Longueuil, on projettera sur l'écran l'excellent film intitulé "La Famille Trapp".

Tous les jeunes sont invités à assister à cette séance de cinéma, qui aura lieu à trois reprises différentes: les 2-3 décembre prochains. Les projections débiteront à une heure et trente, les samedis et à 1 heure et quinze le dimanche et trois heures et trente.

Pour un bon équipement de bureau, CONSULTEZ

Philippe Ouellet, Inc.

29 St-Charles, Saint-Jean, P. Q. Tél. FI. 7-1868

agent autorisé de: Office Specialty Mfg Olivetti Enregistreur "Phillips"

TOUT POUR LE BUREAU

Dactylos neufs et usagés — Caisses enregistreuses — Filiales Calculateurs, etc...

# BOUCHERIE CHEVALINE

STEAK 50¢ lb SPECIAL

STEAK 35¢ lb HACHE

FILET 89¢ lb MIGNON

PRIX SPECIAL POUR CONGELATEURS

STEAK 59¢ lb SIRLOIN

FAUX 65¢ lb FILET

STEAK 49¢ lb DELICATISE

G. A. PARADIS — 203 Champlain, Saint-Jean

Viande approuvée Livraison gratuite

FI. 6-9461



# CHRONIQUE DES LIGUES

Trouver des représentants dans les 15 régions du diocèse c'est le but poursuivi par la Fédération et c'est la tâche que l'Exécutif partage avec M. Hubert Langlois, qui a charge du travail.

C'est un devoir pour les hommes d'action de ne pas se dérober à ce devoir qui fera de la Fédération une organisation forte par ses cadres et la conviction des hommes et jeunes qui en font partie. Il faut des groupes de ce genre, dans toutes paroisses du diocèse et ce sera la tâche des présidents régionaux de les organiser. Une dizaine d'hommes convaincus au début c'est tout ce qu'il faut.

Ce sont ces faits que le président Jean-Guy Leduc a exposé ces jours derniers à Varennes en même temps qu'il exposait l'orientation des Ligues.

Parlant des problèmes que présente la région du bord du fleuve il a dit l'importance d'absorber la population nouvelle dans les paroisses ou elle s'implante dans les centres industriels comme Varennes, Verchères, Contrecoeur. Il a surtout insisté sur le choix des chefs.

De son côté, M. Arthur Laurence a dit ce qu'est l'oeuvre de Valparaiso que la Fédération a épousé et fait sienne, auprès de la population.

## NOMS DES LIGUEURS

Plus de 20 Ligues du Sacré-Coeur ont répondu à l'appel de la Fédération et envoyé au secrétaire les noms des membres, pour fins de fichier.

Ce sont: N.-D. de Lourdes, S.-Bernard, S.-Paul, Christ-Roi, S.-Constant, Immaculée-Conception, S.-Hubert, S.-Isaac-Jogues, S.-Jean de la Lande, S.-Amable, Ste-Julie, S.-François Xavier (Verchères), S.-Laurent du Fleuve, Ste-Théodosie, Ste-Famille, S.-Josaphat, Ste-Louise de Marillac, S.-Maxime, S.-François de Sales, S.-Vincent de Paul, S.-Lambert.

Ces listes doivent être envoyées à M. Roland Dionne, 562 S.-Georges, L.-Prairie.

## LIGUE DE JEUNES

A S.-Pie X une ligue de jeunes a été formée le 8 octobre. Elle groupe plus de 10 membres et les officiers sont:

président: M. Jean-Guy Brière; vice-président: M. René Doyon; secrétaire: M. Bernard Blain; trésorier: M. J.-P. Dufort; commissaire ordonnateur: M. R. Desmarais; chef de groupe: M. André Dufort.  
Nos félicitations à ces jeunes.

## COMMISSION DE PUBLICITE

Un Comité de publicité au sein de la Fédération a été formé récemment. Il se compose de MM. Jean-Marie Ayotte, J. R. Nadeau, Jacques Laliberté et R. P. Belleau. Si vous avez quelque nouvelle à communiquer concernant votre ligue, s'il vous plaît vous adresser à 210 Quinn, ou appelez M. Belleau, OR. 4-6438.

## Une des nôtres part pour l'Orient

Mlle Thérèse Sénécal (sur la photo ci-contre), originaire de Saint-Jean et bien connue dans le domaine de l'éducation et du mouvement guide, partait pour le Laos, dimanche le 19 novembre, avec d'autres compagnes missionnaires.

Membre de l'Institut séculier des Oblates missionnaires de Marie-Immaculée depuis deux ans, sa première obédience fut pour Schefferville où elle enseigna un an. Pour répondre à son désir de servir comme missionnaire, ses supérieures l'ont choisie, cette année, pour la mission du Laos où elle demeurera cinq ans.

Mlle T. Sénécal désire remercier toutes les personnes qui lui ont fait parvenir des dons, soit directement ou indirectement. Au moment de son départ, elle a demandé que les amis des missionnaires récitent un Ave quotidien pour le succès de son apostolat.

## La Bible vous parle

A cela tous vous reconnaitront pour mes disciples: à cet amour que vous aurez les uns pour les autres. (Jn 13, 35). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

## \$400,000 seront dépensés pour les terrains de jeux à Jacques-Cartier, en '62

JACQUES-CARTIER (DNC). — Les autorités municipales dépenseront, en 1962, \$400,000.00 pour l'aménagement et l'entretien de terrains de jeux. Le maire Rémillard a annoncé que la Commission des Affaires municipales de Québec avait autorisé la ville à contracter cette dépense.

Il est maintenant entendu que la ville établira ces terrains de jeux, dans les cours d'écoles. A la suite de pourparlers entre ces corps publics, la Commission scolaire s'est engagée à louer à la ville, au prix d'un dollar par année pour une période de 10 ans, un certain nombre de cours d'écoles. De son côté, la

ville équipera ces terrains de tous les accessoires nécessaires et paiera le salaire d'un gardien pour chacun de ces terrains de jeux.

La résolution qu'a voté la Commission scolaire stipule que les neuf cours d'écoles suivantes seront pourvues de jeux pour les enfants. Ce sont: Domaine Bellerive, St-Romain, Bourgeois-Champagnat, Jean-Brébeuf, St-Jean-Vianney, Notre-Dame-de-Fatima, Joseph de Serigny et Jean-de-Lalande.

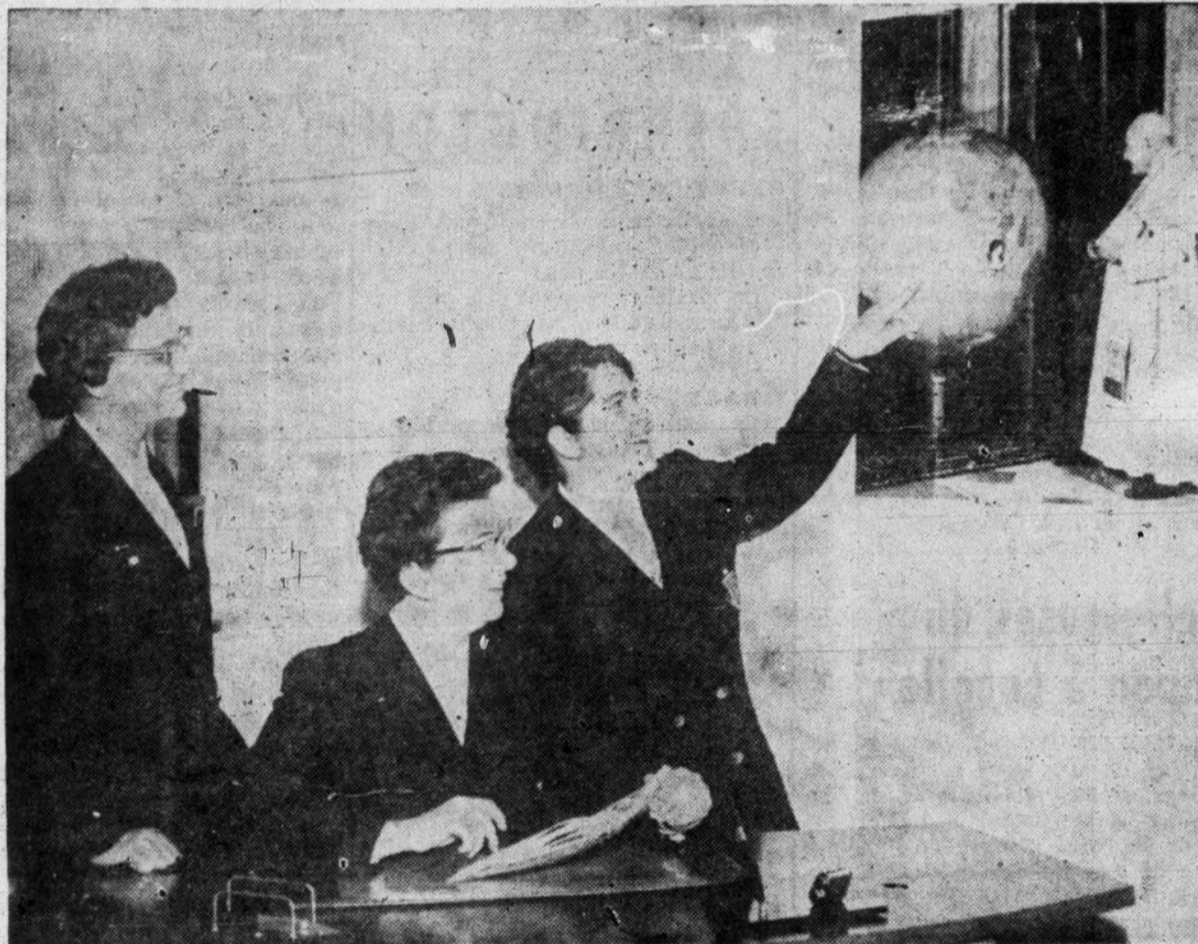
Le maire a aussi annoncé que des démarches étaient en cours pour la construction d'une deuxième piscine. Il n'a pas encore été déterminé si ce sera la ville qui en assumera la

responsabilité. Il se pourrait que ce projet se réalise par l'entreprise privée si la ville rencontrait des obstacles financiers.

## Nouvel exécutif à la JOC

JACQUES-CARTIER (DNC). — On nous communique que le nouveau comité fédéral jociste de Jacques-Cartier est composé de: MM. Pierre Richer, président; Marcel Briand, secrétaire; Pierre Mercier, trésorier; Jean-Pierre Roy, président diocésain; M. l'abbé Joseph Beauvais, aumônier.

M. Gilbert Lacasse a donné sa démission comme président fédéral pour occuper une nouvelle fonction au sein du comité national de la JOC, à titre de trésorier.



● DU RENFORT POUR LES MISSIONNAIRES DU LAOS. — Les Oblates Missionnaires de Marie-Immaculée qui ont une maison au Laos depuis le 7 avril 1957 recevront du renfort très prochainement. Trois de leurs compagnes (de gauche à droite): Carmen CHAPDELEINE, Thérèse SENECAI et Jeanine MARLEAU ont déjà quitté le Canada et les rejoindront après un arrêt de quelques jours en France et à Rome.

# Un nouveau "TV" 1962 pour Noël

RCA VICTOR 1962



à partir de  
**249.**

RCA VICTOR 1962

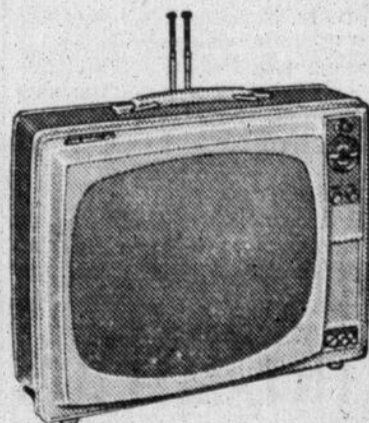
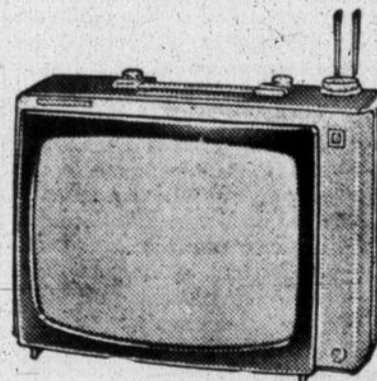
**PAYABLE:**

**\$20.00 par mois**

**PAS de COMPTANT**

SEUL VOTRE VIEUX "T.V."

**VENEZ AUJOURD'HUI**



- Réfrigérateur RCA 13 pi. cu. \$249.
- Lessiveuse RCA 1962 \$119.
- Sécheuse RCA automatique \$179.
- Congélateur RCA 17 pi. cu. \$249.

- Phono RCA automatique \$49.
- Radio 8 transistors RCA \$39.
- Matelas "Simmons" \$39.
- Lazy-Boy "Kroehler" \$69.

EN VENTE CHEZ

# LAVAL BESSETTE Ltée

77, 1ère RUE

Tél. Fl. 6-5315

IBERVILLE, Qué.

### SAINT-BERNARD

de-Lacolle

#### ASSEMBLEE

Jeudi avait lieu à Saint-Bernard l'assemblée mensuelle régulière de l'association Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc. L'assemblée débuta par la prière; il y eut quatre initiations; ce sont: MM. Serge Patenaude, Norbert Langlois, Jean et Pierre St-Hilaire et deux changements de décorations: Mme Aurélien Laforest obtenait son bouton de cinq ans et M. Paul Young, celui de trois ans.

Félicitations aux nouveaux initiés et aux nouveaux décorés.

#### VA ET VIENT

Dimanche le 19 novembre, Mme Joseph Chalifoux accompagnée de Mme Jean Moreau, montaient à bord de l'avion à Dorval pour se rendre à New-York au devant de M. Jean Moreau qui arrivait d'un séjour en France. Ils sont revenus mercredi très enchantés de leur voyage.

M. et Mme Henri Gaboriault recevaient pour la fin de semaine à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mme Gaboriault, M. et Mme Maurice Gaboriault, de Bristol, Conn., et leur fille Michèle, M. et Mme André Gaboriault, de Burlington, Vt, et leur bébé Johanne; M. et Mme Bernard Gaboriault et leurs trois enfants, Jacques, Louise et Alain; M. et Mme Alfred Olivier, de Lacolle; M. et Mme Joseph Gaboriault et son frère, M. et Mme René Bellefleur, ses deux soeurs, Mmes Charles Goulet et Antonia Desrochers et sa fille Georgette.

### Religieuses du Japon à Lacolle

LACOLLE (DNC). — Le 15 novembre dernier, deux religieuses du Monastère du Précieux-Sang, de Chigasaki, Japon, dont l'une est la soeur de Mlle Dufort, du presbytère de Lacolle (et que cette dernière n'avait pas vue depuis 50 ans) venaient faire une visite de quelques jours à Lacolle.

A cette occasion, les religieuses de la Congrégation de Ste-Croix, toutes heureuses de rencontrer des religieuses de l'Orient, organisèrent une réception en leur honneur, par des chants appropriés, afin de marquer le passage inusité de religieuses cloîtrées.

M. le chanoine Louis Lafortune nous fit l'honneur de sa présence en accompagnant les religieuses au Couvent.

Un don appréciable de la part de M. le Chanoine et des religieuses de la Congrégation de Ste-Croix fut présenté pour aider à l'agrandissement du Monastère au Japon, qui est devenu trop exigü pour recevoir toutes les jeunes filles désireuses d'entrer au cloître et elles sont nombreuses.

Nous souhaitons bon succès à ces messagères qui travaillent à la gloire du Précieux-Sang et aux généreux donateurs, qui, par leurs aumônes, contribuent à amener des âmes à la connaissance du vrai Dieu.

#### RALLIEMENT

Grand ralliement des dames et demoiselles, à la salle paroissiale, mercredi le 6 décembre prochain, pour recevoir les délégués du Cercle d'Economie Domestique. Nous espérons que vous viendrez nombreuses à cette réunion qui sera des plus intéressantes.

#### VA ET VIENT

M. et Mme Viateur Rodrigue ont passé quelques jours chez des parents de St-Benoit Labre, dernière-ment.

### SAINT-MICHEL

#### GRANDE SOIREE

Attention, ne manquez pas samedi soir, le 2 décembre, à 8 heures et 15 minutes à la salle Clotilde-Raymond, une pièce de Pierre Daigneau, artiste bien connu ainsi que de nombreuses vedettes de la TV. La pièce à l'affiche: "Dans le sentier des passions".

Cette soirée est organisée par le Cercle Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc de St-Michel. Le prix d'entrée est de \$1.00. Bienvenue à tous.

### CONGREGATION DES ENFANTS DE MARIE

Toutes les jeunes filles qui désiraient entrer dans la Congrégation des Enfants de Marie doivent donner leur nom avant le 8 décembre à Mlle Suzanne Pigeon, secrétaire: tél. 454-3510.

Il y aura réception le 8 décembre.

#### 1er VENDREDI DU MOIS

Le 1er décembre est également le premier vendredi du mois. Faisons-nous un devoir d'assister à la messe et de recevoir la sainte communion.

#### AVENT

Dimanche le 3 c'est le premier dimanche de l'Avent. Cela doit être pour chaque catholique un temps de sacrifice et de renoncement en préparation à la belle fête de Noël. Nous entendrons le beau cantique qui fait vibrer les coeurs: "Venez divin Messie"...

### SHERRINGTON

#### HEURES DES MESSES

A partir de dimanche prochain, le 3 décembre, les messes seront dites aux heures suivantes:

La première messe à 6 h. 30 a.m.; la deuxième à 7 h. 30 et la troisième à 10 heures.

#### TIRAGE

Le magasin Yvon Guérin tenant à remercier sa clientèle pour l'encouragement reçu durant l'année qui s'achève fera un tirage dans le mois de décembre. Un prix sera tiré chaque samedi soir.

Chaque dollar d'achat donne droit à un coupon.

Bienvenue à tous!

#### AVIS AUX HOMMES

La retraite fermée pour hommes et jeunes gens à la Villa Saint-Jean aura lieu du 8 au 10 décembre. On peut donner son nom dès maintenant à l'organisateur, M. Roland Boyer, tél. 454-2664.

#### NAISSANCES

A Sherrington, le 19 novembre, a été baptisée Marie, Claire, Réjeanne, née le 17 novembre, enfant de M. Vincent Boutin, de Ste-Clotilde et de Stella Ménard. Le parrain a été M. Wilfrid Tremblay, de Sherrington et la marraine Antoinette Ménard, son épouse, oncle et tante.

A Sherrington, le 19 novembre a été baptisé Joseph, Laurier, Richard, né le 6 novembre, enfant de M. Arthur Beaudin et de Lucille Lestage. Le parrain a été M. Laurier Beaudin, étudiant, et la marraine Nicole Beaudin, frère et soeur.

A Sherrington, le 26 novembre, a été baptisé Joseph, Aimé, René, Marc, né le 16 novembre, enfant de M. René Lavoie, et de Louise Boudrias. Le parrain a été M. Aimé Boudrias, de St-Martin et la marraine Marguerite Boivin, son épouse, grands-parents.

A Sherrington, le 26 novembre, a été baptisée Marie, Claire, Thérèse, née le 16 novembre, enfant de M. Philorum Poupert et de Ida Coallier. Le parrain a été M. Paul-Emile Coallier, de Ste-Philomène et la marraine Thérèse Leclair, son épouse, oncle et tante.

#### QUILLES

Plus haut simple (hommes):	
Normand Laverdière	163
Yvon Guérin	160
Isidore Coallier	148
Plus haut simple (femmes):	
Mme Jacqueline Guérin	148
Mme Stella Tremblay	120
Mme Réjeanne Coallier	112
Plus haut triple (hommes):	
Yvon Guérin	389
Rolland Hotte	386
Normand Laverdière	380
Plus haut triple (femmes):	
Mme Jacqueline Guérin	320
Mme Raymonde Coallier	303
Mme Réjeanne Coallier	300

### Soyez en garde, vous de la campagne

Des supposés représentants de manufacturiers de la paroisse parcourent les campagnes disant qu'ils sont envoyés offrir des prix à la classe agricole, prix allant jusqu'à \$1,000. Tout comme à différents programmes de la TV (sujet qu'ils semblent connaître à fond) à condition que ceux qui reçoivent des prix leur fassent de la publicité; ces articles de valeur médiocre coûtent plusieurs cent dollars par escroquerie à ceux qui sont dupes de ces fraudeurs qui, en plus, demandent des noms d'autres personnes afin de pouvoir continuer leur malhonnête stratagème.

### SAINT-BLAISE

#### NAISSANCE

Le 26 novembre a été baptisé Joseph, Armand, Jean, Bernard, Gaston, né le 14, enfant de M. Gaston Martin et de Jeannette Daoust. Le parrain a été M. Armand Demers et la marraine Simone Daoust, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Jocelyne Martin, soeur du bébé.

#### ASSEMBLEE

Le Cercle des Loisirs de S.-Blaise avise tous ses membres que l'assemblée générale aura lieu à l'école Centrale, mardi le 5 décembre, à 8 h. 30 p.m.

Il y aura compte-rendu des activités à date et élection d'un nouveau conseil.

#### OBSEQUES DE Mlle ROY

Vendredi, le 24 novembre, eurent lieu en notre église, paroissiale, les funérailles de Mlle Jeanne Roy, de Verdun, ex-institutrice à l'école du village.

M. le curé Philémon Corriveau présida la levée du corps et officia au service funèbre assisté de MM. les abbés Lucien Roy, curé de St-Paul comme diacre et de Léo Lafontaine, curé de S.-Valentin, comme sous-diacre.

MM. Jean Brunelle et Paul-Emile Jetté, beaux-frères, de la défunte firent la quête.

L'inhumation se fit dans le terrain familial.

Les familles Roy et Senécal, touchées des condoléances reçues, remercient sincèrement toutes les personnes qui les leur ont témoignées sans oublier les religieuses N.-Dame des Missions, les institutrices et leurs élèves par leur présence aux funérailles.

### SAINT-REMI

#### ASSEMBLEE DES FERMIERES

(DNC). — La réunion mensuelle du Cercle des Fermières aura lieu mardi le 5 décembre prochain. Qu'on se le dise. Tous les membres sont invités.

#### SEPULTURE

A Montréal, le 19 novembre est décédé à l'âge de 72 ans, M. Lorenzo Bédard, époux d'Elisabeth Boulerice.

Ses funérailles ont eu lieu le 21 novembre en l'église St-Jean-Baptiste et l'inhumation eut lieu dans notre cimetière paroissial.

#### BAPTEME

STE-MARIE: Le 26 novembre en l'église paroissiale a été baptisé Joseph, Léo, Fernand, Mario, enfant de M. Léo Ste-Marie et de Claudette Riendeau. Le parrain a été M. Fernand Moquin, oncle; et la marraine M.-Blanche Riendeau.

#### LIGUEURS, N'oubliez pas VOTRE DIMANCHE

Dimanche prochain, le 3 décembre, tous les Ligueurs, jeunes et plus âgés, sont invités à faire leur communion générale.

L'autorité religieuse a été satisfaite de vous, le mois dernier, mais vous l'avez fait pour le Sacré-Coeur d'abord et le bien de votre âme, n'est-ce pas?

Pour cette occasion, on vous désire encore plus nombreux qu'en novembre; vous connaissez le programme: messe, communion, conférence, à midi, tout est fini; cela doit s'exécuter dans un esprit de foi et d'union de prières; oubliez vos problèmes de la semaine pour cet avant-midi.

Le conférencier ce sera le Sacré-Coeur qui vous parlera par la bouche du Père invité, celui-ci vous donnera les directives sur un problème d'actualité.

Nous répétons l'invitation pour les hommes et les jeunes gens qui désireraient s'unir au groupe de Ligueurs. Vous serez bienvenus.

Soyez fidèles au rendez-vous à l'école Clotilde-Raymond, rue St-André, dimanche prochain, le 3 décembre, à 10 heures, cette fois-ci.

#### TABLEAU D'HONNEUR ECOLE SECONDAIRE

##### Notes d'octobre

5e année: Réjean Lavoie, 89.4; Pierre Blain, 88; Michel Yelle, 83.
6e année B: Robert Létourneau, 84.4; Denis Laroche, 83.8; Jean-Noël Riendeau, 79.1.
6e année "A": Michel Samoisette, 84; Roland Lemieux, 83.5; Serge Montpetit, 76.
7e année: Michel Fullum, 86.1; Claude Laroche, 83.8; Gilles Hébert, 74.9.
8e année générale: Roger Tétrault, 68.8; Gaston Boulerice, 68; Alain Boyer, 67.9.
8e année scientifique: Michel Lacaille, 85.2; Michel Daoust, 80.8; François Lécuyer, 78.5.
9e année générale: Michel Beauchamp, 73.8; Roland Prud'homme, 72; Gilles Houle, 70.2.
10e année sciences-lettres: Michel Perras, 85.1; Claude Vinet 77; Bernard Martineau, 76.8.
11e sciences-lettres: Gérald Trudeau, 79.3; Marcel Bouthillier, 78.2; Daniel Charron, 73.

### SAINT-MATHIEU

#### BONNE FETE

Joyeux anniversaire à Solange Monette de la part de son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Gérard Monette.

#### FELICITATIONS

Nous tenons à féliciter M. Anatole Barbeau, à qui dame la chance a sourit, qui est le deuxième gagnant de la première étape du "Gros lot de St-Remi".

Nous félicitons aussi M. Aimé Poissant qui a gagné une peinture, M. Gérard Pinsonneault, une ceinture; M. Hilaire Fortier, une cravate.

#### MARIAGE

Récemment a été béni le mariage de M. Bernard Poissant, fils de M. et Mme Aimé Poissant, de cette paroisse, à Mlle Rita Lafond, fille de M. et Mme Arthur Lafond, de Ville Brossard. La bénédiction nuptiale leur fut donnée à l'église Notre-Dame de Bon-Secours de Ville Bros-



-Vous êtes invités à visiter

### The Dutch Greenhouses

Routes 9a et 36, à Napierville

Nos serres avec les belles fleurs et une grande variété de plants pour Noël. — Arrangements pour toutes occasions.

OUVERTS TOUS LES DIMANCHES

Livraison gratuite CH. 5-3226

### Nous achetons CHEVAUX et VACHES

Accidentés, morts ou vivants

PAYONS LES PLUS HAUTS PRIX S'adresser à Oscar Rémillard

CH. 6-3826

LACOLLE, P.Q.

Confiez-moi aujourd'hui vos problèmes de demain

### RODRIGUE POTVIN

Assurances générales

Ville Saint-Remi 454-2562



### SAINT-EDOUARD

#### PARTIE DE CARTES

Il y aura une partie de cartes à la salle de l'école de S.-Edouard, samedi le 2 décembre au profit du Cercle des Fermières.

Vous êtes tous invités à venir passer une agréable soirée.

Admission: 75c.

Bienvenue à tous.

#### FELICITATIONS

Nos sincères félicitations à Mlle Denise Bombardier élève de l'école Normale Eulalie-Durocher en première pédagogie; elle s'est classée 1ère sur 80 concurrentes avec 92.9%.

Bon succès toute l'année, Mlle Denise.

#### SYMPATHIES

Nous offrons nos sincères sympathies à M. Hector Guérin, affligé récemment par le décès de sa soeur, Mme Thomas Normandin, née Rose Guérin, de Montréal, et autrefois de notre paroisse.

### Unité Sanitaire de Laprairie-Napierville

#### MARDI LE 5 DECEMBRE:

Candiac: de 10 à 11 h. a.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins.

Laprairie (Christ-Roi): de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins.

#### MERCREDI, LE 6 DECEMBRE:

Brossau: de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture d'immunisation et vaccins.

#### JEUDI LE 7 DECEMBRE:

Côte Ste-Catherine: de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins.

#### VENDREDI LE 8 DECEMBRE:

Delson: de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation et vaccins.

### Immaculée-Conception

Le Comité paroissial organise une soirée du bon vieux temps le 2 décembre à la salle de l'Ecole Immaculée-Conception. Le billet d'entrée donne droit à deux tirages.

On peut se procurer les billets en s'adressant aux membres du comité dont le président est M. Lionel Tremblay à OR. 6-1684.

sard par M. le curé Raymond Bouchard.

Beaucoup de bonheur et longue vie aux jeunes époux.

### Service de télévision

Radio et Phonographe

### J. GILLIGAN

20 ans d'expérience OUVRAGE GARANTI

Saint-Remi 454-9732 Napierville, P.Q.

## L'ACADIE

### FIANÇAILES:

Récemment ont été bénites par M. l'abbé Gérard Thibert, vicaire à Longueuil, les fiançailles de Mlle Suzanne Godin, i.l., fille de M. Joseph Godin, décédé et de Germaine L'Ecuyer, à M. D'Arcy Thibert, m.d., attaché à l'hôpital Maisonneuve, fils de M. Emile Thibert, décédé et de Mme Thibert, de Ste-Philomène de Châteauguay. La réception eut lieu chez M. et Mme J.-A. Doré.

Nos félicitations à ces heureux fiancés.

### NAISSANCE

Le 26 novembre a été baptisé Marie, Angèle, Linda, fille de M. Jean-Paul Bouthiette et de Marie-Louise McCosh. Parrain et marraine: M. et Mme Roger Thériault, oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations aux heureux parents.

### STATISTIQUES

Notre paroisse compte actuellement 221 familles; 1,081 âmes; 858 communicants; 253 non communicants.

## SAINT-PHILIPPE

### OBSÈQUES DE M. HONORÉ LEFEBVRE

(DNC). — Dernièrement ont eu lieu, dans notre église, les funérailles de M. Honoré Lefebvre, décédé à Montréal, le 10 novembre 1961 à l'âge de 66 ans, après une longue maladie. Il était autrefois président de la maison D.-C. Brosseau, Ltée. Fils de feu M. Wilfrid Lefebvre et de feu Délima Moquin, il était le frère de MM. Urgel et Emery Lefebvre de Laprairie. Il laisse aussi trois sœurs: la R.Sr Rose-Alma de Spokane, Washington, la R.Sr Marie-Salvador, de Montréal, Mlle Rose-Alma Lefebvre; ses belles-sœurs Mme Urgel (Thérèse Gagnon), Mme Emery (Bernadette Lefebvre), Mme Adrien Lefebvre de Providence, R.I., Mme Philippe Lefebvre de Calgary, et plusieurs neveux et nièces.

Nos plus sincères condoléances à la famille.

### Remerciements

La famille Lefebvre remercie bien sincèrement toutes les personnes qui de quelques manières que ce soit lui ont témoigné des marques de sympathies lors du décès de M. Honoré Lefebvre survenu récemment.

### PROMPT RETABLISSEMENT

Nos meilleurs vœux de prompt et parfaite guérison à tous nos malades en particulier à Mme Eximer Dupuis retenue chez elle et à Mme Edgar Bergeron et Mme Emile Hébert hospitalisées pour opération récemment.

### INVITATION

Vous êtes tous invités à une grande soirée récréative organisée par les Loisirs de Saint-Philippe, samedi soir le 2 décembre à la salle paroissiale. Bienvenue à tous!

### GAGNANTES

Félicitations à Mmes Orèle Lefebvre et Adélarde Lavoie, gagnantes de Mme Théo. Legrand pour novembre.

## SAINT-LAMBERT

### LIGUE DU SACRE-COEUR

Tous les ligueurs sont cordialement invités à prendre part à l'Heure d'adoration du premier vendredi du mois de 9 à 10 h. p.m. le 30 novembre prochain.

Pourquoi ne pas profiter de cette occasion pour solliciter un parent, un ami à venir prier tout particulièrement le Sacré-Coeur?

### HOSPITALISATION

Mlle Gertrude Grayel, garde-malade graduée, est présentement hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

### NOUVELLE LIBRAIRIE

Nous avons une Librairie Maxime, au 200 rue Elm. Tous les gens de S.-Lambert et des environs sont cordialement invités à visiter cette nouvelle librairie. M. Adrien Simard, propriétaire, sera heureux de les conseiller dans le domaine du livre.

### CLUB RICHELIEU-S.-LAMBERT

C'est samedi soir, le 9 décembre, prochain que le Club Richelieu S.-Lambert terminera sa présente campagne de souscription. Les heureux gagnants des nombreux prix, dont un voyage en Europe, pour deux personnes, seront annoncés lors du grand souper de clôture à l'Auberge La-Barre. Ce souper est sous l'habile direction du Richelieu, Lucien Rolland. C'est une soirée à ne pas manquer. Pour toutes informations concernant ce souper, OR. 1-7387, le soir seulement.

## SAINT-AMABLE

### LA SSJB

Une soirée récréative se tenait à la salle des Loisirs à l'occasion de la Ste-Catherine.

Une assistance nombreuse et pleine d'entrain y passa de joyeux moments.

La SSJB avait organisé cette fête pour recueillir les fonds destinés à ses oeuvres.

Etablie en mars 1959, la SSJB compte 91 membres. Le président actuel est M. Stanislas Gemme. L'an dernier, six étudiants ont profité de bourses de \$50.

Des jeux d'intérieurs ont été fournis aux écoles paroissiales.

La direction se propose de continuer l'octroi des bourses. Un concours de langue française sera institué et les autres projets sont nombreux.

Longue vie et bon succès à la SSJB.

### LACORDAIRE

La grande soirée Lacordaire aura lieu dimanche le 3 décembre. Ne la manquez pas pour aucune considération.

### TIERS-ORDRE

Un Triduum est prêché cette semaine par le R. P. Pépin, o.f.m. Destiné spécialement aux tertiaires, il est salutaire pour tous.

### LE PARLER JOUAL

«Combien de fois par jour, dites-vous O.K.? O.K. par-ci, O.K. par-là! Surtout au téléphone. C'est parfait, c'est convenu. Entendu, seraient si harmonieux. Allons, un effort, pour tuer l'une des plus vigoureuses têtes de la bête à sept têtes qu'on prénomme "JOUAL".

Comment lisez-vous votre journal "Le Richelieu"? Vous avez certes raison de chercher en premier lieu les nouvelles de votre paroisse. Vous lisez aussi le communiqué des paroisses voisines.

Ce qui se passe dans les parties éloignées du diocèse présente souvent beaucoup d'intérêt et apporte peut-être une réponse à un problème de notre milieu.

L'éditorial est le coeur d'un journal. Le coeur de notre "Richelieu" est en parfaite santé. Il palpite aux événements heureux, s'émue de nos tristesses et bat régulièrement au rythme de l'actualité.

Nous trouvons dans cette page la primeur des événements mondiaux catholiques.

La page féminine est une réconfort moral même... pour les messieurs! Le billet de Francine apporte du soleil pour la semaine.

Il serait trop long d'analyser ici chaque colonne mais si vous avez la bonne habitude de lire en entier votre journal diocésain, vous faites partie de l'élite!

### La Bible vous parle...

«Que ceux qui ont placé leur foi en Dieu aient à coeur d'exceller dans la pratique du bien. (Tit. 3, 8). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

## A la Chambre de Commerce de Verchères

Sur la "Responsabilité des jeunes chauffeurs et des moins jeunes" une conférence particulièrement intéressante donnée à l'école Ludger Duvernay, jeudi le 23 novembre, sous les auspices de la Chambre de Commerce de Verchères, réunissait bon nombre de chauffeurs.

Après les souhaits de bienvenue de M. Paul-Emile Boisvert, président de la Chambre de Commerce, M. Gilles Laflamme, vice-président présenté M. André Gaudreau membre associé de l'Institut d'Assurances du Canada et président de la Chambre de Commerce Régionale Richelieu-Lac Champlain.

Et c'est en tant que spécialiste de l'assurance automobile qu'il nous entretient des modifications au bill et des nouvelles obligations apportées par le bill 48.

«Le bill 44 adopté le 17 avril 1961 est une loi modifiant le code de la route, principalement en ce qui concerne les usagers et propriétaires de véhicules moteurs.

Le paragraphe "B" des articles 4 et 8 de cette loi supprime les textes qui rendent le père d'un enfant solidairement responsable des dommages causés par la faute de celui-ci, lorsqu'il a donné son consentement à la demande d'enregistrement ou de permis de conduire.

Comme de ce fait, la victime perd un recours direct contre les parents d'un enfant mineur, le Gouvernement a exigé pour obtenir un permis de conduire ou un enregistrement de véhicule moteur, cette jeune personne doit, au préalable, produire un certificat d'assurance responsabilité.

De plus, l'article 23 du bill 44 permet également au propriétaire d'une automobile de se soustraire à la responsabilité pénale pour des infractions graves commises lorsqu'il n'était pas le conducteur du véhicule, sauf lorsqu'il s'agit d'une infraction commise en sa présence par son employé conduisant le véhicule moyennant rémunération. Les articles 4 et 8 étant applicables également, aux mineurs, la loi permet à l'avenir au propriétaire d'une automobile d'éviter des sanctions pénales lorsqu'il n'a pas la contrôle de son véhicule. Il ne faut pas cependant oublier qu'il demeure responsable au civil s'il a été exonéré au criminel de la manoeuvre du chauffeur selon certaines applications du bill 48.

Le propriétaire et le conducteur seront dispensés de faire rapport d'un accident lorsqu'il a été immédiatement porté à la connaissance d'un constable ou d'un assureur; la loi ne permettait pas auparavant cette exemption.

Ces quelques modifications n'ont d'autre but que de préparer la voie à la grande loi d'assurance-indemnisation des victimes d'accidents automobile, loi que nous connaissons sous le nom de bill 48.

Cette loi d'indemnisation des victimes d'accidents automobile a été demandée depuis nombre d'années par différents corps publics: Chambres de Commerce, associations d'hommes d'affaires, sans oublier les nombreuses victimes des chauffeurs insolubles qui n'étaient pas assurés.

Avant l'application de cette loi, moins de 50% des véhicules circulant

sur les routes du Québec étaient assurés. Combien de fois n'avons-nous pas rencontré de ces personnes propriétaires d'automobile qu'on pouvait qualifier d'antiquité et qui ignoraient totalement les conséquences de leurs actes sur les routes, prétextant dans chaque cas qu'ils n'étaient pas attachables puisque leur véhicule n'avait en lui-même aucune valeur et que leurs biens personnels ne pouvaient être saisis puisqu'ils n'en avaient tout simplement pas.

En résumé, la situation nouvelle créée par la loi du 1er mai 1961 peut s'énoncer comme suit:

1. A compter du 1er juillet, il devient nécessaire de prouver sa solvabilité pour tous mineurs propriétaires d'une automobile, pour tous commerçants d'automobiles et pour tous conducteurs condamnés à certaines infractions.

2. A compter du 1er octobre, sauf pour le cas de vol ou l'individu n'a évidemment plus contrôle de son véhicule, le propriétaire d'une automobile devient automatiquement responsable des dommages causés par sa voiture avec responsabilité absolue pour une compagnie d'assurance, si évidemment elle est intéressée de couvrir jusqu'à concurrence des limites prévues par la loi de \$10,000 — \$20,000 ou \$5,000. De plus, il devient nécessaire dans un accident de prouver leur solvabilité à l'avenir.

3. L'institution du plan de distribution des risques afin de permettre à toute personne déjà refusée par une compagnie d'assurances de pouvoir obtenir un contrat accordant les limites minima prévues par la loi.

4. A compter du 1er octobre, création d'un Fonds d'indemnisation pour toutes les victimes d'un conducteur insolvable ou inconnu.

Disons tout de suite que l'assurance n'est pas obligatoire mais que dans certains cas une preuve de solvabilité est exigée. Il est donc clair que nous automobile sans être tenus par la loi de nous procurer une police d'assurance-automobile, si naturellement nous n'appartenons pas à une des trois classifications mentionnées plus haut.

Un autre aspect de la loi stipule qu'il est maintenant interdit aux compagnies de finance d'avoir une créance privilégiée sur une automobile qui aurait été vendue sous un mode de paiements différés.

En terminant, M. André Gaudreau nous dit qu'il y a lieu de se réjouir de l'amélioration apportée à la sécurité publique, car à l'avenir toute victime d'un accident de la route pourra dans une certaine mesure, obtenir une compensation tout au moins pour une partie du préjudice qu'elle a subi.

Toutefois, la loi étant une rame à deux tranchants, il serait sage d'examiner si notre responsabilité personnelle est suffisamment assurée.

### AMICALE DE VERCHERES

Une cordiale invitation est lancée à toutes les dames et demoiselles pour une soirée intéressante au couvent de Verchères le vendredi 8 décembre, jour de l'Immaculée Conception. L'on vous promet une agréable surprise en plus du plaisir de rencontrer vos an-

ciennes compagnes et amies. Que chacune soit le porte-parole de l'Amicale pour communiquer cette invitation. Au couvent, vous êtes toujours les bienvenues. L'entrée est libre.

Mme G. Desmarais, secrétaire

### M. BOYER ET S. HARRIT AU BOWLING DE VERCHERES

Durant deux jours, ces quilleurs professionnels se sont efforcés de nous guider et nous aider dans la correction des défauts que nous devons bien involontairement d'alléger.

Dans une trop courte entrevue qu'il nous accordait de bonne grâce Maurice Boyer nous faisait remarquer qu'il y a cinq ans il existait une allée pour cinq à six mille joueurs maintenant, une allée pour quinze cents à deux mille quilleurs au Canada ce qui est peu en comparaison de Etats-Unis qui possèdent une allée pour sept à huit cents personnes.

Il y a maintenant bien plus d'émulation qu'il n'y en avait autrefois surtout depuis que les grosses compagnies servent de commandites.

A notre question de savoir comment devenir un bon quilleur voir même un quilleur — ou une quilleuse — professionnel, il nous répondait qu'il fallait de l'habileté, être maître de ses nerfs et surtout beaucoup de pratique. Le facteur "chance" entre également en ligne de compte.

Le Bowling de Verchères organise présentement un tournoi où les deux meilleurs quilleurs du samedi après midi iront représenter Verchères au tournoi des Maîtres à Montréal.

### CARNAVAL D'HIVER

L'on parle déjà du prochain carnaval d'hiver qui se déroulera du 2 janvier au 4 février. L'on prépare activement le programme des manifestations et l'on chuchote que beaucoup de spectacles constitueront un primeur à Verchères. L'on parle d'une course de fond avec obstacles sur la glace. Cette course serait une épreuve d'endurance pour ses participants et un régal pour les spectateurs. Un championnat de ballon-balai sera organisé par plusieurs équipes de la localité créant ainsi une saine émulation.

### PARTIE DE CARTES

La partie de cartes organisée par les Loisirs aura lieu jeudi le 7 décembre au Gymnase Ludger Duvernay à 8 h. 30. Cadeaux à tous les joueurs.

### HOCKEY

Nos joueurs de hockey attendent avec impatience l'arrivée de la saison froide pour s'entraîner sur leur patinoire devant leur public. En attendant, ils se rendent à l'Aréna de St. Rel et s'entraînent, paraît-il, très sérieusement.

### DECES

Nous apprenons le décès de M. François-Xavier Provost, survenu dimanche matin à Verchères. A toute famille nous présentons nos condoléances.

### CLINIQUE

Vendredi, le 1er décembre, de 3 à 5 heures et de 7 à 9 h. 30 au gymnase Ludger Duvernay, il y aura clinique de donneurs de sang.

DU NOUVEAU ► ► ► ► ►  
POUR UN BON SERVICE VOYEZ

à LACOLLE

BLAIN Enr.

En affaires depuis 32 ans

HUILE A CHAUFFAGE  
GASOLINE

Sujette à n'importe laquelle analyse gouvernementale

S.V.P. TELEPHONEZ  
CH. 6-3928

Pour un essai, vous en serez satisfait



ACHILLE BLAIN, prop.

## J.-M. Pétrin & Frère

Spécialité: PIERRE ARTIFICIELLE

BLOCS DE CIMENT

MANUFACTURE  
305 boulevard Gouin  
Tél. FI. 7-4396

RESIDENCE  
50, rue Bouthillier  
Tél. FI. 6-6171

SAINT-JEAN, Qué.

JACQUES-CARTIER

D'une poussière à l'autre...

LES GRANDS QUOTIDIENS SONT INTERESSES!

JACQUES-CARTIER (DNC). — Il y a de la dynamite dans la ville de Jacques-Cartier. C'est sûrement la ville, à l'exception des villes de Montréal et de Québec, qui a su tenir la manchette des journaux, plus souvent qu'à son tour. Que ce soit au municipal ou au scolaire, les événements sont dignes de plaire au chef de nouvelles des grands quotidiens Montréalais. Ils sont tellement piquants qu'on a jugé bon d'embaucher un journaliste et à La Presse et au Nouveau Journal pour couvrir les activités politiques de la rive sud. Mais ces journalistes assisteront d'abord aux assemblées de Jacques-Cartier avant celles des autres centres. Il valait la peine de noter cette attention des grands quotidiens Montréalais... même si la nouvelle qui est faite n'est pas tout le temps une publicité de bon aloi, au dire du maire et du président de la Commission scolaire. C'est vrai! Mais il ne faut pas oublier que le journaliste rapporte ce qu'on lui sert au cours des assemblées publiques.

xxx

LE PERE NOEL

La Chambre de Commerce a organisé une gigantesque parade du Père Noël (selon les termes du publiciste de la Chambre), le 25 novembre dernier. Il est arrivé à 10 heures a.m., samedi, par hélicoptère, et il est descendu à l'Hôtel de Ville. De là, le défilé est parti à travers les rues de la ville pour se rendre à l'école Jean-Brébeuf, où le Père s'est installé pour recevoir la visite des enfants, jusqu'à la fin de l'après-midi. On a annoncé que ce bonhomme des neiges visitera tous les quartiers municipaux pour rencontrer tous les enfants.

xxx

LA GUERRE AU DIABETE!

Les diabètes de la rive n'ont qu'à bien se tenir, parce qu'à Jacques-Cartier s'ouvrira tout probablement au début de décembre un centre de dépistage et de traitement du diabète. On dit que c'est le premier centre du genre à s'établir dans la province. Il sera muni de tous les appareils nécessaires pour guérir cette maladie.

Ce centre de dépistage sera un des services que dispensera l'hôpital général privé que les docteurs Léonce Mayrand et Nelson dirigeront. Cet hôpital privé aura ses locaux au 125 rue Leblanc, dans la paroisse St-Charles-Borromée. Il contiendra 30 lits, et on y traitera de médecine générale, maternité, physiothérapie et le diabète. Une vingtaine d'employés, à part des médecins, y seront employés.

xxx

UN SUCCES MONSTRE

Le festival et parade d'habitations 1961 à Boucherville ont obtenu un succès monstre. Plus de 97,000 personnes, en effet, se sont rendus à Boucherville pour visiter les différents modèles de maisons qu'on y avait construit à Boucherville, entre le 16 septembre et le 1er octobre. Les constructeurs-participants ont vendu, paraît-il, 107 maisons dans l'espace d'un mois.

Y AURA-T-IL UNE ELECTION?

Y aura-t-il une élection provinciale dans le comté de Chambly? C'est ce que nous saurons, le 30 novembre, jour de la présentation des candidats. On sait que le candidat M. Pierre Laporte du parti libéral a été choisi lors du congrès tenu récemment par l'association du comté. Il est assuré que l'Union nationale et le Nouveau Parti ne présenteront pas de candidats. Mais ce qu'on ne sait pas encore, c'est s'il y aura un candidat-surprise!

Me Alban Flamand, animateur de l'émission "sur la sellette" au canal 10, a pris de grosses chances en faisant une conférence de presse avec Pierre Laporte, deux jours avant la tenue du congrès libéral. On sait que cette émission a été présentée sur nos écrans une semaine après le congrès du comté de Chambly. Me Flamand a du flair, parce que M. Laporte a été élu, M. Chevalot en a eu beaucoup moins, parce qu'il n'a pu participer comme intervieweur, étant donné qu'on l'avait convoqué au studio le lendemain de la prise de vue de l'émission.

xxx

LA PP NE VIENDRA PAS

On a annoncé récemment avec fracas que la PP remplacerait la police municipale de Jacques-Cartier. Le lendemain, d'autres journaux mirent de la partie pour affirmer que, selon des informateurs de bonne foi, il était faux, il était vrai que la police municipale de Jacques-Cartier serait remplacé par la P.P. C'est l'ancien chef de police de Jacques-Cartier, M. Edouard Lefebvre, qui a vu le plus juste en affirmant que c'était une chose impraticable, mais qu'il fallait plutôt dépitier le chef Lessard et dix pour cent des constables et que tout rentrerait dans l'ordre. On n'a pas encore fait ce nettoyage, mais rien n'empêche que la solution repose dans ce geste.

Le qui se passe à Longueuil

Lundi soir, les marchands de Longueuil se réunissent pour décider s'ils paieraient l'entretien des lumières dans la rue S.-Charles pour le temps des fêtes.

La Commission de Transport de Mtl a replacé l'affiche 74 où elle était auparavant, rue Delorimier et Ste-Catherine. A-t-on trouvé le responsable de cette erreur?

Le restaurant Caruso, unique dans Longueuil, n'a pas encore son permis de vente de vin et bière.

La ville n'a pas encore adopté le règlement concernant les débits ou avertis dans Longueuil. Elle attend la décision de la Régie des Liqueurs.

Jéudi soir, à 8 h., exposition du Sacrement à S.-Antoine, à 8 h. 30 et demi heure sainte pour les Ligueurs et les fidèles et à 9 h., messe.

Dimanche prochain, messe des Ligueurs à 8 h. 30 suivie de la réunion mensuelle.

L'entente intervenue au sujet du parc-école de Normandie pour les loisirs

LONGUEUIL (DNC). — La Commission scolaire de Longueuil avait demandé des soumissions pour le terrain entourant l'école de Normandie. L'ouverture des soumissions avait lieu lundi soir. Nous en donnerons la liste la semaine prochaine.

La ville de Longueuil par le maire Paul Pratt, le greffier de la ville M. Jean Béland, la Commission scolaire de Longueuil par son président M. Jean-Pierre Côté et son secrétaire M. Roméo Bourdon, ont signé une entente pour l'usage du parc-école de Normandie.

Voici les principaux passages de cette entente:

Les locaux

Les locaux mis à la disposition du Service de récréation de la Cité par la Commission et pour fin des loisirs exclusivement comprendront: a) Une salle de récréation (gymnase) ayant les dimensions minimales suivantes: largeur 50 pieds, longueur 92 pieds, hauteur 18 pieds. La salle sera finie de façon à ce qu'on puisse l'utiliser pour les jeux et l'aérer convenablement; les matériaux en seront spécialement choisis pour réduire le bruit et la poussière. Les vitres et les ampoules d'éclairage seront protégées par des grillages, les abreuvoirs seront placés dans les murs. De plus, cette salle sera pourvue de l'équipement fixe pour les jeux intérieurs.

b) Deux pièces qui serviront de bureaux de moniteurs et d'entrepôts de matériel de jeux. Ces pièces seront à proximité de la salle de récréation et seront pourvues d'armoires. Elles auront chacune, environ 10 pieds sur dix pieds.

c) Une salle pouvant recevoir une centaine de personnes assises. Cette salle servira pour les patineurs pendant la saison du patin et le reste du temps pour les jeux. Elle aura un accès direct de l'extérieur. Il y aura, à proximité, des toilettes, des douches et prévisions pour vestiaire.

d) Des salles de toilette pour garçons et pour filles, avec accès facile du côté du parc et de la salle de récréation; six vestiaires de 16 pieds sur 15 pieds avec minimum de deux toilettes, deux urinoirs, 4 lavabos, deux douches et deux abreuvoirs. Ces vestiaires seront à l'usage des équipes de hockey et de balle.

Les pièces décrites à l'article 6 paragraphes c) et d) seront à l'usage exclusif du Service de Récréation de la Cité.

Programme mensuel

Les autres pièces décrites à l'article 6 seront à l'usage du Service de Récréation de la Cité de sept

heures p.m. à onze heures p.m. Il est entendu cependant que le directeur de l'école ou les commissaires d'écoles, pourront se servir de ces pièces, pour les besoins de l'école pendant les heures qui sont ordinairement réservées au Service de Récréation de la Cité, pour l'organisation des jeux. En ce cas, le Directeur de l'école ou les commissaires d'écoles en aviseront le Surintendant de la Récréation du Service des Parcs. Le matériel de jeux sera mis à la disposition du Directeur de l'école, en dehors des heures réservées au Service de Récréation de la Cité. Chaque mois, le ou avant le premier jour, le Directeur des parcs produira au Directeur de l'école et à la Commission le programme des activités.

La Commission aménagera son école de telle façon que ceux de ses locaux qui ne seront jamais mis à la disposition du public après les heures de classe, soient facilement fermés.

Les moniteurs

La Cité s'engage à fournir les services de moniteurs-qualifiés; il auront la responsabilité de l'organisation des jeux et de la surveillance dans le parc et dans les salles et pièces de la Commission, lorsqu'elles-ci seront utilisées par le Service de Récréation de la Cité. L'Service de Récréation de la Cité organisera les loisirs des enfants d'âge scolaire durant les vacances et jours de congé.

Le Directeur du Service de Récréation de la Cité devra, dans l'organisation de son programme, laisser les samedis soirs libres pour la tenue de danses qui sont organisées par les loisirs paroissiaux de Saint-Antoine et de Saint-Pierre-Apôtre ou conjointement et en plus, leur laisser un droit de regard sur les activités de la semaine.

La Cité prendra à sa charge l'entretien courant (lavage, nettoyage, époussetage) des locaux mis à sa disposition exclusive et assurera, après usage, le balayage, le lavage des autres pièces décrites à l'article 6, ainsi que le remisage du matériel appartenant à la Cité.

La Commission paiera pour le chauffage à l'intérieur de l'école projetée; la Cité paiera pour l'éclairage à l'extérieur dans le parc. Quant à l'éclairage à l'intérieur dans les pièces qui sont mises exclusivement à sa disposition, la Cité paiera à la Commission une somme annuelle de \$225.00.

Pour une année

L'entente concernant l'article 6 paragraphes c) et d) vaudra pour 20 ans à compter de la date de la

signature de la présente convention. En ce qui concerne l'article 6, paragraphes a) et b), l'entente vaudra pour un an, de la date de la signature de la présente convention, et elle sera renouvelée automatiquement d'année en année, sauf si l'une des parties, six mois à l'avance, informe l'autre par écrit qu'elle n'y consent pas.

Cette convention pourra en tout temps être modifiée, pourvu que les deux parties y consentent par écrit.

Les présentes ont été consenties de la part de la Cité de Longueuil en vertu d'une résolution du Conseil de la dite Cité, passée à une séance générale tenue le 15e jour du mois de novembre 1961, dont copie certifiée est annexée aux présentes après avoir été identifiée par les représentants de la Cité.

Votre journal "Le Richelieu" membre de l'ABC, possède la plus forte circulation payée des journaux de la région.



PRÉPAREZ-VOUS TÔT POUR NOËL, Postez vos cartes de souhaits par la POSTE DE PREMIÈRE CLASSE. Le tarif des lettres leur donne la préférence, les démaie, les expédie par courrier-avion, et corrige même les adresses erronées. Achetez vos timbres dès maintenant. Obtenez-les dans les nouveaux emballages de cellophane, à un dollar. Vérifiez votre liste d'adresses. Inscrivez les numéros de zones postales, et l'adresse de retour. Faites des paquets séparés pour le courrier local et le courrier pour l'extérieur. Placez-y les étiquettes du Bureau de Poste. Emballez bien vos colis. Inscrivez l'adresse de retour à l'extérieur et à l'intérieur. Faites-les peser au Bureau de Poste. Postez tôt. Rappelez-vous, le 17 décembre est la date ultime pour la livraison locale.



Exigez le "Gros Gin" Trois Étoiles

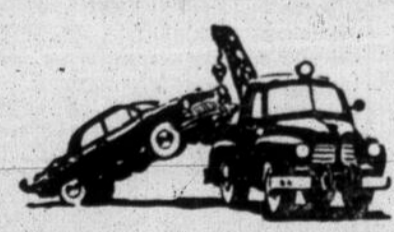


VAN KAMP

GENEVA

10, 25 ET 40 ONCES

GARANTI ET DISTRIBUÉ PAR LA MAISON SEAGRAM



SERVICE DE REMORQUAGE JOUR ET NUIT

Garage Gérard Brodeur

ENR.

190, rue Black 6-9777 S.-Jean

- 2 REFINISSEURS
2 CHAMBRES A PEINTURE
4 DEBOSEURS A VOTRE SERVICE

Travail d'experts Satisfaction garantie

Spécialité: Peinture et débossage

LOISIRS ST-EUGENE

**Soirée récréative samedi 2 décembre**

Samedi soir le 2 décembre, aura lieu au chalet des Raquetteurs, une grande soirée de danses populaires et folkloriques, organisée par les Loisirs St-Eugène-sur-Richelieu.

L'orchestre invité sera "Flamingo Stars" et le maître de cérémonie nul autre que M. Grégoire Marcell. Aussi, un goûter sera servi durant la soirée.

Nous vous invitons tous à venir vous amuser lors de cette soirée. Les profits seront versés dans la caisse des Loisirs.

Venez vous amuser tout en encourageant l'oeuvre éducatrice de la jeunesse.

Vous pouvez vous procurer vos billets au guichet de la salle, le soir même ou en communiquant avec un des membres du conseil des Loisirs.

**Ligue Commerciale**

HENRI LEFEBVRE 279  
RENE MILLS 686

La Ligue Commerciale de S.-Jean continue de se signaler sur les allées du S.-Luc-S.-Jean Bowling, en roulant des parties record.

Henri Lefebvre, un jeune quilleur, a tôt fait de se mettre à la hauteur des joueurs de classe "A" qu'il couvrait tous les mercredis soirs en roulant un simple de 279 pendant que le tout aussi jeune René Mills établissait le plus haut triple à date, soit le joli et enviant score de 686.

Tous semblent prévoir des moyennes supérieures aux années antécédentes et tous sont plus anxieux que jamais d'en arriver au mercredi soir pour se divertir dans l'atmosphère de cette salle qui nous fait penser à chaque semaine que l'on participe à un tournoi semblable à l'ABC annuel.

Les huit équipes en lice se partagent assez bien les honneurs et nous vous ferons connaître la semaine prochaine leur position aussi bien que celles des meneurs individuels de la Ligue.

La nouvelle salle de quilles S.-Luc-S.-Jean de 32 allées a célébré brillamment son ouverture officielle, lundi le 20 novembre.

M. le curé D. Daunais, de S.-Luc, après avoir béni ce magnifique centre de quilles, a déclaré cette salle officiellement ouverte en coupant le ruban traditionnel.

Dans son allocution, M. le curé a félicité M. Davidson de son initiative de procurer à S.-Luc et toute la région un aussi magnifique lieu de loisirs pour tous les âges. Il a également remercié M. le président Davidson d'avoir doté ce centre d'un nom bien Français, celui de S.-Luc-S.-Jean.

M. le maire Philippe Baillargeon, M. le député provincial Philodur Ouimet et M. André Collette, ingénieur de la Compagnie Brunswick ont également fait l'éloge de cet établissement.

M. le président S. Davidson fit part de ses raisons qui l'ont incité à s'établir et de son but de n'avoir rien négligé pour fournir à notre région tout ce qu'il y avait de plus moderne dans le domaine. Il espère que son choix sera couronné d'un personnel compétent et courtois et une atmosphère de détente et de franche gaieté procurée à tous, le lieu d'amusement rêvé pour bien occuper les moments de loisir de toutes les familles de la région.

La première boule fut lancée par M. le curé qui fut suivi de M. le maire Baillargeon, M. le député provincial Philodur Ouimet, M. Collette et M. le président Davidson.

Une assistance de quelque 200 personnes fut ensuite invitée à prendre quelques rafraîchissements avant de se rendre au Buffet pour ensuite participer gratuitement au jeu de quilles sur nos nouvelles allées.

La direction remercie très chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à cet événement comme toutes celles qui se sont excusées de ne pouvoir y participer, et naturellement tous ceux qui ont été responsables de l'érection, en si peu de temps, de ce magnifique et luxueux Centre de Quilles.

Comme attraction spéciale, Maurice Boyer, l'expert aux petites et grosses quilles de la Compagnie Brunswick joua un match contre Raoul Fortin, notre doyen aux grosses quilles et un deuxième contre Jean-Paul Desnoyers.



● LES BRONCS DE SAINT-JEAN. — On aperçoit dans l'ordre habituel, 1ère rangée: E. Nowalkoski, B. Corcoran, les instructeurs; 2e rangée: P. Choquette, D. Nicholson, D. Vanslet, C. Goulet, G. Gadbois, C. Fournier, W. Knight, C. Gadbois, R. Boucher, G. McKain, entraîneur; 3e rangée: Duane Ouder Kirk, Yves Lymburner, gérant-général, Y. Kerouack, Y. Huard, J. Devost, A. Rondeau, M. Barrier, P. Goineau, Y. Paquette, J.-G. Thibodeau, B. Clough, Wallace Curry; 4e rangée: P. Allaire, S. Laurendeau, F. Boucher, G. Guérette, G. Ménard, R. Toupin, D. Pétrin, A. Rémillard, A. Marquette, R. St-Jean, G. Bélanger, F. Beaudin. (Photo Dan Gage)

**BADMINTON**

Lors de l'ouverture de la Ligue interne mardi soir, le 21 novembre, les Belles Volantes du capitaine Armand Reid ont défait les Fougères du capitaine Marcel Braut. Les joutes furent très serrées et intéressantes.

Mercredi soir, les Intouchables de Fernand Denis rencontraient les Invincibles de Jacques Tougas. Les Invincibles ont dû baisser pavillon contre les Intouchables mais non sans avoir lutté jusqu'à la dernière joute. D'après ces premières rencontres, la ligue interne promet d'être des plus intéressantes car la lutte s'annonce très serrée entre les quatre équipes qui composent la ligue.

Mardi soir dernier, les Belles Volantes rencontraient les Intouchables et le lendemain soir, mercredi les Fougères rencontraient les Invincibles. Nous donnerons le compte-rendu de ces joutes la semaine prochaine ainsi que le classement des équipes à date.

Bonne chance à toutes les équipes et que tous fassent un effort pour se rendre à l'heure les soirs de rencontre, soit 7 h. 30 p.m., afin que les joutes commencent à temps.

**Ligue de ailles mixte Labatt 50**

SALLE BAILLARGEON

Le Cadillac de Jacqueline Chenail a défait le Chevrolet de Madeleine Chenail par 3 à 1. Pour les gagnants Jacqueline Chenail roule 298 et L. Dadd 281. J. P. Rouleau roule 453 et Pit Lemieux 263.

Le Buick d'Elisée Boudreau a défait le Corvette de Jean-Pierre Chouinard par le compte de 3 à 1. Pour les gagnants, Margot Blais roule 349 et Denise Bessette 326. Bill Alexandre 482 et J. Mallette 369.

Le Ford de Janvier Tétreault a défait le Thunderbird de Jeanne Fortin par le compte de 3 à 1. Chez les gagnants R. Degré et L. Ranger roulent chacun 289 et 379. Janvier Tétreault et B. Ranger roulent 493 et 391.

L'Oldsmobile de Denis Huard a défait le Vauxhall de Suzanne Farmer au compte de 3 à 1.

Pour les gagnants, J. Payant 273 et L. Santerre 258. P. Caissey 447 et F. Blais 425.

Position des équipes	
Thunderbirds	23
Ford	22
Oldsmobile	20
Buick	19
Cadillac	18
Chevrolet	15
Corvette	14
Vauxhall	13
Meilleures moyennes de la Ligue	
Femmes:	
J. Fortin	126.1
S. Farmer	123.21
M. Blais	119.17
Hommes:	
J. Tétreault	187.11
P. Caissey	151.14
A. Goyette	149.2
Plus haut simple de la semaine:	
Denise Bessette	162
Plus haut triple de la semaine:	
Dita Degré	389
Plus haut simple et triple:	
Janvier Tétreault	191-493
J.-Pierre Chouinard, publicist	

**Ligue de quilles Richelieu (dames)**

EQUIPE GERMAINE	
S. Germain	290
J. Allard	259
S. Farley	294
M. Langlois	308
T. Robinson	296
G. Sauvé	342
1789	
EQUIPE SIMONE	
M. Fortin	320
P. Guérin	293
A. Chesholm	300
L. Cordova	310
J. Vézina	269
S. Leblanc	447
1949	
EQUIPE MADELEINE	
C. L'Ecuyer	321
A. MacDonald	249
P. Couture	382
C. Larue	336
C. Frédette	343
M. Turgeon	459
1990	
EQUIPE DORA	
T. Mills	266
M. Georges	251
M. Peruvais	289
M. Bouchard	289

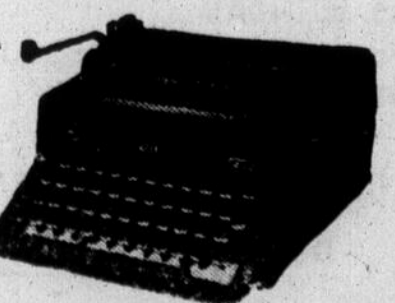
J. Séguin	327	Y. Plouffe	358
D. Collin	302		
1880		EQUIPE PAULINE	
EQUIPE CHRISTIANE		J. Choquette	341
P. Choquette	309	C. Lomme	293
S. Lemoyne	277	B. Goulet	317
J. Grisé	283	A. Galpeau	298
I. Desranleau	334	Pauline Bérard	256
G. Barrière	231	Rita Lefebvre	444
C. Ladouceur	334		
1780		1949	
EQUIPE ALICE			
E. Fortin	301		
N. Lazure	362		
R. Valiquette	299		
N. Simard	297		
P. Langlois	307		
A. Desmarais	368		
1934			
EQUIPE YVETTE			
R. Courtemanche	310		
I. Beauchemin	303		
M. Rémillard	352		
G. Dussault	275		
L. Longpré	230		

**Chez les damistes de Saint-Jean**

Il y aura au sous-sol de l'hôtel de ville de Saint-Jean dimanche le 3 décembre, la 4e rencontre entre le champion provincial Arcade Beaudin, de Saint-Jean et l'aspirant Paul Comtois, de Sherbrooke. Cette rencontre sera sous la présidence de M. Frank Daneau. Bienvenue à tous les amateurs du jeu de dames.

**Les Equipements de Bureau Richelieu**

Prix spéciaux pour étudiants  
CLAVIGRAPHES NEUFS  
ET USAGES A LOUER  
J.-L. CHARETTE  
Machines de bureau, coffrettes, machines enregistrées etc.  
Papier et rubans pour caisses machines à additionner clavi-graphes  
Amenblement complet



774 rue Champlain Saint-Jean Fl. 7-7425  
Montréal Fl. 8-2808

**PLAISIR GARANTI**

**Dow**

FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE

**GARANTIE CLIMATISÉE**

# En cas D'ACCIDENT D'AUTOMOBILE ou D'INCENDIE

**VOTRE COURTIER INDEPENDANT  
est le seul qui peut surveiller vos intérêts.**

**Il est très important d'avoir un ami,  
un expert qui s'occupe de votre problème.**

## M. l'Assuré, c'est vous le patron

Lorsque vous transigez vos assurances avec un Courtier il travaille dans votre intérêt, pour VOUS, et non pour une COMPAGNIE; vous payez ses services, vous êtes donc le PATRON.



### VOTRE BESOIN

Voilà l'important: il analyse votre besoin, décide comment résoudre votre problème et vous offre la solution qui vous convient. C'est un travail d'expert qui ne coûte pas plus cher.



### RÉCLAMATION

Le malheur frappe, c'est seulement à ce moment que vous connaîtrez la qualité et l'efficacité de votre assurance. Votre courtier indépendant sera là pour vous aider, pour vous défendre: voilà le moment de la preuve que son ouvrage est bien fait. Son succès, son avenir dépendent du règlement de votre réclamation. Ses efforts, son expérience sont une sécurité additionnelle à tout contrat. Vos intérêts sont les siens. Vous êtes le patron, faites-le travailler.



**Consultez les courtiers ci-après; ils ont fait leurs preuves**

#### J. A. BELANGER

258, rue Champlain, Saint-Jean, P.Q.  
Téléphone Fl. 7-7484

#### ALAN K. FARLEY

343, rue Phaneuf, Saint-Jean, R.Q.  
Téléphone Fl. 8-2646

#### LUCIEN LABARRE

449, rue Laurier, Saint-Jean, P.Q.  
Téléphone Fl. 8-4895

#### ROMEO BESSETTE & FILS

154, rue Champlain, Saint-Jean, P.Q.  
Téléphone Fl. 6-4429

#### R. A. FILION

228, rue Champlain, Saint-Jean, P.Q.  
Téléphone Fl. 7-4648

#### F.-R. LEFEBVRE LTEE

62, rue Saint-Jacques, Saint-Jean  
Téléphone Fl. 7-7585

#### PHILIPPE BRAULT & FILS INC.

93, rue Saint-Charles, Saint-Jean, P.Q.  
Téléphone Fl. 7-4503

#### JACQUES JENNEAU

513, boul. du Séminaire, Saint-Jean  
Téléphone Fl. 8-3222

#### RENE G. TRAHAN

258, rue Champlain, Saint-Jean, P.Q.  
Téléphone Fl. 7-2313

#### ALEX. J. BROUSSEAU

295, rue St-Jacques, Saint-Jean, P.Q.  
Téléphone Fl. 6-6377

**LA CONFIANCE EST LA BASE  
DE L'ASSURANCE**

#### VIENS & CYPHOT

203, rue Saint-Jacques, Saint-Jean  
Téléphone Fl. 6-5641

**Le choix de votre courtier d'assurances est aussi important que celui de votre médecin ou de votre dentiste!**